



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2023

Mai 2024

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	11
Parlement des Jeunes	23
Chancellerie	27
Économie, finances, action sociale et services internes (DEFASI)	31
Service de l'économie	33
Service des finances	35
Service communal de l'action sociale	47
Affaires juridiques	53
Service à la population	55
Service informatique communal	75
Jeunesse, sports, santé et service d'incendie et de secours (DJESSS)	79
Service de la jeunesse	81
Service des sports	85
Service de santé et promotion de la santé	93
Service d'incendie et de secours des montagnes neuchâteloises	102
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises	105
Urbanisme, bâtiments, relations extérieures, communication (DUBREC)	109
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	111
Service technique	127
Service des bâtiments et du logement	139
Service de la communication	148
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	151
Ecole obligatoire	153
Service des affaires culturelles	166
Service de l'intégration et de la cohésion sociale	170
Bibliothèques de la Ville	172
Archives de la Ville	180
Services généraux des Musées	182
Musée international d'horlogerie	183
Musée des beaux-arts	190
MUZOO	201
Ressources humaines, espaces publics, énergies et sécurité (DREPES)	211
Service des ressources humaines	213
Service des espaces publics	219
Service de l'administration des infrastructures	230
Sécurité publique	240

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2023, le Conseil général s'est réuni à 10 reprises, soit les 2 février, 9 mars, 4 avril, 8 mai, 20 juin, 29 août, 19 septembre, 24 octobre, 14 novembre et 14 décembre.

Composition du Conseil général au 1^{er} janvier 2023

Les Vert-e-s (10 sièges + 2 suppléant-e-s): Mme Ilinka Guyot, M. Jean-Emmanuel Lalive, Mme Laure Lalive Todeschini, M. François Perret, M. Christian Piquet, M. Grégory Rochat, Mme Nathalie Tissot, M. Jean-Jacques Tritten, M. Stefano Giamboni, Mme Béatrice Thiémond-Clémentz, M. Ginga Matos Baptista (suppléant), M. André Ferlin (suppléant).

Parti libéral-radical (9 sièges + 2 suppléant-e-s): M. Blaise Courvoisier, Mme Sarah Curty, M. Cédric Haldimann, M. Christophe Mbemba, M. Claude-André Moser, M. Frédéric Vaucher, M. Alain Vaucher, M. Anthony Curty, M. Maël Iseli, Mme Laura Jurt (suppléante), Mme Mélanie Russi (suppléante).

Parti socialiste (7 sièges + 2 suppléant-e-s): M. Pierre-Alain Borel, Mme Carmen Brossard, M. Pascal Bühler, Mme Monique Gagnebin, Mme Silvia Locatelli, M. Giovanni Spoletini, M. Karim Djebaili, Mme Alicia Maillard (suppléante), M. Mathias Gautschi (suppléant).

Parti ouvrier populaire (7 sièges + 2 suppléant-e-s): M. Gaëtan Bieler, M. Karim Boukhris, M. Julien Gressot, Mme Françoise Jeandroz, Mme Marina Schneeberger, Mme Lara Zender, Mme Julie Perret, Mme Sabrina Vollers (suppléante), M. Nicolas Turtschi (suppléant).

Union démocratique du centre (5 sièges + 1 suppléant-e): M. Jean-Pierre Brechbühler, M. Jean-Denis Christen, M. Andy Favre, M. Vincent Pittet, Mme Jennifer Angehrn, M. Lukas Räss (suppléant).

Parti vert'libéral (2 sièges + 1 suppléant-e): Mme Brigitte Leitenberg, Mme Aliénor Zaffalon, M. Pascal Kaufmann (suppléant).

Parti Le Centre (1 siège + 1 suppléant-e) : Mme Manon Freitag, M. Jonathan Marty (suppléant).

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général : Mme Silvia Locatelli (PS), M. Gressot Julien (POP), M. Andy Favre (UDC)

Les conseillers généraux et conseillers généraux suppléants démissionnaires ont été remplacés, respectivement par Mme Alicia Maillard et M. Andrea Moretti (CG suppléant); Mme Sabrina Vollers et M. Olivier Beroud (CG suppléant); M. Lukas Räss et M. Ludovic Gerber (CG suppléant).

Bureau du Conseil général pour l'année 2023-2024

Le 20 juin, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Présidente	Guyot Ilinka	Les Vert-e-s
1 ^{er} vice-président	Pittet Vincent	UDC
2 ^{ème} vice-présidente	Schneeberger Marina	POP
1 ^{ère} secrétaire	Brossard Carmen	PS
2 ^{ème} secrétaire	Iseli Maël	PLR
Scrutateur	Rochat Grégory	Les Vert-e-s
Scrutateur	Vaucher Frédéric	PLR

Commissions

2 février	Élection de M. Pascal Bühler (PS) à la Commission INFRUEN en remplacement de M. Patrick Jobin, démissionnaire.
9 mars	Élection de M. Andrea Moretti. (PS) à la Commission financière en remplacement de Mme Silvia Locatelli, démissionnaire. Élection de Mme Alicia Maillard (PS) à la Commission de collaboration intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle, en remplacement de Mme Silvia Locatelli, démissionnaire.
4 avril	Élection de M. Maximilien Cugnet (POP) à la Commission de salubrité et de la police du feu, en remplacement de M. Jacques Robert, démissionnaire. Élection de Mme Béatrice Thiémond-Clémentz (Les Vert-e-s) à la Commission temporaire de planification territoriale en remplacement de Mme Aline Jaquet-Tissot, démissionnaire. Élection de Mme Julie Perret (POP) à la Commission de l'action sociale, en remplacement de Mme Catherine Robbiani, démissionnaire.
29 août	Élection de M. Karim Boukhris (POP) à la Commission temporaire de planification territoriale, en remplacement de M. Julien Gressot, démissionnaire.
19 septembre	Élection de Mme Alma Diaz (PS) à la Commission de sécurité publique, remplacement de M. Daniel Musy, démissionnaire

- 31 octobre Élection de M. Lukas Räss (UDC,) à la Commission INFRUEN en remplacement de M. Andy Favre, démissionnaire.
Élection de Mme Jennifer Angehrn (UDC) Commission financière, en remplacement de M. Andy Favre, démissionnaire

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

- 20 juin Comptes 2022 (les comptes ont été adoptés à l'unanimité par 36 voix)
- 14 décembre 23.064 – Budget 2024 (l'arrêté n° 1 du budget a été accepté par 40 voix à l'unanimité, l'arrêté n°2 a été accepté par 40 voix à l'unanimité, l'arrêté n°3 amendé a été accepté par 38 voix contre 2 et aucune abstention et l'arrêté n°4 a été accepté par 36 voix contre 3 et 2 abstentions)
- 23.065 - Rapport de la Commission financière relatif au Budget 2024 (prise d'acte à l'unanimité)

Culture

- 19 sept. 23.033 – Rapport d'information du Conseil communal relatif à Capitale culturelle suisse (prise d'acte par 39 voix à l'unanimité)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

- 9 mars 23.003 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 20'930'000.00 HT pour la réalisation d'une nouvelle usine de traitement des eaux et des captages aux Moyats (l'arrêté a été accepté à l'unanimité par 37 voix)
- 19 sept. 23.035 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 2'055'000.- TTC pour la rénovation de l'aula du collège des Forges (Pavillon des sciences) (l'arrêté a été accepté à l'unanimité par 39 voix)
- 24 octobre 23.050 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit global de CHF 311'000.00 TTC pour l'achat d'un grand porte-outils et de différents agrégats (l'arrêté a été accepté par 38 voix contre 0 et 1 abstention)

Instruction publique

- 4 avril 23.016 – Rapport d'information du Conseil communal relatif à l'Ukraine (prise d'acte à l'unanimité par 38 voix)

Règlements

- 14 novembre 23.057 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public (les arrêtés sont acceptés par 23 voix contre 17 et 0 abstention)

Urbanisme – Aménagement

- 8 mai 23.022 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 686'000.- TTC pour la transformation de l'édicule à la Place du Marché 1 (Le rapport a été retiré par le Conseil communal)

Divers

- 29 août 23.036 – Rapport du Conseil communal relatif à une demande urgente de crédit d'engagement de CHF 11'700'000.- et à l'acceptation de dons suite à la tempête du 24 juillet 2023 (l'arrêté amendé relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement à la suite de la tempête du 24 juillet 2023 a été accepté à l'unanimité par 41 voix. L'arrêté relatif à l'acceptation de dons de personnes physiques, morales ou d'autres institutions publiques en faveur des sinistrés et de la Ville à la suite de la tempête du 24 juillet 2023 est accepté à l'unanimité par 41 voix).
- 23.034 – Rapport d'information du Conseil communal relatif à l'évolution du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon (prise d'acte par 37 voix contre 2 et 1 abstention)

14 novembre 23.056 – Rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une commission consultative temporaire concernant le suivi de la réarborisation de la ville après la tempête du 24 juillet 2023 et au classement du postulat PS 23.040 « Création d'une commission consultative » (l'arrêté a été accepté par 31 voix contre 2 et 7 abstentions).

Interpellations

2 février 23.001 – Interpellation du groupe PS : "Enseignants.tes des classes Harmos 1-2 : une vraie valorisation ou plaisanterie de mauvais goût ?"

9 mars 23.005 – Interpellation du groupe des Vert-e-s : "L'humusation ou mourir pour donner la vie"

23.007 – Interpellation de M. Blaise Courvoisier : "Constructions dans le quartier des maisons du Corbusier"

4 avril 23.013 – Interpellation du groupe PVL : "Plan directeur partiel des mobilités (PDPM) où en est-on ?"

23.015 – Interpellation du groupe des Vert-e-s : "Densifier autrement ?"

8 mai 23.017 – Interpellation du groupe POP : "Se déplacer à pied ou à vélo en ville ne doit pas être un gymkhana"

23.018 – Interpellation du groupe des Vert-e-s : "Développement économique"

23.019 – Interpellation du groupe POP : "Carte Abeille"

23.020 - Interpellation du groupe PLR : "Report de la H18 : l'application du PDPM ainsi que les investissements associés doivent également être reportés"

23.023 – Interpellation urgente du groupe POP : "Mobilisation du personnel communal"

20 juin 23.024 – Interpellation des groupes POP et PS : "Médecine scolaire"

23.025 – Interpellation du groupe PVL : "Coupe de bois à l'entrée Est de la ville, parcelle 15923"

23.026 – Interpellation interpartis des groupes Les Vert-e-s, POP, PS, Le Centre, PLR, PVL, UDC : "Gare adaptée aux usager-ère-s"

23.027 – Interpellation du groupe UDC : "Fontaine ludique : où en est-on ?"

19 septembre 23.046 – Interpellation urgente du PLR : "Un Tourbillon dans la tempête"

23.043 – Interpellation du groupe PS : "Pour quelle raison le quartier d'Esplanade ne jouit-il pas d'une image positive bien que celui-ci soit bien vivant avec un certain nombre de petits commerces, de lieux de rencontres et culturels ?" (Remplace la motion 23.029)

24 octobre 23.041 – Interpellation urgente du POP : "Valorisons notre patrimoine bâti"

23.042 – Interpellation du groupe PLR : "Quel accueil pour nos PME ?"

23.044 – Interpellation du groupe des Vert-e-s : "Braderie : le cashless obligatoire est-il légal ?"

14 décembre 23.051 – Interpellation des groupes POP, PS, Les Vert-e-s : "Pérennité du Service Santé et Promotion de la santé"

23.053 – Interpellation du groupe PS : "Projet pilote MAÉ : l'école à journée continue"

23.055 – Interpellation du groupe PLR : "Abandon du projet pilote MAÉ"

23.058 – Interpellation du groupe PLR : "Soutien de la Ville à une manifestation partisane sur la question du retour du loup"

23.061 – Interpellation du groupe PVL : "Le Bas du canton se développe. Comment l'appréhender ?"

Questions

- 9 mars 23.006 – Question du groupe des Vert-e-s : "Une ville éteinte la nuit : une expérience à poursuivre !?"
23.008 – Question du groupe PVL : "L'usine des Moyats"
23.009 – Question du groupe POP : "Utilisation laïque des lieux de culte"
23-010 – Question groupe POP : "Quelles synergies possibles sur l'interdiction de la publicité dans le domaine public avec les projets d'autres villes romandes ?"
- 4 avril 23.014 – Question écrite de M. Blaise Courvoisier : "Fusion de communes"
- 19 septembre 23.028 – Question de M. Blaise Courvoisier : "Des nuisances sonores du jardinage"
23.038 – Question du groupe des Vert-e-s : "Un radar contre le bruit"
- 14 décembre 23.045 – Question écrite du groupe PVL : "Toitures communales et énergie solaire"

Projets de résolution

- 2 février 23.002 – Résolution urgente interpartis des groupes PS, UDC, Le Centre : "Ecole des Arts Appliqués de la Ville de La Chaux-de-Fonds ; nouvelle appellation 'Pôle Arts Appliqués'", (la résolution a été acceptée à l'unanimité par 38 voix)
Résolution du groupe PVL, "L'augmentation du prix du kWh racheté", (la résolution a été acceptée par 26 voix contre 1 et 11 abstentions)
- 29 août 23.037 – Résolution urgente du groupe des Vert-e-s : "Savez-vous planter des arbres à la mode de La Tchaux ?", (la résolution a été acceptée par 26 voix contre 0 et 14 abstentions)
23.039 – Résolution urgente du groupe socialiste : "Aide financière à la Plage des Six Pompes suite à l'annulation de son édition 2023", (la résolution amendée a été acceptée par 37 voix contre 0 et 3 abstentions)
- 24 octobre 23.047 – Résolution du groupe PLR : "Pour tenir compte du projet Capitale culturelle suisse dans les rapports du Conseil communal", (la résolution est acceptée par 22 voix contre 12 et 4 abstentions)
- 14 novembre 23.059 – Résolution urgente du groupe UDC : "Éclairage nocturne de la ville lors des travaux de déneigement", (la résolution a été acceptée à l'unanimité par 41 voix)

Motions

- 2 février Motion interpartis des groupes PS, POP, PVL, UDC, : "Salle du Conseil général : un peu d'air, s'il vous plaît !", (La motion a été acceptée sans débat)
Motion du groupe PS, : " Médecins de premier recours et pédiatres : Une denrée rare, une espèce en voie de disparition", (La motion a été acceptée sans débat)
Motion interpartis des groupes Les Vert-e-s, PS, POP : "Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie", (La motion a été acceptée sans débat)
- 9 mars 23.004 – Motion intercommunale des groupes PLR du Locle et de La Chaux-de-Fonds : "Médecins scolaires - opportunités aux services de la santé de La Chaux-de-Fonds et du Locle", (La motion a été acceptée sans débat)
- 4 avril 23.012 – Motion du groupe PVL : "Analyse de la performance énergétique", (La motion a été refusée par 35 voix contre 2 et 1 abstention)
- 8 mai 23.021 – Motion du groupe des Vert-e-s : "Limitons le béton dans nos constructions", (la motion amendée a été acceptée par 24 voix contre 8 et 8 abstentions)
- 20 juin 23.031 – Motion urgente des groupes PLR et POP : "Augmentation du taux de couverture parascolaire", (la motion a été acceptée par 34 voix contre 2 et 1 abstention)
- 24 octobre 23.049 – Motion du groupe POP : "Pour une consolidation et un développement de la gérance communale", (la motion a été refusée par 17 voix contre 11 et 9 abstentions)

Postulats

- 29 août 23.040 – Postulat du groupe POP : "Création d'une commission consultative", (le postulat a été accepté sans débat)
- 14 novembre 23.062 – Postulat du groupe socialiste en lien avec le rapport 23.057 : "Bilan après une période de mise en œuvre de 2 à 3 ans", (le postulat a été accepté sans débat)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2023 était la suivante :

Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), président;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), vice-président;
Thierry Brechbühler (UDC), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre;
Théo Bregnard (POP), membre.

Depuis le 21 juin 2023, l'ordre protocolaire est le suivant:

Jean-Daniel Jeanneret (PLR), président;
Thierry Brechbühler (UDC), vice-président;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre;
Théo Bregnard (POP), membre;
Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), membre.

Principaux dossiers politiques

En 2023, plusieurs dossiers politiques majeurs ont été menés par le Conseil communal :

- La réalisation d'une nouvelle usine de traitement des eaux et des captages aux Moyats qui a fait l'objet d'un rapport au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de CHF 20'930'000.- HT.
- L'évolution de la situation liée aux réfugiés ukrainiens a été attentivement suivie par le Conseil communal et a été présentée dans le cadre d'un rapport d'information au Conseil général.
- Les dépenses engagées en urgence dans le cadre de la tempête du 24 juillet ainsi que celles à venir ont donné lieu à un rapport au Conseil général. De manière globale, la gestion de la crise a occupé le Conseil communal de manière intense durant les semaines qui ont suivi l'événement. Les suites de la tempête, en particulier la ré-arborescence de la ville, s'inscriront comme un sujet majeur dans les années à venir.
- La rénovation de l'aula du collège des Forges a fait l'objet d'une demande de crédit présentée dans le cadre d'un rapport au Conseil général.
- Le projet *La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle* et a été présenté à différents partenaires. Les membres du Conseil général ont pu prendre connaissance d'un état de situation du projet au travers d'un rapport d'information.
- La modification de la politique de stationnement a fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil général.
- Le schéma directeur informatique a fait l'objet d'un rapport présenté début 2024 au Conseil général.
- Le Conseil communal a également suivi de manière active l'évolution du dossier lié aux charges géotopographiques qui a été traité par le Grand Conseil fin octobre. Plusieurs discussions ont été menées au sein de l'Association des communes neuchâteloises (ACN). La décision du législatif cantonal prise en octobre constitue une issue financièrement favorable à la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Relations extérieures

En 2023, des séances de travail avec les exécutifs de certaines communes partenaires ont été organisées. Au niveau des séances bilatérales, le Conseil communal a accueilli les conseils communaux de La Grande Béroche, du Locle et de Val-de-Ruz et s'est rendu au Locle, à Milvignes, à Neuchâtel ainsi qu'à St-Imier. Le Conseil communal a été reçu à Winterthur pour une visite de deux jours dans le cadre des relations d'amitié entre les deux villes. Cette visite a permis plusieurs échanges avec l'exécutif ainsi qu'avec la Fondation La Chaux-de-Fonds – Winterthur.

En ce qui concerne les groupements intercommunaux, le Conseil communal a participé *in corpore* à une rencontre réunissant toutes les communes des Montagnes neuchâteloises aux Ponts-de-Martel. Les contacts réguliers avec ces communes sont de mise au sein des associations régionales *Montagnes neuchâteloises* et *Centre-Jura*.

Des relations régulières sont également entretenues avec d'autres communes partenaires au sein d'associations intercommunales dont :

- Les communes neuchâteloises au sein de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) et d'Objectif:ne ;
- Les communes françaises limitrophes au sein de l'Agglomération urbaine du Doubs ;
- Les collectivités urbaines de l'Arc jurassien au sein du Réseau des villes de l'Arc jurassien ;
- Les collectivités liées à la région formée par Berne en qualité de capitale fédérale au sein de Région capitale suisse;
- Les villes suisses au sein de l'Union des Villes Suisses (UVS).

L'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD), présidée en 2023 par la Ville de La Chaux-de-Fonds, conduit des réflexions et projets franco-suisse sur un territoire regroupant les communes du Val de Morteau, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ses représentant-e-s ont souhaité amorcer une réflexion pour améliorer le fonctionnement de ce territoire et faire aboutir ou naître des projets concrets franco-suisse. Cette démarche a été sélectionnée fin 2023 pour recevoir un appui financier de la Commission européenne à travers le programme Interreg France-Suisse 2021-2027.

L'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendu à Aarau afin de participer in corpore à la rencontre organisée par l'Union des Villes Suisses (UVS) dont le thème était "*repenser la mobilité et l'espace public*". À cette occasion, un appel à la solidarité a pu être lancé pour inviter les villes suisse à soutenir la replantation des arbres abattus suite à la tempête du 24 juillet. De nombreuses villes de toutes les régions suisse ont répondu à cet appel.

Enfin, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également rencontré le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel *in corpore* à deux reprises dont l'une consacrée à la tempête du 24 juillet.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2022 :

- 01 février Arrêté de vente du bien-fonds n° 5724 du cadastre des Eplatures
Arrêté de vente du bien-fonds n° 20238 du cadastre de La Chaux-de-Fonds (Les Foyards 12)
Arrêté désignant M. Lukas Räss (UDC) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Jennifer Graf (UDC) élue conseillère générale.
- 08 février Arrêté désignant Mme Alicia Maillard (PS) conseillère générale et M. Andréas Moretti (PS) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Silvia Locatelli (PS), démissionnaire
- 15 février Arrêté validant la désignation de M. Lukas Räss (UDC) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Jennifer Graf, élue conseillère générale
- 08 mars Arrêté relatif au renouvellement des DDP constitués sur les parcelles n° 9551, 12047 et 12048 du cadastre de La Chaux-de-Fonds abritant les infrastructures du Tennis Club de La Chaux-de-Fonds
Arrêté désignant Mme Sabrina Vollers (POP) conseillère générale et M. Olivier Beroud (POP) conseiller général suppléant en remplacement de M. Julien Gressot (POP), démissionnaire
- 15 mars Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Sasa Vuckovic (Viteos)
Arrêté d'autorisation définitive d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées, en remplacement de l'autorisation provisoire délivrée le 14.09.22, pour M. Carlo Faliti (Viteos)
- 5 avril Arrêté modifiant l'art. 51 al. 1 (terrasses de cafés) du règlement communal sur les taxes et émoluments communaux
Arrêté limitant l'éclairage public et celui des vitrines de magasins
Arrêté relatif à la conclusion d'un droit de superficie avec l'ASPAM sur le bien-fonds 1031 du cadastre des Eplatures (Temple des Eplatures)
- 26 avril Arrêté de vente d'une parcelle de 800 m² à la rue Charles-l'Eplattenier 7, bien-fonds 20498 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
- 10 mai Arrêté modifiant l'art. 48bis, al. 1 du règlement concernant les taxes et émoluments communaux
Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de limite fictive de gabarits sur le bien-fonds 20256 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
- 5 juillet Arrêté de vente bien-fonds 6711-70, d'une parcelle de terrain de 780 m² à détacher du bien-fonds 6712-70 et d'une parcelle de terrain de 4'591 m² à détacher du bien-fonds 6709-70, appartenant à la commune de La Chaux-de-Fonds
- 16 août Arrêté modifiant l'art. 3 et l'art. 4 de l'arrêté 14.105 concernant la domiciliation des fonctionnaires et des employé-e-s communaux-ales
- 23 août Arrêté de levée d'interdiction des parcs publics fermés en raison de la tempête du 24 juillet 2023
- 13 septembre Arrêté relatif à l'ouverture nocturne des commerces en 2023
- 20 septembre Arrêté relatif à la conclusion d'un droit de superficie bien-fonds 1031 du cadastre des Eplatures (Temple des Eplatures) / dégâts suite à la tempête du 24 juillet 2023
Arrêté de vente du bien-fonds 8246 du cadastre des Eplatures
- 27 septembre Arrêté de vente du site de l'ancienne Scierie des Eplatures
Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de passage public à pied sur le passage à niveau piéton "Le Grenier"
- 25 octobre Arrêté désignant M. Lukas Räss (UDC) conseiller général en remplacement de M. Andy Favre (UDC), démissionnaire
Arrêté désignant M. Ludovic Gerber (UDC), conseiller général suppléant en remplacement de M. Lukas Räss (UDC), élu conseiller général
- 08 novembre Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Ludovic Herren (Viteos)
Autorisation d'exécuter des installations d'eau et d'eaux usées pour M. Yvan Martina (Viteos)
Arrêté de vente du bien-fonds n° 20239 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
17 novembre 2003 P. Bauer	<p>Pour un plan directeur des lumières</p> <p>Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple).</p> <p>Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière.</p> <p>Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, ce qui a permis de réelles économies d'énergie.</p> <p>Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986.</p> <p>La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque.</p> <p>Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch.</p> <p>En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.</p>
23 février 2005 P. Herrmann	<p>Pour un concept de développement touristique-culturel original</p> <p>La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole.</p> <p>Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.</p>
27 août 2008 F. Fivaz	<p>Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.</p>
2 juin 2009 C. Pipoz	<p>Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ?</p> <p>Compte tenu de la baisse de la population durant plusieurs années et conséquemment du nombre d'élèves ainsi que des transformations d'appartements de concierges en salles de classe ou encore de la création de classes à l'Ilôt B (Cap Martin), soit 10 nouvelles salles de classes, la problématique s'est progressivement résorbée. Un certain pragmatisme et la rentabilisation de certaines salles rendues plus polyvalentes a permis de répondre à la plupart des problèmes posés par la motion.</p> <p>De nouveaux enjeux apparaissent: ré-augmentation de la population et pressions sur certains quartiers, introduction de l'éducation numérique, projet d'accueil d'élèves sur le temps de midi, projet d'arrêté cantonal visant à condenser l'horaire des élèves (manque de salles spéciales, notamment en éducation physique et en économie familiale). Une analyse est en cours conjointement avec le service de l'urbanisme et le service des bâtiments et du logement.</p>
2 juin 2009 J. John	<p>Pour une rue du Progrès qui en soit un</p> <p>Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.</p>

<p>2 février 2010 M. Gagnebin</p>	<p>L'heure en ville</p> <p>Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016.</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information dans lequel cette question sera intégrée.</p>
<p>7 septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)</p>	<p>Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.</p>
<p>4 février 2013 K. Babey</p>	<p>Une manière festive de faire connaissance</p> <p>Après une première expérience d'un week-end de programmation gratuite et accessible au public (à l'occasion de la réouverture de la Salle de musique en 2015), le Conseil communal a eu différents échanges avec la nouvelle direction du TPR (théâtre populaire romand) sur ce thème. En ce sens, une présentation des grands axes de médiation et de recherche de publics a été faite à la Commission de la culture du 14 septembre 2022 et se traduit concrètement dans le programme : "Le TPR met un point d'honneur à consolider et développer de nouvelles collaborations. Il cultive les liens avec de nombreux acteurs culturels et partenaires associatifs, soucieux de dynamiser l'offre aux publics et de participer à la cohésion sociale de notre canton."</p> <p>Les événements suivants sont désormais régulièrement accueillis par le TPR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concert annuel d'orgue (tout public) - Fête du Théâtre (portes ouvertes sur les coulisses ; représentations "au chapeau"), - Mises en Bouche (rencontre avec les artistes avant ou après le spectacle / pour chaque création ou coproduction TPR) - Brunchs et torrée du TPR <p>En 2024, un bouquet de spectacles consacré à la diversité, ainsi que diverses collaborations avec les Murs du Son, l'ADN (Association Danse Neuchâtel), le festival Mille Fois le Temps, le Musée des beaux-arts, l'ABC ou encore la Société de musique sera mis en place.</p>
<p>3 juin 2013 T. Huguenin-Elie</p>	<p>Création d'une artothèque</p> <p>Suite à la donation le 17 septembre 2020 de matériel professionnel photographique exceptionnel de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), un rapport a été présenté au Conseil général le 23 mars 2021 pour le réaménagement des combles de la Bibliothèque de la ville afin d'y installer un atelier de numérisation et de restauration du Département audiovisuel.</p> <p>L'arrêté demandant un crédit pour procéder au réaménagement des combles ayant été accepté, elles ont été transformées et rénovées pour accueillir des locaux dédiés à la photographie et à la reprographie et ont été inaugurées le 29 novembre 2023.</p> <p>L'artothèque deviendra une photothèque et sa mise en place est en cours. Son inauguration aura lieu le mercredi 30 octobre 2024. Le Conseil communal proposera donc le classement de la motion.</p>
<p>25 novembre 2014 M. Gagnebin</p>	<p>Propreté de la Ville</p> <p>Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où.</p> <p>Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.</p>
<p>31 mars 2015 Y. Strub</p>	<p>La ville arboretum : plantations et végétalisations</p> <p>Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et le secteur des espaces verts.</p> <p>Un mandat a été donné pour une gestion optimale des espaces verts tant écologiquement, qu'économiquement et esthétiquement.</p>

<p>31 octobre 2017 O. Can</p>	<p>Une application smartphone pour notre ville</p> <p>La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs.</p> <p>Bien que pertinentes il y a plusieurs années, les applications mobiles, sauf exception précise, ne sont plus d'actualité, les sites Internet de nouvelle génération étant parfaitement compatibles avec les téléphones portables. Le développement d'une application mobile serait actuellement redondant avec le site Internet de la Ville, et coûteux, devant être développé en parallèle pour les principaux systèmes d'exploitation (Android, iOS, etc.).</p>
<p>28 juin 2018 H. Chantraine</p>	<p>Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville</p> <p>Il sera répondu conjointement à la motion "Les cyclistes, exemptés du code de la route ?".</p> <p>Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent-e-s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.</p>
<p>28 juin 2018 H. Chantraine</p>	<p>Des passages pour piétons... source de dangers ?</p> <p>L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). À noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées.</p> <p>La mise en conformité des passages insuffisants prendra plusieurs années. Une partie d'entre eux sont compris dans les projets de réaménagements des rues. Un crédit récurrent figurera dans les budgets de ces prochaines années pour le traitement des autres passages pour piétons.</p>
<p>30 octobre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot</p>	<p>Après les mesures hivernales, les mesures estivales ?</p> <p>La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement.</p> <p>La mise en place de voies réservées à la mobilité douce se développe progressivement. Un rapport sera présenté lorsque le réseau aura été complété de manière globale sur l'ensemble de la ville.</p>
<p>10 avril 2019 M. Fruttschi</p>	<p>Utilisons le bois de nos forêts</p> <p>La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts.</p> <p>Une réflexion est en cours pour inclure ce matériau renouvelable aussi bien dans l'édification de bâtiments publics de grande envergure qu'en vue de l'installation de chauffages à distance complétant le dispositif de Vadec.</p>
<p>10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard</p>	<p>Etablissement d'un plan Climat</p> <p>Il sera répondu à ce postulat dans le cadre du plan d'aménagement local.</p>
<p>10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard</p>	<p>Guinguette éphémère</p> <p>Ce projet est en réflexion au sein des services.</p>
<p>26 septembre 2019 Lara Zender</p>	<p>Agissez pour l'économie locale et la surconsommation</p> <p>Le traitement de cette motion se fera dans le cadre du renouvellement de la concession pour l'affichage public.</p>
<p>29 octobre 2019 O. Can</p>	<p>Le central Park de La Chaux-de-Fonds</p> <p>Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Une réponse sera donnée ultérieurement.</p>
<p>1^{er} septembre 2020 S. Locatelli / P. Jobin / M. Schneeberger / K. Boukhris</p>	<p>Harcèlement de rue : agissons !</p> <p>Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.</p> <p>Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent e s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.</p>

<p>1^{er} septembre 2020 J. Gressot / F. Bärtschi / M. Belo / N. Erard / K. Boukhris / F. Jeandroz / M. Schneeberger</p>	<p>Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local</p> <p>La Ville par l'intermédiaire du Service communal de l'action sociale reste en lien constant avec les organisations d'entraide actives dans la commune et leur apporte soutien financier. À ce jour, dans un contexte de très faible taux de chômage, il est plutôt constaté une baisse du recours à l'aide sociale, cependant la situation fait l'objet d'une analyse constante par le Service cantonal de l'action sociale, qui produit régulièrement un rapport dressant un état détaillé de la situation.</p> <p>D'autre part, suite à l'adoption en décembre 2022 d'un train de mesures par le Grand Conseil visant à atténuer les effets de l'inflation, une augmentation des bénéficiaires des subsides LAMal devrait permettre d'apporter une aide supplémentaire aux personnes fragilisées par l'augmentation des prix à la consommation.</p> <p>Des contacts sont par ailleurs en cours avec l'office cantonal de la statistique pour voir si une extraction des données propres à La Chaux-de-Fonds est possible afin de répondre dans les meilleurs délais à l'analyse demandée par la motion.</p>
<p>24 septembre 2020 C. Ummel / F. Vaucher / Y. Morel / S. Curty / C. Haldimann / N. Bosshart</p>	<p>Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis</p> <p>La réflexion est entamée mais ralentie par l'attente de directives fédérales.</p>
<p>24 septembre 2020 N. Erard / J. Gressot</p>	<p>Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital</p> <p>En juin 2020, la gérance du Services des bâtiments et du logement a proposé au Service de l'hébergement et intendance de HNE, la possibilité de dédier des appartements meublés de la Commune pour les médecins assistants via un partenariat avec HNE.</p> <p>Ces derniers ont répondu qu'ils n'avaient pas de demandes en ce sens de leur personnel soignant et qu'ils n'étaient pas intéressés.</p> <p>La Ville possède et gère des immeubles à proximité de l'Hôpital et reste ouverte à toute collaboration.</p> <p>Parallèlement, une liste des logements vacants concernés avait été envoyée à HNE à la même époque. Il n'y a pas eu de retour de l'institution à ce sujet.</p>
<p>18 février 2021 J. Gressot / F. Jeandroz</p>	<p>Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne</p> <p>Le projet Citoyenneté@cdf a été déposé à la Confédération et a permis d'obtenir des financements fédéraux et cantonaux en 2023 et 2024 afin de favoriser l'intégration sociale des personnes migrantes, en particulier AP/R et S.</p> <p>La phase-test de la carte citoyenne, soutenue financièrement par la Confédération et le Canton, a été lancée au début du mois de mars 2024 et est greffée sur l'application de la carte Abeilles. Actuellement, cette première étape permet de décliner son identité, de renforcer l'information, d'établir un système de réduction et de gratuité (auprès des acteur-trice-s culturel-le-s et infrastructures sportives)</p> <p>La carte sera distribuée aux bénéficiaires du LOCAL (Ukrainien-ne-s et personnes relevant de l'asile) dès le 1er trimestre 2024, à des utilisateurs et utilisatrices lambda ainsi qu'à une dizaine de sans-papiers. La carte cherche à répondre aux besoins très différents de ces publics en offrant une expérience citoyenne.</p> <p>Un bilan sera tiré avec le soutien de l'Université de Neuchâtel.</p> <p>La présente motion acceptée par le Conseil général le 18 février 2021 a obtenu en partie réponse dans le cadre du rapport d'information relatif à la politique d'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds présenté le 30 janvier 2024.</p>
<p>6 mai 2021 P.-A. Borel</p>	<p>Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique !</p> <p>Les mesures prises par le Canton et la Confédération ont montré leur efficacité. Des mesures en faveur des restaurateurs (terrasses agrandies et non perception de la taxe pour utilisation du domaine public ont été maintenues en 2022). D'autres mesures ponctuelles d'exonération ou diminution de taxe afin de relancer la vie sociale ont encore été accordés. Au vue de la situation actuelle globalement satisfaisante, il est proposé de classer la motion.</p>
<p>6 mai 2021 F. Jeandroz / J. Gressot / M. Schneeberger / C. Guinand / L. Zender</p>	<p>Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonnier</p> <p>Des réflexions sont en cours, incluant tant des manifestations ponctuelles que la mise en place d'aménagements plus durables. Il est envisagé de recourir à une participation citoyenne active.</p>

<p>6 mai 2021 N. Tissot / A. Jacquet-Tissot / I. Guyot / M. Erard / F. Perret / J.-J. Tritten / C. Brossard / P. Bühler / B. Leitenberg / A. Othenin-Girard / G. Gressot</p>	<p>Quand revient la nuit (1965, J. Hallyday)</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.</p>
<p>6 mai 2021 C. Graf</p>	<p>Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ?</p> <p>Une analyse est en cours, mais les données sont difficilement exploitables (manques de statistiques ou incapacité des logiciels de livrer des données fiables, limitation de l'analyse en regard du secret fiscal et de la protection des données). Cependant, une réflexion sur une politique cohérente de domiciliation est en cours qui fera probablement l'objet d'un rapport d'information en 2024, il sera alors proposé de classer cette motion.</p>
<p>30 septembre 2021 M. Erard</p>	<p>Comment et où permettre l'installation de panneaux solaires par des propriétaires et des locataires dans l'impossibilité de le faire chez eux ?</p> <p>Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du Plan stratégique solaire en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé en 2024.</p>
<p>28 octobre 2021 J. Gressot</p>	<p>Pour que La Chaux-de-Fonds dépose un dossier de candidature pour devenir « Ville du Goût »</p> <p>Conformément au programme de législature 2020-2024, des réflexions sont en cours afin de valoriser les métiers de bouche du tissu commercial chaux-de-fonnier. La Ville envisage de participer à la Semaine du Goût en 2024, 2025 et 2026 ainsi que de s'inscrire à la Ville du Goût pour 2027. Il sera alors proposé de classer cette motion.</p>
<p>28 octobre 2021 L. Zender / S. Locatelli</p>	<p>La Chaux-de-Fonds, une Ville ouverte et active contre toute forme de discrimination</p> <p>Suite à l'enquête menée en 2022 auprès des employé-e-s de l'administration afin d'appréhender la diversité au sein du personnel et développer ainsi un environnement de travail accueillant et inclusif, un groupe Diversité s'est constitué en 2023. Il est chargé de développer un plan d'actions qui se veut réaliste, notamment au niveau des ressources et des objectifs.</p> <p>Il s'articulera autour de l'administration en tant qu'employeur, de l'accessibilité des services et de leurs prestations, de l'engagement des autorités sur les questions de diversité et du fonctionnement interne de l'administration.</p>
<p>28 octobre 2021 A. Houlmann</p>	<p>Dans le cadre de la volonté du Canton de favoriser la domiciliation, la Ville doit donner l'exemple et favoriser en premier lieu celle de ses employés communaux</p> <p>Des mesures ont déjà partiellement été prises : indemnité de domicile et carte Abeille.</p> <p>Tous les services ont été sensibilisés à cet aspect qui est par ailleurs systématiquement évoqué lors de chaque nouvel engagement. Un rapport d'information formalisera les démarches entreprises, les progrès effectués, voire les constats recensés.</p>
<p>1^{er} février 2022 J.-J. Tritten J. Gressot B. Leitenberg P. Jobin</p>	<p>Motion interpartis pour évaluer les objectifs de limitation des émissions de CO2 et indirectement de méthane par la Ville</p> <p>Cette évaluation devrait faire partie du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.</p>
<p>1^{er} février 2022 B. Leitenberg M. Freitag A. Vaucher P.-A. Borel C. Piguet N. Tissot F. Perret J. Gressot J.-P. Brechbühler</p>	<p>Motion interpartis : Pour une amélioration de la gestion des poubelles</p> <p>Une optimisation du ramassage des poubelles ainsi que des tests pour améliorer le tri des déchets sont actuellement en cours.</p>

<p>10 mars 2022 S. Giamboni C. Piguet, J.-J. Tritten B. Thiémarcl-Clémentz J.-E. Lalive I. Guyot S. Erard G. Roachat K. Boukhris L. Zender</p>	<p>Motion des Vert-e-s et POP "Économie circulaire" - Création du site Internet "latchaux-repare.ch" pour promouvoir la réparation</p> <p>Un site privé semble déjà répondre, du moins partiellement, à cette demande. Une analyse plus fine de son efficacité doit être faite. Il convient également de bien définir les besoins exprimés et les moyens pouvant être alloués. Les questions de la mise à jour régulière et de l'alimentation informative du site doivent être définies. L'expérience d'autres collectivités publiques doit également faire l'objet d'une évaluation.</p>
<p>5 avril 2022 P. Jobin P.-A. Borel M. Gagnebin</p>	<p>Motion du groupe PS : Une balançoire pour chaise roulante en ville de La Chaux-de-Fonds</p> <p>La réflexion est en cours et l'installation de telles balançoires est envisagée par le SEP.</p>
<p>22 septembre 2022 C. Piguet G. Roachat B. Leitenberg P. Kaufmann K. Boukhris S. Locatelli</p>	<p>Motion interpartis : Un-e responsable de la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds</p> <p>Une proposition sera vraisemblablement formulée dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.</p>
<p>22 septembre 2022 B. Leitenberg A. Zaffalon C. Piguet P.-A. Borel M. Freitag</p>	<p>Motion interpartis - Groupe it – HES SO : Nous demandons au conseil communal de mettre en place une collaboration avec « Groupe-it » HES-SO, afin de faciliter la mise en place d'une transition énergétique dans notre commune et d'augmenter la part d'énergie photovoltaïque.</p> <p>Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du plan stratégique solaire en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé en 2024.</p>
<p>15 novembre 2022 P.-A. Borel C. Piguet</p>	<p>Motion interpartis : Fonds communal pour l'aide à l'installation de panneaux solaires dans la zone UNESCO</p> <p>Le classement de cette motion sera proposé dans le cadre du plan stratégique solaire en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé en 2024.</p>
<p>15 novembre 2022 C. Piguet P-A Borel B. Leitenberg J-P Brechbühler M. Freitag</p>	<p>Motion interpartis : Salle du Conseil général : un peu d'air, s'il vous plaît ! - acceptée</p> <p>Le projet de rénovation du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville est en cours et prendra en considération cette demande.</p>
<p>15 décembre 2022 K. Djebaili</p>	<p>Motion du groupe PS : Médecins de premier recours et pédiatres : une denrée rare, une espèce en voie de disparition - acceptée</p> <p>De nombreuses réflexions sont en cours afin de favoriser l'installation de médecins et pédiatres dans notre ville. Elles se poursuivront avec l'arrivée d'une nouvelle personne à la tête du service de santé et promotion de la santé. Les mesures à prendre feront l'objet d'un rapport au Conseil général.</p>
<p>15 décembre 2022 N. Tissot P-A. Borel K. Boukhris</p>	<p>Motion interpartis des groupes des Vert-e-s, PS et POP : Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie - acceptée</p> <p>Lors de l'élaboration du PGEE, la gestion des eaux pluviales à leur source, soit directement sur le bien-fonds récepteur, a été l'une des mesures clé autorisant le maintien d'un réseau unitaire tout en assurant que la qualité des eaux rejetées à l'exutoire reste conforme aux exigences fédérales et cantonales.</p> <p>Depuis environ une dizaine d'années, elle est d'ores et déjà systématiquement appliquées bien que le PGEE ne soit pas encore finalisé et sanctionné. En moyenne sur cette période, ce sont quelques 15 à 20 permis de construire qui ont été soumis annuellement à cette condition, dont l'effet se remarque maintenant non seulement par des débits de pointe moindres à la STEP lors des épisodes orageux, mais aussi par une diminution progressive des inondations dans le centre-ville.</p> <p>Il sera répondu à la Motion dans le PGEE en cours de finalisation.</p>

9 mars 2023 A. Vaucher	23.004 - Motion intercommunale des groupes PLR du Locle et de La Chaux-de-Fonds : Médecins scolaires - opportunités aux services de la santé de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Les synergies possibles avec la Ville du Locle, plus largement qu'au travers d'un seul service, sont à l'étude. Si certaines d'entre elles pouvaient être rendues possible, le classement de la motion pourra être proposé à cette occasion.
4 avril 2023 C. Piguet N. Tissot J-J. Tritten G. Rochat A. Ferlin L. Todeschini M. Baptista	23.021 - Motion du groupe des Vert-e-s intitulée : Limitons le béton dans nos constructions – version amendée acceptée Le service des bâtiments et du logement est de plus en plus vigilant sur ce point et utilise le moins possible de béton. Si besoin, l'utilisation de béton recyclé est privilégiée.
8 mai 2023 M. Gagnebin	23.029 - Motion du groupe PS : Pourquoi le quartier d'Esplanade a une image négative ? Cette image ne correspond pas à la réalité, que pouvons-nous faire pour la transformer ? A été remplacé par une interpellation 23.043 déposée le 19 septembre 2023
20 juin 2023 S. Curty L. Zender	23.031 - Motion urgente des groupes PLR et POP : Augmentation du taux de couverture parascolaire – acceptée Un rapport à cette motion sera présenté au Conseil général dans le courant de l'année 2024.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
10 décembre 2002 S. Morel	Établissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. Néanmoins, une étude plus globale des mouvements de population affectant la démographie de la ville devrait prochainement être menée. Un mandat de collaboration sur cette question a été donné au service cantonal de la statistique. Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats.
27 juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
2 avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre d'un rapport d'information.
29 octobre 2012 K. Babey / C. Ummel / P. Gazareth / M. Erard / H. Chantraine / F. Hainard / M. Hess	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le service des bâtiments et du logement prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).

<p>23 septembre 2013 F. Hainard / C. Ummel / C.-A. Favre / K. Babey / A. Steudler / P.-Y. Blanc</p>	<p>Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires)</p> <p>Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).</p>
<p>23 avril 2018 M. Fatton / M. Erard</p>	<p>Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures</p> <p>Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe. Dans nos discussions avec le futur porteur de projet, des aspects environnementaux, paysagers et sociaux ont été intégrés au cahier des charges.</p>
<p>29 octobre 2019 M. Erard / S. Erard</p>	<p>Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire"</p> <p>Notre réviseur actuel a été mandaté pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Une prolongation du mandat de révision a été accepté lors de l'adoption des comptes 2021 pour les exercices 2022 et 2023, ceci en regard de la migration du système comptable sur Abacus. La mise en place de critères pourra être étudiée dans le cadre du prochain appel d'offres, en 2023. Un rapport pour la nomination d'un nouveau réviseur devrait permettre de classer ce postulat.</p>
<p>28 novembre 2019 N. Erard / J. Gressot</p>	<p>Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement Est par la route principale suisse H18</p> <p>Le classement du postulat se fera partiellement de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la finalisation des zones 30 km/h prévues dans le plan directeur communal des mobilités; • Lors de la piétonnisation de la place du marché; • Lors de la réalisation du contournement routier H18 et de la mise en place des mesures d'accompagnements ce qui permettra notamment de supprimer le transit des camions. <p>La réduction de vitesse sur les rues collectrices est analysée au cas par cas lors des réaménagements de ces axes.</p>
<p>23 mars 2021 G. Spoletini</p>	<p>Postulat PS au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la Patinoire des Mélézes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélézes.</p>
<p>23 mars 2021 C.-A. Moser / A. Vaucher / C. Graf / C. Mbemba / B. Courvoisier</p>	<p>Postulat PLR relatif à la demande du crédit d'étude pour la Patinoire des Mélézes</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélézes.</p>
<p>23 mars 2021 M. Erard / M. Fatton / J.- E. Lalive / L. Lalive Todeschini / L. Stehlin / N. Tissot</p>	<p>Postulat Les Vert-e-s "Logement de groupes" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélézes</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif à la rénovation des patinoires des Mélézes.</p>

<p>16 décembre 2021 J. Gressot / K. Boukhris / C. Babando / F. Jeandroz / M. Schneeberger / L. Zender</p>	<p>Postulat POP "Pour un examen des conditions de travail du personnel communal"</p> <p>Le Conseil communal propose de pratiquer cet examen dans le cadre de la révision du Règlement relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de l'administration communale et de la DECF (classification des fonctions) en concertation avec le syndicat des services publics (SSP). Le mandat de révision du Règlement relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de l'administration communale a été confié à une spécialiste et devrait s'achever avant la fin de la législature.</p>
<p>21 juin 2022 M. Freitag B. Leitenberg J.-P. Brechbühler K. Boukhris M. Schneeberger A. Vaucher C. Piguet</p>	<p>Postulat interpartis : Recherche de partenariat public-privé concernant le réaménagement de la Place du Marché</p> <p>La commission ad-hoc du Conseil général sur le réaménagement de la place du marché a examiné cette demande et cela ne lui a pas paru adéquat. Un classement de celui-ci sera proposé.</p>
<p>30 août 2022 A. Zaffalon</p>	<p>Postulat du groupe PVL en lien avec le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 10'686'000.-, dont CHF 9'049'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées : Aménagements extérieurs</p> <p>Une attention particulière sera apportée à la dimension artistique de l'ensemble du projet. En effet, le projet du parc permettra à la fois de maintenir les œuvres existantes mais également d'en implanter de nouvelles. Dans cette optique, un concours d'idée pourrait être organisé. Cette question sera toutefois traitée après le lancement des travaux.</p>
<p>14 novembre 2023 A. Maillard A. Moretti G. Spoletini M. Gautschi C. Brossard K. Djebaili M. Gagnebin P. Bühler</p>	<p>23.062 - Postulat du groupe PS en lien avec le rapport 23.057 relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public : Bilan après une période de mise en œuvre de 2 à 3 ans</p> <p>Le bilan sera réalisé après le délai souhaité (2 à 3 ans) en cas de validation de la nouvelle politique de stationnement par la population.</p>
<p>14 novembre 2023 P-A. Borel / C. Piguet L. Zender / A. Maillard A. Moretti / G. Spoletini M. Gautschi / C. Brossard K. Djebaili / M. Gagnebin P. Bühler</p>	<p>23.063 - Postulat des groupes PS, Les Vert-e-s et POP en lien avec le rapport 23.057 relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement et du Règlement concernant le stationnement à usage public: Étude afin d'identifier les catégories de personnes les plus péjorées par l'introduction d'un second macaron et à déterminer quelles réponses pourraient être apportées pour ces personnes</p> <p>Le bilan sera réalisé en cas de validation de la nouvelle politique de stationnement par la population.</p>
<p>11 décembre 2023 L. Zender / N. Turtschi G. Rochat / P-A. Borel S. Vollers B. Thiémard-Clementz C. Brossard / O. Beroud L. Todeschini / P. Bühler M. Schneeberger I. Guyot / K. Djebaili F. Jeandroz / M. Gautschi M. Gagnebin / A. Moretti A. Maillard / G. Spoletini</p>	<p>23.067 – Postulat des groupes POP, PS et Les Vert-e-s en lien avec le rapport sur le budget 2024 : Réajustement des subventions culturelles, sportives et sociales</p> <p>Une analyse est en cours afin de soumettre une proposition à la commission financière dans le courant 2024.</p>
<p>13 décembre 2023 K. Djebaili, pour la commission financière</p>	<p>23.068 – Postulat de la commission financière en lien avec le rapport sur le budget 2024 : Réajustement des taxes et émoluments</p> <p>Une analyse est en cours afin de soumettre une proposition à la commission financière dans le courant 2024.</p>

PARLEMENT DES JEUNES

Comité 2023

La composition du comité du Parlement des Jeunes en 2023 était la suivante :

- Lara Zender (présidente et responsable GT politique et débats)
- Margaux Tissot (vice-présidente)
- Aurèle Bula (responsable GT événementiel)
- Besma Djebaïli (responsable GT communication)
- Manel Djebaïli (responsable local)
- Alma Diaz (trésorière)
- Zeina Alhaj Kaddour
- Sébastien Baunach
- Aurelia Marchese
- Zoé Thomann
- Serena Touré
- Mirko von Kaenel
- Anna Zender

L'année 2023 a continué sur la bonne dynamique installée depuis deux ans au sein de l'entité. A nouveau, tous les projets envisagés n'ont pu être réalisés, notamment dans le groupe de travail (GT) communication. D'un point de vue organisationnel, la répartition des membres du comité n'a pas changé en rapport à 2022, nous avons continué à stabiliser et développer les trois GT existants. Le PJ a réalisé près de 15 projets durant l'année 2023.

Au sein du comité, on note plusieurs changements au début de l'année 2023 avec cinq départs pour cinq arrivées, si bien que le comité compte toujours 13 membres soit le nombre maximal de personnes autorisées. La présidence a changé de mains, et c'est Lara Zender (membre depuis 2015) qui a pris cette fonction.

Le comité s'est particulièrement investi dans la réalisation d'un événement pour les 30 ans du Parlement des jeunes (détaillé ci-dessous). La digitalisation du PJ a continué, davantage sur Instagram avec des "reels" et vidéos de cours format, plutôt que via la chaîne YouTube qui se révèle être un canal de diffusion mieux adapté aux longs formats.

Le comité a décidé de réaliser des t-shirts pour les membres du PJ en collaboration avec notre ancien graphiste. Cela permet de promouvoir le PJ auprès des jeunes de la ville, et de facilement reconnaître les membres du PJ lors des événements.

Dès le début de l'année, le comité avait un projet en point de mire : les 30 ans du PJ en octobre 2023. En effet, suite à la CPJ (conférence des Parlements des jeunes) en 2022, nous avons décidé de décaler la célébration de ce jubilé d'une année. Contrairement à l'organisation de la CPJ qui avait beaucoup accaparé le comité, les 30 ans n'ont pas eu d'incidences sur la réalisation d'autres événements et de manière générale sur les activités et missions du PJ.

Notons également que les membres du PJ ont été actifs dans plusieurs commissions de la Ville, dont la commission temporaire pour le parc des musées. Le but était de représenter les jeunes dans les discussions d'aménagements du parc, notamment concernant une potentielle fermeture nocturne. La participation du comité à des commissions est une plus-value très importante pour la jeunesse et la Ville, elle permet de tisser des liens et de représenter les intérêts des jeunes auprès des différents services et de faire valoir leurs idées et avis.

Finalement, le budget alloué au PJ a été le même que l'année 2022, à savoir CHF 14'000.-; les comptes 2023 démontrent la stabilité dont fait preuve le comité en termes de rigueur dans le traitement des frais et des coûts annuels.

Projets internes

Tables rondes avec des services de la Ville

En avril, le groupe politique et débats a organisé des tables rondes autour de thématiques locales et d'actualité avec des intervenant.e.s de la Ville et d'associations référentes. Ces thématiques ont porté sur l'extinction des lumières la nuit avec le conseiller communal en charge des énergies; la santé sexuelle avec l'association Queer Neuch; la fermeture du Parc des musées avec le conservateur du MIH; l'offre de transports publics la nuit avec le chef du service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement; des offres pour la jeunesse décentrée animée par un membre du PJ. Cet événement avait pour but de faire un lien entre la jeunesse et des représentant-e-s de la Ville. Même si le succès n'était pas celui escompté, l'événement a été très apprécié par les personnes présentes et les intervenants-es et nous avons pu bénéficier de la couverture médiatique de RTN qui était présent sur place.

Coût total du projet : CHF 172.-

Rencontre avec l'ambassadeur de l'Union européenne pour la Suisse

En juin, nous avons rencontré l'ambassadeur de l'UE pour la Suisse, M. Petros Mavromichalis, dans le cadre d'un débat avec la jeunesse. Le PJ avait été contacté fin 2022 par l'équipe de l'ambassadeur afin d'organiser une rencontre avec les jeunes de la ville dans le cadre des visites régionales effectuées par ce dernier. La rencontre a été précédée d'une visite de la ville réalisée par un membre du comité afin de présenter à l'ambassadeur et à son équipe la richesse de notre patrimoine urbanistique. La rencontre avec les jeunes s'est tenue à l'aula du collège des Forges et a rassemblé plus d'une vingtaine de jeunes, dont certains de la communauté tamoule, notamment grâce à la collaboration avec la déléguée à l'intégration.

Coût total du projet : CHF 197.-

Tournoi de pétanque

En juillet, le groupe événementiel a organisé cette deuxième édition de son tournoi de pétanque, au terrain du Bois du Couvent. À nouveau, cet événement a rencontré un franc succès rassemblant une dizaine d'équipes durant toute la journée dans la joie et la bonne humeur. Le PJ essaye, dans la mesure du possible, d'organiser un événement durant l'été afin de proposer aux jeunes de la ville qui ne partent pas, des activités durant les vacances estivales.

Coût total du projet : CHF 51.-

Débats pour les votations et les élections fédérales

Le groupe politique et débats a continué cette année encore à proposer des débats pour chaque sujet de votations et d'élection. Cette année, un débat a été organisé lors des votations de juin, permettant de présenter les sujets et d'ouvrir une discussion entre des politicien-ne-s et les jeunes. Des tables rondes ont également été organisées en octobre dans le cadre des élections fédérales rassemblant des candidats-es de la plupart des partis en liste et des jeunes afin d'aborder des thématiques nationales.

Ces événements font partie des missions prioritaires du PJ et permettent de renforcer l'accès à la citoyenneté auprès des jeunes. Malheureusement, le public est peu au rendez-vous, notamment lors d'élections. Différentes stratégies ont été mises en place afin de favoriser la fréquentation, que ce soit par l'horaire, le lieu, le jour de la semaine. Cette problématique questionne le groupe de travail et le comité, sans pour autant trouver de solution satisfaisante. Ce groupe de travail est également le moins fourni en termes de membres, même s'il peut fonctionner avec quatre personnes et que son organisation est assez répétitive, il est important que le comité et la Ville gardent un regard sur ce GT et puissent au besoin lui apporter de l'aide.

Coût total du projet : CHF 42.- (la majorité des coûts de ces événements concernent l'apéritif et ne sont pas imputés aux comptes de la ville)

30 ans du Parlement des jeunes

En octobre, le PJ a célébré ses 30 ans d'existence à la Maison du peuple avec un événement réunissant les anciens-ne-s membres du PJ et les jeunes de la ville. Le jubilé a été segmenté en deux parties : l'après-midi a été consacré à la rencontre entre des PJ romands et d'ancien-ne-s membres des comités afin de pouvoir partager et discuter des expériences au sein d'un PJ; la soirée s'est poursuivie avec des concerts et DJ-set de groupes de jeunes régionaux. L'événement a rencontré un grand succès avec près de 300 personnes sur l'ensemble de la journée. La fréquentation a été influencée par d'autres événements majeurs dans la région, engendrant le départ des participant-e-s dès minuit.

Le comité a organisé lui-même l'événement et a souhaité pouvoir y inclure tant des ancien-ne-s membres que les personnes qui ont accompagné et aidé le PJ au fil des ans. Ces rencontres, malgré une faible présence des précédents membres, ont été saluées par toutes les personnes présentes et ont permis de partager sur ce qu'a été et ce qu'est notre PJ. Dans ce cadre, trois vidéos d'interviews ont été réalisées par le groupe communication sur différentes thématiques : les événements qui nous ont marqué au PJ; une anecdote sur le PJ; si c'était à refaire est-ce que tu reviendrais au PJ? Ces vidéos sont disponibles sur notre page Instagram et sont de beaux reflets de la vie du PJ.

Coût total du projet : CHF 5233.- (les recettes du bar sont pour la cagnotte du comité)

Vidéos PSPJ

Dans le cadre des subventions accordées à diverses associations, le groupe de travail communication a décidé de réaliser des vidéos de présentation des différents projets subventionnés, nommées PSPJ (projets subventionnés par le PJ). Ces vidéos, débutées en août, ont beaucoup occupé le groupe communication et ont permis de mieux mettre en avant les projets soutenus par le PJ. Ce projet continuera d'être développé durant 2024 et seules deux associations ont pu être suivies. Faire de telles vidéos demande beaucoup de temps et d'implication de la part des membres, ce qui explique la décision fin 2022 de défrayer les personnes qui s'occupent du montage afin de mieux valoriser le travail effectué.

Le groupe communication a également réalisé d'autres vidéos pour la page Instagram, afin de répertorier les projets réalisés, avec une vidéo sur le tournoi pétanque et deux micro-trottoirs lors de la Silent party de la Fête de mai. Cela permet de garder des archives des événements réalisés et de promouvoir les activités du PJ. Ce groupe a fourni beaucoup de travail durant l'année, mais sa gestion a laissé à désirer et il est nécessaire d'avoir un meilleur suivi et des séances régulières durant l'année. L'amélioration du fonctionnement de ce groupe est un des éléments principaux pour le comité 2024.

Coût total du projet : CHF 280.-

Autres projets internes

- Organisation de l'Ice Silent party, en collaboration avec le Service des sports en février
- Organisation d'un Barathon à énigmes dans 4 bars de la ville en mars
- Organisation de la Silent party de la Fête de mai
- Organisation d'un concert en juillet pour les animations estivales avec le Service de la jeunesse
- Organisation d'une plénière estivale au Parc des Musées accompagnée d'un after musical animé par la Betterave
- Organisation d'un week-end de formation en septembre. Ces 3 jours ont permis de mettre en place certains événements des 30 ans et de contacter les ancien-ne-s membres des comités du PJ. Ce week-end a aussi renforcé les liens au sein du comité pour la suite de l'année
- La co-organisation de la soirée des nouveaux majeurs à Bikini Test en novembre
- Débats pour l'élection complémentaire au Conseil d'État en novembre
- Organisation d'une rencontre avec les Conseiller-ère-s nationaux-ales à Berne afin de découvrir le Palais fédéral et de présenter la fonction de parlementaire.

Projets externes

Depuis 2022, nous constatons une forte croissance dans les demandes de subvention pour des projets de jeunes. A plusieurs reprises, le comité a décidé d'attribuer des fonds de son budget "projets internes" afin de soutenir davantage de projets. Si cette augmentation continue, le comité souhaiterait réfléchir à une augmentation de son budget subventions, sans que cela se fasse au détriment des autres postes. Ces subventions sont le synonyme d'une jeunesse florissante et qui souhaite s'investir pour faire vivre sa ville.

Tech with Us

"Nous avons lancé une association fin 2022 visant à redynamiser les soirées nocturnes de notre ville. Nous souhaitons également aider les bars qui ont de la peine à fonctionner en organisant des événements au sein de leurs murs. Le style musical que nous proposons est la techno. Nous avons remarqué un réel attrait pour ce mouvement durant les dernières années, qui plus est par un public jeune."

Telle est la description de la demande du collectif Tech with Us, qui a sollicité le PJ pour l'aider à financer du matériel musical et technique. Une vidéo PSPJ retrace la naissance et les motivations de ce collectif, ainsi qu'un de leurs événements en juin au parc des Crêtets.

Soutien financier total : CHF 750.-

Cie Zigomatyks

"La « Quête d'un monde sans censure », une utopie dont la légende raconte qu'il existait jadis un endroit dans lequel chacun.e était libre de s'exprimer à sa guise. Son entrée depuis longtemps engloutie par les conventions sociales et les discriminations se trouverait au bout de tous les questionnements du monde. Au cours de cette aventure, nos aventurièr.e.s combattront avec bravoure leurs questionnements les plus féroces dans le but de retrouver ce monde perdu."

Telle est la description du spectacle monté cette année par la Cie Zigomatyks et soutenu par l'assemblée. Le but de cette compagnie est de pouvoir participer à l'activité culturelle de la Ville et en tant que compagnie naissante et composée de jeunes, ils ont le contacté le PJ pour un soutien financier.

Soutien financier total : CHF 750.-

Journée caritative de la PAC (Plongeon Association La Chaux-de-Fonds)

"Journée ou demi-journée à la piscine avec différents événements comme une initiation au plongeon, une démonstration et un show de plongeon. Invitation de clubs sportifs de la région pour faire des petites démonstrations. Cet événement a pour but de récolter de l'argent pour une association caritative et faire parler de l'association de plongeon et du sport en général. "

Telle est la description de la journée organisée par la PAC. Il est à noter que suite à la tempête de juillet causant la fermeture anticipée de la piscine des Mélèzes, l'événement s'est déroulé à la piscine du Locle.

Soutien financier total : CHF 700.-

Night Battle spécial Braderie

Le PJ soutient depuis plusieurs années les compétitions de danses urbaines des Night Battle. Ces rencontres ont pour but de présenter le hip-hop avec des battles de danseur-euse-s professionnel-le-s et de rendre cette danse et sa culture accessibles à toutes et tous. Cette année, une demande nous a été faite pour soutenir leur événement lors de la Braderie.

Soutien financier total : CHF 700.-

Ersatz festival

“La 3ème édition du Ersatz Festival se tiendra du 25 au 27 août prochain (2023) à Saint-Blaise. Durant 3 jours, de nombreux artistes d'horizons très variés, principalement régionaux, défileront sur les 2 scènes. En plus des concerts, des prestations de théâtre, de danse, d'arts de rue ou encore des ateliers découverte sont au programme du week-end.”

Ce festival permet de présenter des artistes émergents et des styles parfois méconnus. L'accent est mis sur le régional, que ce soit dans la programmation, la nourriture ou le matériel. Bien que ce festival se tienne sur le Littoral, il regroupe des jeunes de tout le canton et répond en ce sens aux critères du PJ.

Soutien financier total : CHF 900.-

Jam danse et musique

“Nous voulons organiser des jams de danse et de musique ouverts à touxtes, qu'importe les niveaux de compétences artistiques, afin d'explorer ensemble ces arts. Nos buts sont l'exploration artistique, le partage des pratiques, la découverte et la création d'un réseau de création libre au sein des Montagnes neuchâteloises. Ces événements se veulent tant être des créateurs de lien et d'échange entre les protagonistes que des espaces intimes de découvertes personnelle”.

Telle est la description de l'association Menthe et Réverbère pour la demande de subvention. Leur projet permet de rassembler des personnes, dont des jeunes, de la ville autour de moments conviviaux et de partages.

Soutien financier total : CHF 900.-

Welcome

“Welcome est une association d'artistes qui essaie de promouvoir les artistes de la région et de leur donner un endroit où être vu-e-s. Les événements qu'ils font permettent aux artistes de la région de se connaître, d'avoir de la visibilité et de se rencontrer pour tisser des liens et se donner des idées entre eux.”

Telle est la description de l'association Welcome, qui souhaite avec son projet de pop-up et d'expositions, faire du lien entre des artistes et les jeunes de la ville. Le projet s'est déroulé en 2023 et a eu un franc succès. Il a permis à des artistes, principalement des musicien-ne-s de faire des performances live et de les tester devant un public.

Soutien financier total : CHF 700.-

Perspectives 2024

Le Parlement des jeunes a pour but de continuer à organiser des événements d'éducation civique et politique ainsi que des projets festifs et dynamisant pour les jeunes de la ville, avec notamment comme projet phare les élections communales d'avril. Il compte également maintenir une présence dans certaines commissions de la Ville mais aussi développer sa communication sur les réseaux sociaux pour une meilleure visibilité de ses projets et de la jeunesse chaux-de-fonnière.

Le comité s'est renouvelé en décembre et compte à nouveau 13 personnes, malgré le départ de plusieurs membres. Cet engouement pour rejoindre le comité est le signe de la santé et du rayonnement du PJ auprès des jeunes de la ville. Il ne faut par contre pas négliger le départ de trois membres occupant des postes à responsabilités (trésorerie, présidence, ancien président). Avec ces départs, le comité dit au revoir à trois jeunes très expérimentés. Un des défis de 2024 sera de maintenir l'organisation et les activités du PJ tout en renouvelant les places à responsabilités. Afin de mieux répartir la charge de travail, le comité a décidé de mettre en place une répartition plus horizontale en fonction des postes et des charges à pourvoir. Les membres du comité 2024 ont pour la plupart une bonne expérience au sein du PJ et sont formés pour ce changement de responsabilité. Il est par conséquent important que la direction de la jeunesse soit sensibilisée à ce changement de fonctionnement, afin de pouvoir l'accompagner au mieux durant l'année de transition.

CHANCELLERIE

Principaux faits marquants

La Chancellerie est un service transversal qui a pour mission d'assurer le bon fonctionnement des institutions. Elle représente l'état-major des autorités et accompagne le Conseil général et le Conseil communal dans l'accomplissement de leurs activités. Garante du protocole, elle est en charge de l'organisation des événements officiels ainsi que de la mise à jour de la réglementation communale.

La Chancellerie a connu deux principaux faits marquants 2023 : le renouvellement d'une partie de l'équipe ainsi que la gestion de certaines tâches découlant de la tempête du 24 juillet.

Équipe de la Chancellerie

Au 31 décembre 2023, l'effectif est constitué d'une collaboratrice administrative à 90%, de deux assistantes de direction chacune à 60% et de la chancelière à 90% (3 EPT en tout). Pour le Conseil général, en plus des tâches accomplies par l'équipe de la Chancellerie, le preneur de son des séances du Conseil général est au bénéfice d'un contrat horaire et les procès-verbaux sont retranscrits par une mandataire. Une personne en contrat à durée maximale, rattachée à la Chancellerie est en charge de la gestion des dossiers de demandes de soutien financier de tiers qui doivent faire face à des coûts non-couverts par les assurances suite à la tempête du 24 juillet. Durant l'année écoulée, les deux postes d'assistante de direction ont été renouvelés dont un en mobilité interne et la nouvelle chancelière est entrée en fonction le 1er avril. L'administratrice du DUBREC qui assurait la fonction *ad interim* au début de l'année a assuré un tuilage durant quelques semaines.

Le renouvellement d'une large partie de l'équipe constitue un défi en termes de transmission des informations et d'historique mais a été l'occasion de redéfinir certains processus et de mettre en place plusieurs changements d'organisation notamment sur le plan administratif. Afin d'alléger le travail administratif et de moderniser les outils, une plateforme informatisée a été mise en place pour la gestion des inscriptions aux nombreux événements organisés par la Chancellerie.

Activités liées à la tempête du 24 juillet

La tempête du 24 juillet a eu plusieurs impacts sur le fonctionnement de la Chancellerie, d'une part, car certaines missions spécifiques lui ont été confiées en particulier la coordination globale des donations financières et, d'autre part, car les affaires courantes notamment liées au secrétariat du Conseil communal ont été intensifiées. Parmi les missions liées à la tempête assurées par la Chancellerie, relevons les principaux aspects suivants :

- En qualité de porte d'entrée et de carrefour de l'administration, la Chancellerie a assuré le traitement et suivi des questions et demandes diverses des citoyens et citoyennes dès la fermeture de la hotline. Une adresse mail a été spécifiquement créée pour répondre à ce besoin (post-tempete@ne.ch).
- En collaboration avec le Service d'urbanisme, un processus a été mis en place pour le traitement des demandes des tiers devant faire face à des coûts résiduels (après remboursement des assurances) et pouvant prétendre à un soutien d'organismes tels que la Croix-Rouge et la Chaîne du bonheur. Cette mission se poursuivra en 2024.
- La coordination des différents soutiens financiers a été assurée par les contacts avec les donateurs ainsi que l'organisation interne avec les autres services concernés via un groupe de travail.
- La Chancellerie a été chargée de l'organisation et de la mise en œuvre des remerciements sous forme de courriers ou d'autres actions vis-à-vis des donateurs.

Perspectives 2024

En 2024, la Chancellerie devra accompagner les autorités dans le cadre du changement de législature. Une votation populaire communale est par ailleurs prévue en ce qui concerne le référendum sur le stationnement. La mise en place d'une plateforme de partage des documents liés au Conseil général (intranet ou plateforme ECHO) devrait être initiée afin de limiter les impressions et envois papiers ainsi que faciliter le travail des utilisateurs.

Secrétariat du Conseil communal

En 2023, le Conseil communal a tenu 46 séances dont 4 extraordinaires. La rédaction des procès-verbaux du Conseil communal a été assurée jusqu'au 1er avril par l'assistante de direction du DEFASI puis reprise par la chancelière.

Au niveau de la gestion du courrier, relevons que le nombre de courriers a été nettement plus important en raison de la tempête du 24 juillet qui a généré de nombreuses correspondances envoyées et reçues.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Courriers reçus	1'270	950	967	1'036	1'169	1'005	880	621	662	693
Courriers envoyés	502	270	298	287	338	308	290	203	305	298

Le nombre de courriers envoyés ne tient pas compte des envois en nombre (publipostage), par exemple pour les invitations aux événements. Concernant les courriers de remerciements suite aux donations liées à la tempête, seuls les courriers personnalisés sont comptabilisés.

La Chancellerie a, en outre, organisé les rencontres du Conseil communal avec d'autres exécutifs ou partenaires et la chancelière a accompagné l'exécutif lors de ses sorties officielles *in corpore* (voir chapitre "relations extérieures" du Conseil communal).

Secrétariat du Conseil général

L'accompagnement de la présidence du Conseil général a été assuré en début d'année par le responsable des affaires juridiques en qualité de chancelier remplaçant puis repris par la chancelière.

Durant l'année sous revue, un guide a été mis en place par le bureau pour faciliter les démarches des nouveaux et nouvelles élu-e-s. Il figure sur le site Internet et la Chancellerie le transmet à chaque nouvelle nomination. Afin de faciliter le suivi des objets du Conseil général, une numérotation a été initiée.

Protocole et réceptions

Les principales cérémonies régulières suivantes ont été organisées par la Chancellerie en 2023 :

Date	Événement
5 mai	Rencontre des anciens et anciennes membres du Conseil communal
28 juin	Accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes
20 septembre	Personnes ayant atteint l'âge de l'AVS
22 novembre	Naturalisé-e-s
24 novembre	Nouveaux et nouvelles majeur-e-s
30 novembre	Jubilaires de l'administration communale (en collaboration avec le Service des ressources humaines)
7 décembre	Nouveaux retraités et nouvelles retraitées de l'administration communale(en collaboration avec le Service des ressources humaines)

La formule de la cérémonie pour les nouveaux habitant-e-s et les naturalisé-e-s a été en partie revue en collaboration avec le Service à la population et la déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale afin d'intégrer une présentation d'une partie des services de l'administration.

Se sont ajoutées les réceptions ponctuelles suivantes :

Date	Événement
13 avril	Festivités en l'honneur du titre de champion de Swiss league du HCC
16 juin	Accueil de l'ambassadeur de l'Union européenne (invité par le Parlement des jeunes pour une conférence et un débat), M. Petros Mavromichalis
19 juin	Assemblée générale de Région capitale suisse, en collaboration avec l'Association Capitale culturelle La Chaux-de-Fonds
22 juin	Accueil de la commission fédérale de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, en collaboration avec l'Association Capitale culturelle La Chaux-de-Fonds
1 ^{er} septembre	Repas officiel et de soutien de la Braderie et Horlofolies
25 novembre	Plantation du premier arbre de l'Association des arbres pour rêver demain

Le vin d'honneur a été octroyé à 124 reprises.

Droits politiques

Initiatives et référendums

Une annonce de lancement d'initiative communale a été enregistrée et publiée dans la Feuille officielle le 24 novembre. Elle s'intitule : *piétons, stationnement, mobilité : au peuple de décider!*

Le dépôt d'un référendum relatif à l'acceptation par le Conseil général de la politique de stationnement le 14 novembre a également été annoncé. Le délai échoira début 2024.

Pétitions

Deux pétitions ont été déposées :

- Le 2 novembre, *Peut-on encore sauver le restaurant de la Piscine/Patinoire ?* munie de 2500 signatures.
- Le 8 novembre, *Sauvons nos espaces verts, stop au projet immobilier à la rue de l'Etoile à La Chaux-de-Fonds,* munie de 963 signatures.

**Économie, finances, action
sociale et services internes
(DEFASI)**

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

L'élan économique que la Ville de La Chaux-de-Fonds connaît depuis la fin de l'épidémie du Covid-19 a résisté aux conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien, ainsi qu'à la tempête du 24 juillet 2023, qui ont mis à dure épreuve notre tissu économique.

Cette résistance prouve que notre « structure économique » est forte et que, patrons et dirigeants sont capables de résilience; un état d'esprit qui caractérise nos Montagnes neuchâteloises.

Activités du service

Durant cette deuxième année d'activité, l'action du Service de l'économie (SECO) a été orientée selon les axes stratégiques ci-dessous :

- Suivi et développement des axes stratégiques démarrés en 2022 ;
- Déploiement du Service ;
- Suivi des nouveaux projets de constructions industrielles ;
- Analyse prospective du développement industriel futur ;
- Suivi de projets liés à l'économie circulaire ;
- Élaboration et mise en œuvre du projet de domiciliation ;
- Soutien et création d'événements économiques ;

Partenariat

Les liens que le SECO a su créer durant sa première année d'activité, ont été d'une part, développés en 2023 grâce aux différents échanges intensifiés avec les acteurs économiques locaux et également grâce à la meilleure connaissance de notre tissu industriel, d'autre part, fidélisés car chaque demande reçue au SECO a été traitée, en temps et en heure ainsi qu'en qualité par les services concernés. Ceci a été rendu possible grâce au travail conséquent de coordination développé avec notamment le Dicastère de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.

Comme annoncé lors de sa création, le SECO a pour but d'être le plus proche possible des besoins du tissu économique local. Cette philosophie a permis d'organiser et d'adapter le Service de manière efficiente afin de répondre aux besoins identifiés. Le Service est, à ce jour, composé d'un responsable à 80%.

Le mandat confié en novembre 2021 à Monsieur Andreas Jurt a pris fin en juillet 2023, une fois que l'analyse liée aux pistes possibles de développement industriel a été terminée. Désormais la stratégie du SECO est de pouvoir accompagner les entreprises dans leurs projets, de manière plus ciblée et précise suivant les axes définis. Des prestations d'experts externes sont donc envisagées selon les besoins et la typologie des projets. Un soutien administratif calculé entre 10% et 20% viendra, par ailleurs, épauler le Service début 2024.

Le SECO travaille également sur une vision des potentiels futurs développements industriels. En étroite collaboration avec le Canton ainsi que le Service de l'urbanisme, nous travaillons d'une part à la création d'un nouveau Pôle économique au Crêt-du-Loche et d'autre part, dans le cadre de la révision du PAL, à compléter l'identification de nouvelles parcelles industrielles, notamment à proximité de la H18. Ces dernières seront les garants du développement cohérent de notre tissu économique à moyen terme.

Après avoir soutenu et accompagné le projet de l'entreprise Panatere avec ses fours solaires pour le recyclage des métaux (bien que retardé en raison de problèmes techniques, ce projet devrait enfin voir le jour en 2024), le SECO a participé et soutenu un autre projet lié à l'économie circulaire, le FlagShip « La Chaux-de-Fonds », portant sur les axes suivants :

- Une valorisation du flux des déchets de matières dont les polymères et les métaux;
- Une production d'énergie verte et locale ;
- Un regroupement des projets collaboratifs et interdisciplinaires dans une entité commune nommée Living Lab.

Ce projet d'ampleur nationale, n'a malheureusement pas été retenu dans le processus d'analyse finale d'InnoSuisse (Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation) pour son financement. Le SECO, le Canton, Microcity ainsi que toutes les entreprises impliquées dans ce projet, ont décidé cependant de continuer à travailler sur son développement. En effet, au sein de notre Ville, et de notre Canton, nous avons tout à disposition pour le réaliser, à savoir : la matière première, les technologies, les entreprises et les énergies renouvelables, dont un fort potentiel solaire.

Dans le cadre de la promotion économique et en complément d'une recommandation déposée devant le Grand Conseil par Andreas Jurt, un projet « Netflix » pourrait voir le jour grâce à un fond cantonal incitatif. En effet, le tournage d'une série a des retombées économiques directes, mais également indirectes, notamment en termes de notoriété et de tourisme. Une étude intéressante présentée en ce début 2024 menée par le Centre national du cinéma et de l'image animée français (CNC) montre l'impact du cinéma et de la fiction TV sur le tourisme. Cette dernière peut être consultée sous <https://www.cnc.fr/documents/36995/2097582/CNC+-+Impact+du+cin%C3%A9ma+et+de+la+fiction+TV+sur+le+tourisme-les-trois-volets.pdf>

« Le miroir des âmes », polar d'un célèbre écrivain et procureur neuchâtelois, sera adapté en BD et pourrait être adapté en série TV qui serait tournée à La Chaux-de-Fonds. Plusieurs visites d'entreprises ont déjà été réalisées par le SECO avec les futurs scénaristes. Le projet a déjà passé une étape importante en novembre dernier avec la validation de la RTS qui financera les premiers tournages. Un intérêt marqué d'un groupe de production français est également à relever avec à la clé d'importantes possibilités de diffusions internationales.

Politique de domiciliation

Le projet lié à la domiciliation avance également à grands pas. Grâce à la collaboration avec le Canton et le Service à la population de la Ville, une collaboratrice a été engagée en mars 2023. Ses tâches ont pour but de mettre en place une vraie procédure d'accueil et de soutien aux personnes qui souhaitent s'installer dans notre Ville. Des appartements meublés loués temporairement à des nouveaux arrivants ayant un emploi en collaboration avec les entreprises, un suivi à la carte concernant les démarches administratives ainsi qu'une aide à l'intégration, sont opérationnels depuis octobre dernier. Depuis lors, un projet pilote de collaboration visant à la domiciliation des frontaliers a démarré avec 4 entreprises et les premiers résultats sont assez positifs. Les appartements sont désormais tous occupés et des discussions avec certains acteurs immobiliers locaux sont en cours afin d'augmenter l'offre et garantir ainsi la réussite de ce projet indispensable pour la Ville.

Événements

Le SECO a également soutenu et organisé, sur l'année 2023, des événements en lien avec l'innovation et l'économie. En mai « les premières conférences TEDx du canton », en juin « Le Paradigme du Bitcoin », en septembre « Forum de la Création d'entreprises » ainsi que le « Salon Technical Watchmaker Show ». En novembre le SECO a mis en place l'accueil aux nouvelles entreprises afin de leur souhaiter la bienvenue mais également pour les informer des missions facilitatrices du SECO pour le développement éventuel de leurs futurs projets en termes de soutien opérationnel et administratif. Dès 2024, cet accueil aura lieu tous les trimestres.

Toutes ces manifestations, nous ont montrées, une fois de plus, que la Ville a un rôle central et fondamental dans la création du « liant » entre le secteur public et le privé.

Commission de l'économie

Les échanges stimulants dont l'enjeu se situe sur « comment développer notre Ville sur le plan économique » ont eu lieu à trois reprises en 2023 avec la Commission de l'économie :

- Le 7 mars chez Vadec SA ;
- Le 23 mai à l'Espace Coworking ;
- Le 12 décembre dans les locaux de la Semeuse.

La séance plénière étant à chaque reprise complétée par une visite et un moment d'échange sur le lieu d'accueil.

Conclusion

L'objectif du SECO à moyen terme est de développer, en collaboration avec le savoir-faire de nos entreprises, « un produit » Ville de La Chaux-de-Fonds. Exportable en Suisse et à l'étranger, comme un « symbole » de précision et de savoir-faire multiple indispensable à la réalisation de tous types de projets industriels.

L'objectif du SECO est donc, à moyen terme, de développer, en collaboration avec le savoir-faire de nos entreprises, « un produit » Ville de La Chaux-de-Fonds. Exportable en Suisse et à l'étranger, comme un « symbole » de précision et de savoir-faire indispensable à la réalisation de tout type de projet industriel.

Après une année riche en échanges et en connaissances, l'ambition mise dans la création du SECO commence à trouver ses premiers succès concrets au sein de notre tissu économique. Bien entendu, le chemin est encore long, mais notre mission, à court terme, est de dessiner les lignes directrices du renforcement de la place économique de la Métropole horlogère et de son attractivité. Les mots-clés du SECO pour les années à venir ne peuvent, sans aucun doute, qu'être les mêmes que ceux du début de notre mission. À savoir : audace et proactivité.

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 10.4 postes de travail pour un total de 11 personnes. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets ;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Gestion sur Abacus des immobilisations et des investissements ;
- Gestion de la dette de la Ville ;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets ;
- Gestion du contentieux du SCAS ;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers ;
- Prévisions fiscales ;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements ;
- Gestion comptable sur Abacus des immeubles de la Gérance : Ville et CPCN (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.) ;
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille) ;
- Gestion des assurances ;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires ;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville ;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances ;
- Formation des utilisateurs sur Abacus.

Principaux projets menés en 2023

Le principal projet du Service a été la mise en place du logiciel comptable Abacus. La migration de SAP vers Abacus s'est déroulée avec succès au 1^{er} janvier 2023. Pour rappel, l'analyse et le paramétrage ont commencé en 2021 et ont notamment permis la mise en place de nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs ;
- Processus de visas électroniques des factures fournisseurs ;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures) ;
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

La migration sur Abacus a généré une forte charge de travail au Service des finances en 2022 et 2023. Durant l'exercice 2023, la mise en place s'est poursuivie.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, comme par exemple :

- Développement d'Abacus, notamment la gestion des engagements (commandes) ;
- Mise en place du décompte TVA électronique ;
- Migration vers un nouveau logiciel pour la gestion du contentieux ;
- Passage à l'échange électronique de données dans le domaine des poursuites (e-LP) ;
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 25'342 personnes physiques et 2'605 personnes morales à fin 2023 (nombres sous réserves).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2023

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2023 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2023 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2022 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2023 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2022 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Ecart C23 - C22
<i>Coefficients PP et PM</i>	125/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	67/33	67/33	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-66'702'159	-66'207'000	-65'110'069	-61'888'061	-1'592'090
Impôts revenu-PP-années préc.	-167'551	-285'000	-115'755	-692'123	-51'796
Rappels impôts - PP	-549'831	-427'000	-407'700	-478'219	-142'131
Imputation forfait. Impôts-PP	33'775	118'000	56'828	160'968	-23'053
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'415'189	-6'613'000	-6'728'989	-6'575'060	313'800
Impôts fortune-PP-années préc.	-283'735	-307'000	-207'906	-241'920	-75'829
Impôts sur prestations en capital	-1'819'962	-1'743'000	-1'776'719	-1'465'083	-43'243
Impôts prest. capital-Années préc.	877	15'000	32'365	-31'218	-31'488
Impôts sur gains en loterie	-4'247	-37'000	-129	-1'418	-4'118
Total des PP	-75'908'022	-75'486'000	-74'258'072	-71'212'133	-1'649'950
Impôts à la source	-3'489'304	-2'454'000	-1'915'445	-3'654'589	-1'573'859
Impôts sur les frontaliers	-15'957'606	-14'966'000	-14'621'941	-14'230'535	-1'335'665
Impôts forfaitaires frontaliers	89'600	100'000	-80'722	100'000	170'322
Total des frontaliers	-15'868'006	-14'866'000	-14'702'663	-14'130'535	-1'165'343
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-7'451'414	-4'546'000	-5'235'492	-3'800'426	-2'215'922
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-3'183'478	-68'000	-411'016	-62'158	-2'772'462
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'337'297	-1'259'000	-1'245'807	-1'312'852	-91'490
Impôts capital-PM-années précéd.	343'301	-12'000	139'877	-33'109	203'424
Sous-total PM	-11'628'888	-5'885'000	-6'752'437	-5'208'544	-4'876'451
PM-Part au fonds - Population	0	0	0	0	0
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-2'998	0	9'477	-59'751	-12'475
PM-Part au fonds - Emplois	-9'216'360	-7'821'000	-7'865'964	-7'277'324	-1'350'396
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-1'824'566	-389'000	-593'102	-230'367	-1'231'464
Sous-tot. fonds intercommunale PM	-11'043'924	-8'210'000	-8'449'589	-7'567'442	-2'594'335
Total des PM	-22'672'812	-14'095'000	-15'202'026	-12'775'986	-7'470'786
Impôts fonciers PP	-1'838'329	-1'891'000	-1'886'457	-1'890'723	48'128
Impôts fonciers PM	-2'673'178	-2'495'000	-2'708'948	-2'485'548	35'770
Impôts	-122'449'651	-111'287'000	-110'673'611	-106'149'513	-11'776'040

Nous constatons une hausse de CHF 11.8 millions par rapport aux comptes 2022 et de CHF 11.2 millions par rapport au budget 2023. Lors de l'établissement du budget 2023, les impacts de la pandémie et la reprise économique étaient difficile à estimer. Les principales variations par rapport au comptes 2022 sont les suivantes :

- Augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ CHF 1.6 million)
- Augmentation de l'impôt à la source (+ CHF 1.6 million)
- Augmentation de l'impôts des frontaliers (+CHF 1.1 million)
- Augmentation de l'impôt des personnes morales (+ CHF 4.9 millions)
- Augmentation du fonds intercommunal des personnes morales (+ CHF 2.6 millions)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2022 :

	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	1'785'208.32	1'656'160.18	2'323'230.07
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	2'430.60	2'757.58	23'818.70
Abandons personnes physiques	1'787'638.92	1'658'917.76	2'347'048.77
Abandons, non-valeur, ADB PM	5'451.33	17'752.75	55'958.82
Opération de gestion fonds IPM	33'536.54	9'909.63	23'392.15
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	0.00	7'346.69	0.00
Abandons personnes morales	38'987.87	35'009.07	79'350.97
	1'826'626.79	1'693'926.83	2'426'399.74

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2023 CHF	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF	Ecart C23-C22 CHF
Fortune effective	4'414'785'520	4'402'105'620	4'662'252'726	4'540'009'705	12'679'900
Déductions légales	-1'479'626'398	-1'484'958'901	-1'550'291'047	-1'547'074'655	5'332'503
Fortune imposable PP	2'935'159'122	2'917'146'719	3'111'961'679	2'992'935'050	18'012'403
Revenu effectif	1'143'446'114	1'157'664'909	1'143'900'705	1'124'582'814	-14'218'795
Déductions légales	-85'659'004	-78'784'162	-79'111'954	-79'798'696	-6'874'842
Revenu imposable PP	1'057'787'110	1'078'880'747	1'064'788'751	1'044'784'118	-21'093'637

Personnes morales

	2023 CHF	2022 CHF	2021 CHF	2020 CHF	Ecart C23-C22 CHF
Capital imposable	4'053'785'000	3'791'164'000	3'836'059'000	3'843'293'000	262'621'000
Bénéfice imposable	445'106'300	400'164'100	479'245'600	323'406'300	44'942'200

Impôt foncier personnes morales

	2023	2022	2021	2020
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'857'887'102	1'972'122'942	1'826'466'195	1'785'866'841
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'483'642'459	1'495'333'219	1'417'400'300	1'340'963'697
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	374'244'643	476'789'723	409'065'895	444'903'144

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2023 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2023	2022	2021	2020	2019	Ecart 2023-2022
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	25'342	25'137	24'881	24'399	24'469	205
- Salariés	13'026	12'417	12'153	11'976	12'086	609
- Rentiers	6'882	7'203	7'230	7'262	7'279	-321
- Etudiants	2'797	2'853	2'963	3'033	2'944	-56
- Responsables PM	273	269	277	264	244	4
- Indépendants & autres	1'712	1'743	1'759	1'741	1'786	-31
- Agriculteurs	100	98	103	106	111	2
- Impôt à la source, taxations ordinaires ultérieures	552	554	396	17	19	-2
Externes canton	982	975	945	927	913	7
Impôt à la source**	2'856	4'741	3'902	4'421	4'649	-1'885
Répartition autres communes	1'286	1'392	1'359	1'387	1'370	-106
Personnes morales***	2'605	2'507	2'377	2'234	2'220	98

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2023.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2023 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (pour rappel, dans le rapport de gestion 2022, le chiffre mentionné pour 2022 était de 2'509).

*** Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a intégré dans les statistiques des personnes morales les institutions exonérées, notamment les associations et clubs sportifs.

TABLEAUX STATISTIQUES

Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0 à 10	4'281	4'447	17.61%	17.61%	484	493	0.00%	0.00%
11 à 100	939	997	3.86%	21.47%	45'687	47'114	0.07%	0.07%
101 à 200	819	761	3.37%	24.84%	119'640	113'917	0.17%	0.24%
201 à 500	1'767	1'816	7.27%	32.10%	608'480	628'528	0.88%	1.12%
501 à 1'000	2'173	2'212	8.94%	41.04%	1'601'404	1'637'534	2.32%	3.43%
1'001 à 2'000	3'190	3'223	13.12%	54.16%	4'742'395	4'759'377	6.86%	10.29%
2'001 à 5'000	7'223	7'219	29.71%	83.87%	23'807'628	23'722'423	34.42%	44.72%
5'001 à 10'000	3'030	2'903	12.46%	96.33%	20'543'239	19'762'389	29.70%	74.42%
10'001 à 20'000	700	645	2.88%	99.21%	9'125'493	8'493'733	13.19%	87.61%
20'001 à 50'000	157	153	0.65%	99.85%	4'569'452	4'491'798	6.61%	94.22%
50'001 à 100'000	25	30	0.10%	99.95%	1'546'254	2'047'594	2.24%	96.46%
100'001 et plus	11	9	0.05%	100.00%	2'451'608	2'412'536	3.54%	100.00%
Total	24'315	24'415	100%		69'161'764	68'117'436	100%	

Ce tableau met en évidence que 83.87% des contribuables paient moins de CHF 5'000 d'impôts communaux, ce qui représente 44.72% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000 et CHF 20'000 (45.05% des contribuables totaux) totalisent le 77.32% des impôts communaux totaux.

Seuls 36 contribuables sur 24'315 (0.15%) paient plus de CHF 50'000 d'impôts, ce qui représentent 5.78% des impôts totaux.

Personnes physiques

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0 à 60'000	18'044	18'087	74.21%	74.21%	24'313	22'494	0.41%	0.41%
61'000 à 100'000	1'451	1'482	5.97%	80.18%	79'180	79'446	1.32%	1.73%
101'000 à 250'000	2'361	2'374	9.71%	89.89%	539'248	548'357	9.00%	10.73%
251'000 à 500'000	1'332	1'326	5.48%	95.37%	990'153	974'923	16.52%	27.25%
501'000 à 1'000'000	715	713	2.94%	98.31%	1'230'507	1'226'208	20.53%	47.78%
1'001'000 à 2'500'000	296	309	1.22%	99.52%	1'198'628	1'243'281	20.00%	67.78%
2'501'000 à 5'000'000	71	77	0.29%	99.81%	656'575	720'781	10.96%	78.74%
5'001'000 et plus	45	47	0.19%	100.00%	1'274'213	1'456'042	21.26%	100.00%
Total	24'315	24'415	100%		5'992'817	6'271'532	100%	

80.18% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000 et contribuent pour 1.73% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.69% des contribuables totaux. Cette proportion paie 52.22% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3,1 millions.

Personnes physiques

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0 à 8'000	4'985	5'130	20.50%	20.50%	85'201	83'376	0.13%	0.13%
8'001 à 10'000	426	426	1.75%	22.25%	40'761	45'973	0.06%	0.20%
10'001 à 20'000	2'587	2'570	10.64%	32.89%	751'676	735'420	1.19%	1.39%
20'001 à 30'000	2'675	2'822	11.00%	43.89%	2'233'425	2'351'538	3.54%	4.92%
30'001 à 40'000	2'769	2'828	11.39%	55.28%	4'206'965	4'296'764	6.66%	11.58%
40'001 à 50'000	2'778	2'753	11.43%	66.71%	6'614'812	6'538'050	10.47%	22.06%
50'001 à 75'000	4'311	4'266	17.73%	84.44%	15'900'778	15'625'042	25.17%	47.23%
75'001 à 100'000	1'984	1'920	8.16%	92.60%	11'188'837	10'817'403	17.71%	64.94%
100'001 à 200'000	1'615	1'510	6.64%	99.24%	15'260'030	14'247'264	24.16%	89.10%
200'001 à 300'000	114	119	0.47%	99.71%	2'465'139	2'531'827	3.90%	93.00%
300'001 à 400'000	35	36	0.14%	99.85%	1'158'782	1'210'376	1.83%	94.84%
400'001 à 500'000	13	12	0.05%	99.91%	568'419	529'349	0.90%	95.74%
500'001 et plus	23	23	0.09%	100.00%	2'694'122	2'833'522	4.26%	100.00%
Total	24'315	24'415	100%		63'168'947	61'845'904	100%	

Les montants d'impôts dus pour la première catégorie jusqu'à 8'000 proviennent principalement des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées.

77.51% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000 et 200'000, soit 43.96% des contribuables.

0.76% des contribuables ont le revenu imposable supérieur à CHF 200'000 et paie 10.90% des impôts totaux, soit plus de CHF 6.9 millions.

Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPÔTS DUS communaux en 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0 à 1	817	740	31.40%	31.40%	0	4	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'528	1'563	58.72%	90.12%	1'138'052	1'124'813	11.79%	11.79%
5'001 à 10'000	103	92	3.96%	94.08%	739'005	645'866	7.65%	19.44%
10'001 à 20'000	71	58	2.73%	96.81%	1'021'188	822'925	10.58%	30.02%
20'001 à 30'000	21	18	0.81%	97.62%	509'563	451'618	5.28%	35.30%
30'001 à 50'000	22	22	0.85%	98.46%	863'221	848'614	8.94%	44.24%
50'001 à 100'000	27	13	1.04%	99.50%	1'883'581	958'863	19.51%	63.75%
100'001 à 500'000	12	13	0.46%	99.96%	2'651'830	2'901'274	27.47%	91.22%
500'001 à plus	1	1	0.04%	100.00%	847'500	1'063'800	8.78%	100.00%
Total	2'602	2'520	100%		9'653'940	8'817'777	100%	

Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a un nouveau programme de gestion des personnes morales et toutes les associations, clubs sportifs et autres sont intégrés dans la statistique.

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

90.12% des personnes morales paient moins de CHF 5'000 d'impôt, ce qui représente 11.79% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000, correspondent à 2.38% des contribuables et 64.70% des impôts totaux.

Personnes morales

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0 à 999	801	739	30.78%	30.78%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	563	582	21.64%	52.42%	38'648	14'727	1.71%	1.71%
51'000 à 100'000	237	223	9.11%	61.53%	18'869	19'076	0.84%	2.55%
101'000 à 250'000	346	333	13.30%	74.83%	43'295	45'335	1.92%	4.47%
251'000 à 500'000	217	213	8.34%	83.17%	56'926	73'144	2.52%	6.99%
501'000 à 1'000'000	153	160	5.88%	89.05%	85'636	91'821	3.79%	10.78%
1'001'000 à 2'500'000	146	135	5.61%	94.66%	160'005	173'477	7.09%	17.87%
2'501'000 à 5'000'000	52	53	2.00%	96.66%	120'614	149'358	5.34%	23.22%
5'001'000 à plus	87	82	3.34%	100.00%	1'732'954	1'512'584	76.78%	100.00%
Total	2'602	2'520	100%		2'256'947	2'079'522	100%	

83.17% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000, paient 6.99% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.34% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5 millions paient 76.78% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales

Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2023 (basés sur taxation 2022 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2023	2022	2023	2023	2023	2022	2023	2023
0	1'548	1'534	59.49%	59.49%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	605	596	23.25%	82.74%	227'345	200'497	3.07%	3.07%
50'001 à 75'000	60	69	2.31%	85.05%	97'528	111'241	1.32%	4.39%
75'001 à 100'000	55	49	2.11%	87.16%	119'073	110'064	1.61%	6.00%
100'001 à 150'000	57	50	2.19%	89.35%	179'102	163'670	2.42%	8.42%
150'001 à 200'000	36	35	1.38%	90.74%	140'296	158'373	1.90%	10.32%
200'001 à 500'000	117	92	4.50%	95.23%	861'262	731'493	11.64%	21.96%
500'001 à 1'000'000	51	37	1.96%	97.19%	825'733	520'514	11.16%	33.13%
1'000'001 à plus	73	58	2.81%	100.00%	4'946'654	4'742'403	66.87%	100.00%
Total	2'602	2'520	100%		7'396'993	6'738'255	100%	

82.74% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000. Cette part d'entreprises paie 3.07% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 73 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000, paient le 66.87% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Secteur socio-administratif : Guichet Social Régional (Guichet Accord) et Agence AVS/AI ;

Préambule

Le Service communal de l'action sociale (SCAS) a encore connu des mouvements en personnel durant l'année 2023, toutefois moins nombreux que les années précédentes et ceci dans un climat apaisé. Le turnover a touché tous les secteurs du SCAS, avec un accent plus prononcé chez les assistantes sociales et assistants sociaux (AS) ainsi qu'au secteur du secrétariat. Les situations d'absentéisme ont concerné les trois quarts du personnel, tous secteurs confondus. Sur ces trois quarts, 40% concerne des absences de courte durée, 40% des absences de moyenne durée et 20% des absences de longue durée. Ces dernières concernent des accidents, des absences liées à des grossesses, des maladies chroniques et des fragilités psychologiques. Afin de pallier à ces absences, le Service a eu recours à des engagements en CDMax et à 12 placements temporaires de personnes placées par le chômage, afin de venir en renfort dans les secteurs administratifs.

Le rapport d'audit lié au 3^e contrôle sur site par l'Etat a été édité le 13 mars 2023, ses conclusions sont élogieuses : *"Il ressort de notre examen des dossiers que ceux-ci sont très bien tenus. Nous n'avons pas rencontré d'anomalie significative. L'excellente tenue des journaux d'entretien est à souligner. Les réponses des AS à nos questions étaient également claires et précises."* Cela met en lumière l'important travail effectué à redresser le Service par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. Une page a pu définitivement se tourner, bien que la vigilance reste de mise afin de maintenir un bon niveau de rigueur, respectivement de qualité de travail.

Concernant les mesures mises en place, les journées de formation sur les directives ODAS ont continué d'être dispensées par la cheffe de Service, non seulement lors de tout nouvel engagement d'AS, mais également par tournus, à tout le personnel du SCAS. Cette mesure est essentielle si l'on souhaite maintenir la qualité et l'harmonisation du travail effectué dans un secteur aussi complexe. Ce n'est en effet pas moins de 40 directives cantonales qu'il s'agit d'appliquer.

Le nouveau logiciel KiSS implémenté le 10 mai 2022 nécessite encore une attention particulière, certaines lacunes sont contraignantes et des contrôles internes ont dû être mis en place pour y pallier. Des groupes de travail sont toujours en cours et nous continuons d'espérer la résolution de certaines lacunes.

En matière de sécurité au travail, l'organisation mise en place en 2022 a été ancrée par un processus concernant les agressions qui précise le fonctionnement du système mis en place ainsi que le protocole à suivre afin d'éviter toute agression.

Afin d'outiller au mieux le personnel en contact avec le public, nous avons organisé une formation concernant "l'accueil du public difficile", la première session a été organisée en février 2024. C'est au total une quarantaine de collaboratrices et de collaborateurs qui suivront cette formation d'ici 2026, avec notamment des ateliers pratiques.

En matière de santé au travail, nous avons organisé deux matinées de sensibilisation à l'ergonomie à son poste de travail. Un ergonome mandaté par la Ville est venu au SCAS afin d'une part, de donner des éléments théoriques au personnel et d'autre part, sur demande du collaborateur, d'analyser la place de travail et d'identifier les points d'amélioration (hauteur des écrans, du bureau, positionnement sur la chaise, la souris, etc.). Cette démarche a été très appréciée du personnel et de nombreuses améliorations ont pu se réaliser.

La réorganisation du SCAS a pu se finaliser en 2023, par la création d'un collège de direction et l'élaboration d'un nouvel organigramme, validé en septembre par le Conseil communal. Les membres de la direction ont travaillé de nombreux mois en team building sur la réalisation d'un nouveau mode de gouvernance plus cohérent et efficace. De nouvelles dénominations de fonctions ont été nécessaires afin de rendre plus lisible le champ d'action et de compétences de chacune. Après quelques mois de reculs, nous avons la satisfaction de constater que le bilan est positif.

Secteur de l'aide sociale

L'année 2023 a été synonyme de stabilisation de l'équipe sociale. Il y a eu 5 nouveaux engagements pour 5 départs. La moyenne des EPT pour 2023 est de 19.79 et la moyenne du nombre de dossiers d'aide sociale est de 1556 ce qui représente 93 dossiers pour un 100% d'activité. Sachant que les nouveaux.elles assistant.e.s sociaux.ales (AS) ont une décharge de dossiers sur les 6 premiers mois d'activité.

Lors du dernier processus de recrutement, nous avons décidé de revoir l'annonce pour les postes d'assistant.e.s sociaux.ales en précisant notamment le niveau de formation attendu. Nous avons pu sentir rapidement l'effet positif de cette modification car la grande majorité des dossiers de postulations reçus correspondaient parfaitement au poste, ce qui est un signe encourageant. Cependant, nous peinons toujours à recruter des personnes avec de l'expérience et attirons plus facilement les professionnel.le.s fraîchement formé.e.s.

Malgré les remplacements rapides des AS partant.e.s, les départs ont toujours un impact important sur l'équipe en terme de cohésion et de charge de travail. Reprendre des situations de bénéficiaires et recréer du lien afin d'offrir un accompagnement adéquat prend du temps.

Nous remarquons une baisse du nombre de dossiers, en novembre 2021, le SCAS comptait 1760 dossiers actifs comparativement à novembre 2023 où ils étaient de 1533. Il y a toujours beaucoup de demandes d'aide sociale, mais nous constatons aujourd'hui plus de fermetures de dossiers, notamment en lien avec une bonne conjoncture.

La baisse du nombre de dossiers par AS a pour effet de leur permettre de s'impliquer davantage dans l'accompagnement social et d'être moins surchargés par des démarches administratives liées à la tenue des dossiers. Les AS retrouvent petit à petit leur cœur de métier, mais cela a pour effet d'augmenter la charge émotionnelle du travail au quotidien. Le sentiment de décharge n'est donc pas pleinement ressenti par l'équipe.

Il est à relever que la stabilisation de l'équipe sociale influence également les fermetures de dossiers. Les AS peuvent mettre en place un accompagnement social de qualité, orienté solution et développement des compétences des bénéficiaires en collaboration étroite avec les conseillères en insertion, ce qui a pour effet positif de permettre aux bénéficiaires de reprendre en main leur situation souvent complexe et de se remobiliser afin de faire valoir d'autres sources de revenus, que ce soit une activité professionnelle, des pensions alimentaires, de l'AI, ou autres.

Les colloques de l'équipe sociale ont été repensés de manière à offrir un lieu d'échange et de partage. Ils ont également permis d'accueillir différents partenaires. Il est à notre sens primordial de donner à l'équipe la possibilité d'élargir ses connaissances du réseau socio-sanitaire neuchâtelois, toujours dans l'optique de dispenser un accompagnement social de qualité.

Depuis deux ans, deux AS se sont vu confier des responsabilités particulières en matière de formation et de coaching ainsi que de contrôle des dossiers d'aide sociale et de contentieux. Le poste de chargée de formation permet de dispenser à tous les nouveaux AS une méthodologie de travail harmonisée et un accompagnement spécifique à la prise de poste visant l'autonomie des AS afin de répondre adéquatement au mandat de l'aide sociale. En outre, la chargée de formation accompagne les AS en poste pour leur prodiguer un coaching adapté aux problématiques qui auraient été soulevées lors de contrôles ou à leur demande. Celui de chargée de contrôle permet de vérifier la bonne application des normes d'aide sociale et le suivi des processus de travail mis en place pour anticiper les éventuelles erreurs inhérentes à cette activité et ne pas les laisser perdurer sur le long terme. La chargée de contrôle est également une personne ressource pour l'équipe sociale et la direction pour toute la question du calcul et de la gestion du contentieux.

La collaboration étroite entre ces deux AS et la responsable de l'aide sociale et de l'insertion permet d'avoir un suivi et un accompagnement adéquat de l'équipe sociale et de détecter rapidement les collaborateurs.trices qui se retrouveraient dans une situation professionnelle difficile.

L'accent mis sur le recrutement, la création du poste de chargée formation ainsi que celui de chargée de contrôle, l'engagement d'un juriste, la mise en place de plusieurs processus de travail clairs, ainsi que la prise en compte des propositions faites par l'équipe visant l'amélioration du travail, ont participé de manière importante à la stabilisation de l'équipe sociale.

Dans le courant de l'année 2023 un groupe de travail interne a été créé afin de réfléchir à une manière différente de gérer les nouvelles demandes d'aide sociale. Le groupe s'est réuni à 6 reprises en 2023 et a présenté un projet au Collège de direction le 1^{er} novembre 2023. L'objectif de ce projet fut la création d'un secteur spécifique chargé uniquement de l'analyse des nouvelles demandes d'aide sociale et de l'ouverture des dossiers. Une phase test de ce projet a démarré le 1^{er} février 2024.

En matière d'insertion, deux conseillères (CISP) font un travail important d'accompagnement des bénéficiaires en mettant l'accent sur les personnes qui sont proches du premier marché de l'emploi. Les personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus spécifique en lien avec le renforcement des compétences douces et qui sont plus éloignées du premier marché, continuent d'être suivies par les AS.

Depuis 2021, le pôle insertion compte 1.5 EPT. Les deux CISP ont œuvré afin de consolider à l'interne du SCAS la reprise de l'insertion qui était auparavant externalisée et gérée par Job Service. Elles ont également développé un portefeuille de partenaires avec des entreprises privées ou des associations afin d'offrir aux bénéficiaires la possibilité de faire des stages, voire d'obtenir à terme des emplois salariés. Proposer des solutions de placement (en plus des mesures subventionnées par le Canton) à nos bénéficiaires est essentiel.

Les CISP ont une place primordiale dans la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (collaboration étroite entre le service de l'emploi, les SSR et l'ODAS) car elles mettent l'accent sur les personnes proches du premier marché qui n'ont pas pu être suivi par l'OMAT pour différentes raisons mais qui ont une réelle chance de retrouver une activité professionnelle rapidement.

À noter que pour l'instant, en raison de la forte demande de suivi CISP, les conseillères en insertion ont dû créer une liste d'attente car leur taux d'activité ne permet pas d'absorber rapidement toutes ces demandes.

Toujours en matière d'insertion, une grande réflexion a été menée entre l'ODAS, le Service de l'emploi et les SSR sur la stratégie d'intégration professionnelle (stratégie IP). Deux rencontres ont été organisées courant 2022 et ont abouti à la création de plusieurs groupes de travail. Ils ont œuvré dans le courant de l'année 2023 en ayant pour objectif d'améliorer la coordination et le partenariat entre les services.

Un des GT dans lequel notre service a été impliqué, a développé le réseau Joker réunissant des professionnels des entités mentionnées ci-dessus et ayant pour mission de définir des critères permettant d'intégrer dans la stratégie IP des personnes dites en "zone grise", c'est-à-dire rapidement employables mais ne répondant pas aux critères de l'OMAT pour bénéficier d'un accompagnement spécifique et trop proches du marché de l'emploi pour des placements en mesures subventionnées. Nous en sommes encore à la phase test de ce projet.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2023 de la ville (comprenant les acomptes 2023 + les soldes 2022, hors aide sociale) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF	453'667.75	(CHF 469'653.74 en 2022) ;
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF	6'703.865.93	(CHF 5'298'200.44 en 2022) ;
Compte 321 36110220 (FIP, CH, financement LACI) :	CHF	411'502.54	(CHF 406'980,04 en 2022) ;
Compte 321 36110230 (Aide sociale) :	CHF	8'068'930.58	(CHF 7'931'094.32 en 2022) ;
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF	779'670.60	(CHF 754'252.96 en 2022) ;
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF	150'950.20	(CHF 134'572.68 en 2022);
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité sal.) :	CHF	394'313.36	(CHF 399'618.01 en 2022) ;
Compte 321 36110270 (Avances de contrib. d'entretien) :	CHF	54'249.35	(CHF 48'282.48 en 2022 ;
Compte 321 36110280 (Social privé) :	CHF	461'118.45	(CHF 399'150.78 en 2022).

Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)		
2010	CHF	24'917'998.57	(+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94	(+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39	(+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18	(+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75	(+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81	(+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20	(+1.53%)
2017	CHF	36'745'389.14	(+0.78%)
2018	CHF	35'326'653.07	(-3.86%)
2019	CHF	33'905'680.82	(-4.022%)
2020	CHF	30'632'729.37	(-9.65%)
Dédommagement	CHF	1'441'950.00	
Total	CHF	32'074'679.37	(-5.40%)
2021	CHF	30'209'279.93	(- 1.38%)
2022	CHF	29'181'870.24	(- 3.40%)
2023 (chiffre provisoire)	CHF	28'557'451.73	(- 2.14%)

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAMal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Sans la prise en considération du dédommagement à la Facture sociale versé par la Ville en 2020, nous avons une augmentation de CHF 424'000, soit 1.38 % entre les deux exercices. L'absence d'une importante augmentation liée à COVID telle qu'envisagée dans le budget, s'explique notamment en raison des mesures fédérales et cantonales dispensées durant la pandémie qui ont déployé des effets significatifs permettant aux plus fragiles économiquement de ne pas recourir à l'action sociale.

La baisse de 2022 est liée à une baisse des dossiers d'aide sociale constatée de manière générale dans le canton.

La baisse de 2023 est toujours liée à une baisse de dossiers d'aide sociale qui continue d'être constatée d'une manière générale.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en 2023 par l'Etat, correspondent au bouclage final de l'exercice 2022 et aux cinq régularisations de la facture 2023.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2022	Comptes 2023
Montant dépensé par l'Etat	CHF 11'469'918.56	CHF 12'666'059.78
Montant dépensé par les Communes	CHF 88'519'619.44	CHF 86'632'145.22
Total	CHF 99'989'538.00	CHF 99'298'205.00
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 59'393'723.00	CHF 59'578'923.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 39'595'815.00	CHF 39'719'282.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes	CHF 7'328'477.24	CHF 7'079'986.12

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

L'année 2023 a été marquée essentiellement par la mise en œuvre d'une polyvalence dans le traitement des tâches effectuées par la comptabilité, facilitée notamment par la maîtrise du logiciel KiSS implanté au printemps 2022 et par le team coaching suivi par l'équipe en 2022.

Début 2023, le calcul des décomptes de rétroactifs AVS/AI/PC a été repris par le secteur de la comptabilité amenant ainsi une diversification des tâches effectuées, très appréciée par l'équipe.

Malgré une absence de longue durée de la coordinatrice du secteur durant le 2^{ème} semestre 2023, l'équipe est restée comme à son habitude très soudée, et grâce à un investissement important de chacune et chacun, elle a pu faire face aux tâches qui lui ont été confiées.

Début 2023, le secteur du secrétariat configuré en openspace a connu un réaménagement spatial qui a permis une meilleure harmonisation des lieux et quelques isolations phoniques bienvenues pour les dix collaboratrices et collaborateurs. Durant l'année 2023, les collaboratrices et collaborateurs ont acquis l'expérience nécessaire au traitement des différentes tâches assumées en polyvalence. Ce secteur, stable depuis plusieurs années, a vécu quatre départs. Une personne a souhaité découvrir un autre secteur du SCAS, une a déménagé dans un autre canton, l'un est parti réaliser un long voyage en Amérique du Sud et une autre a souhaité arrêter de travailler. Une personne est en arrêt maladie de longue durée et a été remplacée en CDMax.

Le suivi des dossiers de contentieux avant leurs transferts au Service des finances est désormais effectué à satisfaction et fait l'objet d'un monitoring hebdomadaire.

Les collaboratrices et collaborateurs spécialisé.e.s dans la gestion des frais médicaux ont vécu quelques changements en 2023. Une permanence au guichet a vu le jour deux demi-jours par semaine afin de renseigner les bénéficiaires sur toutes questions idoines. Une formation prévue principalement pour les bénéficiaires dont on gère la caisse maladie a été mise sur pied, en tandem avec un.e AS. Cette formation a pour but de redonner l'autonomie nécessaire aux bénéficiaires dans la gestion de leur caisse maladie avant de nous permettre de supprimer les cessions en cours. Ces deux nouvelles prestations sont très appréciées tant par les bénéficiaires que par les collaboratrices et collaborateurs.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2021	2022	2023
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année *	421	409	745
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année *	573	628	770
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2023	1'866	1546	1525
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2023	2'924	2'800	2701
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	759	649	537
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	9'527	8'071	7'438
Nombre de décomptes de prestations payés	15'114	13'212	13'188
Nombre de factures dentaires payées	1'562	1'575	1'704
Nombre de devis dentaires traités	520	477	385

- Les indications sont extraites du tableau de bord des prestations sociales remis par le canton. Les années précédentes les chiffres mentionnés étaient au 31 décembre et non durant l'année.

Réception unique

Le fonctionnement de la réception unique qui a vu le jour fin 2022 est très satisfaisant. Il permet une polyvalence intersectorielle très précieuse lors de fortes demandes dans l'un des secteurs ou lors d'absence.

Le système de ticketing mis en place a demandé quelques adaptations au début afin d'optimiser la lisibilité des différents secteurs. Aujourd'hui, ce système fonctionne à satisfaction. Il permet de gérer le flux du public et de diminuer toute inquiétude liée à la priorisation. Les écrans d'accueil permettent de dispenser des informations ciblées au public des différents secteurs.

La gestion du flux des personnes qui se rendent aux guichets étant gérée par le système de ticketing, la présence d'un agent de sécurité de la société NSA a pu être réduite à une matinée par semaine, celle où la caisse pour les personnes interdites bancaires est ouverte. Les objectifs que nous nous étions fixés ont ainsi pu être atteints.

Guichet Social Régional (Guichet ACCORD)

Le GSR a connu une recrudescence des demandes. Il a enregistré 3070 nouvelles demandes en 2023, contre 2595 demandes en 2022, 2'597 en 2021, 2'641 en 2020 et 3'052 en 2019.

Une attention particulière a continué d'être apportée à la gestion RH de ce secteur constitué de 4.8 EPT. Deux collaboratrices dont la coordinatrice du secteur ont souhaité donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle et l'absence de longue durée liée à un accident a malheureusement abouti à une fin du droit au salaire. Suite à des processus de recrutement interne et externes, l'équipe a rapidement retrouvé son effectif complet. La fonction de coordinatrice a été attribuée à une collaboratrice interne et est assumée à pleine et entière satisfaction.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et il est répondu aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, les démarches à entreprendre en amont de la transmission du dossier auprès des secteurs prestataires sont parfois exigeantes et complexes, ce qui a pour conséquence d'accroître encore la charge de travail, notamment en lien avec le secteur des avances sur contribution d'entretien.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale de compensation verse à l'Agence AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2023, nous avons reçu une somme de CHF 77'016.- (contre CHF 77'565.- en 2022). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

La coordinatrice de ce secteur qui était en activité depuis quelque 30 années a pris une retraite bien méritée en cours d'année. Une nouvelle personne a été engagée et rempli aujourd'hui pleinement sa mission.

Demandes de prestations complémentaires

478 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2023 (502 en 2022). Au 31.12.2023, nous dénombrons 2789 bénéficiaires de PC actifs (contre 2788 en 2022) pour les trois communes concernées (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2686
La Sagne	47
Les Ponts-de-Martel	56
Total :	2789

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. Pour l'année écoulée, ce sont 10'050 demandes de remboursement concernant les frais médicaux qui ont été effectuées (9134 en 2022). Afin de pallier à la surcharge de travail liée à l'importante quantité des demandes de remboursement de frais médicaux, plusieurs personnes ont été placées temporairement par le chômage. Ce secteur était ainsi à jour fin 2023.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'Agence AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2023, 1649 avis de mutation ont été établis (1467 en 2022).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'Agence est également chargée de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 499 dossiers à examiner (470 en 2022), 486 révisions ont été traitées. Ainsi, 13 dossiers sont en cours de traitement pour l'année 2023.

Conclusion

L'objectif fixé a été réalisé, "*passer du dernier au premier de classe*". C'est un soulagement, un sentiment du devoir accompli, un peu de fierté mais surtout une très grande responsabilité, celle de maintenir ce niveau d'exigence et de dispenser des prestations de qualité aux bénéficiaires, assuré.e.s, citoyennes et citoyens de la Ville.

Nous abordons sereinement le futur qui se présente sous de meilleurs auspices. Nous avons des équipes investies, motivées, un climat de travail où règne la bienveillance et la solidarité.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous réjouissons de maintenir une stabilité du personnel, de développer des groupes de réflexion internes afin d'accueillir dans les meilleures conditions le grand projet cantonal du suivi différencié harmonisé (SDH) et de continuer d'accompagner les bénéficiaires vers une autonomie globale.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Pour mémoire, le responsable des affaires juridiques est entré en fonction en mai 2020, occupant un bureau au 12^e étage d'Espacité. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques avaient encore été traités exclusivement par des mandataires externes (certains dossiers en cours se poursuivant d'ailleurs bien au-delà du mois de mai 2020). La collaboration avec des avocat.e.s externes reste nécessaire dans certains dossiers particuliers pour seconder le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé, ou encore en cas de récusation.

Sachant que la dotation de l'ancien service juridique s'était élevée durant plus de dix ans à 1.7 EPT ce soutien ponctuel par des avocat.e.s externes reste indispensable. Occasionnellement, il permet en outre d'examiner "à quatre yeux" certains dossiers ou procédures complexes.

Les très modestes besoins en secrétariat sont assumés ponctuellement par le secrétariat de la Chancellerie, qui est remercié pour cet appui.

Activités

Le responsable des affaires juridiques a été sollicité - ponctuellement ou en accompagnement plus régulier - sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier pour préparer ou contrôler certains rapports ou décisions ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses).

Le traitement de quelques dossiers par des avocat.e.s externes reste nécessaire, principalement en raison du volume de travail ou d'urgences particulières. Ainsi ont dû être mandatés à l'extérieur durant l'exercice écoulé quelques dossiers notamment dans les matières suivantes: une procédure importante en matière de ressources humaines, une décision de levée d'oppositions dans un projet immobilier d'envergure, ainsi que deux cas complexes touchant des sites pollués.

Durant l'année sous revue (et outre les nombreuses petites questions ponctuelles auxquelles il peut être répondu oralement, par téléphone, ou par un simple courriel, et ne nécessitant pas la constitution d'un dossier ad hoc), 55 nouveaux dossiers ont été pris en charge par les affaires juridiques (soit 10 de plus que lors de l'exercice précédent) ; s'y ajoute une quarantaine de dossiers ouverts en 2020-2021-2022 et encore en cours de traitement (en particulier les dossiers impliquant des procédures de recours devant plusieurs autorités administratives ou judiciaires successives peuvent se dérouler sur plusieurs années). Au 31 décembre 2023, ce sont 68 dossiers qui ont été clôturés durant l'exercice (en tout 172 dossiers ont été clôturés depuis l'entrée en fonction du responsable des affaires juridiques en mai 2020).

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au Service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application de la réglementation en matière de personnel, procédures en matière de décisions administratives et de traitement des recours, etc.), ainsi qu'au bureau des permis de construire (levée d'oppositions, dont de nombreux dossiers dans le domaine des antennes de téléphonie mobile ; diverses questions procédurales ; etc.).

Parmi les autres domaines les plus fréquemment pratiqués durant l'exercice 2023 figurent : les marchés publics (avec en particulier la prise en compte de la nouvelle Loi cantonale sur les marchés publics destinée à entrer en vigueur au 1.1.2024, ainsi que la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics /AIMP 2019), les droits politiques (compétence et organisation des autorités, référendums, initiatives, organisation et fonctionnement des commissions, secret de fonction, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales, l'usage du domaine public (questions liées au stationnement, au déneigement, aux marchands ambulants, aux terrasses, etc.), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, etc.), le droit des contrats (litiges en matière de bail, conventions diverses, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la propriété intellectuelle (droits d'auteur, etc.), la domiciliation, le domaine scolaire, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence, en particulier compte tenu des exigences de la nouvelle législation européenne sur la protection des données / RGPD).

Sur le total des affaires enregistrées de mai 2020 à décembre 2023 (231 dossiers), le domaine des ressources humaines représente en chiffres 32 dossiers (soit 14 %) et le domaine de l'urbanisme (permis de construire / aménagement du territoire / service technique) 59 dossiers (soit 26 %). En termes de charge de travail, ces pourcentages doivent être pondérés, sachant que les démarches nécessitées par chaque dossier peuvent varier grandement ; globalement, on peut estimer la sollicitation des affaires juridiques à un tiers pour les ressources humaines, un tiers pour l'urbanisme, et le dernier tiers pour les diverses autres matières.

Outre l'activité de conseil, le Service continue d'assumer la représentation de la Ville (comparution devant les tribunaux, dépôt de recours ou d'observations, etc.) dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans divers domaines touchant l'activité publique, en particulier : les marchés publics, la construction et l'aménagement du territoire, le contentieux du personnel communal et de l'action sociale, la responsabilité des collectivités publiques, la mainlevée d'oppositions, la transparence des activités étatiques et la protection des données.

L'année a également vu progresser de manière importante le projet de refonte de la réglementation en matière de personnel (nouveau Statut du personnel et son Règlement d'application), avec près d'une quarantaine de séances où il a collaboré avec la cheffe RH et une juriste externe (séances du groupe de travail, COPIL, présentations au Conseil communal, échanges

avec les syndicats). L'avancement du projet est conforme au planning prévisionnel, et devrait toucher à son terme dans le premier semestre 2024, pour une entrée en vigueur envisagée au 1^{er} janvier 2025.

Dans le cadre de son activité quotidienne de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques a formulé diverses suggestions d'améliorations dans la structure ou le contenu du recueil de la réglementation communale (en particulier respect des règles de légistique, rédaction inclusive, cohérence de la classification, correction d'erreurs, etc.). Il continue également de participer annuellement au Séminaire de légistique de Jongny (organisé par l'Université de Genève et l'Office fédéral de la justice) en tant que conférencier ; cet échange avec des homologues de Suisse romande permet des échanges fructueux et une tenue à jour des connaissances indispensables en matière de légistique, utilisées au quotidien.

Comme la plupart des services, les affaires juridiques ont également été impactées par les suites de la tempête du 24 juillet. Cet événement a nécessité, outre la participation à certaines séances de l'état-major de crise, la rédaction de divers arrêtés pour le Conseil communal aux fins d'interdire l'accès à certains bâtiments et parcs rendus dangereux. De même ont dû être examinées diverses questions liées aux prestations d'assurances de choses et RC, et à la responsabilité civile en présence d'un tel cas de force majeure.

Comme la plupart des services, les affaires juridiques ont également été impactées par les suites de la tempête du 24 juillet. Cet événement a nécessité, outre la participation à certaines séances de l'état-major de crise, la rédaction de divers arrêtés pour le Conseil communal aux fins d'interdire l'accès à certains bâtiments et parcs rendus dangereux. De même ont dû être examinées diverses questions liées aux prestations d'assurances de choses et RC, et à la responsabilité civile en présence d'un tel cas de force majeure.

Au terme de bientôt quatre années d'activité, le bilan continue de s'affirmer comme positif. Certes la charge de travail reste importante, mais avec le concours d'avocat.e.s externes dans quelques dossiers choisis, ainsi que la compréhension des interlocuteurs face à certains délais de réponse inévitables, le support juridique fourni aux services et aux autorités paraît fonctionner à satisfaction.

SERVICE À LA POPULATION

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2022 ou représentent un delta par rapport à l'année 2023)

Sujets d'actualité / projets menés en 2023

Effectif et charge de travail

L'année 2023 a présenté des défis considérables pour la gestion du Service à la population (SàP), principalement en raison du départ d'une collaboratrice et ceci juste avant les vacances d'été. Cette personne, engagée à 100%, a laissé un vide notable. Cependant, grâce à l'approbation du Conseil communal et du Service des ressources humaines, nous avons réussi à prolonger un contrat à durée déterminée pour couvrir cette période critique.

Malheureusement, la transition entre ce départ et l'engagement d'une adjointe n'a pas été sans conséquences, et certaines tâches ont dû être temporairement mises de côté, car le service a été fortement mobilisé pour gérer deux élections à l'automne. En novembre 2023, l'arrivée d'une nouvelle adjointe a cependant permis de renforcer l'équipe, contribuant ainsi à la reprise des tâches prioritaires du service.

Concernant les processus métier, au cours de cette année 2023, l'équipe a dû faire face à de nombreux changements, tel que la mise en place d'Abacus, des ajustements aux processus établis par le Service des migrations de Neuchâtel (SMIG), la mutation de Contrôle des habitants en Service à la population, avec la création du bureau d'aide à l'installation et la consolidation des prestations numériques de la Ville sur une seule page internet. Pour relever ces défis, le service a sollicité à plusieurs reprises des ressources, notamment celles de la Chancellerie, afin de garantir l'exécution des tâches dans les délais impartis.

La situation de surcharge de travail devrait se détendre en 2024, car certains nouveaux processus avec le SMIG devraient dégager du temps pour que le SàP puisse se concentrer sur la domiciliation et l'extension des prestations à la population. La crainte est naturellement de voir ce temps réduit par le travail important que génèrent les initiatives et les référendums (communaux ou non), ainsi que les scrutins à organiser.

En ce qui concerne la fréquentation aux guichets, le SàP a accueilli et traité les demandes de 35'275 personnes ayant pris un ticket, représentant une augmentation par rapport aux 28'861 enregistrés en 2022 (plus 22%). Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers, les renouvellements de permis, les multiples passages liés aux permis (demande, encaissement et réception) et les nombreuses mutations en termes de domiciliation.

En conclusion, l'équipe du SàP mérite d'être remerciée pour ses efforts fournis, sa flexibilité exceptionnelle et son engagement soutenu tout au long de l'année.

Bureau d'aide à l'installation

Suite à la décision du Conseil communal, une chargée de projet a été recrutée à 50% pour initier une nouvelle prestation d'aide à l'installation. Il a été constaté que certaines personnes souhaitant s'installer font face à un cercle vicieux impliquant la location du logement, la caution, l'obtention d'un titre de séjour, et éventuellement une garantie bancaire. Les deux principaux objectifs de la chargée de projet sont les suivants : offrir un soutien pour briser ce cercle vicieux en développant un programme d'aide à l'installation et proposer deux logements facilement accessibles pour une première installation de six mois dans la commune pour des personnes ayant un contrat de travail de durée indéterminée (CDI).

Voici un récapitulatif des principales avancées depuis mai 2023 :

Mai-juin 2023 :

- En l'absence d'un bureau d'accueil dédié, un bureau physique a été établi au 11e étage de la Tour Espacité, partagé avec le Service de l'intégration et de la cohésion sociale communale afin de réduire les coûts.
- Les premières semaines ont été consacrées à une analyse approfondie des secteurs clés liés aux conseils administratifs pour les nouveaux arrivants, tels que l'éducation, les assurances, les services médicaux, les institutions bancaires, etc. Ces analyses ont permis d'élaborer des procédures détaillées consignées dans un programme d'aide à l'installation.

Juillet-août 2023 :

- Des rencontres avec le délégué à la domiciliation du canton ont été organisées pour aligner notre offre de service de manière cohérente.
- Notre bureau d'accueil a été ouvert officiellement au 11e étage d'Espacité en août.
- Deux appartements dans l'Ancien-Manège ont été équipés avec le soutien du Service des bâtiments et logement et de l'entreprise Leitenberg. Des visites virtuelles ont été réalisées et sont disponibles pour promouvoir les deux appartements.

L'un des deux appartements a été loué à une personne venant de France pour une période de six mois. Ceci grâce notamment au contact du premier locataire transféré au bureau de l'aide à l'installation par les collègues du Service à la population

Septembre-décembre 2023 :

- Des flyers et des affiches ont été conçus pour promouvoir la nouvelle prestation, ajoutée également à notre site internet.
- Durant cette période, une quinzaine de demandes par courrier électronique ou lors de rendez-vous ont été enregistrées

Perspectives à venir pour le projet :

- Une réflexion approfondie est en cours pour améliorer la communication autour des offres.
- Les prochaines étapes du projet seront spécifiquement axées sur les rencontres avec les acteurs économiques locaux pouvant devenir des partenaires dans la promotion de la domiciliation.

Initiatives, référendums et motions

Contrôles et validations de 19'458 signatures (7'497 en 2022) sur les initiatives, référendums et motions populaires. Le tableau récapitulatif se trouve plus bas dans le rapport.

Ukraine

Le Service à la population de La Ville de La Chaux-de-Fonds a enregistré 195 nouvelles personnes en provenance d'Ukraine en 2023. La problématique en terme de domiciliation remarquée est que le SàP ne reçoit pas systématiquement de ces personnes les annonces de mutations ou de départs. Ce phénomène est d'ailleurs malheureusement observé pour tous types de nationalité. À noter qu'une partie de la population ukrainienne (454 personnes) a basculé en population permanente, et ceci en respectant les normes fédérales.

Service des migrations

La collaboration avec le Service des migrations a, cette année, été constructif (versus les autres années) et de nouveaux processus sont mis en place avec, par exemple, une plus grande automatisation dans certaines annonces d'autorisation et des échanges de documents facilités via une interface numérique. Ces nouvelles méthodes devraient à terme permettre au SàP d'épargner du temps dans la gestion des titres de séjour.

Domiciliation principale

Comme indiqué ci-dessus, nous observons un grand nombre de citoyen·en·s qui n'effectuent plus les démarches nécessaires pour avoir leur adresse à jour dans la commune. Ainsi, notre service doit mener des enquêtes conséquentes et souvent enregistrer des départs pour "destination inconnue" ou rendre des décisions afin que la loi sur la domiciliation (arrivée, changement d'adresse, départ) soit respectée. Ce phénomène devient inquiétant, car nos données sont centrales et utilisées par de nombreux services communaux, cantonaux et fédéraux. Ainsi se pose les questions suivantes : comment bien facturer la taxe déchets si les personnes ne s'annoncent pas correctement, comment être sûr que l'aide sociale attribue des montants exacts face à un ménage qui ne donne pas les bonnes informations, comment la taxe TV-Radio (Serafe) peut-elle être encaissée correctement, etc.? Si les citoyen·en·s n'ont plus conscience qu'il est de leur devoir d'annoncer toutes mutations au SàP, et que notre service doit constamment rechercher des informations, il sera alors nécessaire de doter le Service de ressources supplémentaires pour mener à bien ces missions.

Domiciliation secondaire

L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire s'avère chronophage et complexe en raison de leur intérêt prédominant à maintenir leur domicile principal en dehors de La Chaux-de-Fonds. En conséquence, un grand nombre de dossiers n'a pas pu être traité depuis la fin de l'été 2023, et cette situation persistera jusqu'à l'été 2024 faute de ressources suffisantes dans le service. Par conséquent, une acceptation tacite est accordée à ceux qui souhaitent continuer à demeurer en domicile secondaire.

Ainsi par rapport au travail effectué sur cette thématique jusqu'à l'été, il en résulte que 44 (+8) personnes ont choisi de s'installer légalement à La Chaux-de-Fonds suite à la réception d'un courrier les informant que leur domicile devait être établi dans la Ville. Cependant, pour 4 personnes, la lettre déterminante n'a pas suffi, et le service a rendu 4 décisions en 2023. Sans y faire opposition, les 4 personnes ont finalement constitué leur domicile et sont toujours présentes.

Le Service à la Population (SàP), en fonction de ses ressources, continuera sporadiquement à mener des enquêtes, bien que celles-ci soient fastidieuses. Cependant, il est envisagé que le Service des contributions, qui dispose légalement de moyens d'enquête plus étendus, assume une grande partie de cette responsabilité. En conclusion, il convient de se questionner sur la justification du travail du SàP, qui consacre beaucoup de temps au traitement de ces dossiers, étant donné que certaines personnes quittent souvent la ville dès qu'une décision est prise.

Demandes entrantes et travail en Backoffice

En plus des guichets, un nombre conséquent de demandes en tout genre transite par le SàP, soit via la permanence téléphonique, soit en Backoffice, ainsi le SàP a traité 459 (798 en 2022) mutations d'état civil et 5'964 (5'556) courriers ; nous dénombrons également 6'820 (6'454) appels téléphoniques et 11'427 (9'776) courriels sur la boîte générique. Il est à relever que certaines demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2023, le montant encaissé s'élève à CHF 19'720.-, soit 986 requêtes facturables. Ceci représente une centaine de demandes facturées en moins en comparaison avec l'exercice précédent.

Données statistiques cantonales et fédérales

Le Service à la Population (SàP) effectue huit fois par an des vérifications des rapports de conformité et de validation des données transmis par les statistiques cantonales et fédérales. Ainsi, au cours de l'année 2023, 6'033 contrôles (5'684), parfois impliquant de longues compilations de données, ont été réalisés. Les détails du travail accompli par le SàP en réponse à ces exigences sont précisés plus loin. Grâce aux efforts fournis par le SàP, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours respectés tant au niveau cantonal que fédéral.

Taxe déchets et retour du matériel de vote

En termes de collaboration, il est important de souligner que, sur la base des données mises à jour par le Service à la Population (SàP), la taxe des déchets des ménages est émise par l'administration des infrastructures.

Suite aux retours de courriers par la Poste, le SàP mène de nombreuses enquêtes afin de déterminer si la personne est en règle auprès de notre service. Ces retours postaux, ainsi que ceux liés à l'envoi du matériel de vote, mettent en évidence le fait que, malheureusement, de plus en plus de citoyen·ne·s omettent d'annoncer leurs changements d'adresse au SàP. À la fin de l'enquête, le SàP est souvent contraint de prendre une décision et d'enregistrer des départs comme "destination inconnue", après des vérifications répétées.

Redevance radio-TV (Serafe)

Il est également à noter que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe génère des demandes qui ne sont pas nécessairement liées à nos enregistrements. En effet, certains citoyen·ne·s se présentent au Service à la Population (SàP) afin de résoudre des questions relatives au paiement de la facture, bien que cette décision ne relève pas de notre compétence. Par ailleurs, d'autres personnes omettent de signaler un changement d'adresse ou d'étage (lorsqu'elles restent dans le même immeuble). Cette situation ajoute une complexité supplémentaire au SàP pour déterminer qui réside dans quel logement

Politique de stationnement

Le macaron de stationnement et les règles de stationnement sont toujours sujets à de nombreuses interrogations de la part des nouveaux citoyen·ne·s. Pour obtenir des réponses, ces derniers se rendent au Service à la Population (SàP), qui demeure un point de référence pour la population en matière de diverses demandes. Par ailleurs, le SàP distribuait précédemment des flyers explicatifs appréciés (actuellement indisponibles). Le service continue de distribuer des cartes à gratter aux nouveaux arrivants, ce qui est fort apprécié.

Participation aux commissions ou à des groupes de travail

La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du SàP) :

- Plusieurs participations actives à la Commission de l'économie ;
- Préparations et participations à toutes les Commissions de naturalisations et agrégations ;
- Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
- Groupe de travail des sept préposé·e·s des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
- Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du Service à la population (ASSH) ;
- Représentations et participations dans les groupes spécifiques de travail pour l'ASSH, notamment la mise en place du registre national des adresses (NAD) et la mise en place de formations pour la Romandie ;
- Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
- Séance annuelle avec l'Office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises.

Perspectives 2024

Le Service à la Population (SàP) a pour ambition de renforcer davantage la composante "Service" de la terminologie "Service à la population". L'accueil des nouveaux arrivants et l'orientation des citoyen·ne·s demeureront des priorités. Le développement de prestations, qu'elles soient numériques ou physiques, dépendra des ressources allouées au service. En cas de diminution des tâches liées au SMIG, notre service pourra se concentrer davantage sur la domiciliation qui constitue en réalité son domaine principal. En ce qui concerne les scrutins, le premier semestre s'annonce chargé avec les votations fédérales du 3 mars, les élections communales du 21 avril, et les votations du 9 juin.

Droits politiques

Scrutins

Le SàP a organisé et supervisé le déroulement de trois scrutins portant sur trois objets différents, ainsi que deux jours d'élections comprenant trois scrutins distincts.

Chaque scrutin, représente un énorme travail en amont pour traiter la correspondance (entre 8'000 et 14'000 enveloppes à ouvrir dont il faut scanner la carte de vote et la classer ainsi que timbrer les enveloppes de vote).

Le principal défi réside dans la gestion des élections, étant donné que la mobilisation de ressources avant et pendant le jour J représente une tâche colossale. À titre indicatif, l'organisation d'une élection fédérale, même considérée comme la plus simple, implique la réalisation de plus de 50 étapes préliminaires. Cela englobe des aspects tels que la mise en place des scanners, le blocage des locaux au 13ème étage ainsi qu'à la Serre 23, et la mobilisation complète du SàP. Le service est également chargé d'organiser deux jours de formation pour le personnel administratif à Numa-Droz où chaque participant suit une formation de 2h30. De plus, le SàP participe à des séances préparatoires et effectue une préparation minutieuse des espaces au 13ème étage d'Espacité et à Serre 23. Pour ces derniers, les bureaux utilisés le dimanche nécessitent un rangement et la disposition des ordinateurs portables doit être assurée. En résumé, l'organisation des élections requiert une quantité substantielle d'énergie et de ressources de la part du SàP, et le personnel du service n'hésite pas à investir des heures supplémentaires et des jours de travail non conventionnels pour mener à bien cette tâche exigeante.

Voici ci-dessous les scrutins organisés par le SàP au cours de l'année 2023 :

Date	Type	Objet
13 juin	Votations fédérales	Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises); Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI); Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19).
22 octobre	Élections fédérales	Élection au Conseil des États (7 listes pour 13 candidats) Élection au Conseil national (16 listes pour 59 candidats)
26 novembre	Élection complémentaire cantonale	Élection complémentaire cantonale (3 listes pour 3 candidats)

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Contrôle des listes initiatives, référendum et motions populaires

En ce qui concerne l'exercice des droits politiques, le SàP s'engage à vérifier, dans les délais les plus brefs, les listes des citoyen·ne·s de La Chaux-de-Fonds qui apposent leur signature sur des initiatives, des référendums et des motions populaires. À la fin de décembre 2023, le SàP a effectué le contrôle de 19'458 signatures (7'497) liées à des initiatives, référendums et motions populaires, qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux. Il est à noter que la période calme liée à la COVID-19 est désormais révolue à ce niveau, car le service a plus que doublé le nombre de vérifications de signatures par rapport à l'année 2022. Un merci particulier est adressé à la Chancellerie communale, qui a apporté un soutien significatif en renforçant ponctuellement notre service pour traiter tous les envois de listes à contrôler en fin d'année.

Intitulé	Nb de signatures contrôlées
Initiative populaire cantonale "Pour augmenter les déductions fiscales pour l'assurance-maladie"	784
Initiative populaire cantonale "Pour la suppression de l'impôt sur les successions et sur les donations entre les vifs concernant les héritiers de la 1 ^{er} parentèle"	544
Initiative populaire cantonale "Plus de protection pour les apprenti.e.s"	1'744
Initiative populaire cantonale "Primes maladie : Stop à la hausse !"	1'916
Initiative populaire fédérale "Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets l'argent liquide, c'est la liberté"	298
Initiative populaire fédérale "Pour un jour de réflexion avant tout avortement (initiative la nuit porte conseil)"	306
Initiative populaire fédérale "Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus (initiative sauver les bébés viables)"	30
Initiative populaire fédérale "Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous	181
Initiative populaire fédérale "Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fond climat)"	737
Initiative populaire fédérale "Conditions de travail adéquats pour les chauffeurs (initiative sur les chauffeurs)"	9
Initiative populaire fédérale "Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)	2'083
Initiative populaire fédérale "Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)"	619
Initiative populaire fédérale "Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! "	142
Initiative populaire fédérale "Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! "	133
Initiative populaire fédérale "Redevance SSR : 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR)"	116
Initiative populaire fédérale "Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (initiative foie gras)"	1'060
Initiative populaire fédérale "Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements (Initiative fourrure)"	1'250
Initiative populaire fédérale "Oui à un avenir sans expérimentation animale"	227
Initiative populaire fédérale "Sauvegarder la neutralité suisse"	75
Initiative populaire fédérale "Pour une limitation des feux d'artifice"	399
Initiative populaire fédérale "De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au Blackout)"	561
Initiative populaire fédérale "Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation).	261
Initiative populaire fédérale "Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)"	229

Initiative populaire fédérale "Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité)"	150
Référendum communal Stop à la modification de la politique de stationnement à La Chaux-de-Fonds	2'605
Référendum fédéral contre l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales	398
Référendum contre la Loi fédérale à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (Modification de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité)	11
Référendum fédéral NON à l'attaque contre les locataires "faciliter les résiliations en cas de besoin propre"	542
Référendum fédéral NON à l'attaque contre les locataires "faciliter les résiliations en cas de sous-location"	572
Référendum fédéral "Non à la loi sur le gaspillage de l'électricité"	48
Référendum fédéral contre la loi fédérale du 30 septembre 2022 sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ) Identification obligatoire NON !	7
Référendum fédéral contre la modification du 16 décembre 2022 de la "Loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)"	33
Référendum fédéral contre la modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19	129
Référendum fédéral contre la baisse des rentes "NON aux baisses de rentes LPP !"	1'106
Motion populaire "Les Locataires pris en otage par la hausse des coûts de l'énergie"	42
Motion populaire "Respecter l'égalité de traitement entre les fonctionnaires et les employé.e.s du domaine de la santé !"	58
Motion populaire "Des espaces verts qui nourrissent"	42
Motion populaire Pour une démocratie neuchâteloise représentative	11
Total	19'458

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2023 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 37'217 habitants contre 36'478 à fin décembre 2022, soit une augmentation de 739 habitants. Une part de cette augmentation est due au fait que les personnes d'Ukraine au bénéfice d'un permis S de plus d'un an sont intégrées dans la population régulière, soit 454 personnes. Cela signifie que, hormis cette augmentation suite à cette intégration/basculément statistique, la population régulière a augmentée de 285 personnes.

Ne sont pas pris en compte les habitant·e·s au bénéfice d'une déclaration de domicile / 277 (-17), ainsi que ceux et celles possédant un permis de séjour de moins d'une année ou en attente d'un titre, soit les permis F / 6 (-6), permis L / 139 (-30), permis N / 1 (-2); en attente 1 / 289 (-25) et permis S moins -1 an / 71 (-338) et les travailleurs frontaliers / 6'496 (+432) selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Il y a 19'218 ménages (+298) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'012) est en baisse (-17).

La longévité moyenne est de 77 ans (-1.5) pour les hommes et de 83.8 ans (-0.2) pour les femmes. Les habitant·e·s de moins de 20 ans, soit 7'424 personnes, constituent le 19.94% (-0.04%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.8 ans (-0.1).

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le Service à la population coordonne les séances de la Commission des naturalisations ainsi que le suivi des décisions qui en découlent. Dans le cadre de ses efforts continus de numérisation, le SàP procède à la dématérialisation et au dépôt de l'ensemble des dossiers sur la plateforme ECHO. Cette démarche permet aux membres de la Commission de consulter les dossiers et de prendre position à tout moment et à distance. En termes quantitatifs, 64 dossiers (un dossier pouvant contenir plusieurs personnes) ont été analysés, représentant une augmentation de 14 dossiers par rapport à l'année précédente. En 2023, 116 résident·e·s de La Chaux-de-Fonds ont acquis la nationalité suisse grâce à ce processus.

Enquêtes à distance et enquêtes sur place

Le Service à la Population intensifie ses enquêtes à distance en raison du nombre croissant de citoyen·e·s ne mettant pas à jour leur domiciliation, que ce soit de manière volontaire ou involontaire. Pour ce faire, le service doit agréger des informations provenant de différentes sources telles que Viteos, la Poste, les gérances et les employeurs, conformément à nos bases légales. L'objectif est de déterminer la situation de domiciliation des personnes en infraction. À partir de 2024, ce type d'enquête "à distance" sera officiellement comptabilisé pour évaluer son évolution.

Parallèlement, le SàP mène des recherches sur le terrain. Notre enquêteur prend toujours l'initiative de contrôler l'ensemble d'un bâtiment, que ce soit sur demande ou de manière spontanée. Au cours de ces vérifications, 28 bâtiments ont été examinés, aboutissant à la constatation que 3 citoyens n'étaient pas inscrits. Ces individus ont été convoqués et, suite à ces convocations, ils se sont conformés en s'inscrivant en tant que résidents principaux.

Notre enquêteur joue un rôle essentiel en apportant un soutien significatif dans toutes les situations liées au logement et collabore étroitement avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME).

Nous continuons la collaboration fructueuse avec l'administration des infrastructures (déchets) afin de rechercher des informations relatives à 15 personnes, soit une diminution de 7 par rapport à une période antérieure, impliquées dans des incivilités. Dans certains cas, un nom pouvait être trouvé dans un sac poubelle, mais la personne correspondante n'était pas enregistrée dans le système ETIC.

Par ailleurs, afin de faciliter les démarches pour des individus dont la mobilité était limitée, notre enquêteur a remis personnellement à leur domicile 4 attestations de domicile et de vie, évitant ainsi la nécessité pour ces personnes de se déplacer au Service à la population.

Contrôle des rapports de validation

Des rapports de validation sont transmis au SàP par le Département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2023, le SàP a contrôlé **6'033** potentielles incohérences (5'684). Le SàP, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonaux et fédéraux.

Date du rapport de validation	15.01	15.03	15.04	15.06.	15.07	15.09	15.10	04.12
Nombre d'éléments contrôlés	543	718	711	730	742	896	875	818

Guichets

La population doit se présenter à nos guichets pour annoncer toutes mutations liées à la domiciliation (déménagement, arrivée, départ, séjour secondaire, etc.), pour annoncer des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour obtenir des cartes d'identité, pour faire une demande de permis ou pour prolonger des permis de séjour/frontaliers. Le constat est que 40% des tickets pris sont liés à la gestion des titres de séjour.

En 2023, **35'275** tickets ont été pris versus 28'861 en 2022. Cette hausse significative (+6'414) est essentiellement liée aux titres de séjour et aux nombreuses mutations de domicile.

Le système de ticketing a pu être opérationnel toute l'année et a permis de d'obtenir automatiquement l'information quantitative suivante sur la fréquentation mensuelle aux guichets. Ci-dessous le choix des citoyen-ne-s à la borne. Ce dernier ne reflète pas forcément l'action finale du citoyen-ne.

Choix à la borne	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total	Moy
Arrivée dans la commune	291	264	325	257	254	280	267	330	348	371	292	214	3'493	10%
Autres renseignements	317	332	374	259	306	355	240	371	299	334	302	203	3'692	10%
Carte d'identité	329	329	457	403	459	545	340	360	382	310	343	206	4'463	13%
Changement d'adresse	338	301	376	347	274	331	329	310	385	381	238	214	3'824	11%
Demande d'attestation	231	286	243	181	201	249	179	286	268	269	222	138	2'753	8%
Départ de la commune	155	129	170	145	161	183	119	184	138	126	135	97	1'742	5%
Permis étrangers	1250	1156	1449	1180	1152	1212	1079	1333	1236	1206	1199	768	14'220	40%
Réponse à une convocation	91	100	130	92	101	97	84	94	86	82	73	58	1'088	3%
Total	3'002	2'897	3'524	2'864	2'908	3'252	2'637	3'268	3'142	3'079	2'804	1'898	35'275	100%

Sur l'année 2023, il a été enregistré physiquement dans le registre :

Il a été établi :

2'585 dépôts de papiers

1'158 cartes d'identité adultes

3'714 changement d'adresse

399 cartes d'identité enfants

940 autorisations de logements valables pour l'établissement ou le changement d'adresse

2'072 retraits de papiers

296 naissances

390 décès

Permis de séjour

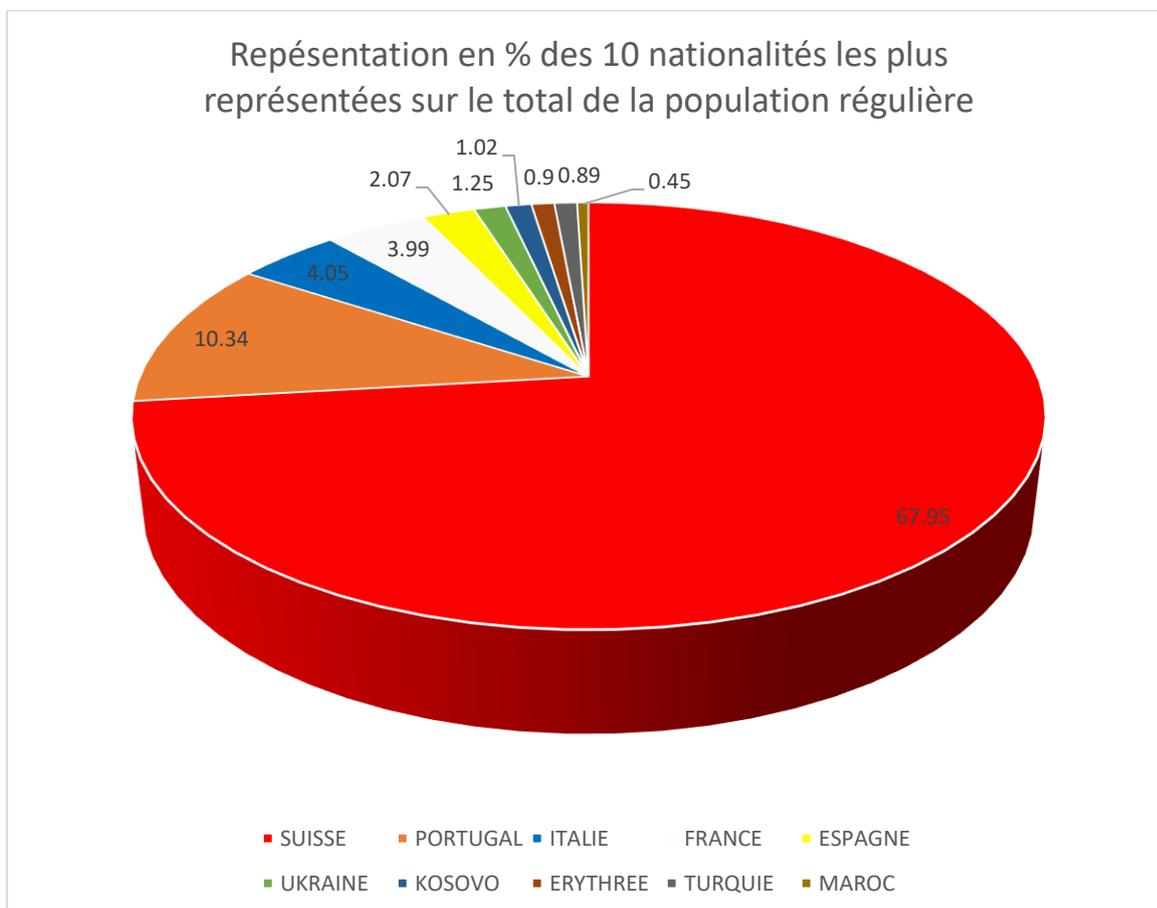
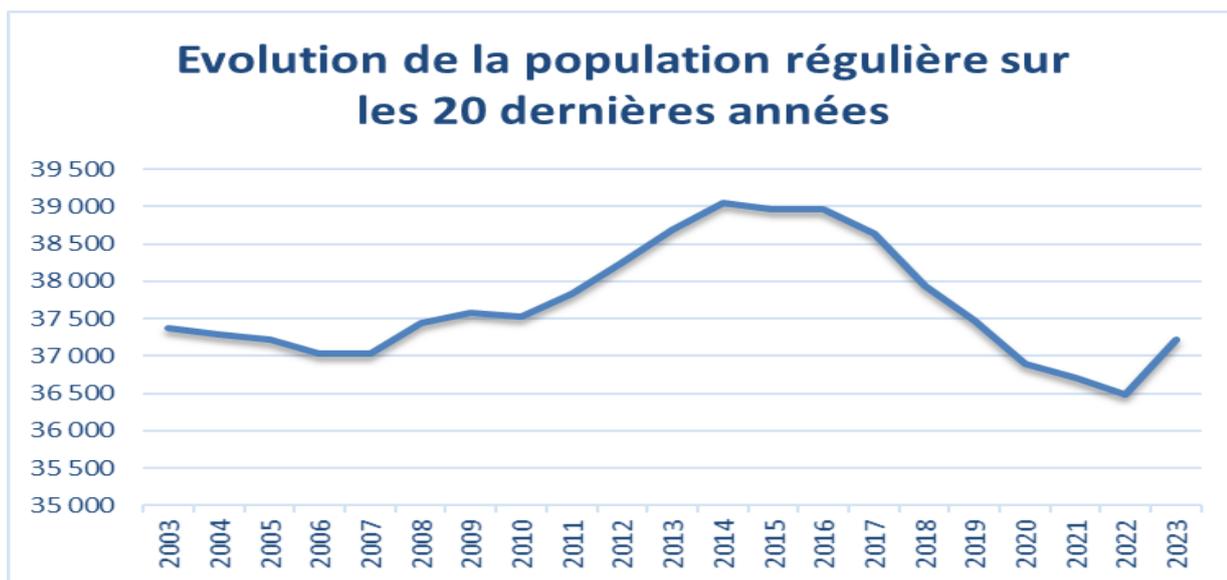
Nous constatons que 40% des demandes traitées à nos guichets sont liées aux permis pour lesquels le SàP fait office d'interface entre les citoyen-ne-s et le Service des Migrations (SMIG). Depuis l'été, plusieurs évolutions positives ont été mises en place, notamment une interface intégrée au logiciel ETIC du contrôle des habitants permettant de transmettre par scan les documents requis par le SMIG pour l'obtention et le renouvellement des permis. De plus, des informations sur la validité des permis sont désormais transmises électroniquement à notre service. La récupération de ces données est facilitée par un assistant disponible dans ETIC. Depuis octobre 2023, l'encaissement des frais liés aux permis est effectué par le SMIG plutôt que par le SàP.

En résumé, jusqu'en septembre 2023, le SàP a consacré un temps considérable à la gestion du suivi des permis, y compris les rappels et les encaissements. Entre septembre et décembre, le service a entrepris des démarches pour simplifier des anciennes procédures liées aux permis. Ce processus de "nettoyage" se poursuivra au premier semestre de 2024. L'objectif est de se concentrer davantage sur le service aux citoyen-ne-s et à la domiciliation d'ici juillet 2024.

Composition de la population - Statistique

Habitants et ménages au 31 décembre 2023

	Total	Diff. dès 01.01.2023
Habitant·e·s régulier·ère·s	37'217	739
Population totale	37'996	383
Nombre de ménages	19'218	298



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2023
Permis S-1an	27	44	71	-338
DD	129	148	277	-17
Permis L -1 AN	119	64	183	14
Permis 1 -1 AN	69	70	139	-6
Permis 1 +1 AN	47	32	79	4
Permis G	14	8	22	-5
Permis F -1 AN	4	2	6	-6
Permis 2	0	1	1	0
Permis N-1AN	1	0	1	-2
Totaux	410	369	779	-356*

*: Les permis S de plus d'un an ont basculé dans la population permanente.

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2023
Permis C	4'025	3'657	7'682	-44
Permis B	1'773	1'580	3'353	445
Permis S +1 AN	161	293	454	
Permis F +1 AN	169	126	295	-38
Permis L +1 AN	61	40	101	32
Permis N +1 AN	23	15	38	12
Permis 4	3	0	3	-1
Permis CI	1	0	1	-1
Permis 3	0	0	0	-5
Totaux	6'216	5'711	11'927	854*

* : la catégorie S+1 était l'année passée composée "de S", cela explique donc l'augmentation significative.

Frontaliers (au 31 décembre 2023), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2022
6'496	+432

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2023
Célibataire	6'253	5'673	3'220	2'634	17'780	47.77	648
Marié(e)	3'912	3'960	2'087	1'973	11'932	32.06	32
Divorcé(e)	1'150	1'998	582	622	4'352	11.69	87
Veuf(ve)	277	1'397	67	249	1'990	5.35	-34
Marié(e)/séparé(e) de fait	285	333	235	217	1'070	2.88	4
Marié(e)/séparé(e) légalement	9	10	14	15	48	0.13	8
Partenariat lié	4	14	6	1	25	0.07	-11
Part. d. juri.	5	6	1	0	12	0.03	1
Partenariat séparé(e) de fait	1	3	3	0	7	0.02	4
Part. d. décès	0	0	1	0	1	0.00	0

Totaux	11'896	13'394	6'216	5'711	37'217	100.00	739
---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	---------------	---------------	------------

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2023
Églises catholiques romaines	3'674	4'579	2'539	2'324	13'116	35.25	-340
Églises réformées	3'540	4'194	89	119	7'942	21.34	-298
Aucune appartenance	2'494	2'396	1'385	1'133	7'408	19.90	445
Sans indication	837	818	906	926	3'487	9.37	783
Communautés islamiques	843	793	828	711	3'175	8.53	45
Autres églises et communautés diverses	350	413	252	282	1'297	3.48	25
Autres communautés chrétiennes	65	68	136	133	402	1.08	51
Églises catholiques chrétiennes	68	93	76	80	317	0.85	32
Communauté de confession juive	25	40	5	3	73	0.20	-4
Totaux	11'896	13'394	6'216	5'711	37'217	100.00	739

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'112	48.67	19'105	51.33

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'843	3'169	6'012

Origines des ressortissant-e-s suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2023
Neuchâtel	5'146	5'836	10'982	29.51	0
Berne	2'548	2'846	5'394	14.49	-102
Jura	1'268	1'473	2'741	7.36	-12
Vaud	759	859	1'618	4.35	10
Fribourg	656	730	1'386	3.72	-17
Valais	216	242	458	1.23	1
Tessin	172	199	371	1.00	1
Argovie	175	178	353	0.95	-6
Zurich	161	164	325	0.87	-3
Genève	141	149	290	0.78	13
Soleure	126	156	282	0.76	-1
Lucerne	122	129	251	0.67	-2
Saint-Gall	99	110	209	0.56	6
Thurgovie	59	66	125	0.34	3
Bâle-Campagne	51	46	97	0.26	4
Grisons	45	39	84	0.23	1
Bâle-Ville	38	42	80	0.21	-2
Appenzell Rhodes-Extérieures	28	28	56	0.15	-3

Schwytz	28	24	52	0.14	-4
Schaffhouse	9	20	29	0.08	-2
Zoug	14	13	27	0.07	1
Glaris	9	17	26	0.07	-1
Obwald	6	11	17	0.05	1
Nidwald	9	7	16	0.04	0
Appenzell Rhodes-Intérieures	9	7	16	0.04	0
Uri	2	3	5	0.01	-1
Totaux	11'896	13'394	25'290	68	-115

Ressortissant-e-s de Suisse, de l'Union européenne et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2023
SUISSE	11'896	13'394	25'290	67.95	-115
UNION EUROPEENNE	4'342	3'699	8'041	21.61	306
AUTRES	1'874	2'012	3'886	10.44	548
Totaux	18'112	19'105	37'217	100.00	739

Origines des ressortissant-e-s étranger-ère-s

Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence depuis le début de l'année est mentionnée, car, pour les autres, le calcul de la différence est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux (ils sont plus nombreux en nombre mais pas en proportion parmi les étrangers), ils représentent le 32.27% (-1.61%) des étrangers, puis les Italiens, 12.65% (-0.97%), et les Français, 12.46% (+0.50%). Comme mentionné précédemment, une partie des personnes d'Ukraine sont désormais compté en population permanente d'où l'augmentation à 445 personnes comparées au début de l'année.

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8'041 (+306), représentent le 67.42% (-2.43%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2023
PORTUGAL	2'043	1'806	3'849	10.34	98
ITALIE	853	656	1'509	4.05	1
FRANCE	848	638	1'486	3.99	162
ESPAGNE	409	363	772	2.07	49
UKRAINE	160	305	465	1.25	445
KOSOVO	199	179	378	1.02	14
ERYTHREE	190	146	336	0.90	-12
TURQUIE	181	150	331	0.89	9
MAROC	69	97	166	0.45	6
CONGO (KINSHASA)	75	67	142	0.38	-1
BOSNIE ET HERZEGOVINE	68	73	141	0.38	7
SYRIE	69	69	138	0.37	15
ROUMANIE	47	82	129	0.35	-5
SRI LANKA	62	61	123	0.33	4
AFGHANISTAN	79	29	108	0.29	13
BRESIL	25	80	105	0.28	
SOMALIE	52	50	102	0.27	
TUNISIE	49	42	91	0.24	
CAMEROUN	32	42	74	0.20	
SERBIE	37	34	71	0.19	
CHINE	38	31	69	0.19	
ALGERIE	36	33	69	0.19	
BELGIQUE	36	32	68	0.18	
THAÏLANDE	19	44	63	0.17	

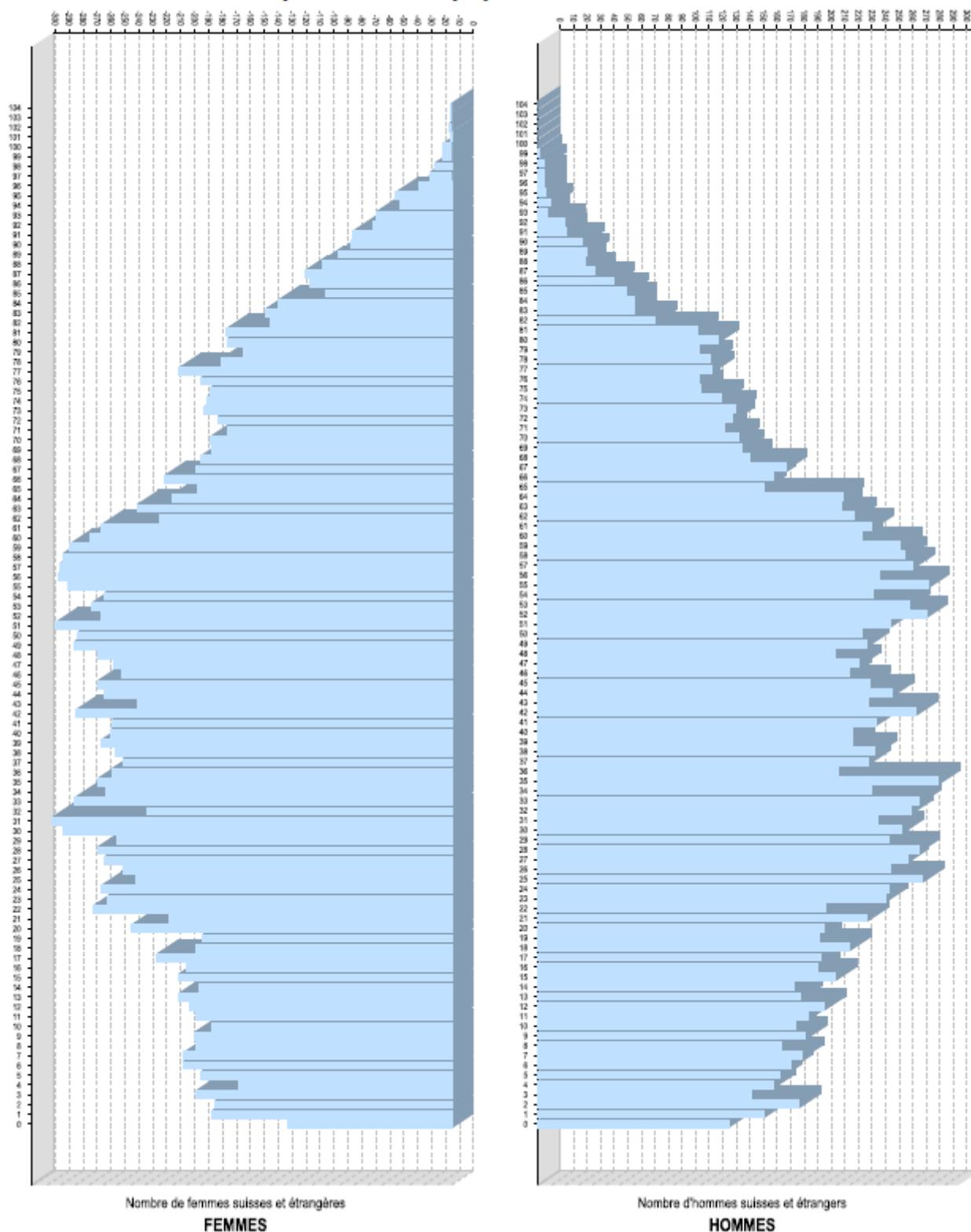
Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2023
IRAK	34	23	57	0.15	
ANGOLA	31	26	57	0.15	
COTE D'IVOIRE	21	30	51	0.14	
ALLEMAGNE	29	21	50	0.13	
MACEDOINE	25	20	45	0.12	
ETHIOPIE	27	18	45	0.12	
ROYAUME-UNI	17	21	38	0.10	
SENEGAL	20	14	34	0.09	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	9	25	34	0.09	
COLOMBIE	9	19	28	0.08	
POLOGNE	12	16	28	0.08	
PAYS-BAS	11	15	26	0.07	
RUSSIE	10	15	25	0.07	
PAKISTAN	15	9	24	0.06	
GRECE	9	14	23	0.06	
GEORGIE	14	8	22	0.06	
IRAN	13	8	21	0.06	
GUINEE	9	8	17	0.05	
TOGO	10	7	17	0.05	
PHILIPPINES	1	15	16	0.04	
JAPON	7	9	16	0.04	
INCONNU	8	8	16	0.04	
CONGO (BRAZZAVILLE)	7	8	15	0.04	
CROATIE	9	6	15	0.04	
VIETNAM	6	9	15	0.04	
ARMENIE	6	9	15	0.04	
CANADA	5	9	14	0.04	
MADAGASCAR	3	10	13	0.03	
CHILI	7	6	13	0.03	
MAURICE	5	8	13	0.03	
BURKINA FASO	6	7	13	0.03	
MALAISIE	5	8	13	0.03	
BULGARIE	6	7	13	0.03	
MONGOLIE	5	7	12	0.03	
NIGERIA	7	4	11	0.03	
CUBA	5	6	11	0.03	
HONGRIE	2	8	10	0.03	
ETATS-UNIS	5	5	10	0.03	
INDE	7	3	10	0.03	
MEXIQUE	6	4	10	0.03	
LIBAN	6	3	9	0.02	
PEROU	4	5	9	0.02	
ALBANIE	4	5	9	0.02	
AUTRICHE	4	4	8	0.02	
YEMEN	2	6	8	0.02	
ARGENTINE	3	5	8	0.02	
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	
ISLANDE	3	4	7	0.02	
BANGLADESH	2	5	7	0.02	
MONTENEGRO	1	6	7	0.02	
BURUNDI	2	5	7	0.02	
RWANDA	3	4	7	0.02	
KENYA	3	4	7	0.02	
MOLDOVA	1	5	6	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	3	3	6	0.02	
SUEDE	3	3	6	0.02	
SOUDAN	5	0	5	0.01	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2023
BENIN	4	1	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
MYANMAR	0	4	4	0.01	
BELARUS	0	4	4	0.01	
VENEZUELA	0	4	4	0.01	
BOLIVIE	3	1	4	0.01	
PALESTINE	3	1	4	0.01	
LITUANIE	1	3	4	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
EQUATEUR	1	2	3	0.01	
IRLANDE	2	1	3	0.01	
COREE (SUD)	0	3	3	0.01	
FINLANDE	2	1	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
NICARAGUA	2	1	3	0.01	
MALI	2	1	3	0.01	
NORVEGE	2	1	3	0.01	
PARAGUAY	1	2	3	0.01	
ANDORRE	1	2	3	0.01	
EGYPTE	2	1	3	0.01	
HONDURAS	0	3	3	0.01	
CAP-VERT	2	1	3	0.01	
HAITI	0	3	3	0.01	
NEPAL	1	1	2	0.01	
CAMBODGE	1	1	2	0.01	
TCHAD	2	0	2	0.01	
MOZAMBIQUE	0	2	2	0.01	
URUGUAY	0	2	2	0.01	
NIGER	1	1	2	0.01	
GAMBIE	2	0	2	0.01	
INDONESIE	1	1	2	0.01	
ESTONIE	1	0	1	0.00	
GUINEE-BISSAU	0	1	1	0.00	
PANAMA	1	0	1	0.00	
LUXEMBOURG	1	0	1	0.00	
ISRAEL	0	1	1	0.00	
AZERBAIDJAN	1	0	1	0.00	
SLOVENIE	1	0	1	0.00	
OUGANDA	0	1	1	0.00	
	18'112	19'105	37'217	100.00	

Répartition de la population selon l'âge

Projet des Docks, point de situation (point reporté de la séance du 13.03) *

Composition de la population au 31.12.2023



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2023

Précision: les données des tableaux sont basées sur la date de mutations des arrivées, des naissances, des départs, des décès et des séjours officiels dans la commune.

La date de mutation correspond à la date à laquelle l'information est saisie dans ETIC.

Les annulations d'arrivées et de départs, les changements de type de séjours ou de permis ne sont pas pris en compte. Les déclarations de domicile ne figurent pas dans la statistique.

Une personne arrivant en provenance d'Ukraine est comptée dans les arrivées, mais le permis S-1 accordé implique que cette personne n'est pas comptabilisée dans la population permanente durant la première année.

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL
JANVIER	187	25	139	43	394
FÉVRIER	174	23	103	34	334
MARS	238	27	188	43	496
AVRIL	221	27	154	24	426
MAI	163	27	133	29	352
JUIN	196	31	248	20	495
JUILLET	257	19	213	26	515
AOÛT	257	19	177	32	485
SEPTEMBRE	280	24	218	23	545
OCTOBRE	230	15	147	38	430
NOVEMBRE	171	20	111	38	340
DÉCEMBRE	125	18	102	21	266
Total	2'587	296	2073	390	5'346

Nota : Le tableau ci-dessus est indicatif et n'est pas basé sur la photo statistique, d'où une différence dans les totaux.

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	1'010	37.84%	772	36.21%
France	401	15.02%	199	9.33%
Autres cantons romands	363	13.6%	388	18.2%
Autres pays	187	7.01%	202	9.47%
Portugal	171	6.41%	162	7.6%
Autres pays union européenne	160	5.99%	111	5.21%
Espagne	96	3.6%	39	1.83%
Jura Bernois et Jura	89	3.33%	103	4.83%
Suisse alémanique	84	3.15%	101	4.74%
Italie	61	2.29%	18	0.84%
Jura Neuchâtelois	40	1.5%	33	1.55%
Suisse italienne	7	0.26%	4	0.19%
Total	2'669	100%	2'132	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Autres groupes professionnels	796	29.91%	632	29.64%
Sans emploi	407	15.3%	289	13.56%
Enfants - Etudiants	351	13.19%	260	12.2%
Horlogerie - Bijouterie	349	13.12%	261	12.24%
Service de santé	164	6.16%	144	6.75%
Bâtiment - Génie civil	114	4.28%	72	3.38%
Hôtellerie - Restauration	102	3.83%	51	2.39%
Retraités	90	3.38%	146	6.85%
Administration	75	2.82%	73	3.42%
Enseignement	36	1.35%	29	1.36%
Alimentation	28	1.05%	11	0.52%
Services informatiques	26	0.98%	38	1.78%
Sans profession	24	0.9%	17	0.8%
Métallurgie - Mécanique	22	0.83%	31	1.45%
Serv. de maison - Ménagère	22	0.83%	12	0.56%
Transports - Communications	21	0.79%	25	1.17%
Arts graph. - Imprimerie	11	0.41%	7	0.33%
Banque - Assurance	10	0.38%	10	0.47%
Agriculture - Horticulture	7	0.26%	16	0.75%
Garages - Carrosseries	5	0.19%	5	0.23%
Habillement	1	0.04%	3	0.14%
Total	2'661	100%	2'132	100%

Raison du mouvement

Pour les arrivées :

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	906	33.95%
Logement - Loyer	414	15.51%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	385	14.42%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	200	7.49%
Emploi - Recherche d'emploi	140	5.25%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	138	5.17%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	84	3.15%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	68	2.55%
Formation/Stage - Études ou stage	58	2.17%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	50	1.87%
Ne désire pas répondre	39	1.46%
Logement - Surface: plus petit / plus grand	35	1.31%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	31	1.16%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	23	0.86%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	17	0.64%
Qualité de vie/Environnement - Sécurité	14	0.52%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attache, de coeur (étrangers)	12	0.45%
Impossibilité d'enquêter	12	0.45%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	8	0.3%
Logement - Stationnement facile	7	0.26%
Qualité de vie/Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	6	0.22%
Ménage/Famille - Arrivée d'enfant majeur	5	0.19%
Ménage/Famille - Proximité des écoles	5	0.19%
Ménage/Famille - Arrivée dans un home	4	0.15%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	3	0.11%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	3	0.11%
Emploi - Retraite	1	0.04%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire disponible	1	0.04%
Total	2'669	100%

Pour les départs :

Raison mouvement	Départs→	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	486	22.8%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	351	16.46%
Logement - Loyer	225	10.55%
Départ à l'étranger - Retour au pays	194	9.1%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	150	7.04%
Impossibilité d'enquêter	107	5.02%
Ne désire pas répondre	103	4.83%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	82	3.85%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	69	3.24%
Formation/Stage - Études ou stage	58	2.72%
Emploi - Retraite	51	2.39%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	50	2.35%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	31	1.45%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	30	1.41%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	28	1.31%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	27	1.27%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	27	1.27%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs /	15	0.7%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	11	0.52%
Ménage/Famille - Départ d'enfant majeur	10	0.47%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	9	0.42%
Emploi - Recherche d'emploi	8	0.38%
Ménage/Famille - Départ dans un home	4	0.19%
Ménage/Famille - Éloignement des écoles	3	0.14%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	1	0.05%
Qualité de vie/Environnement - Insécurité	1	0.05%
Qualité de vie/Environnement - Éloignement des transports publics / réseau insuffisant	1	0.05%
Total	2'132	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyen·ne·s au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen·ne mentionne la réponse de son choix ou n'indique rien.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont très indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2023

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période initiale de 5 ans, de 2018 à 2022. Courant 2022, ce mandat a été prolongé d'une année, soit jusqu'à fin 2023.

Durant ce mandat, le SIEN coordonne les projets inscrits au schéma directeur de la Ville, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme inévitables. En fin de mandat, un bilan sera effectué et un nouveau schéma directeur proposé ainsi qu'un nouveau mandat élaboré sur la base des demandes et besoins annoncés par les services.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons établi le schéma directeur informatique 2018-2022, respectivement validé par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaire à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Infrastructures - Postes de travail** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution du parc informatique (PC et portables),
- **Infrastructures - Systèmes** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des serveurs,
- **Infrastructures - Télécommunication** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements réseaux (switches, firewalls, routeurs, etc.),
- **Infrastructures - Téléphonie** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements de téléphonie (téléphones, VoIP, etc.),
- **Solutions - Intraville** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **Solutions - SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **Solutions - ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Solutions - Évolutions** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Solutions - Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **Solutions - ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agit d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Depuis 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2023

Les principales réalisations

Au cours de l'année 2023, le SIC a analysé et/ou déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La mise en production d'Abacus et son suivi (*Solutions – SGAF*)

En collaboration avec le SIEN, le service des finances a mis en production Abacus le 1^{er} janvier 2023. Un soutien accru des services de la Ville a été mis en place pendant les premières semaines d'exploitation de manière à accompagner ce changement important. Le nouveau système a notamment permis, entre autres évolutions, le déploiement de la validation électronique des factures. Le démarrage de l'exploitation d'Abacus au sein de l'administration communale a débuté sans incident majeur, à la satisfaction des différentes parties prenantes. Les derniers travaux de finalisation se sont poursuivis dans le courant d'année 2023, en particulier la mise en production de divers rapports pour le service des finances ainsi que pour la gérance communale.

- Le déploiement de GEKO4 pour les inscriptions parascolaires (*Solutions – Évolutions*)
Le Service de la Jeunesse de la Ville a émis, conjointement avec d'autres communes du Canton, le souhait de faciliter ses processus de travail en les digitalisant, en particulier la gestion des inscriptions parascolaire. Le SIEN, à la suite d'une analyse qu'il a menée, a proposé d'améliorer l'outil de gestion de l'accueil parascolaire déjà exploité par les communes tout en l'enrichissant d'un module de gestion des inscriptions. Outre la gestion des inscriptions, la solution développée propose également une interface pour les parents ainsi que divers tableaux de bord pour le personnel de terrain ainsi que pour le personnel administratif. Le tout offre un niveau de sécurité élevé, conforme aux recommandations en la matière compte-tenu de la nature des données collectées et échangées.
- La refonte de la statistique emplois et de la solution de taxation des déchets des entreprises (*Solutions – Évolutions*)
Afin de faire évoluer la solution métier de collecte des statistiques emplois des entreprises de la Ville, en l'interconnectant à la nouvelle base de données des entreprises du Canton en particulier, le SIEN a procédé au développement d'une mise à jour de l'application. Ce changement a également eu un impact sur le formulaire de collecte des données en ligne mis à disposition des entreprises ainsi que sur l'outil de facturation de la taxe déchets des entreprises qui s'appuie sur une partie des données de la statistique emplois.
- L'analyse et la rédaction du rapport du schéma directeur informatique 2024-2028 (*Solutions – Évolutions*)
En partenariat avec tous les services de la Ville ainsi qu'avec un consultant externe, un bilan du précédent schéma directeur 2018-2022 ainsi qu'une collecte des demandes et doléances des différents métiers ont été réalisés au cours du 1^{er} trimestre 2023. S'en est suivi un travail d'analyse et de conception du nouveau plan directeur informatique pour la période 2024 – 2028 accompagné de la rédaction d'un rapport de demande de crédit d'investissement, à destination des différentes instances politiques, pour financer sa réalisation. La stratégie est articulée autour de quatre axes alignés sur la stratégie digitale du Canton, soit rationalisation, stabilisation budgétaire, mobilité et agilité ainsi que l'efficacité énergétique. Le rapport ainsi que son crédit d'investissement associé ont été validés par le Conseil général lors de sa séance du 30 janvier 2024.

Études et optimisations des systèmes d'informations, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- Le déploiement d'une nouvelle solution de gestion de station-service pour le SEP,
- La poursuite du déploiement d'une gestion assistée par ordinateur des accès des bâtiments de l'administration communale pour le SBL,
- Le remplacement du matériel de caisse obsolète de différents services de la Ville,
- Le renouvellement annuel de 20% du parc de postes de travail, soit environ 120 postes informatiques,
- La poursuite du déploiement de la solution de téléphonie logicielle Cisco Jabber.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse d'une solution de gestion et planification des espaces verts pour le SEP,
- L'analyse d'une solution de gestion assistée par ordinateur pour le ramassage des encombrants pour le SEP,
- L'analyse d'une solution de publication en ligne du catalogue des collections d'œuvres des musées du parc.

Certains travaux liés au schéma directeur 2018-2022 étant encore en cours, un bilan sera réalisé une fois tous les projets terminés et ce schéma directeur clos, soit à fin 2024.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2023 :

Nombre d'incidents et demandes déclarés dans iTop (nouveau portail dès mi-2022) :	2156 (1291 en 2022)
Nombre de demandes déclarés dans le portail SIEN (ancien portail) :	737 (1853 en 2022)
Total	2893 (3144 en 2022)

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2023 versus décembre 2022) :

	En exploitation en 2023	En exploitation en 2022
Nb de PC	390	398
Nb de portables	295	285
Nb de tablettes	71	66
Nb d'imprimantes simples	30	30
Nb d'imprimantes multifonctions	125	145

État du stock (décembre 2023 versus décembre 2022) :

	En stock en 2023				En stock en 2022			
	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	18	0	0	0	0	0	0	0
Occasions (5 à 7 ans)	30	0	0	1	80	0	0	0
Prêts	0	4	0	0	0	3	0	0

Perspectives 2024

Pour 2024, si certains projets débutés en 2023 se poursuivront, comme la publication en ligne des collections d'œuvres des musées du parc ou la mise en œuvre d'une solution de gestion et planification des espaces verts, pour venir mettre un terme au schéma directeur informatique 2018-2022, les premiers projets inscrits au nouveau schéma directeur informatique 2024-2028 débiteront ou se réaliseront, parmi lesquels peuvent être cités le développement d'un nouveau site internet pour les bibliothèques ou encore la mise en œuvre de la gestion des engagements financiers dans Abacus.

En parallèle, de nouvelles demandes ou nouveaux besoins, déjà soumis ou à venir, seront analysés pour être intégrés au fur et à mesure dans la planification des projets. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner la définition du futur système d'informations des ressources humaines ou l'opportunité d'étendre la solution de gestion de la billetterie et des entrées de MUZOO à d'autres entités de la Ville, les autres musées notamment

**Jeunesse, sports, santé et
service d'incendie et de secours
(DJESSS)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

L'année 2023 a permis au Service de la jeunesse de travailler sur l'évolution de ses activités, que cela soit en termes de développement de l'accueil extrafamilial en proposant de nouvelles places d'accueil aux familles ou de nouvelles activités destinées aux jeunes de la ville. Les équipes des différents secteurs ont démontré un attachement particulier à leur fonction et restent très motivées pour le service au public. Chaque secteur a ses spécificités mais une collaboration inter-secteur se développe de façon évidente, toujours dans un but de créer une cité où il fait bon vivre et de générer chez la population, l'envie de contribuer et de développer les activités favorables au vivre-ensemble.

La commission consultative de la jeunesse regroupe un certain nombre de partenaires du service de la jeunesse et des représentant-e-s de partis politiques. En 2023, la commission a siégé une seule fois, au mois de novembre. Les thèmes abordés lors de cette séance ont permis de faire le point sur la situation des jeunes en ville de La Chaux-de-Fonds, notamment concernant les difficultés en lien avec les bandes de jeunes. Un professionnel du terrain a présenté les axes stratégiques de prévention et d'intervention du Canton, ce qui a suscité de nombreuses discussions, permettant également de rassurer les personnes présentes sur la situation actuelle.

Ces séances de commission permettent également d'aborder les différents projets en lien avec la jeunesse et de se coordonner au niveau des différents intervenants.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Cette année a été pour le secrétariat synonyme de stabilité. L'équipe est restée la même, soit deux collaboratrices administratives et une assistante administrative. Cette dernière a accueilli son premier enfant en septembre 2023. Pour pallier son absence, nous avons accueilli un collaborateur administratif remplaçant jusqu'à la fin de l'année, au taux d'activité de 50%. Au niveau du personnel en formation, l'apprenti a réussi sa deuxième année et a quitté notre service au mois d'août. Pour le remplacer, un nouvel apprenti a poursuivi son apprentissage au sein de notre service. Nous avons également accueilli une stagiaire longue durée dès le mois de mars. L'objectif de son stage fut pour elle de décrocher un apprentissage en tant qu'employée de commerce. Enfin, l'adjoind administrative a continué à chapeauter l'ensemble de l'équipe. Cette stabilité a renforcé la cohésion d'équipe et consolidé la solidarité et la bienveillance dans l'accomplissement des tâches du secrétariat.

Concernant les projets menés par l'équipe de secrétariat, la transition vers le numérique et l'abandon du papier continue à être l'une de nos priorités. Grâce au soutien du Service informatique de l'entité neuchâteloise et en collaboration avec d'autres communes du Canton, il a été possible de mettre en place un programme sécurisé permettant aux parents d'inscrire les enfants à l'ensemble des activités du Service de la jeunesse (inscription annuelle au parascolaire, Mercredivertissements, Vacances découvertes, Camps). L'utilisation d'un seul canal d'inscription a eu pour avantage d'améliorer la communication auprès de notre public (essentiellement les parents), mais aussi de faciliter les démarches administratives qui doivent être effectuées par les parents. En effet, le programme est conçu de sorte que les parents créent une seule fois leur profil avec l'ensemble des informations nécessaires au traitement d'une inscription et qu'ensuite, ils inscrivent leur/s enfant/s aux activités désirées. Ce changement a été accompagné de manière étroite par l'équipe du secrétariat, par le biais de séances d'information et l'organisation de permanences.

Le projet de la Carte Vacances a pu être proposé aux familles avec une grande nouveauté cette année. Désormais, en plus de la Carte proposée aux 12-17 ans, l'offre s'est étendue aux enfants de 6 à 11 ans, sous réserve de certaines conditions liées à leur âge. Cette nouvelle offre a connu un grand succès : 401 cartes ont été vendues aux 6-11 ans et 478 aux 12-17 ans. Ce vif succès a toutefois été terni par le malheureux événement du 24 juillet 2023. De nombreux partenaires ont été durement touchés par la tempête (Accrobranche, Mini-Golf, les piscines du Locle et de La Chaux-de-Fonds). Nous saluons ici la solidarité d'autres communes du canton qui ont ouvert l'accès de leurs piscines aux détenteurs et détenteuses de la Carte Vacances.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, le travail assidu s'est poursuivi afin d'être toujours au plus proche de la réalité financière des parents. Le groupe de travail, composé des communes du canton ainsi que d'une représentante du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), s'est réuni à deux reprises. C'est la Ville de La Chaux-de-Fonds, en tant que présidente, qui s'est chargée de l'organisation des deux séances.

Enfin, s'agissant de l'accueil extrafamilial dans notre commune, l'équipe du service de la jeunesse a poursuivi ses efforts pour offrir de nouvelles places d'accueil aux familles chaux-de-fonnières, afin de répondre à leurs besoins, toujours en adéquation avec les critères d'attribution de places prévus par la loi. C'est ainsi qu'il a été possible, en 2023, d'ouvrir 10 places supplémentaires dans la structure de Numa-Droz 177 grâce à l'agrandissement des locaux. Le taux de couverture en ville de La Chaux-de-Fonds (incluant les structures privées subventionnées) est de 30.9% pour le préscolaire (total de 431 places) et de 21.9% pour le parascolaire (total de 671 places). Pour rappel, la loi prévoit un taux de couverture cantonal d'au moins 30% pour le préscolaire et de 20% pour le parascolaire. La Ville de La Chaux-de-Fonds répond ainsi aux critères légaux.

Secteur Animation socioculturelle

L'année 2023 marque le demi-siècle d'existence de l'animation socioculturelle à la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pour fêter cet événement particulier et significatif, toute l'équipe s'est impliquée dans l'élaboration d'une grande fête commémorative qui a eu lieu le 9 septembre dernier. Nous avons également profité de cette date anniversaire pour interviewer la mémoire de ce lieu et faire des recherches dans les archives afin de permettre aux visiteurs de se plonger dans l'histoire du bâtiment emblématique de la Serre 12.

Cette année marque également l'arrivée d'un nouveau responsable de secteur et de nombreux changements au sein de l'équipe d'animation. Malgré ces changements, nous avons su offrir à la population de la ville des activités en lien avec leurs besoins et développer des collaborations riches avec les partenaires (associations, services communaux, travailleurs sociaux, corps enseignant).

Ci-après une liste non exhaustive des activités réalisées durant cette année :

SMALA

Sans cesse en évolution pour répondre aux besoins changeants du public adolescent de la ville, notre projet Smala propose actuellement trois moments par semaine pour accueillir les jeunes et les accompagner dans l'élaboration de leur projet. Chaque mardi, nous les recevons dans notre studio d'enregistrement, et le jeudi, nous leur proposons des activités dans les locaux de l'ASAP (Bois-noir 21) ou dans la cour d'école du collège des Forges lors des beaux jours. En plus de ces deux rendez-vous hebdomadaires, une activité spéciale est proposée chaque weekend. Un projet axé sur le cinéma a été proposé durant les vacances de Pâques (neuf jours), et un camp à vélo de quatre jours a été mis en place lors des vacances d'automne.

2300 PIXEL (nouveau projet)

Lors de la semaine des relâches, nous avons mis sur pied un nouveau projet sur deux jours faisant la part belle à l'univers des jeux vidéo. De nombreuses animations pour tous les âges ont permis de belles rencontres intergénérationnelles. Nous proposons, par exemple, du retro gaming, des tournois de Mario Kart, la création d'une console de jeux (en collaboration avec le FabLab). Ce projet a rassemblé plus de 200 personnes, et une deuxième édition est en préparation pour 2024.

SEMAINE DU 1ER MARS

Toujours durant les vacances des relâches, nous avons accueilli trente enfants par jour à la Halle Volta. Ce projet réalisé, en collaboration avec le Service de sports, permet de faire découvrir aux enfants de nouveaux sports et des lieux culturels dans notre ville. Il s'agit d'un accueil à la journée rythmé par des initiations, des ateliers et des visites. Ce projet permet de mettre en lumière la richesse de l'offre culturelle et sportive de notre ville.

MERCREDIVERTISSEMENTS

Cette activité phare du secteur a accueilli durant cette année 1529 enfants de 4 à 12 ans dans les locaux les mercredis après-midi. Durant ces après-midis thématiques, les enfants peuvent choisir entre plusieurs activités et découvrir de nouveaux univers. L'équipe propose également des sorties culturelles et des visites avec des partenaires. Nous avons eu l'honneur, par exemple, d'être accueillis avec 50 enfants en VIP par le club du HCC et ses joueurs professionnels pour une visite immersive des installations.

ANIMATIONS DE QUARTIER

Chaque mercredi, nous allons à la rencontre des habitants dans plusieurs quartiers de la ville. Nous proposons de nombreuses activités pour les enfants et les familles. Cette prestation permet de créer des liens de proximité avec les habitant-e-s des quartiers et d'être à l'écoute de leurs besoins, contribuant ainsi à développer la sensation d'une ville où il fait bon vivre.

STREEDAYS

Comme chaque année, courant juin, cette manifestation sportive et ludique regroupe plus de 200 jeunes autour de la thématique des arts de la rue et du basket. C'est dans une ambiance festive et ensoleillée que le public s'est retrouvé durant deux samedis (terrain de basket de Numa-Droz). Ces journées attirent de nombreuses personnes adeptes du basketball et venant également d'autres cantons. Pour permettre à la population de se dépenser également durant la période hivernale, nous avons organisé un tournoi au Pavillon des sports en février, dans le même état d'esprit que celui de l'été.

CAMP DE VACANCES

En été (à Saanen) et en automne (à Bevaix), nous offrons la possibilité aux enfants de la ville d'expérimenter les joies de la vie en communauté, en passant une semaine d'activités dans une maison de vacances. Ce projet rencontre chaque année un grand succès et permet de créer des liens forts avec notre jeune public. Cela permet un dépaysement aux enfants qui parfois ne peuvent pas partir en vacances avec leur famille. Durant ces journées de camp, l'équipe d'animation propose la pratique d'activités sans oublier de respecter un rythme de vacances.

LES ANIMATIONS ESTIVALES

Pour la quatrième année consécutive, nous voulions proposer 6 jours d'animations (3 sur la place de jeux des Forges et 3 sur le terrain de Beau-Site) durant les vacances d'été. Malheureusement, et suite à la tempête de cet été, nous avons été contraints d'annuler les animations prévues en août. Cette prestation rencontre un réel succès auprès de la population qui ne peut pas partir en vacances ou qui souhaite simplement partager des moments conviviaux avec d'autres familles. De nombreuses activités sont proposées, par exemple des ateliers cuisine, des jeux, du bricolage, ou de la danse, en collaboration avec des associations locales.

LES AVENTURES ESTIVALES

Grâce à ce projet se déroulant la dernière semaine des vacances d'été, les enfants sont partis explorer des lieux emblématiques de la région et ont pu participer à diverses activités en lien avec la nature. La semaine s'est clôturée avec un mini-camp de deux jours et une nuit sous tente. Une trentaine de places par jour sont proposées et répondent à une réelle demande des familles.

CYBERTHÉ

Nous offrons la possibilité aux séniors de la ville de participer à un atelier informatique tous les mercredis après-midi dans les locaux du CIFOM (Serre 62). En plus de pouvoir venir avec leurs questions et leurs problématiques, les séniors partagent un moment convivial autour d'un goûter avec les moniteurs du secteur. Ce projet est réalisé en collaboration avec ProSenectute.

Pour la première fois cette année, nous avons mis en place un projet intergénérationnel avec la crèche de la Ferme Gallet. Le temps d'une après-midi, les séniors ont partagé avec les tout-petits, des activités de cuisine et de lecture. Une deuxième rencontre est déjà prévue pour 2024.

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME (SACR)

Dans le cadre de ce projet piloté par le COSM, le secteur a proposé un grand tournoi de foot populaire en collaboration avec le Centre de Loisirs de Neuchâtel et l'Association Neuchâteloise de Football (ANF). Le temps d'une journée, les participant-e-s ont pu pratiquer ce sport rassembleur et également se questionner grâce à notre exposition éphémère mise en place pour cette occasion.

MISE À DISPOSITION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

En plus des nombreuses activités que mène de front le secteur, nous soutenons de nombreuses associations chaque année en leur mettant à disposition le matériel nécessaire à la mise en place de leurs projets. Cette année 2023 ne déroge pas à la règle. Nous avons répondu à 56 demandes de prêt. En plus de ce matériel, nous mettons toujours à disposition des associations et des autres services de la Ville, les salles de notre bâtiment.

COLLABORATION AVEC LE CCHAR (Centre de compétences et de création helvétique des arts de la rue)

Nous avons eu le plaisir de collaborer à trois reprises avec le CCHAR durant cette année. Cela nous a permis de proposer à notre public des spectacles de rue de grande qualité et ainsi de rendre la culture accessible à toutes et tous. Un magicien a pu faire son spectacle à la sortie de l'école dans la cour du collège des Forges. Une troupe circassienne a offert 2 représentations gratuites lors des animations du quartier des Arêtes. Et enfin, une troupe de Parkour (La Horde) a fait son spectacle dans les hauteurs des bâtiments autour du collège des Forges. Cette collaboration sera reconduite en 2024.

Secteur parascolaire

Les projets du secteur

Durant l'année 2023, plusieurs projets ont à nouveau vu le jour dans les structures :

- Le jardin de Doubs 34 a été réaménagé pour permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre plus agréable en leur offrant ainsi de nouvelles possibilités de développement (notamment création d'un potager).
- Une autre structure a proposé des activités autour du thème "Arts et Sport" : la découverte de différents sports et lieux a ravi les enfants, leur permettant d'envisager la poursuite d'un sport ou l'autre.
- Un recueil d'histoires a été créé par les enfants et les éducateur-trice-s de toutes les structures. La mise en commun de ces histoires a abouti à un roman photo, à disposition dans toutes les structures pour les enfants et les parents. Ce genre de projet inter-structure permet de maintenir les liens au sein du secteur, tout en travaillant sur des aspects pédagogiques de façon transversale.

En fonction des saisons, toutes sortes d'activités de mouvement sont proposées aux enfants. Diverses balades et découvertes ont eu lieu tout au long de l'année : des promenades aux tourbières, des visites dans les différents musées de la ville, des plongeurs dans la piscine, des glissades dans la neige, du patin à glace, une visite dans les coulisses de l'aéroport de La Chaux-de-Fonds, une démonstration de capoeira, des goûters partagés avec des grands de 11^{ème} année du collège des Forges et pleins d'autres activités ont rythmé l'année du secteur.

Dans le cadre du projet PAROLES (mis en place en 2022), un sondage destiné aux enfants et portant sur les repas a permis aux différentes structures de revoir leurs procédures lors des moments du repas. Des améliorations ont été apportées et intégrées dans les lignes pédagogiques de chaque lieu d'accueil. Ces moments de partage sont particulièrement importants pour les enfants et méritent une attention particulière.

Une autre activité commune à toutes les structures a été remise en place : les structures s'invitent entre elles pour partager des petits moments de convivialité (goûters, jeux, activités en extérieur, etc). Les enfants peuvent alors faire connaissance avec d'autres enfants de la ville. Les éducateur-trice-s ont également l'opportunité d'échanger avec d'autres collègues, et de découvrir d'autres pratiques ou idées d'activités.

L'accompagnement des apprenti-e-s socio-éducatifs-ves est un point auquel les responsables accordent beaucoup d'importance. Depuis plusieurs mois, des cours de soutien de français ont spécifiquement été mis en place, afin d'aider les personnes en formation en ayant besoin.

Du nouveau dans le secteur

En février 2023, une nouvelle responsable des Tables de Midi a pris ses fonctions avec grand plaisir et relève le défi de gérer quatre équipes sur quatre lieux différents. La pause de midi revêt un caractère important pour les enfants, moment où il est nécessaire de pouvoir faire une pause entre les deux temps d'école de la journée.

À la rentrée d'août 2023, nous avons ouvert 10 places supplémentaires dans le quartier ouest de la ville permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil de la plus petite structure située à Numa-Droz 177. Toute l'équipe s'est organisée avec une grande aisance pour appréhender une nouvelle manière de fonctionner, en lien avec l'augmentation du nombre d'enfants accueillis.

En juin 2023, trois apprenties ont terminé avec succès leur formation d'assistante socio-éducative, tandis qu'en août, trois nouveaux apprentis entraient dans le même cursus pour l'obtention d'un CFC dans trois ans.

Une rentrée sous le signe de la solidarité

Suite à la tempête du 24 juillet, le secteur parascolaire s'est mobilisé afin d'offrir son aide aux bénévoles et professionnel-le-s engagés sur le terrain. Toutes les équipes du secteur ont uni leurs forces durant une journée afin de participer au nettoyage des parcs Gallet et des Crêtets. Ce bel élan de soutien a permis de montrer l'investissement des équipes du secteur.

Malgré l'émotion de trouver nos beaux parcs privés de leurs arbres, une ambiance conviviale et une belle entraide ont démontré l'esprit de solidarité et d'engagement du secteur.

Secteur préscolaire

L'année 2023 s'est déroulée dans une continuité d'adaptations aux divers changements organisationnels ayant eu lieu en 2022. Grâce à la polyvalence des équipes éducatives et à la coopération des familles, les enfants ont pu continuer à bénéficier d'un accueil bienveillant pendant cette phase d'acclimatation et de changement au sein des crèches communales.

Le personnel éducatif a eu l'opportunité de suivre des formations en lien avec le renouvellement du label "Youp'là Bouge" lié à la stimulation du mouvement chez les jeunes enfants par des exercices ludiques et variés. Les équipes ont également bénéficié d'une formation avec le label "Signons Ensemble" favorisant l'apprentissage du langage des signes et l'expression des besoins par la communication gestuelle avec les enfants. L'adhésion aux labels offre une innovation dans la prise en charge quotidienne et ces formations sont accueillies avec motivation par les collaboratrices et les collaborateurs du secteur.

À l'arrivée de l'été et comme chaque année, les crèches communales ont ouvert leurs portes aux familles, l'objectif étant de permettre aux parents de mieux connaître le lieu de vie de leurs enfants et de partager des moments d'activités avec eux au sein des structures. Lors de cette rencontre conviviale, les équipes ont eu l'opportunité de discuter avec les familles et de renforcer la relation de confiance et la collaboration entre parents et éducateurs-trices, éléments essentiels contribuant au développement harmonieux des enfants.

Comme pour l'entier de la population chaux-de-fonnière, la tempête du 24 juillet a été l'événement marquant de l'année. Le parc Gallet attenant à la structure ayant été fortement impacté, nous n'avons pas été en mesure d'ouvrir la crèche de la Ferme Gallet la première semaine de reprise du mois d'août. En effet, les alentours du bâtiment n'étaient pas encore sécurisés à ce moment-là. L'engagement et l'efficacité de toutes les personnes travaillant à la remise en état des lieux ont permis une réouverture rapide après une semaine de permanence des enfants au sein de la crèche du Chat Telot. La compréhension des familles, du personnel éducatif et l'adaptation des enfants ont favorisé l'organisation de cet imprévu dans les meilleures conditions.

L'année 2023 a été synonyme de collaboration entre divers services et secteurs de la Ville. Nous pouvons relever entre autres, les activités ci-après :

- La participation des crèches communales aux animations régulières proposées par la Bibliothèque des jeunes.
- La réalisation d'une après-midi culinaire avec les seniors du projet Cyberthé du secteur d'animation et les enfants de la Ferme Gallet.
- La participation des résident-e-s du Chat Telot à la vie institutionnelle de la structure grâce à diverses activités que nous leur avons proposées (cuisine, lecture, contes).
- La collaboration entre les secteurs préscolaire et parascolaire pour la vente de pâtisseries au marché afin de récolter des fonds pour la plantation d'arbres au parc Gallet. La somme de CHF 860.- a pu être récoltée grâce à la générosité de la population.
- La création d'illustrations et d'histoires en lien avec la tempête de l'été, afin de pouvoir expliquer aux enfants l'événement survenu.

Toutes ces interactions sont une richesse de partage et de connaissances qui soutiennent une dynamique d'évolution des prestations offertes aux familles et aux enfants.

Et pour terminer l'année, le mois de décembre a été marqué par l'inauguration d'un nouveau vestiaire pour le personnel de la crèche du Chat Telot et par la réussite de la formation de "direction d'institution de l'enfance" de la responsable de secteur. Grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et pratiques professionnelles, la cohésion d'équipe et la réflexion des actions quotidiennes seront renforcées au sein des deux crèches.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'activité 2023 au Service des sports peut être qualifiée de dense et riche. Il suffit de songer au nombre important de manifestations sportives qui ont occupé l'équipe en place, au suivi de plusieurs projets de rénovation d'infrastructures sportives réalisés ou tout simplement initiés et aux différentes réflexions et démarches menées pour optimiser l'organisation du service et accroître sa visibilité.

Le Service des sports a déployé ses activités habituelles, basées notamment sur les quatre piliers ci-dessous :

- Soutien aux clubs locaux qui mènent leurs actions de formation des jeunes et actifs, actives
- Développement des manifestations sportives locales
- Promotion du sport-santé et de l'activité physique pour toutes et tous
- Mise à disposition d'installations sportives attractives

L'année écoulée a également apporté son lot d'imprévus qui a fortement impacté l'organisation. Pour corroborer cela, nous citons l'absence cumulée de plusieurs collaborateur-trice-s pour des raisons médicales ou le chaos causé le 24 juillet 2023 par une tempête d'une violence inouïe qui a dévasté la ville et sa nature en quelques minutes. Les infrastructures sportives ont été malmenées, essentiellement du côté ouest de la ville et sur le site des Mélèzes (parc de la piscine et bâtiment de la patinoire). Plus de 80 objets sinistrés ont été annoncés à l'ECAP ou à des compagnies d'assurances privées pour un montant de préjudice subi dépassant au total les CHF 300'000.-.

Le nombre effarent d'arbres majeurs arrachés par le vent dans le parc du site des Mélèzes a contraint le service à fermer définitivement le soir du 24 juillet la piscine, ceci avec un mois d'avance sur la date prévue initialement pour le lancement des travaux de rénovation.

Personnel

Le nombre d'EPT n'a pas évolué durant l'année 2023. Pour faire face à diverses absences de moyennes ou longues durées pour cause de maladie, le Service des sports a dû procéder, avec l'accord du Conseil communal, à l'engagement de plusieurs collaborateur-trice-s? en contrat à durée limité. Seule l'absence de l'adjointe au chef de service du mois de mai à décembre 2023 n'a pas été remplacée en tant que tel. Un stagiaire en cours de formation en management du sport dans une école lausannoise a rejoint le service durant 6 mois. Il a pu découvrir les différentes missions du service, a contribué aux tâches administratives et à l'organisation des manifestations sportives et a mené différents petits projets, dont l'élaboration d'un état des lieux du programme Midi Tonus.

Une organisation quelque peu revisitée a permis une meilleure gestion des garde-bains auxiliaires engagés durant la saison d'été pour la surveillance et le sauvetage sur le site des Mélèzes.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à deux reprises et a traité les points ci-après :

- Le 11 mai 2023 : rapport de gestion et comptes 2022, point de situation sur l'état d'avancement des grands projets de rénovation de la piscine et de la patinoire des Mélèzes et calendrier des manifestations planifiées en 2023.
- Le 11 novembre 2023 : budget 2024 (comptes de fonctionnement, subventions et investissements) et point de situation des projets en cours.

Infrastructures

Le Service des sports a pu concrétiser plusieurs projets liés à des crédits d'investissement. Il s'agit notamment de :

- Centre 521 / La Charrière, terrains, pistes et halles : remplacement du terrain synthétique du collège de la Charrière, réfection des gradins du terrain de football de la Pâquerette, modernisation de l'éclairage du terrain de football des Forges (passage en mode LED) et lancement de l'avant-projet de rénovation des pistes d'athlétisme du stade de la Charrière.
- Centre 524 / Piscine des Arêtes : assainissement du système de filtration de l'eau, modernisation de l'éclairage (passage en mode LED) et pré-étude en vue de la modernisation des installations CVS (chauffage, sanitaire et ventilation).

Les validations d'investissements sur l'enveloppe des crédits pour imprévus octroyée au Service des sports ont permis d'intervenir pour des travaux n'ayant pas pu être anticipés ou décidés en cours d'année, tels que le remplacement de la barrière d'entrée du stade, la préparation du terrain et la mise à disposition des énergies pour l'installation d'une buvette acquise par le club de Street Hockey, l'assainissement de plusieurs éléments liés aux piscines des Mélèzes et Arêtes dans le cadre des visites de conformité effectuées par le SCAV.

Piscine des Mélèzes

La rénovation majeure de la piscine des Mélèzes a été lancée courant août 2023. Pour mémoire, le crédit d'investissement de CHF 11'570'000.- avait été validé par le Conseil général en octobre 2020. Le planning prévoit une inauguration à l'été 2024. Le projet inclut notamment l'agrandissement du local technique qui doit accueillir une toute nouvelle installation de traitement de l'eau (circulation, filtration, chloration), la modernisation des bassins (pose d'un revêtement inox à débordement), l'installation d'un système thermique de couverture nocturne du grand bassin, la création d'un parc à jeux aquatiques sur la moitié de la surface de la pataugeoire, l'agrandissement des plages de circulation autour des bassins, la réfection du plongeur 10 mètres, l'installation de mobilier en bois, de pergolas et voiles d'ombrage, la mise aux normes en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la plantation de nouvelles haies autour des bassins.

Les travaux réalisés durant la période d'août à décembre 2023 ont été perturbés par une météo très humide durant plus de deux mois, la découverte de peinture toxique sous le liner du grand bassin (retrait par une méthode identique au désamiantage) et le constat du manque de stabilité de l'ancien local technique nécessitant des travaux complémentaires (nouvelle dalle et renforcement des piliers béton). Ces éléments ont causé un mois de retard sur le planning initial ; les mandataires tenteront de le rattraper en 2024.

Patinoire des Mélèzes

Un crédit d'étude d'un montant de CHF 2'290'000.- avait été octroyé par le Conseil général en mars 2021 pour la rénovation des patinoires. Le bureau d'architecture Dolci SA, en collaboration avec les différents mandataires, le Service des sports (représentant du maître d'ouvrage) et le HCC (représentant des utilisateurs) a finalisé le développement du projet courant de l'automne 2023. Devisé à CHF 69 millions TTC y compris la partie énergétique (centrale de production de froid et de chaleur, transformateur électrique et toit solaire), le projet peut être considéré comme réellement ambitieux.

Cette future installation d'envergure régionale doit participer au développement de manière significative des sports de glace et à l'essor de la ville et de toute une région grâce notamment au HCC, club historique qui aspire à rejoindre l'élite suisse du hockey en National League.

Le projet prévoit une refonte complète du site et des patinoires afin de rationaliser son exploitation et augmenter son attractivité ; une fermeture et couverture de la piste extérieure actuelle, permettant une augmentation des heures de glace et son homologation en vue de pouvoir organiser des compétitions officielles ; un plan de rénovation énergétique exemplaire et innovant comprenant la création d'une centrale profitant tant à la patinoire qu'à la piscine; une mise en conformité du point de vue de la sécurité et de l'accessibilité à tout un chacun-e.

Le futur complexe offrira :

- Un concept de restauration interconnecté et composé d'un restaurant accessible à toutes et tous durant l'été et l'hiver, des loges VIP et des buvettes.
- Une surface administrative à louer au HCC.
- Un secteur hébergement composé de chambres à quatre lits pouvant accueillir jusqu'à 58 personnes (sportif-ve-s, groupes, familles et touristes de passage).

Eu égard au montant du devis général, la Ville a consacré le temps nécessaire sur le 2^e semestre 2023 pour identifier un modèle de financement acceptable et supportable. Une piste de partenariat public-privé est à l'étude et sera le cas échéant présentée en 2024. Le planning du projet prévoit la présentation d'un rapport au Conseil général en 2024 avec une perspective de dépôt de la demande de permis de construire dans la foulée.

Centre sportif de la Charrière

Le centre sportif de la Charrière offre un espace unique et privilégié permettant la pratique de l'athlétisme, du football, du street-hockey, du tir à l'arc et du dirt jumping.

Le pavillon des sports, unique halle triple en ville de La Chaux-de-Fonds, accueille les élèves du CPNE (centre professionnel neuchâtelois de formation) et les activités des clubs locaux de handball, d'unihockey et de futsal.

Le site de la Charrière nécessite d'être entretenu et valorisé car la majorité des infrastructures datant du milieu du 20^e siècle sont en mauvais état. La feuille de route du planning intentionnel des investissements prévoit une rénovation si possible entre 2026 et 2030.

En 2023, le Service des sports a soutenu le club local de Street Hockey en lui mettant à disposition un espace pour l'installation d'une buvette. Le club a acquis cette infrastructure tandis que la Ville a couvert les frais liés à la préparation de la surface, la mise à disposition des énergies (électricité, eau, écoulement) et la création de gradins en bois dans le talus face à l'aire de jeu.

Le Service des sports a procédé à des travaux urgents de remise en état des installations d'athlétisme (marquage complémentaire de la piste, réparation ponctuelle du revêtement synthétique et mise en conformité du cercle de lancer du poids, des poutres de saut et du saut à la perche). Grâce à cet investissement, nous avons obtenu de la part de la fédération suisse une prolongation provisoire de l'homologation jusqu'à fin 2024.

A partir de 2025, une homologation ne sera possible que si une rénovation fondamentale est réalisée (remplacement notamment de la piste et de la sous-couche d'absorption). Pour mémoire, la piste avait subi une réfection partielle en 1979

(recharge de la couche synthétique de surface). Cette opération ne peut malheureusement pas être reconduite une seconde fois.

L'étude de réfection complète des installations d'athlétisme a été finalisée. L'épineuse question de saisir ou non l'opportunité de la rénovation globale pour passer de 6 à 8 couloirs devra être débattue et traitée au moment d'inscrire le projet au budget des investissements 2025.

Au vu de la situation décrite ci-dessus et afin de permettre à la SEP-Olympic de continuer à mettre sur pied les différents meetings et développer le Resisprint de renommée internationale, une réflexion a été lancée autour d'une recherche de fonds privés par le club local.

Installations de sport en plein air

Le Service des sports met à disposition de la population diverses installations sportives en libre-service et en assure l'entretien. Un effort a été consenti en 2023 sur les préaux scolaires avec l'ajout de plusieurs tables de tennis de table.

Suite à l'acceptation d'un crédit de CHF 510'000.- TTC en novembre 2022 par le Conseil général, le Service des sports a pu réaliser le remplacement de la pelouse synthétique du terrain du collège de la Charrière durant l'été 2023. Une partie de l'ancienne moquette a trouvé place au stade de la Charrière sur une zone située au nord du terrain de street-hockey, laquelle possédait déjà un tout vieux revêtement du même style. Cela a permis d'offrir un demi-terrain supplémentaire pour du jeu de balle.

Parcours VITA

Le Service des sports a dû fermer le parcours Vita durant plusieurs semaines après le passage de la tempête du 24 juillet 2023. Il a fallu attendre la sécurisation de la forêt par le Service forestier. Plusieurs arbres ont été abattus, élagués ou tronçonnés au sol.

Le Service des sports est en attente des travaux prévus dans le secteur du Bois-du-Couvent par la Confédération dans le cadre de la mesure "TP2 (autoroute N20) – Batraciens" au Bas-du-Reymond et création d'un espace de bois mort sur une surface de 1 hectare. Le nouveau parcours Vita a été validé et devrait être réalisé en 2024, avec un nouveau tronçon qui passera dans la forêt située au nord de la route menant au réservoir d'eau. Les coûts financiers inhérents à cette adaptation seront pris en charge par l'OFROU.

Sociétés et clubs sportifs

Le Service des sports a maintenu une relation de proximité soutenue avec les différents clubs et continue de se montrer disponible afin de pouvoir entendre leurs différentes préoccupations et besoins.

Le Service des sports utilise le site internet de la Ville, la page du Service des sports et les réseaux sociaux pour partager et rendre visibles les activités et événements organisés par les clubs et associations sportives.

Manifestations sportives

Mini-Trotteuse

La Fête de mai a été à nouveau organisée dans la vieille ville. Intégrant ce grand événement populaire, la Mini-Trotteuse, course offerte aux enfants de 4 à 17 ans, a attiré 365 participants sur un nouveau parcours dont le départ et l'arrivée étaient installés sur la place du Marché.

Family Games

Mise en place par le Panathlon des Montagnes neuchâteloises en collaboration avec les Services des sports, de la jeunesse, de santé et de la promotion de la santé et de la communication, la 5^{ème} édition des Family Games a été organisée le 24 septembre au Centre sportif de la Charrière. La manifestation a très largement battu son record de participation. Les 1'485 personnes présentes ont pu découvrir différentes activités proposées par 30 clubs sportifs, dont 12 qui ont été fêtés à cette occasion pour leur 5^e participation. La manifestation était parrainée par le coach de la première équipe du HCC, Louis Matte.

La verticale d'Espace

Cette course d'escaliers contre la montre a trouvé sa place dans la Tour Espace, édifice emblématique de la ville. Au vu de l'engouement pour l'édition précédente, une 2^{ème} édition a été mise sur pied en 2023. Elle a été organisée le 30 octobre par le Service des sports. En comptabilisant 89 inscriptions (77 participants) sur 150 dossards mis à disposition, cette nouvelle manifestation en soirée prouve l'engouement de la population pour les nouvelles activités "extrêmes". Il est à relever que 10 pompiers du SIS ont participé en équipement complet. Malgré une petite baisse de participation, certainement due aux conditions météo et au fait qu'il y a eu moins de relais dans la communication, elle sera à nouveau proposée en 2024. Un nouveau format, sous forme de qualifications (80 dossards à disposition) puis finales des 5 meilleurs, pourrait être envisagé.

La Trotteuse-Tissot

La 15^{ème} édition de cette traditionnelle manifestation de fin d'année était, cette année, l'édition anniversaire du sponsor titre, qui fêtait ses 170 ans. En hommage à l'année de fondation de Tissot, le trail a été couru sur une distance plus longue, avec un tracé de 18.53 km (au lieu de 15 km), depuis Le Locle. De nouvelles infrastructures ont vu le jour : une tente pour la restauration sur la place du Marché, en collaboration avec le marché de Noël, et un nouveau lieu d'accueil pour le bureau de course et les prix souvenirs, chez Physioclincs à l'Ilot Vert (en lieu et place du collège de Numa-Droz). Les départs ont été donnés en 3 lieux différents : le trail depuis la manufacture Tissot au Locle, les corridas sur le Pod à la hauteur de la tour Espacité et le walking sur la place de la Gare devant les horloges Tissot. Avec ses 3266 participants (3419 inscrits), la Trotteuse-Tissot a battu des records sur cette édition. Les taux de participation ont été dépassés dans toutes les catégories loisirs ainsi que pour les courses des enfants et la corrida. La seule baisse de participation a été enregistrée sur le trail (568 participant-e-s en 2023 contre 639 en 2021), mais elle peut certainement s'expliquer par l'allongement de la distance à parcourir. Tous les jeunes de 4 à 15 ans domicilié-e-s dans les Montagnes neuchâteloises ont été invité-e-s à participer gratuitement dans les catégories qui leur sont dédiées. La catégorie d'âge 0-18 ans représentait la plus grande part des participant-e-s, avec un taux de représentation de 33.4%.

Mérites sportifs

La cérémonie de remise des mérites sportifs 2022 s'est tenue le jeudi 23 mars 2023 au MIH, dans la salle Hans Erni. 137 personnes étaient présentes, dont 71 athlètes, représentant 11 disciplines différentes. 123 athlètes entrant dans les critères pour recevoir un mérite avaient été invité-e-s. Jeunes ou moins jeunes, personnes à mobilité réduite, elles et ils ont été titré-e-s ou ont gagné une médaille internationale, nationale, régionale ou cantonale. Les autorités de la Ville, représentées par le conseiller communal en charge des sports et le chef de service, ont adressé leurs félicitations aux sportives et sportifs présents, qui se sont vu offrir un diplôme, un bonnet, un stylo et 3 entrées aux infrastructures communales. Le Vô Vietnam Club a agrémenté la soirée de 2 démonstrations et la soirée s'est achevée par un apéritif convivial.

Tour de Romandie

Le Tour de Romandie est revenu à La Chaux-de-Fonds le 27 avril. Une étape de la boucle romande a relié Morteau à la Métropole horlogère. Pour mémoire, ces deux villes ont déposé une candidature commune pour accueillir le Tour de France.

Cette étape des horlogers a été un grand succès avec une météo magnifique, un public qui a répondu présent en grand nombre et une belle fête populaire organisée avec plusieurs partenaires locaux sur la place de la Gare.

Cet évènement sportif qui rayonne à l'international a une notoriété qui n'est plus à démontrer. Le Tour de Romandie est le 5^{ème} plus grand des tours du circuit UCI WorldTour (Union Cycliste Internationale). Il regroupe des équipes et des courses cyclistes ayant obtenu une licence "WorldTour", le plus haut niveau du cyclisme sur route international masculin. Il a réuni les meilleures équipes cyclistes du monde et la quasi-totalité des grands coureurs (environ 160) pendant 6 jours.

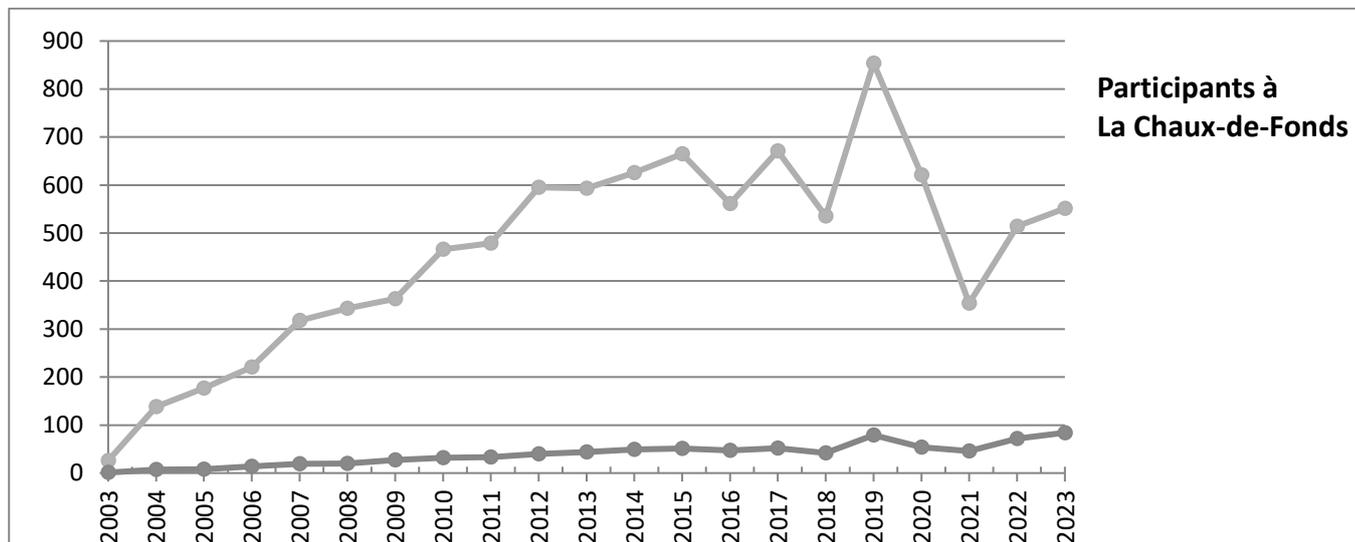
Le Service des sports a été engagé dans l'organisation de cette grande manifestation en intégrant un comité constitué essentiellement de personnes bénévoles.

Promotion du sport

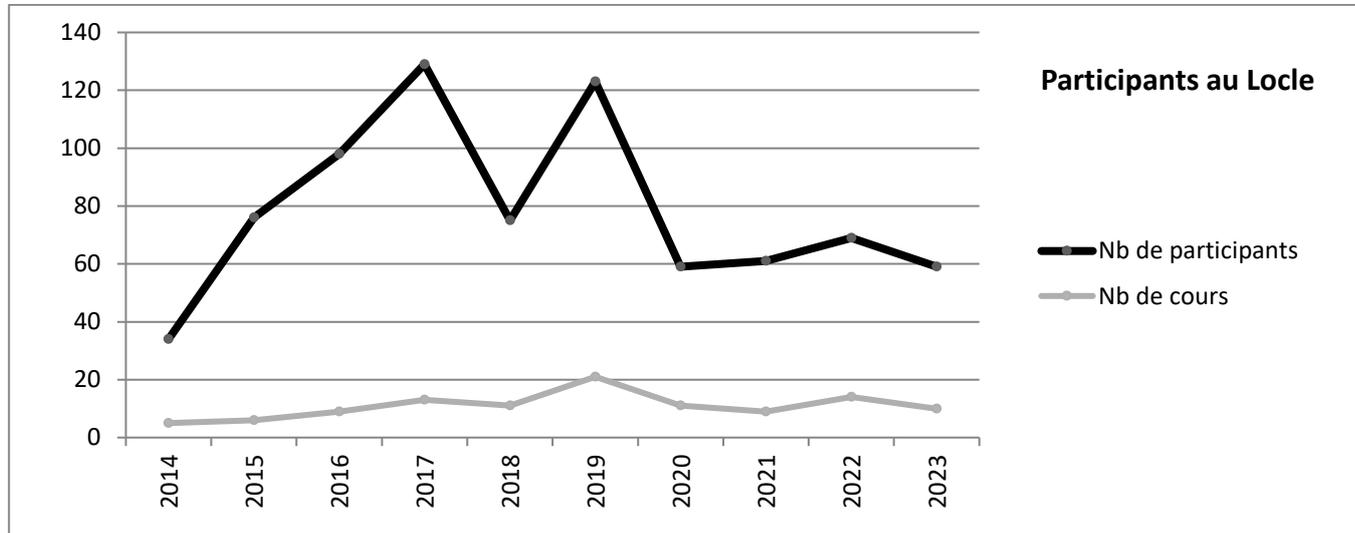
Midi Tonus

Le programme Midi Tonus est un moyen simple et efficace de faire découvrir une activité physique durant la pause de midi ou depuis peu, également en fin de journée. Ce programme d'activités a pour objectifs d'inciter la population à exercer une activité sportive ou simplement lui permettre de découvrir une nouvelle discipline sur 10 leçons à un prix attractif de 60.- au total.

551 personnes se sont inscrites aux 84 cours organisés sur 2 sessions en 2023 à La Chaux-de-Fonds.



L'organisation des cours en ville du Locle est prise en charge par le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 2014. 59 personnes se sont inscrites aux 10 cours organisés sur 2 sessions en 2023 au Locle.



Sport City Tour

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner

Les élèves de l'Ecole obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'Ecole obligatoire et un professeur du Club des Patineurs, dans le but de leur faire découvrir cette discipline.

Fête de la glace / Swiss Ice Hockey Day

La fête de la glace a été célébrée le 5 novembre 2023 à la patinoire des Mélézes, en parallèle au Swiss Ice Hockey Day. La Ville de La Chaux-de-Fonds a organisé cette manifestation en collaboration avec la HCC Academy et le Club des Patineurs. La matinée a été consacrée aux activités des deux clubs. Le public a également été convié à cette occasion avec un accès en libre-service à la glace.

Communication

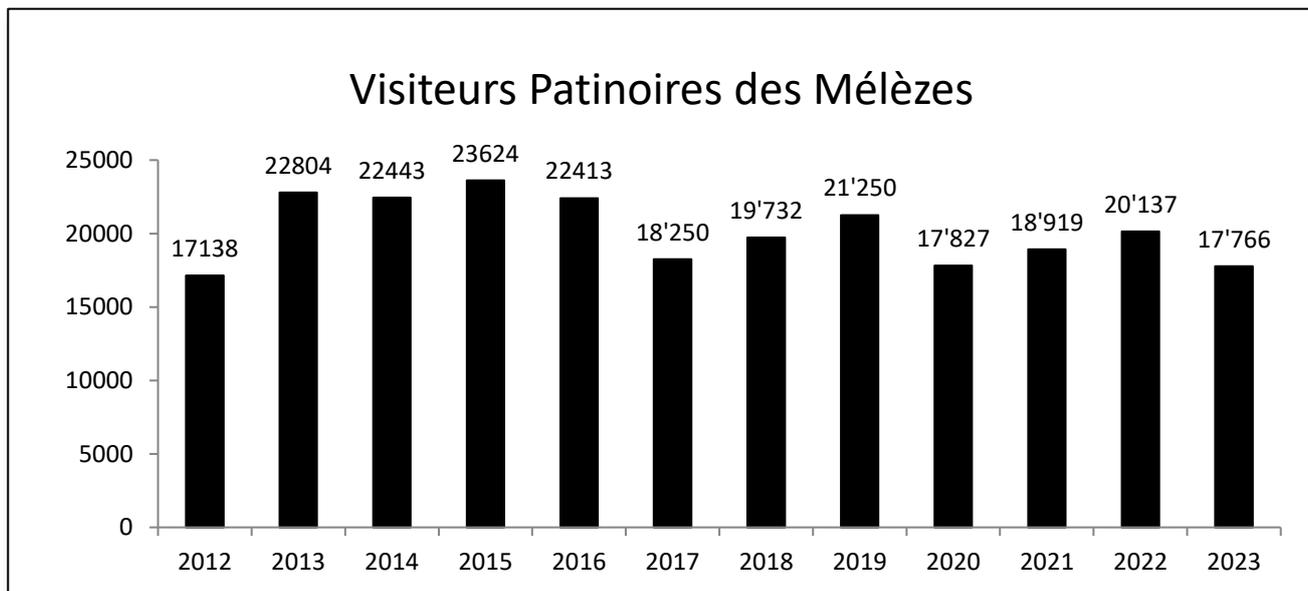
Le Service des sports et le Service de la communication ont relayé tout au long de l'année le programme des différentes activités proposées par les clubs et associations sportives.

Statistiques

Patinoires des Mélézes

La patinoire a été ouverte au public 136 jours en 2023, contre 148 en 2022. La période d'ouverture de la piste extérieure a été réduite de 3 semaines (ouverture retardée d'une semaine en mars et fermeture anticipée de deux semaines en octobre), ceci afin de contribuer à l'effort énergétique fourni par l'ensemble de l'administration.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	3'952	127
Février	4'570	163
Mars	493	99
Octobre	794	161
Novembre	3741	129
Décembre	4216	141
	17766	137

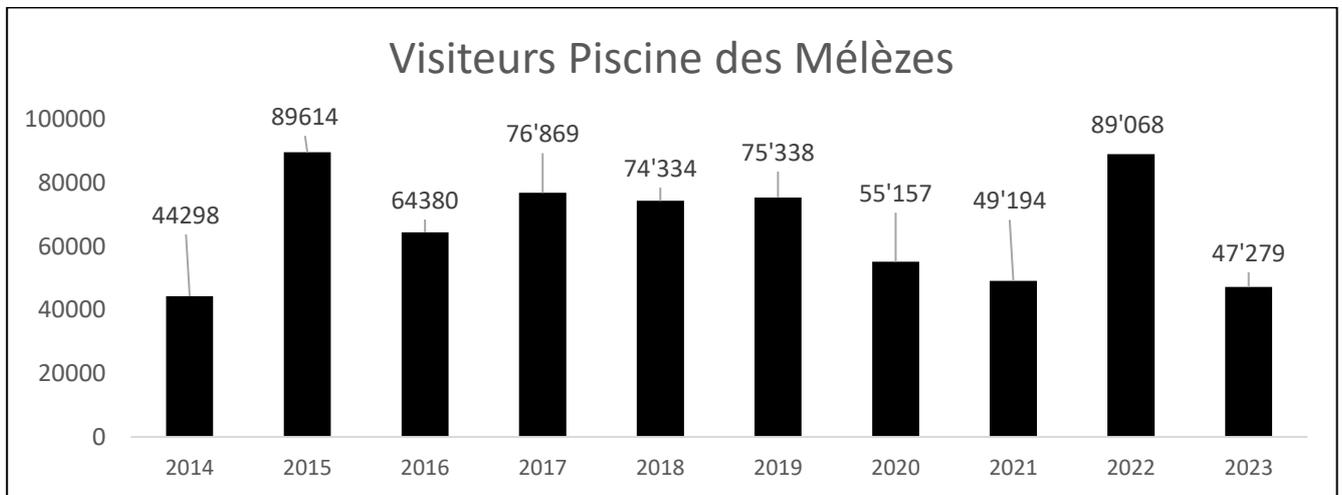


Piscine des Mélèzes

La piscine a ouvert ses portes le jeudi 18 mai et aurait dû fermer exceptionnellement à mi-août pour permettre le démarrage des travaux de rénovation. Comme déjà mentionné ci-dessus, le Service des sports a été contraint de la fermer définitivement le 24 juillet suite à la tempête. Ceci a d'ailleurs permis un démarrage des travaux de préparation du chantier avec une semaine d'avance sur le planning initial.

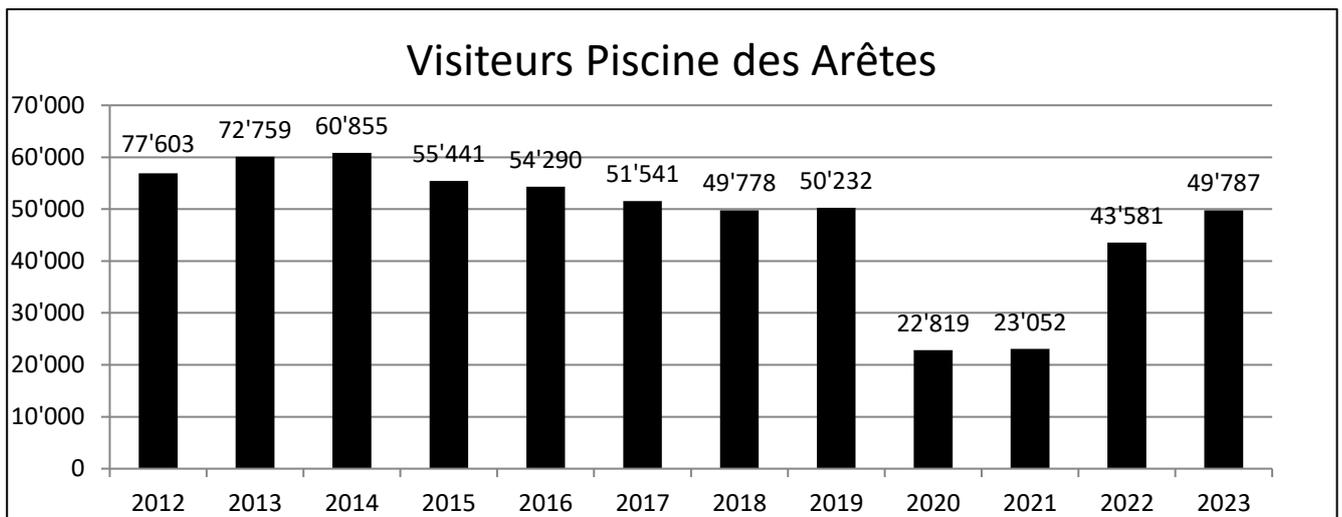
La meilleure affluence de la saison a eu lieu le dimanche 25 juin avec 2'309 visiteurs.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Mai	4024	287
Juin	27080	903
Juillet	16175	674
Août	Fermée	0
Septembre	Fermée	0
	47279	624



Piscine des Arêtes

La progression de l'affluence est réjouissante et revient à son niveau d'avant Covid. Satisfaire les besoins et attentes des différents utilisateurs-trices demeure un vrai challenge avec 4 lignes d'eau.



Mur d'escalade

981 entrées ont été comptabilisées durant l'année 2023.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909	1043	832	419	855	981

Pistes de ski de fond

Le manque de neige se fait toujours ressentir et a compliqué une fois de plus l'ouverture des pistes de ski de fond sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds.

	Jours d'ouverture			
	Arêtes	Foulets	Pouillerel	Moyenne
2011/2012	72	69	95	79
2012/2013	55	70	122	82
2013/2014	22	31	100	51
2014/2015	62	68	91	74
2015/2016	42	41	87	57
2016/2017	20	22	77	40
2017/2018	39	41	131	70
2018/2019	36	50	98	61
2019/2020	0	0	45	15
2020/2021	45	44	98	62
2021/2022	62	62	86	70
2022/2023	30	30	44	35
Moyenne	39	42	88	57

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Le Service de santé et promotion de la santé a poursuivi ses missions tout au long de l'année. Les nombreuses prestations fournies tant à la population qu'à l'Ecole confirment la nécessité d'être au bénéfice de compétences dans le domaine de la santé. Les 3 centres ont ainsi pu répondre aux nombreux besoins exprimés.

Le Conseil communal a confirmé sa volonté de pérenniser les activités du service et l'ensemble des prestations qu'il fournit. Ainsi, les démarches visant à remplacer le chef de service, qui partira en retraite en juin 2024, ont pu être initiées. La nomination de sa/son remplaçant.e interviendra en 2024.

La Commission santé s'est retrouvée le 7 novembre 2023. À cette occasion, elle a eu le plaisir d'accueillir MM. Kenfak et Fasel, venus présenter le Réseau de l'Arc jurassien et son organisation. Les coûts de la santé ont été au cœur des débats et font l'objet de nombreuses propositions et alternatives.

Centre d'orthophonie

État du personnel

Une orthophoniste est partie à la retraite, son poste a été réparti à l'interne.

Formation, supervision, présentations externes et projets

Les grands colloques mensuels ont comporté plusieurs présentations et formations :

- Des présentations internes (matériel orthophonique et création de jeux, présentation de mémoire, présentation de matériel pour enfants avec troubles du spectre autistique, présentation de testing dans les classes de 7FR, réflexion sur l'organisation des colloques).
- Intervention de Mélanie Jaquet, coaching familial.

Pendant les autres colloques, les trois groupes ont travaillé sur les thèmes suivants :

- Intervisions et supervisions de dossiers.
- Cotation de certains tests, adaptation à la population chaux-de-fonnière, tests dans des classes de 7FR, finalisation du projet et sa présentation aux directeurs-trices du cycle 2.

Toutes les orthophonistes de l'équipe doivent justifier de formations permanentes dans des domaines variés. Depuis deux ans les orthophonistes peuvent faire de nombreuses formations en ligne ce qui réduit passablement les coûts. Cette année a été particulièrement marquée par la nouvelle terminologie et ses impacts sur la nomenclature des prestations de logopédie/orthophonie dans les pays francophones. Plusieurs formations ont eu lieu dans ce domaine.

Les deux collaboratrices administratives ont également participé à des formations en développement personnel (plateforme de formation continue de l'État de Neuchâtel).

Dans nos interventions externes, nous avons été sollicitées par le Foyer de l'écolier pour une présentation des troubles dys, et par Récif pour une présentation du centre d'orthophonie et des troubles langagiers aux mamans. Une orthophoniste est intervenue à l'EOCF pour une présentation des troubles d'apprentissage du nombre et du calcul. Deux orthophonistes ont rejoint un groupe de réflexion sur les mesures BEP à l'école obligatoire. Une orthophoniste a mis en place un lien de communication entre la HEP BEJUNE et le centre d'orthophonie.

Notre nouvelle prestation "Consultation brève" continue d'exister, elle est ouverte une fois par mois et est fortement utilisée en particulier par les pédiatres.

Les intervisions avec le CNPea se poursuivent à raison de deux séances annuelles. Ces intervisions nous permettent d'échanger sur des situations d'enfants en bas âge et de déterminer ainsi les priorités d'interventions.

Gestion interne

Nous avons toujours une liste d'attente de bilans importante (environ 100 enfants). Le délai d'attente pour un bilan est de 6 mois et ceci dans toutes les catégories d'âge. Nous continuons à analyser strictement chaque signalement. Il est à noter, cependant, que le délai donné aux parents lors du signalement est respecté. Nous avons eu plusieurs réflexions par rapport au nombre croissant de rendez-vous non honorés pendant le bilan. Il s'avère que certains parents ne sont pas partie prenante du signalement à l'orthophonie, il nous est donc important de vérifier chaque demande et d'éviter ainsi une surcharge de signalements non pertinents.

Après le bilan, les enfants, pour lesquels un traitement s'avère nécessaire, sont enregistrés sur la liste d'attente de traitement (environ trois mois selon les périodes de l'année).

Nous continuons de desservir les collèges de la Promenade (1 journée), Gentianes (1 matinée), Foulets (1 matinée), Ouest (4 matinées et demi), Cernil-Antoine (1 matinée), Endroits (3 matinées) et Bellevue (1 matinée).

En ce qui concerne le projet GED, : le développement du projet s'est poursuivi en 2023 et il devrait être opérationnel pour 2025.

S'agissant du projet de déménagement du Centre à Serre 14, celui-ci est à bout touchant. Le Conseil communal a validé le principe et le dossier suit son cours. Les premiers plans ont été établis par le Service des bâtiments et du logement. Il est prévu de présenter un rapport au Conseil général en 2024.

Université

Durant l'année 2023, nous avons accueilli une stagiaire à temps partiel dès le mois de septembre ainsi qu'une seconde stagiaire durant une courte durée, au mois de février.

Collaboration avec l'école

Le travail sur la cotation de tests adaptés à la population chaux-de-fonnière s'est terminé. Une présentation en a été faite aux directeurs-trices du cycle 2. Les résultats des tests ont amené un groupe d'orthophonistes à proposer des ateliers de prévention sur l'orthographe. Le projet sera monté et proposé à l'école en 2024.

Collaborations externes

La collaboration et les rencontres avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) sont centrales et représentent une partie importante du travail de la responsable. De nombreuses rencontres ont eu lieu et concernent actuellement la révision des diagnostics logopédiques/orthophoniques.

Les statistiques 2022-2023 indiquent que le 83 % des dossiers en traitement au centre d'orthophonie sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées. Le 17 % restant concernent des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie des mesures ordinaires.

Population suivie

À titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2023 (nos statistiques sont faites par années scolaires) :

Dossiers traités en 2022-23

Total : 657

Dossiers OES : 543

Dossiers non OES : 114

Répartition selon l'âge :

15 ans et+ : 66

11-14 ans : 207

7-10 ans : 254

6 ans et moins : 130

Répartition selon les troubles

Langage oral (parole, articulation, trouble développemental du langage oral, trouble de la communication, trouble de la voix, surdit , b galement, bredouillement, rhinophonie, rhinolalie, trouble de l'oralit  alimentaire) : 50%

Langage  crit (troubles sp cifiques du langage  crit, dyslexie, dysorthographe) : 43%

Troubles du calcul et dyscalculie : 2%

Divers sans pathologie langagiere : 5%

Les variations restent faibles.

Pathologies chez les petits (d s 18 mois):

Ces derni res ann es, nous ne remarquons pas un accroissement du nombre de signalement chez les moins de 6 ans, cependant nous constatons que les enfants sont signal s de plus en plus jeunes par les p diatres. Ce qui nous inqui te ce sont les pathologies lourdes de ces enfants. Beaucoup d'entre eux pr sentent des troubles d'apparition du langage dans des contextes de trouble d veloppemental plus large. La plupart du temps, il s'agit d'enfants se situant dans le spectre de l'autisme ou avec suspicion de TSA qui peuvent avoir des troubles cognitifs massifs. Ces enfants nous sont en g n ral adress s par les p diatres et ont des parents peu conscients de la situation de leur enfant, soit dans le d ni de cette derni re, soit dans une situation psycho-sociale tellement difficile qu'ils n'ont pas les ressources n cessaires pour s'en charger. Par ailleurs, nous recevons  galement en consultation des enfants lourdement carenc s sur le plan de la stimulation, en raison de parents provenant de contextes de vie socialement pr caires. Il en r sulte des retards ou troubles du d veloppement qui d passent le trouble sp cifique du langage.

Ces constatations nous inqui tent fortement car de notre c t  nous travaillons dans un contexte de centre ambulatoire tout-venant, qui n'offre pas l'encadrement pluridisciplinaire n cessaire   ces situations.

Un groupe d'orthophonistes se penche actuellement sur ce problème. Cette situation alarmante a été constatée dans les deux autres centres d'orthophonie du canton.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Les activités du Centre de santé sexuelle – Planning familial (CSS-PF) sont toutes liées à la promotion de la santé sexuelle. Elles se répartissent en sur plusieurs sites :

- au Centre
- au sein du RHNe, service de maternité-gynécologie
- hors-murs

État du personnel

Malgré une hausse du nombre de prestations délivrées, la dotation du centre est restée stable (1.75 EPT). Elle se compose d'une spécialiste en santé sexuelle et responsable du centre, d'une spécialiste en santé sexuelle et sage-femme et d'une spécialiste en santé sexuelle.

Référents médicaux

Référente médicale : gynécologue privée.

Référent des dépistages d'Infections sexuellement transmissibles (IST) : médecin chef de service en infectiologie au RHNe.

Activités au Centre de santé sexuelle – Planning familial / Rue de la Serre 14

	2023	2022	2021
Total des consultations	1270	1133	1136
dont : Nouveaux dossiers	434	378	421
Vaccinations :			
HPV	96	69	64
Variole du singe	20	5	
Accompagnants-e-s des personnes venant consulter	189	156	205
Total consultants-e-s + accompagnants-e-s	1459	1284	1341
Total des appels téléphoniques	1408	1232	1688

Principaux motifs de consultations au centre	2023	2022	2021
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	292	268	266
Personnes venant se faire dépister pour les IST	334	295	303
Contraceptions d'urgence	277	291	290
Tests de grossesse	146	118	99
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post- interruption)	58	60	56

Age (HPV pas compté)	2023	2022	2021
Nb de consultant-e-s de moins de 20 ans	501	504	565
Nb de consultant-e-s de 20 ans et plus de 20 ans	673	624	507

Activités au RHNe Pourtalès, services de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds deux demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

Une convention de collaboration a été finalisée et signée entre les CSS-PF et le RHNe. La collaboration et les visites auprès des personnes venant d'avoir un enfant et celles qui interrompent une grossesse ont repris début septembre 2023.

	2023	2022	2021
Total des consultations à l'hôpital		315	597
Accouchées	73	267	504
Interruption de grossesse	7	48	93

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse	2023	2022	2021
20 ans et plus	6	43	87
Moins de 20 ans	1	5	6

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves ou d'autres personnes, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la promotion de la santé sexuelle.

- Animation, en collaboration avec l'infirmière du Centre de santé scolaire, de 13 ateliers santé sexuelle pour toutes les élèves de 10^{ème} du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds (EOCF).
- Animation d'un stand d'information à "Echo-santé" pour les élèves de 11^{ème} de l'EOCF.
- Animation de 9 ateliers santé sexuelle pour les élèves de 11^{ème} du Locle.
- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 41 élèves du Lycée Blaise-Cendrars.
- Animation au centre d'un atelier santé pour 6 élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Animation de 3 interventions en santé sexuelle pour 24 jeunes afghans de 16 à 29 ans, vivant au centre d'accueil de Tête-de-Ran et de Couvet.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 4 jeunes ukrainiens de 17 ans, vivant au centre d'accueil de Couvet.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 4 femmes afghanes vivant au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 2 femmes turques vivant au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle dans le cadre d'ESPACE (lieu de formation pour les migrant-e-s). Cela a concerné 6 jeunes afghans.
- Animation d'un atelier santé sexuelle pour 5 femmes migrantes à RECIF.
- Animation d'une intervention en santé sexuelle pour 7 personnes en situation de handicap à Alfaset.
- Le CSS-PF de la Ville a collaboré avec le Centre de santé sexuelle – Planning familial de la Ville de Neuchâtel pour l'organisation d'une conférence publique sur la contraception thermique testiculaire.
- Présentation, en collaboration avec la responsable du CSS-PF de Neuchâtel, des Centres de santé sexuelle à l'occasion de la journée "Joucups" organisée par la santé publique.
- Présentation des prestations des Centre de santé sexuelle aux étudiant-e-s en médiation scolaire et au Service socio-éducatif de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Accueil et suivi d'une stagiaire en formation d'un DAS en santé sexuelle.

Plusieurs colloques, séances de préparation et rencontre, par exemple :

- Participation à 2 colloques "migrants-santé" concernant nos interventions et la collaboration avec les autres professionnel-le-s qui vont au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Participation à la rencontre annuelle du "réseau suisse contre l'excision", dont nous faisons partie en tant que point de contact régional (expertise).
- Participation aux groupes de travail opérationnel mis sur pied par la santé publique concernant la mise en œuvre du programme cantonal de santé sexuelle.
- Participation à la journée "rencontres des partenaires" organisée par la santé publique.
- Participation à 7 formations continues sur différents thèmes en lien avec la santé sexuelle.
- Rencontre avec le médecin chef d'infectiologie et son équipe, les 2 CSS-PF de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel et le GSN pour une mise à jour et une harmonisation des dépistages des IST.

Projets réalisés en 2023

Harmonisation des tarifs entre les centres de santé sexuelle des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et diminution des tarifs de certains dépistages des IST

Suite aux discussions du groupe de travail de coordination cantonal "santé sexuelle", le CSS-PF a souhaité harmoniser les tarifs entre les deux centres de santé sexuelle des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

En outre, les 2 CSS-PF souhaitent également proposer des tarifs de dépistage des IST les plus bas possible afin que les personnes jeunes et/ou ayant des difficultés financières puissent se faire tester.

Le CSS-PF a négocié avec le laboratoire ADMED qui a bien compris cette démarche. Les responsables d'ADMED ont accepté de diminuer le coût de certaines analyses afin de les rendre plus accessibles à la population. C'est le cas notamment pour la détection des Chlamydia et de la Gonorrhée.

Dès le 1^{er} juillet 2023, des tarifs harmonisés et accessibles ont pu être proposés dans les CSS-PF.

Convention de collaboration avec le RHNe et reprise de nos activités

Le passage régulier des spécialistes en santé sexuelle au sein du RHNe auprès des personnes ayant accouché et des personnes faisant une interruption de grossesse s'est arrêté en août 2022.

Une réflexion a dû être menée entre les parties afin que la collaboration entre les Centres de santé sexuelle des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et le RHNe puisse reprendre, tout en respectant la nouvelle loi sur la protection des données.

Une convention de collaboration entre les deux CSS-PF et le RHNe a été élaborée, finalisée et signée à la fin de l'été.

Notre travail au sein du RHNe a pu reprendre, sous une forme un peu différente, dès début septembre 2023.

Organisation d'une conférence tout public sur la contraception thermique testiculaire

Les CSS-PF des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont organisé une conférence, le 21 septembre 2023, sur le thème de la contraception masculine.

Un médecin spécialiste en urologie, consultant aux Hôpitaux Universitaires de Genève, ainsi qu'un infirmier, inventeur de l'anneau contraceptif testiculaire Andro-Switch sont venus présenter cette méthode, sa fiabilité, ses risques et répondre aux questions du public.

Deux personnes utilisant cette méthode sont également venues témoigner de leur expérience.

Nous avons été agréablement surprises de faire salle comble et de constater que cette nouvelle méthode suscite un intérêt croissant auprès de nombreuses personnes.

Centre de santé scolaire

État du personnel

La dotation est restée stable. En février 2023, une nouvelle collaboratrice administrative a été engagée à 70 %, afin de remplacer un départ en décembre 2022.

Vaccination

Grippe saisonnière

En collaboration avec le Service des ressources humaines, la vaccination contre la grippe saisonnière a été proposée aux collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale. Le Centre de santé scolaire (CSS) a vacciné 85 membres du personnel de l'administration communale.

HPV

Dans le cadre du programme cantonal, la vaccination contre le Papillomavirus humain (HPV) a été proposée à chaque élève de 9^{ème} ainsi qu'aux élèves des classes TE de 10^{ème} et 11^{ème} année du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds (EOCF).

Serviettes hygiéniques

En collaboration avec le secteur de conciergerie et l'EOCF, nous poursuivons la mise à disposition gratuite de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles de la 7^{ème} à la 11^{ème} année.

Pauses-repas

Depuis maintenant 11 ans, nous proposons chaque année un programme de séances d'information à destination du personnel pédagogique de l'EOCF. Ces séances ont lieu sur la pause de midi et ont pour but de faire découvrir différents outils ou informations en lien avec la promotion de la santé.

En 2023, nous avons proposé 5 séances sur les thèmes suivants : la communication non violente, l'éducation positive, l'écoanxiété, la promotion de l'égalité des genres en classe et la métacognition. Ce sont 117 personnes qui y ont participé.

Programme de prévention et promotion de la santé

Le CSS met en place un programme de prévention et promotion de la santé à destination des élèves de l'EOCF. Ce programme est conçu selon les directives cantonales relatives à la santé scolaire durant la scolarité obligatoire du 17 août 2015, les recommandations de l'OFSP, de Promotion Santé Suisse, du Groupe de santé sexuelle du canton de Neuchâtel et selon les standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe et du cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande de Santé Sexuelle Suisse.

En 2023, notre programme était le suivant :

Boîtes de 10 heures – 1^{ère}

Les élèves de 1^{ère} année ont reçu, en début d'année scolaire, une boîte pour mettre leur goûter. Le visuel de la boîte rappelle les 3 règles : je mange des 10 heures si j'ai faim ; je bois de l'eau ; je mange un fruit ou un légume. La boîte est accompagnée du flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Notre stock arrivant au bout, nous avons opté pour une nouvelle boîte fabriquée de manière plus durable, à partir de canne à sucre. Quelques classes ont pu recevoir ces nouveaux modèles en août 2023.

Prophylaxie dentaire – 2^{ème} à 8^{ème}

Une prophylaxiste dentaire a donné une intervention d'une période dans toutes les classes de la 2^{ème} à la 8^{ème}, en adaptant son discours à l'âge des enfants. Le but est de promouvoir les bons gestes pour prendre soin des dents.

Gobelet dentaire – 2^{ème}

Un gobelet dentaire est distribué aux élèves de 2^{ème} par la prophylaxiste dentaire lors de son passage dans les classes. Sur le gobelet figure les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes, je brosse ma langue ; je rince ma bouche.

Flyer prophylaxie dentaire – 3^{ème} à 6^{ème}

En collaboration avec un bureau de graphistes chaux-de-fonnier et la prophylaxiste, un flyer à destination des élèves et des parents a été créé, dans le but de rappeler les règles de brossage. Un côté est destiné aux parents avec quelques règles de base et l'autre côté est destiné aux enfants, avec un visuel et des phrases simples.

Ce flyer est distribué aux élèves de de la 3^{ème} à la 6^{ème} durant l'année scolaire 2023-2024. Par la suite, il sera distribué uniquement aux élèves de 3^{ème}.

Santé sexuelle – abus sexuels – 2^{ème}

Les élèves de 2^{ème} ont eu une intervention d'une période autour de l'affirmation de soi, de l'estime de soi, des émotions, des droits et des interdits. Le but de cette intervention, donnée par une spécialiste en santé sexuelle, est la prévention des abus sexuels.

Hygiène de vie – 3^{ème}

Les élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'une intervention d'une période donnée par une infirmière scolaire spécialisée en promotion de la santé, sur le thème de l'alimentation à travers les 5 sens.

Les enseignant-e-s pouvaient en plus choisir une intervention d'une période entre 3 thèmes afin de répondre aux besoins de la classe : le sommeil, la relaxation, l'hygiène de vie.

L'intervention sur le sommeil était animée par La Ligue pulmonaire neuchâteloise. L'intervention sur la relaxation était donnée par une enseignante de yoga. L'intervention sur l'hygiène corporelle était animée par une infirmière scolaire spécialisée en promotion de la santé.

Dépistage dentaire – 3^{ème} à 11^{ème}

En collaboration avec les cabinets dentaires de la Ville, les élèves de la 3^{ème} à la 11^{ème} ont pu bénéficier d'un dépistage dentaire. Les dentistes participent sur une base volontaire et se rendent dans les collèges selon une planification faite par le CSS.

Égalité filles et garçons – 4^{ème}

Une intervention de deux périodes animée par l'association neuchâteloise Succès Égalité Mixité a été donnée aux élèves de 4^{ème} sur le thème de l'égalité entre filles et garçons. Cette intervention propose un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions afin d'inviter les enfants à se questionner sur les stéréotypes, l'égalité et la mixité.

Bientraitance – 5^{ème}

L'association 1, 2, 3... Soleil a animé auprès des classes de 5^{ème} une intervention de deux périodes sur le thème de la bientraitance.

L'objectif du jeu-spectacle "1, 2, 3... Soleil" est de prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les situations qui peuvent y conduire. Différent-e-s comédien-ne-s au bénéfice d'une formation dans le domaine de la sensibilisation ont invité les enfants à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, à en parler à un ou une adulte de confiance.

Dépistages de vue – 5^{ème}

Les élèves de 5^{ème} année ont bénéficié d'un dépistage de la vue par une infirmière scolaire. L'infirmière scolaire se rend dans les collèges pour effectuer son dépistage à l'aide d'un appareil spécialement conçu pour cela.

Alimentation – 6^{ème}

Les élèves de 6^{ème} ont participé à une intervention d'une période sur le thème de l'alimentation, qui avait pour but une première approche de la pyramide alimentaire avec une réflexion sur ce qu'est "manger sainement". Cette intervention était animée par une infirmière scolaire spécialisée en promotion de la santé.

Santé sexuelle – fertilité-reproduction et formes de famille – 6^{ème}

Une spécialiste en santé sexuelle est intervenue auprès des classes de 6^{ème} durant deux périodes pour aborder les thèmes de la fertilité-reproduction et des formes de famille, de manière adaptée aux questionnements et demandes des élèves.

Ecoanxiété – 6^{ème}

En collaboration avec l'Université de Lausanne, le CSS a mis en place une intervention autour du thème de l'écoanxiété. Le but n'était pas d'apporter des connaissances mais de permettre aux élèves de parler de leur ressenti ou absence de ressenti face aux problématiques environnementales et climatiques dans un cadre rassurant, afin de leur offrir des outils pour communiquer et réguler ces émotions (si besoin).

Cette intervention de deux périodes était animée par deux à trois personnes de l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne (psychologie sociale et du développement) et était proposée de manière non obligatoire aux classes qui étaient intéressées. 11 classes se sont inscrites.

Santé sexuelle – puberté, sentiments, émotions – 7^{ème}

Les classes de 7^{ème} ont bénéficié de deux périodes sur les thèmes de la puberté, des sentiments et des émotions. Cette intervention était animée par une spécialiste en santé sexuelle qui adaptait son discours selon les questions et demandes des élèves.

Sommeil – 8^{ème}

La Ligue pulmonaire neuchâteloise est intervenue auprès des élèves de 8^{ème} sur le thème du sommeil et du lien entre celui-ci et l'usage des écrans. Cette intervention d'une période a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans ce thème.

Relaxation – 8^{ème}

Une enseignante de yoga est intervenue durant une période dans toutes les classes de 8^{ème}. Avec des exercices pratiques et ludiques, elle donne aux élèves quelques clés pour favoriser la faculté à se détendre.

Santé sexuelle – séduction, consentement, harcèlement – 9^{ème}

Les élèves de 9^{ème} ont bénéficié d'une intervention de deux périodes sur les thèmes de la séduction, les sentiments amoureux, le consentement et le harcèlement. Cette intervention, animée par une spécialiste en santé sexuelle, s'est faite sous forme d'échanges et questions/réponses.

Discrimination et harcèlement – 9^{ème}

Les classes de 9^{ème} ont participé à un atelier de deux périodes sur la discrimination et le harcèlement. Cet atelier, animé par deux infirmières scolaires spécialisées en promotion de la santé, réunissait plusieurs classes dans une aula et amenait les élèves à se questionner quant à ces thèmes.

Santé sexuelle – loi, consentement, plaisir, contraception, prévention des IST – 10^{ème}

Des spécialistes en santé sexuelle du CSS ou du Centre de santé sexuelle – Planning familial ont animé un atelier d'échanges de deux périodes sur les thèmes susmentionnés.

Santé sexuelle – violence dans les couples de jeunes – 10^{ème}

Une spécialiste en santé sexuelle a animé un atelier d'échanges de deux périodes sur le thème de la violence dans les couples de jeunes, dans le but de promouvoir les relations saines au sein de ces couples.

Comportements à risque, addiction – 10^{ème}

Les classes de 10^{ème} se sont rendues dans les locaux d'Addiction Neuchâtel pour participer au jeu "Ca fait plaisir?". Ce "Serious game" aborde, de manière ludique, différents thèmes en lien avec les addictions et les comportements à risque. En stimulant le débat des jeunes à propos de leurs loisirs, cette création s'affiche comme un moyen de prévention original.

Stéréotypes, égalité, respect de l'autre, pose de limites – 11^{ème}

Les élèves de 11^{ème} ont bénéficié d'une animation de deux périodes sur la thématique du genre, des stéréotypes et de l'égalité entre les filles et les garçons, abordée avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement, du respect de l'autre et des limites à poser, dans les situations réelles comme virtuelles.

Cette intervention est donnée par l'association Succès Égalité Mixité. Les compétences visées sont une aspiration à créer et vivre pleinement des relations égalitaires et choisies.

Une équipe composée d'une femme et d'un homme a transmis ces messages aux jeunes par des vecteurs appropriés et interactifs : courtes vidéos, images, moments participatifs, etc.

Echo Santé – 11^{ème}

Toutes les classes de 11^{ème} ont participé à une activité aux Anciens abattoirs. Le but est de présenter, aux élèves finissant l'école obligatoire, les lieux-ressources en matière de santé, de social et de bien-être où ils/elles peuvent trouver de l'aide, de ressources et des informations qui peuvent leur permettre de prendre soin de leur santé au sens large.

Les lieux-ressources suivants ont participé : Addiction Neuchâtel, CIPRET – Vivre sans fumer, Service de la jeunesse, SAVI (Service d'aide aux victimes), ASAP (Service d'accueil, de soutien et d'accompagnement de proximité), Police neuchâteloise, Centre de santé sexuelle – Planning familial.

Les élèves passaient, par petits groupes et avec un questionnaire, auprès de chaque entité, qui avait 8 minutes pour se présenter. A la fin, un quizz en ligne style "Kahoot" leur était proposé pour reprendre certains sujets importants de chaque lieu-ressource.

De plus, dans le cadre d'un projet sur l'écoanxiété, un stand était tenu par le CSS pour parler des émotions que peuvent provoquer le changement climatique et l'état actuel de notre planète, l'objectif étant également de prendre la température de ce sujet auprès des élèves.

Premiers secours - MiniAnn – 11^{ème}

Les élèves de 11^{ème}, comme chaque année, ont participé à une formation pratique sur les premiers secours avec notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours a été assuré par les enseignant-e-s d'éducation physique et sportive formés ou par un employé du SIS spécialisé dans la formation.

Collaboration avec le CERAS

Le CSS collabore avec l'école spécialisée du CERAS de La Chaux-de-Fonds depuis plusieurs années, en proposant son programme de prévention et promotion de la santé. Les intervenant-e-s du CSS vont animer des interventions choisies par le CERAS auprès de leurs élèves, moyennant un accord financier préalable.

Communication du Centre

Les pages internet du Centre de santé scolaire sur le site de la Ville sont régulièrement mises à jour. Nous y mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition du corps enseignant, différentes procédures, etc. Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec le service de la communication de la Ville afin d'informer les médias sur nos différentes actions.

Nous communiquons également au travers de la brochure d'information de l'Ecole à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-e-s.

Nouveaux arrivants

Les élèves venant, en cours de scolarité, d'un autre pays ou d'un autre canton sont invité-e-s au CSS pour un entretien et un contrôle médical avec une infirmière scolaire et le médecin scolaire. Un bref bilan médico-vaccinal est proposé. Il s'agit avant tout d'une rencontre pour faire le point sur les besoins en matière de santé de l'enfant ou de l'adolescent-e. Si nécessaire, ces échanges orientent les personnes vers les lieux-ressources de la ville. Le contenu de chaque entretien dépend des besoins exprimés par les familles, le but étant d'œuvrer au bien-être des élèves afin de favoriser l'intégration et les apprentissages.

Pharmacies d'école, de joutes et de camps de 3 jours

Le CSS fournit l'Ecole en pharmacies. Chaque collège possède plusieurs pharmacies réparties dans les bâtiments et dont le contenu varie en fonction des élèves et activités. Toutes les classes de 12FR possèdent leur propre pharmacie afin d'éviter aux enseignant-e-s de devoir laisser leurs élèves sans surveillance en cas de besoin. Actuellement, 133 pharmacies sont réparties dans les écoles du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Le CSS fournit également des pharmacies pour les joutes scolaires de fin d'année (21 pharmacies en 2023) et pour les camps de 3 jours (21 demandes en 2023). Elle collabore avec les délégués aux sports de l'EOCF pour cela.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) assume les secours dans les domaines du feu, des inondations et des dégâts naturels pour la région du Locle et de La Chaux-de-Fonds, dans la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel ainsi qu'aux Planchettes. Il étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions dites de secours (secours routier, défense hydrocarbures, GRIMP). Cette année encore, la composition de l'état-major a été modifiée. En effet, un nouvel adjoint du commandant, un responsable du domaine qualité ainsi qu'un nouveau responsable du domaine sapeur-pompier ont été nommés. Ces différentes nominations, ainsi que les compétences qu'elles apportent, contribuent à renforcer le fonctionnement du service tout en développant de nouveaux projets, ce qui permet de rendre le SISMN plus efficient et attractif.

En parallèle, les améliorations en lien avec les conditions-cadres définies, en 2022, par le groupe de travail composé de représentants du personnel, de la secrétaire syndicale, de la cheffe du SRH, du directeur du SRH et du directeur du SISMN ont été implémentées, pour la plupart durant cette année. La stratégie globale du service vise toujours à développer le SISMN en renforçant, notamment, les conditions de travail pour chaque collaborateur-trice.

Dans le domaine sanitaire, le SISMN a obtenu la recertification de la reconnaissance par l'Inter association du sauvetage (IAS) pour une année. Pour rappel, cette certification, requise par l'État afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un service de sauvetage ambulancier, atteste de la garantie et du respect des standards de sécurité. Dans le cadre de cette procédure, les experts de l'IAS effectuent la visite du service, auditionnent les responsables et examinent le dossier déposé. À cette occasion, les experts ont relevé les progrès effectués par le SISMN pour atteindre le niveau requis. Afin d'obtenir la recertification pour une durée de 3 ans, 4 compléments devront être fournis au début de l'année prochaine (élaboration de documents et/ou en matière de normes).

Interventions

Tempête

Ce rapport ne saurait être complet sans que les conséquences de la tempête, qui a durement touché la Ville de La Chaux-de-Fonds le 24 juillet, ne soient mentionnées ici. Cet événement d'une violence inouïe, qui a fait l'objet d'un rapport au législatif le 29 août 2023, a fondamentalement modifié le fonctionnement du service durant plusieurs semaines. En effet, pour répondre aux missions et à l'urgence, il a été nécessaire de mettre en place un État-major de crise par le commandant du service et président du Conseil communal afin de conduire l'évènement, d'organiser l'accueil des partenaires, de renforcer les effectifs ou encore de coordonner la logistique. Durant cette période de crise, le SISMN a pu compter sur l'engagement sans faille de ses collaborateur-trice-s et partenaires.

Ambulances

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions sanitaires entre 2020 et 2023.

Année	P1	P2	P3	Total P	S1	S2	S3	Total S	DS	Total
2023	1023	1602	397	3022	30	53	45	128	411	3561
2022	985	1823	425	3233	24	64	76	164	680	4077
2021	946	1607	399	2952	23	56	57	136	493	3581
2020	851	1491	354	2696	31	60	32	123	349	3168
Tendances +/-	+38	-221	-28	-211	+6	-11	-31	-36	-269	-516
Tendances %	+4%	-12%	-7%	-7%	+25%	-17%	-41%	-22%	-40%	-13%

Par rapport à 2022, nous constatons une diminution de 516 missions, soit 13% avec une moyenne de 9,8 missions par jour. La forte baisse des déplacements stratégiques (DS) s'explique par le fait que les DS effectués au Bas-du-Reymond ont été supprimés pour notre service. Le positionnement de la caserne de SISPOL, proche des grands axes routiers, a notamment été pris en considération lors de l'analyse menée pour l'ensemble des services d'ambulances du canton. Cette suppression n'a pas d'incidence sur la qualité des prestations fournies.

Feux, inondations, dégâts naturels, missions de secours et communautaires

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions feu entre 2022 et 2023.

Années	Feux, inondations, dégâts naturels	Missions de secours	Communautaires	Total
2023	1410	114	200	1724
2022	364	100	199	663
Tendances +/-	+1'046	+14	+1	+1'061
Tendances %	+287%	+14%	+0.5%	+160%

Pour 2023, cela représente 4.72 missions par jour et une augmentation de 160% par rapport à l'année 2022. Celle-ci s'explique principalement par les interventions effectuées dans le cadre de la tempête. Nous constatons également une augmentation des missions de secours et communautaires (relevage, évacuation sanitaire, aide au portage).

Au total, le Service a effectué 5'285 missions d'aide et de secours en 2023, ce qui fait une moyenne de 14.48 interventions par jour.

Personnel

L'effectif du service comptabilise 61.18 EPT en 2023. L'année a été marquée par la création d'un pool d'auxiliaires composé de 11 ambulanciers permettant ainsi d'assurer la conformité des équipages ambulanciers et la certification de l'IAS. Le marché du travail dans les métiers concernés reste toutefois tendu et le service doit faire face aux difficultés de recrutement. Cependant, les conditions-cadres améliorées et la stratégie mise en place démontrent des effets positifs qu'il s'agira de confirmer à futur.

Effectif

Professionnel-les

État-major	6
Personnel administratif et technique	3
Sapeurs-euses-pompier-ères/ Technicien-nes ambulancier-ères	26
Ambulancier-ères professionnel-les	15
Total	50
Médecin conseil (mandat externe)	1 Dr Walter Alexandre Hanhart, Médecin chef de service au RHNE
Ambulancier-ères auxiliaires	11
Personnel en formation	13 (5 aspirant-es sapeur-euses-pompier-ères, 4 technicien-nes ambulancier-ères et 4 ambulancier ES)
Total	21
Effectif total	71

Volontaires

Sapeur-euses-pompier-ères volontaires	
RDISMN	143
Volontaires rattachés au DPMA	67

Heures supplémentaires

L'ensemble du personnel a effectué 9'879 heures supplémentaires durant l'année. Celles-ci résultent principalement d'interventions qui se prolongent au-delà de l'horaire de travail prévu, d'activités liées à la tempête du 24 juillet et de remplacements pour pallier les absences liées aux maladies de longue durée et aux accidents.

Entretien

Le personnel assure les différents travaux d'entretien et de maintenance sur le parc de véhicules et les équipements d'intervention.

Véhicules et matériel : Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical.

Protection de la respiration : Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 150 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention, exercice ou contrôle périodique.

Nettoyage des locaux : Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène, local protection respiratoire).

Durant l'année, le mécanicien de notre service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique : Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannage et réparations, modification des aménagements intérieurs pour la RDISMN, travaux de carrosserie sur les ambulances, entretien des véhicules de la Protection civile ainsi que ceux de la Sécurité publique de La Ville de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons également suivi ou réalisé un certain nombre de marchés publics : ambulance de catégorie "C", avec d'importants problèmes liés aux délais de livraison (commandée à fin 2021). Les véhicules des DPS 3 et 4 de notre région ont été modifiés afin de correspondre à nos missions (aménagement et matériel). Nous avons reçu une remorque de protection ABC. Des projets de renouvellement avec l'ECAP concernant les grands ventilateurs mobiles, véhicules tracteur et véhicule de transport de matériel ont été menés, via une entreprise externe pour la réalisation des marchés publics.

Technique, télécommunications et Extranet

Le renouvellement des appareils Polycom a démarré et se poursuivra jusqu'en 2024.

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Le véhicule de commandement SP du Canton a été mobilisé à 5 reprises cette année (fuite chimique dans une entreprise de La Chaux-de-Fonds, feu de ferme à Brot-Plamboz, accident d'avion aux Ponts-de-Martel, tempête à La Chaux-de-Fonds et incendie d'habitation à Neuchâtel). Suite à une décision du commandement SP, le mandat de prestation de la PCi n'a pas été renouvelé. De fait, une nouvelle structure doit être créée, équipée et formée sous mandat du SISMN pour l'ensemble des sapeurs-pompier-neuchâtelois.

Formation

Formation sanitaire

Le SISMN poursuit la formation de technicien-nes ambulancier-ères et d'ambulancier-ères ES. Le personnel engagé a suivi également diverses formations afin de maintenir la qualité de nos services.

Formation feu

En 2023, de nombreux collaborateur-trices ont participé à des cours de formation internes et externes. En parallèle, le service a continué de former plusieurs aspirant-es sapeur-euses-pompier-ères professionnel-les.

Diplômes obtenus en 2023

- Sapeur-euses-pompier-ères professionnel-les 4

Conclusion

Pour l'année 2024, le SISMN maintiendra sa stratégie globale et poursuivra son développement avec pour objectifs de renforcer son attractivité, de maintenir des services de qualité à la population tout en respectant les exigences et prescriptions en vigueur. Dans un contexte de marché du travail tendu, les efforts en matière de formation seront maintenus pour assurer la relève du personnel SISMN et ainsi garantir les effectifs, notamment au regard de la conformité des équipages d'ambulance.

Les changements effectués au sein de l'état-major permettront de dynamiser le service et de développer de nouveaux projets pour renforcer, tant la qualité de l'organisation que celle des processus inhérents aux domaines du feu et des secours.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Généralités

Pour 2023, les faits marquants sont les suivants :

- La planification d'actions en lien avec la situation de risque de manque d'approvisionnement énergétique, notamment sur le thème des points de rencontre d'urgence.
- La reprise de l'instruction telle que prévue par la législation, après les annulations dues à la période COVID et la situation géopolitique en Europe de l'Est.
- La poursuite de la formation au Centre fédéral d'instruction à Schwarzenburg pour le responsable de l'instruction, dans le but d'obtenir le brevet fédéral d'instructeur de la Protection civile.
- Le renforcement accru au service de la sécurité civile et militaire, notamment en termes d'instruction et de gestion de projet.
- La gestion de l'intervention et l'accueil de l'armée dans une construction protégée suite à la tempête.
- La fin du mandat de prestations de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers.
- La mise à disposition de personnel et d'infrastructures en faveur de l'école fédérale d'instructeur-trice de Schwarzenburg pour la tenue d'un module pratique.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 7 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 44 participants et 134 jours de service.
- Assistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 68 participants et 178 jours de service.
- Aide à la conduite : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 16 participants et 50 jours de service.
- Préposés au matériel : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 17 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 17 participants et 52 jours de service.
- Préposés aux infrastructures : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 12 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 14 participants et 33 jours de service.

S'agissant du groupe d'intervention rapide (GIR), l'instruction suivante a été effectuée:

- Appui : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 12 participants et 29 jours de service.
- Assistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 6 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 5 participants et 24 jours de service.
- Aide à la conduite : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 11 participants et 23 jours de service.
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 13 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 12 participants et 41 jours de service.
- Protection des biens culturels : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 jour de cours de répétition. Au total, cela représente 4 participants et 4 jours de service.
- VSS – DPMA : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 jours de cours de répétition divisés en plusieurs sessions et en séminaires multi-domaines. Au total, cela représente 18 participants et 35 jours de service.
- État-Major : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 6 participants et 12 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 30 cours de répétition, ce qui représente 78 jours de cours. 227 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 615.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

- Aucune IFC n'a été organisée cette année.

Interventions

- Le 24 janvier, un incendie à la rue du Parc à La Chaux-de-Fonds, a nécessité la mobilisation du domaine de la subsistance. 2 professionnels et 3 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 5 jours de service.
- Le 17 février, un incident chimique dans une entreprise horlogère de La Chaux-de-Fonds, a mobilisé les domaines de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers et du VSS-DPMA. 3 professionnels et 10 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 13 jours de service.
- Le 18 avril, un incendie dans la commune de Brot-Plamboz, a nécessité la mobilisation des domaines de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers et de la subsistance. 2 professionnels et 5 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 7 jours de service.
- Le 20 mai, un accident d'avion dans la région des Ponts-de-Martel, a mobilisé le domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 2 professionnels et 1 milicien ont répondu favorablement, ce qui représente 3 jours de service.
- Du 24 juillet au 22 août, la tempête qui s'est abattue sur les Montagnes neuchâteloises, a nécessité la mobilisation de l'ensemble des domaines GIR et OPC traditionnelle. 3 professionnels et 91 astreints ont été mis sur pied, ce qui représente 365 jours de service.
- Le 15 août, un incendie dans la commune du Cerneux-Péquignot, a nécessité la mobilisation des domaines de la subsistance et des pionniers. 1 professionnel et 3 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 4 jours de service.
- Le 8 décembre, un incendie à la rue de l'Ecluse à Neuchâtel, a nécessité la mobilisation du domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 2 professionnels ont répondu positivement, ce qui représente 2 jours de service.
- Le 11 décembre, des inondations multiples à La Chaux-de-Fonds, ont nécessité la mobilisation du domaine des pionniers. 2 professionnels ont répondu positivement, ce qui représente 2 jours de service.

Au total, l'OPCMN a été mis sur pied à 8 reprises suite à des situations d'urgence ou de catastrophe dans tout le canton. 3 professionnels et 113 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 401 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi un cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 6 pionniers.
- Assistance : 9 préposés.
- Aide à la conduite : 3 préposés.
- Infrastructure : 2 préposés.

Personnel astreint ayant suivi 1 cours de cadres :

- Chef de groupe appui : 2 pionniers.
- Chef de groupe infrastructure : 2 préposés
- Chef de groupe matériel : 1 préposé.

Personnel astreint ayant suivi 1 stage pratique :

- Matériel : 1 chef de groupe

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 230 astreints. À noter une diminution de 18 astreints cette année. Cette baisse chronique est due à l'application de la loi fédérale entrée en vigueur en janvier 2021

L'OPCMN s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble de ses membres.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, renforcement du service)

Commandant :

- L'implication en qualité d'instructeur ou de directeur de cours au profit des cours cantonaux a duré 37 jours.
- L'implication dans divers projets au profit du service cantonal a duré 9 jours.
- L'implication en qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeur a duré 7 jours.

Le décompte final s'élève à 53 jours.

Remplaçant du Commandant, responsable matériel & constructions :

- L'implication en qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux a duré 39 jours.
- L'implication en qualité de participant à des cours fédéraux a duré 5 jours.

Le décompte final s'élève à 44 jours.

Chef de l'instruction :

- Aucune implication n'a été possible du fait qu'il n'a pas encore terminé sa formation.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au profit du Canton au total 97 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 7 jours lors de commissions PCI au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.
- 4 jours lors d'élaborations de concept au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.

Remplaçant du Commandant, responsable matériel & constructions :

- 1 jour pour effectuer les contrôles des génératrices, en faveur de l'OPC Littoral.
- 10 jours en qualité de chef de classe lors d'un cours de base pionnier, en faveur de l'OPC jura bernois.
- 2 jours pour effectuer les contrôles du lot antichute de l'OPC Val-de-Travers.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- Des démarches administratives de remise en état de la porte blindée de l'abri public de Numa-Droz ont été entreprises, suite à la détection d'un défaut grave.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

Éléments particuliers :

- Le stockage de 32 palettes d'équipements de protection individuelle dans une construction protégée au profit du service cantonal.
- La récupération des équipements de protection individuelle des astreints libérés.
- Le remplacement d'un véhicule tracteur et la réception d'un véhicule logistique.

Perspectives 2024

- L'axe principal va consister à poursuivre les efforts afin de garder une Protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnels et militaires ainsi qu'à la population dès qu'elle en a besoin.
- Créer les conditions favorables pour garantir le succès de la formation d'instructeur PCI avec brevet fédéral, au chef de l'instruction.
- Réorganiser les tâches de chacun des professionnels dès la fin de la formation du chef de l'instruction.
- Mettre l'accent sur le recrutement des cadres, spécialistes et volontaires, pour pallier les carences.
- Collaborer avec les Autorités communales, régionales et cantonales notamment pour l'élaboration de concepts ou procédures.

Conclusion

Tout au long de l'année, l'entier des tâches demandées par les partenaires ont été assumées lors des situations nécessitant une intervention de l'OPCMN, ce qui démontre l'efficacité de l'OPCMN. La motivation et l'implication du personnel professionnel et des militaires garantissent ainsi à la population le service dont elle est en droit d'attendre et chacun-e poursuivra ses efforts afin de relever les défis à venir.

**Urbanisme, bâtiments, relations
extérieures, communication
(DUBREC)**

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

En 2023, le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) a vécu une réorganisation importante. Tout d'abord, le chef de service, nouvelle fonction pour le SUME, a débuté son activité en mars. Dans un premier temps, il a suppléé l'absence de l'urbaniste communal, poste vacant depuis octobre 2022. Puis, une nouvelle urbaniste communale a été engagée dès le 1^{er} septembre. Finalement, une nouvelle responsable du secteur commerce, centre-ville et tourisme a été nommée à la suite du départ de son prédécesseur au 30 septembre 2023. Dès le 1^{er} octobre 2023, l'organisation du SUME est donc la suivante :

Le secteur "Planification et aménagements urbains" :

Dirigé par l'urbaniste communale, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique, le domaine foncier ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la Responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement, la salubrité, la préservation du patrimoine et la gestion du site UNESCO.

Le secteur "commerce, centre-ville et tourisme" :

Dirigé par la Responsable commerce, centre-ville et tourisme, ce secteur est notamment chargé des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux et du "city management". Il entreprend et gère également les différentes mesures en lien avec la promotion de la Ville au niveau touristique.

La valorisation du patrimoine :

La déléguée à la valorisation du patrimoine, poste créé en 2022 suite à la réévaluation du poste de chargée de la valorisation du patrimoine, conduit la politique de valorisation du patrimoine. Elle travaille en étroite collaboration avec l'architecte en charge de la conservation du patrimoine et gestionnaire de site UNESCO, avec le service des bâtiments, le service de la communication et Tourisme neuchâtelois.

Secteur planification et mobilités

Aménagement du territoire

Révision du plan d'aménagement local (PAL)

Le PAL de La Chaux-de-Fonds en vigueur a été sanctionné le 11 août 1999 et doit être révisé. Les travaux ont débuté en 2018 et la pré-étude a été validée par le service cantonal de l'aménagement du territoire (SAT) en décembre 2019. Ensuite, le projet de territoire a fait l'objet d'un premier envoi aux services cantonaux en novembre 2022. Après examen des remarques des services cantonaux, le projet de territoire a été finalisé durant l'année 2023 et présenté au Conseil communal le 20 décembre 2023 puis à la Commission temporaire de planification territoriale le 16 janvier 2024. Il sera présenté dans sa version finale le 7 mars 2024 aux services cantonaux.

Le délai initialement fixé par le Canton pour les dossiers de révision était fixé à février 2024. Cependant, compte tenu de l'important temps de traitement de ces derniers par les services cantonaux, cette échéance a été repoussée. Après discussion avec le Canton, il a été décidé que la Ville pouvait déposer le dossier de révision du PAL auprès des services cantonaux dès août 2024, car il ne pourrait pas être traité avant cette date. En considérant le délai d'examen usuel ainsi que les travaux de finalisation du dossier, il est aujourd'hui envisagé un passage au Conseil général pour le second semestre de 2025.

À noter que le PAL révisé doit intégrer la mise à jour du recensement architectural. Celle-ci a fait l'objet d'un travail se déroulant entre 2020 et 2023 avec l'appui d'une Commission de plan de site spécifiquement créée en 2020.

Plans directeurs

Les plans directeurs suivants ont fait l'objet d'un processus engagé dans le cadre de la révision du PAL, en particulier en parallèle à l'élaboration du projet de territoire, soit depuis 2022. Ils seront finalisés en 2024 et feront partie intégrante du dossier de révision du Pal déposé à l'examen préalable en août 2024.

Plan directeur des chemins pour piétons

Le plan directeur des chemins pour piétons est établi dans le cadre du processus de révision du PAL. Il présente les aménagements piétonniers existants et projetés.

Plan directeur TIM

Deux versions de ce plan ont été établies, respectivement avec et sans la H18 et la N20, dans le cadre du processus de révision du PAL. Elles définissent la hiérarchie du réseau routier en tenant compte des impacts de la réalisation ou non des routes de contournement.

Plan directeur vélos

Ce plan directeur identifie les aménagements cyclables existants et projetés.

Plan des alignements copie conforme et révision des alignements

Le secteur "planification et aménagements urbains" et le service cantonal des ponts et chaussée (SPCH) ont mis en ligne les alignements conformes aux plans papiers. La révision de ces alignements a démarré en 2023 et se poursuit en 2024 dans le cadre du processus de révision du PAL.

AIHC

Les secteurs "planification et aménagements urbains" et "permis de construire" se coordonnent de manière à prendre en compte l'accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions (AIHC) dans le cadre de la révision du PAL. Cette terminologie a un effet en particulier sur la définition et le calcul des droits à bâtir qui sont définis dans le règlement d'aménagement communal. Les travaux relatifs ont débuté en 2023 et se poursuivent en 2024.

Projet d'agglomération RUN

Le projet d'agglomération RUN est un programme fédéral qui définit une vision partagée du développement de l'agglomération neuchâteloise composée de deux centres urbains, respectivement un sur le Littoral, l'autre dans les Montagnes. Ce projet est structuré en plusieurs générations dont chacune définit des mesures concrètes en matière d'aménagement du territoire, de mobilités et de paysage. Suite au dépôt du 4^{ème} projet d'agglomération (PA4) auprès de la Confédération en septembre 2021, les travaux d'élaboration du 5^e projet d'agglomération (PA5) ont été engagés en 2023. Ceux-ci sont pilotés par l'association objectif-ne. Le SUME est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures des quatre projets d'agglomération.

Plan spécial Le Corbusier îlot A

Une demande de permis de construire a été déposée en avril 2023 auprès des services cantonaux et communaux pour développer un projet comprenant un hôtel avec restaurant, des appartements, des surfaces commerciales et un parking public. Ce projet s'inscrit dans la requalification de cette friche ferroviaire qui fait l'objet du plan spécial Le Corbusier sanctionné en 2009 et modifié en 2022. Le projet a fait l'objet de demandes de compléments notamment de la part des CFF en lien avec la proximité des voies ferroviaires. Il devrait être finalisé par le requérant courant 2024.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2022 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site. En 2023, l'investisseur retenu a développé les bases d'un projet de quartier durable et il prépare actuellement un concours d'architectes-paysagistes de manière à veiller à une requalification optimale de cette friche idéalement située. Le SUME accompagne le requérant dans ses démarches et fera partie du jury dudit concours.

Plans de quartier et Plans spéciaux

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de planification de détail. Actuellement, trois d'entre elles sont en cours de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PS Gemo et PS Biogaz Derrière-le-Moulin). Le secteur "planification et aménagements urbains" accompagne les requérants dans leur démarche.

Aménagements urbains

Fin de la rue du Coq

Suite au réaménagement de la place des Brigades Internationales, de la rue du Coq et de la rue du 1^{er} Mars débuté en 2022, le secteur "planification et aménagements urbains" et le service technique (STech) ont finalisé les travaux sur la rue du Coq entre les rues du Versoix et du 1^{er} Mars.

Ceux-ci ont permis d'aménager l'entrée de la zone de rencontre, de créer une terrasse attractive et qualitative pour l'établissement public situé au début de la rue et de mieux définir les espaces de parcs privés.

Le réaménagement de cette poche a par ailleurs permis une meilleure appropriation par les piétons et cyclistes transitant entre la rue du Progrès et la place du Marché, contribuant ainsi à une meilleure distinction et sécurisation des différents flux de mobilité.

Début de la rue de la Ronde

Afin d'assurer un cheminement de qualité entre la place du Marché et le parking de la Ronde, la rue de la Ronde a fait l'objet d'un projet de réaménagement global. Les travaux ont été dirigés par le Stech en collaboration avec le secteur "planification et aménagements urbains".

Les interventions entre la rue du Sentier et St-Hubert, ont commencé courant 2023. Une coordination continue avec Viteos a dû être assurée de manière à intégrer dans les travaux les conduites de transit du chauffage à distance.

À noter qu'il n'a pas été possible de réaliser l'ensemble du réaménagement en 2023, les travaux ayant dû être stoppés de manière à permettre la tenue de certaines manifestations (Fête de Mai et Plage des Six-Pompes finalement annulée à cause de la tempête du 24 juillet).

La suite des travaux, qui permettra respectivement de terminer la rue en direction de la place du Marché et en direction du parking de la Ronde sera effectuée durant l'année 2024.

Début travaux Grand Pont

Suite à l'analyse de la statique du Grand Pont démontrant d'importants signes d'usures, il a été décidé de démolir et de reconstruire un nouvel ouvrage, de manière coordonnée entre la Ville et le SPCH.

Les travaux de démolition/reconstruction ont commencé en mars 2023 et s'achèveront à l'automne 2024 avec la réouverture du Grand-Pont à la circulation.

Pour rappel, le nouveau Grand-Pont offrira une véritable ballade à l'Est avec des bancs surélevés et une végétation omniprésente tout au long du parcours.

Les travaux sont dirigés par un groupement de mandataires et l'ouvrage est suivi conjointement par la Ville et le Canton.

Réaménagement de l'Avenue Léopold-Robert

Avec la construction du nouveau Grand-Pont, l'opportunité de revoir l'avenue Léopold-Robert s'est présentée. Il s'agissait notamment d'envisager la redirection du trafic de transit sur la rue Numa-Droz via la rue des Armes-Réunies ou par le Boulevard de la Liberté via le Grand-Pont. Le processus de réaménagement est également l'occasion de désimperméabiliser au maximum la berne centrale, tout en gardant l'alignement d'érables reconnaissable. Il s'agit également d'agrandir les trottoirs.

En 2023, le tronçon Nord de l'Avenue Léopold-Robert situé entre la rue de Pouillerel et la rue des Armes-Réunies ainsi que le carrefour avec la rue de Pouillerel ont pu être réalisés. Il est prévu de réaliser le reste de l'avenue entre la Rue de la Fusion et la Rue de l'Avenir courant 2024.

Tous les travaux sont dirigés par le STech en partenariat avec le secteur "planification et aménagements urbains".

Rue des Musées entre rue du Roulage et Place de la Gare

Cette portion de rue est une zone piétonne depuis de nombreuses années mais un déficit d'aménagements urbains permet actuellement aux véhicules d'y stationner. Dans ce contexte, il a été proposé de réduire le nombre de conteneurs présents et d'implanter des espaces végétalisés et une arborisation au Sud de la rue. Au Nord, des arbres plus petits ont été plantés de manière à définir des espaces de terrasses. De plus, en tirant parti de l'emplacement du caniveau, il a été décidé d'envoyer les eaux de surfaces dans les fosses des arbres. Ceci permet d'améliorer les conditions hydrographiques des arbres plantés.

Les travaux ont été dirigés par le STech avec l'aide du secteur "planification et aménagements urbains" et du service des espaces publics (SEP)- secteur vert (fosses arborisées). À noter qu'en raison de l'enneigement survenu en novembre 2023, l'enrobé sera finalisé en 2024.

Début travaux abattoirs

En 2019, la ville a commencé à réaménager les espaces extérieurs des Anciens Abattoirs situés Rue du Commerce.

En 2023, les travaux pour la partie Ouest ont commencé par les raccordements au réseau de chauffage à distance (CAD). Le reste des travaux d'aménagements se termineront en 2024. À noter que les aménagements techniques prennent en compte les manifestations possibles, comme Capitale Culturelle en 2027.

Le STech dirige les travaux avec l'appui du SUME et du service des bâtiments et du logement (SBL).

Rue du Rocher

Des travaux d'entretien pour le collecteur et pour les pavés dans la rue du Rocher ont eu lieu en 2023. Cette intervention a été l'occasion de proposer un projet de zone piétonne au Nord de la Rue et d'y supprimer les stationnements. La Ville est en relation avec les opposants au permis de construire et à l'arrêt de circulation (ACR) en lien avec le réaménagement projeté sur la partie Nord, pour trouver un accord quant à la finalisation des aménagements et la gestion du stationnement.

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

La dernière étape du réaménagement de la route cantonale a été réalisée en 2023. Il s'agissait essentiellement des travaux près du double rond-Point avec l'avenue des Forges. Les travaux ont été suivis par le STech. Le SUME était en appui lors de demandes spécifiques.

Rue du Marché

Les travaux de piétonisation de la place et de la rue du Marché ont commencé en 2023 avec une première réalisation concernant la Rue du Marché qui s'étend entre la Poste du Marché et la Place Espacité. Les pavés posés sont en grès et de seconde main. Ils proviennent de Belgique et sont rendus rugueux de manière à éviter aux piétons de glisser. Le jeu entre les pavés et les boutisses, plus longues que larges, permet de faire un rappel aux grands trottoirs que l'on retrouve autour de plusieurs bâtiments dans le secteur en damier de la ville.

Les conteneurs de la rue du Marché, ainsi que les places électriques, ont été déplacés dans la rue Charles-Edouard-Guillaume. Ceci a ainsi permis de requalifier la zone de sortie de parking Espacité. Des arbres ont été plantés sur la Rue du Marché en collaboration avec les commerces qui ont pu choisir l'essence de l'arbre planté devant leurs devantures.

Les travaux ont été dirigés par le SEP avec l'appui du SUME. Quelques travaux mineurs de finalisation, essentiellement pour les candélabres sont encore à réaliser.

À noter que le réaménagement de la Rue du Marché est prévu pour 2024. Une collaboration étroite et continue avec Viteos accompagne cette démarche de manière à concilier les travaux de réaménagement avec l'installation du chauffage à distance. Plusieurs cafés-chantiers sont organisés par le SUME pour informer les commerçants concernés dans ce processus de requalification d'un espace public majeur du centre-ville.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie. Il s'agit ainsi d'anticiper les mesures du plan directeur partiel des mobilités qui peuvent être réalisées en amont de la réalisation de la route de contournement H18.

Plans directeurs des mobilités (Vélos, Piétons, TIM)

Mise à jour des plans directeurs selon les aménagements créés.

Trottoir rue du Petit-Château

Dans l'optique d'améliorer les cheminements piétons et de sécuriser les endroits accidentogènes, le SUME et le Stech travaille toute l'année pour réaliser des trottoirs confortables.

C'est dans ce cadre qu'un trottoir a été réalisé courant de l'automne 2023 sur la rue du Petit-Château en plus des trottoirs continus formant les portes d'entrée de la zone 30 XXII cantons.

Ainsi, le transit pour les piétons allant du Nord au Sud, ou inversement, a été rendu bien plus sécuritaire que précédemment.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos. En 2022, deux nouvelles stations ont été créées. Il s'agit de la station BCN située sur la rue du Cygne ainsi que la station Viteos située entre la place Espacité et la rue du Dr. Coullery. Ces deux stations ne sont pas maintenues durant la période hivernale.

La gestion complète du système a été transférée à l'entreprise Intermobility. En 2023, des discussions ont été lancées pour ajouter de nouvelles stations et passer toute la flotte en vélos à assistance électrique.

Nature

Tempête de Juillet 2023

Le 24 juillet 2023, un évènement météorologique extrême a touché le territoire communal en décimant des forêts entières au Nord de la ville ainsi que les parcs de la Gare, des Crétets et Gallet. De nombreux propriétaires privés ont également été fortement touchés par cette tempête d'ampleur inhabituelle.

Le patrimoine paysager et naturel de la Ville a été très fortement impacté et de nombreuses années seront nécessaires pour y remédier.

Le SUME et le SEP travaillent de manière coordonnée pour réaménager les parcs les plus impactés et replanter des arbres. Ils sont également à disposition des services communaux (Muzoo notamment) et des propriétaires privés pour les accompagner dans cette démarche, notamment par le biais du Fonds communal des arbres qui a fait l'objet de nombreux dons.

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel, tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du SUME et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Plan directeur de la nature et du paysage

Ce plan est établi de manière conjointe avec les Communes du Locle (et anciennement des Brenets) et des Planchettes. Il est en cours de finalisation.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par le secteur "planification et aménagements urbains".

Le plan directeur communal des énergies et le plan climat sont en cours de finalisation. Ils sont établis par Viteos et la Heig-VD. Le secteur "planification et aménagements urbains" assure le pilotage du processus. Le plan directeur communal des énergies et le plan climat seront intégrés dans le dossier de révision du PAL et déposés à l'examen préalable en août 2024.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2023, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015, vise à régler le problème des héritages radiologiques liés à l'application de peinture luminescente au radium dans l'industrie horlogère jusque dans les années 1960. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Immobilier

La Ville connaît toujours une forte demande pour des maisons individuelles. Cependant, les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont presque inexistantes, ce qui pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Les derniers terrains qui étaient en mains de la Ville pour la construction de maisons individuelles ont été vendus ou respectivement sont sur le point de l'être. Ainsi, dans le quartier des Foyards, sur les 14 parcelles mises en vente, 2 ont été vendues en 2020, 5 en 2021 et 4 en 2022. Pour les trois dernières parcelles, la vente est imminente (les permis de construire ont été déposés). Des réflexions sont en cours afin de pouvoir proposer de nouveaux terrains sur le marché, qui devraient pouvoir se concrétiser dans le cadre de la révision du plan et règlement d'aménagement communal.

Le marché locatif s'est stabilisé en 2023 malgré la forte volonté des acteurs de l'immobilier de continuer à investir dans la pierre. Il y a de nombreux capitaux à placer et de ce fait la construction de logements ne ralentit pas. Plusieurs investisseurs parient également sur l'avenir et le besoin de main-d'œuvre en suisse et de ce fait sur la demande de logements. La fin des intérêts négatifs pourrait légèrement ralentir le marché. Toutefois, les acteurs institutionnels (caisses de pensions), très présents sur le marché locatif, doivent continuer à placer des capitaux dans l'immobilier.

Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier est à nouveau en baisse en 2023 et représente 3.53 % (3.91% en 2022 et 4.22% en 2021). Ce taux de vacance reste toutefois au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette diminution s'explique notamment par la croissance démographique observée en 2023 et l'arrivée de réfugiés ukrainiens logés dans notre ville.

Les loyers restent stables, mais l'augmentation du coût des énergies va mécaniquement faire augmenter le niveau des charges et donc les loyers. Depuis la pandémie, les appartements les plus attractifs restent les logements spacieux qui offrent des balcons ou des terrasses et du dégagement.

Le marché de la PPE connaît toujours une demande soutenue en 2023. La plupart des nouveaux immeubles sont vendus sur plan. Ce type de bien permet de fixer des habitants plus durablement sur le territoire communal. Il s'agira de pouvoir offrir de nouveaux terrains pour ce type de construction dans les années à venir. De plus, il serait intéressant que des propriétaires privés transforment des immeubles du plan en damier par exemple en immeuble en propriété par étage afin d'offrir une offre alternative en plein cœur de la ville.

Foncier

La stratégie globale de vente des terrains en droit de superficie (droit distinct et permanent – DDP), qui avait pour objectif de garantir une égalité de traitement et d'offrir la possibilité à chaque bénéficiaire d'un droit de superficie d'acquérir son terrain en pleine propriété à des conditions préférentielles pendant une période limitée, est arrivée à son terme à fin 2021. Comme nous avons reçu de nouvelles sollicitations en 2022 et 2023 de la part de propriétaires intéressés à racheter en pleine propriété le terrain sur lequel est érigé leur bien, une nouvelle stratégie de vente a été décidée pour les cinq années à venir, soit jusqu'en 2027 (prix, conditions de la vente, etc.). Cette politique concernera uniquement les terrains en zone d'habitation à faible densité (terrains-villas). En effet, les éventuelles demandes d'acquisition pour des terrains situés dans d'autres zones, plus stratégiques, seront évaluées au cas par cas. À noter que la Ville possède, à fin 2023, 196 terrains en DDP, dont 113 sont situés en zone d'habitation à faible densité.

Au niveau industriel, le secteur a également échangé avec plusieurs entreprises intéressées à s'implanter ou à s'agrandir sur notre territoire. Plusieurs projets devraient ainsi aboutir en 2024, impliquant notamment la vente de terrains appartenant à la Ville. Les demandes étant de plus en plus nombreuses, ce qui nous réjouit particulièrement, nous avons dû mener des réflexions – qui se poursuivent encore aujourd'hui – afin de pouvoir répondre rapidement aux sollicitations des entreprises et proposer des terrains industriels à même d'accueillir ces développements.

Le secteur foncier a en outre poursuivi la réalisation des cessions au domaine public communal des trottoirs, routes et passages privés, dans la continuité de ce qui a été réalisé ces précédentes années. Dans ce cadre, 22 actes notariés ont été signés en 2023 avec des propriétaires privés.

Enfin, le secteur a également été occupé par des régularisations foncières multiples, impliquant notamment la constitution et/ou la modification de diverses servitudes, la signature de conventions, la réquisition de mentions au registre foncier ou encore la délivrance d'autorisations en lien avec l'utilisation du domaine public communal.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2022) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2024 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
275 (292)	222 (266)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
16 (12)	9 (11)	Modifications de sanction
	22 (35)	Autorisations délivrées par courrier pour des transformations, rénovations, etc.
	29 (26)	Accords ou validations par courrier électronique pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
36 (35)	24 (26)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
142 (138)	101 (113)	Autorisations pour pose de panneaux solaires (autorisations via GAPE et permis délivrés)
5 (10)	3 (8)	Préconsultations formelles
	9 (14)	Autorisations anticipées de débiter les travaux (dont 2 refus)
	7 (3)	Prolongations de sanction
--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
474 (487)	426 (502)	Totaux

Les 222 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 3 (13) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 4 (1) Maisons à plusieurs logements
- 0 (0) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (0) Autres bâtiments avec logements
- 7 (14) Bâtiments au total comportant 32 (27) logements.

Il faut également relever la création de 67 (54) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 17 (10) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 19 (18) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 18 (14) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 9 (2) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (0) Reconstructions après incendie
- 92 (94) Transformations des bâtiments existants
- 47 (74) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 8 (10) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)
- 29 (20) Poses de panneaux solaires
- 20 (46) Poses de pompes à chaleur
- 1 (4) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments.

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions et/ou de recours

238 (269) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

29 (23) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 64 (43) opposants ou groupes d'opposants.

Le service a traité 1 (3) recours consécutif à des levées d'oppositions. Pour mémoire, 17 décisions de levée d'opposition(s) ont été rendues.

2 (1) permis de construire ont été refusés par le Conseil communal, dont 1 (0) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

19 (21) demandes émanant du Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) via la plateforme INFOLICA ont été préavisées par le SUME quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme (CU) a tenu 9 (10) séances pour examiner 49 (56) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 16 (17) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 10 (21) ont fait l'objet de réserves générant toujours un travail important mais nécessaire pour le secteur. Les préavis de la CU permettant de convaincre tant que faire se peut, les requérants d'améliorer les projets qui le nécessitent et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire. En outre, les préavis de la CU permettent aussi de mettre d'assurer des lignes cohérentes et un traitement équitable des demandes de permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont dorénavant fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 120 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser environ 1100 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est, depuis 2019, trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire en matières de construction, sur un grand nombre de dossiers, qu'il nous est difficile de recenser précisément. On peut toutefois estimer que cela occasionné une bonne septantaine de contacts cette année qui plus est, année de la tempête.

Patrimoine

Révision du Plan de site et commission

Dans le cadre de la révision complète du Plan d'aménagement local (PAL), le Plan de site doit être révisé et adapté (agrandi) au patrimoine du XXème (jusqu'aux années 1990). Ainsi, une commission ad hoc, constituée de membres des partis politiques et de professionnel-le-s (architectes, historien-ne-s, urbanistes, etc.) a été constituée et est menée par le secteur des permis de construire. Ladite commission s'est réunie à 8 reprises. Les travaux en commission ayant pris un peu de retard, six nouvelles dates ont été agendées sur le premier semestre 2024.

L'engagement de deux recenseurs en CDD à fin 2021 a été confirmé pour l'année 2023. Au surplus, l'augmentation du taux d'activité de 20% d'une collaboratrice administrative au secrétariat des permis de construire a permis d'assurer une bonne partie du recensement mais aussi un relevé photographique de grande qualité utile à l'illustration des fiches de recensement. Les CDD ainsi que l'augmentation du taux d'activité de 20% ont pris fin au 31 décembre 2023 et ne seront pas renouvelés. La totalité des fiches en zone urbaine ont en effet été saisies et seules quelques fiches en zone agricole manquent.

Afin de terminer le processus de révision et de recensement, le chargé de la préservation du patrimoine, accompagné du secrétariat du SUME, assureront cette tâche dans le cadre de leurs fonctions.

Fondation pour le patrimoine

Le chargé de la préservation du patrimoine, secrétaire de la Fondation, accompagné de l'administratrice du SUME et du service des finances est chargé de:

- renseigner et accompagner les demandeurs (particuliers, gérances et entreprises) quant aux subventions envisageables en regard des exigences patrimoniales du SUME;
- analyser les demandes de subvention et présenter celles-ci au conseil de Fondation qui octroie les subventions;
- suivre les demandes de subvention;
- analyser les factures finales et preuves de paiement afin d'ensuite libérer les subventions promises,
- assurer la recherche de dons.

Le Conseil de Fondation s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2023 et a octroyé 23 (13 en 2022) subventions pour un montant total de CHF 61'270.- (CHF 22'688.- en 2022).

La campagne de dons de fin 2022 ainsi que celle lancée début décembre 2023 ont généré, sur l'année comptable 2023, des recettes à hauteur de CHF 6'583.- (CHF 5'480.- en 2022).

Gestion du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

La commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbanisme horloger La Chaux-de-Fonds – Le Locle s'est réunie à 1 seule reprise durant l'année 2023 afin de traiter différentes thématiques (solaires, rapport périodique, etc.).

En regard des enjeux patrimoniaux pour l'aménagement d'installations solaires dans le site inscrit, l'OFC a exigé un Plan stratégique solaire qui est en cours de finalisation et devrait être validé en début d'année 2024. Une entreprise spécialisée en la matière a été mandatée par les deux Villes pour l'élaboration de ce plan ce qui a nécessité durant l'année 2023, une séance et plusieurs visioconférences et échanges entre les différents membres du COPIL qui a accompagné l'élaboration de ce Plan stratégique solaire.

L'OFC a aussi exigé le dépôt du rapport périodique de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Celui-ci a été établi durant le dernier trimestre 2022 et été déposé formellement pour examen à l'OFC, le 27 janvier 2023. À la suite des remarques de la Confédération, le rapport a été ajusté et transmis fin juin 2023 dans les délais exigés.

L'OFC a également demandé la révision du Plan de Gestion du Site inscrit. Celui-ci est en cours de rédaction au SUME et doit être transmis aux deux Villes et à la Confédération dans le courant du premier semestre 2024.

Ces différentes planifications ou rapports ont mobilisé beaucoup de ressources dans le secteur des permis de construire durant l'année 2023 et plus particulièrement pour le Chargé de la préservation du patrimoine / Gestionnaire de site du patrimoine mondial.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

269 (296) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 16 (19) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatif à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public. Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélé des travaux non conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et ont dès lors nécessité dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non conformes et/ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction.

Autorisations d'installation de chantier

7 (9) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Une quarantaine d'interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie a donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces dossiers liés à des travaux illicites, sont chronophages, leurs suivis, souvent laborieux, se font malheureusement au détriment des dossiers de requérants agissant en parfaite légalité.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 8 (7) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire ou lorsqu'il a été jugé nécessaire et plus particulièrement les immeubles en décrépitude et pour lesquels le service tente d'exiger leur entretien. Toutefois, sans risque pour la sécurité publique, il est souvent difficile de convaincre les propriétaires à faire le nécessaire.

Prévention incendie

Un collaborateur a fait valoir son droit à la retraite. Son remplaçant prendra sa fonction en février 2024.

Préavis de permis de construire

240 (245) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 74 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements, par le biais de l'application GAPE.

31 (19) autorisations et notifications pour installations de chauffage, hors procédure de permis de construire et soumis à émoluments ont été octroyées par le Conseil communal hors procédure de permis de construire :

- 2 (1) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 1 (4) chauffages généraux, à gaz
- 11 (7) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 5 (30) pompes à chaleur (en intérieure)
- 12 (3) raccordements au chauffage à distance (CAD)

Installations de cheminées de salon et de poêles

10 (13) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 675 (1164) dossiers.

Ces dossiers ont donné lieu à 112 (217) ordres de police du feu ; 228 (393) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 15 visites de conformité; 9 installations de chauffages; 5 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie et 177 préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service n'a pas participé aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos, ceci par manque de temps. Il est souhaité toutefois remettre à l'ordre du jour la collaboration à cette campagne lorsqu'un.e collaborateur.trice sera suffisamment formé(e) pour ce faire.

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 24 (21) pour l'année 2023.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2023.

La réunion annuelle 2023 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 23 mars à Couvet au centre de formation ECAP.

Énergie et ventilations

181 (199) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière. Il est à rappeler que depuis le 1^{er} mai 2021 et comme pour les installations de chauffage, un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton et fait suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn), les justificatifs énergétiques ont été remplacés.

EN-NE	Formulaire de base	56 (44)
EN-NE101a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	33 (30)
EN-NE101b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	13 (4)
EN_NE102a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	36 (39)
EN-NE102b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	14 (6)
EN-NE104	Production propre d'électricité, bâtiments à construire et extensions	28 (20)
GAPE/EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	31 (19)
EN-105	Installations de ventilation	32 (10)
EN-NE110	Réfrigération / humidification	17 (4)
EN-NE112	Locaux frigorifiques ou de congélation	2 (2)
EN-133	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-132	Halle gonflable	0 (0)
EN-134	Chauffage de plein air	0 (0)
EN_NE135	Chauffage de piscine	1 (0)
GAPE/PAC	Pompe à chaleur	23 (46)
Instal. solaires	Installations de panneaux photovoltaïques	142 (133)
	Surface de panneaux installés (2378 kW (610 kW))	29638 m ² (3876 m ²)
	Installation capteur solaire thermique	1
	Surface de capteurs solaires thermiques installée	4 m ² (76 m ²)

Il est à relever que chaque demande d'installation solaire via GAPE est suivie d'un courrier du SUME confirmant qu'aucune procédure n'est nécessaire mais rendant attentifs les propriétaires sur les conditions légales de mise en œuvre afin de garantir autant que faire se peut la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 72 (91) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de pré consultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2023.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2023, le nombre de rapports internes s'élève à 37. Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien aux changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 37 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 4 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'interventions conséquentes par des entreprises de nettoyage, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi plusieurs cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2022 ou avant, 3 cas ont toutefois pu être réglés.

Suite aux nombreux départ ou aux changements d'intervenants dans certaines entités, dont la nôtre en 2023, il n'a pas été possible d'être aussi efficace que par le passé. Il est souhaité, autant que faire se peut, de reconstituer le réseau avec les différentes entités en 2024.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont faites plus particulièrement à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	37 (28)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs, espace public	0 (3)
appartements	21 (25)
dont dossiers thermo- hygrométriques (moisissures et températures) et odeurs	0 (3)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 20 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations. Il est à noter que 4 interventions ont concerné la lutte contre les cafards et 2 contre les mites alimentaires. Depuis le départ à la retraite d'un collaborateur et la décision du Conseil communal de renoncer à plusieurs missions dans la lutte contre certains nuisibles, reprises par des entreprises privées, le service est intervenu uniquement dans les immeubles communaux. En outre, le service continue d'assurer la régulation des pigeons et les interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Le service a effectué 112 (66) interventions pour éliminer les nids de guêpes et 4 pour des nids de frelons européens. Aucun nid de frelons asiatiques n'a cependant dû être traité par notre service. Le nombre d'interventions sont souvent dépendantes de la météorologie (nidification favorable ou non).

Lutte contre les pigeons

En 2023, dans un but de prévention contre la prolifération des pigeons, une nouvelle campagne de sensibilisation a été menée et il a notamment été transmis aux gérances, plus particulièrement de la place, des flyers explicatifs à afficher dans les immeubles afin de limiter le nourrissage des volatiles. Le service étudie également la mise en place de pigeonnier avec une cage de capture, dans des endroits stratégiques et, pour ce faire, des repérages sont en cours.

Le service effectue toujours les tirs des volatiles, mais cela nécessite des interventions de nuit qui peuvent induire des nuisances notamment de bruit et des dégâts sur les bâtiments. Toutefois, cette manière n'a pas d'influence sur l'effectif d'une population, les individus éliminés sont, en très peu de temps, remplacés par des jeunes. La régulation des pigeons a donné lieu à 7 sorties nocturnes. Le piégeage et les tirs ont permis de prélever 120 volatiles. Cette façon de faire doit impérativement être favorisée mais l'aide (accord) des propriétaires est nécessaire.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2023 et le service a procédé à 8 (10) mises en bière pour le départ de corps à l'étranger ainsi qu'une scellée pour une urne.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population.

Le début d'année fut exceptionnel, les conditions météorologiques de février-mars ont fait pousser les espèces précoces, telles que les morilles (*Morchella intermedia* ou *hortensis*), les hygrophores de mars (*Hygrophorus marzuolus*) et ensuite les tricholomes de la St-Georges (*Calocybe gambosa*). Le reste de l'année fut très particulier avec peu de pluie, en conséquence, les forêts et pâturages étaient sans champignons. En outre les possibilités de cueillettes ont été limitées en périphérie directe de la ville suite à la tempête vu l'inaccessibilité des forêts. Ainsi, hormis quelques bolets (*Boletus edulis*, *Neoboletus erythropus*) et chanterelles (*Cantharellus cibarius*) qui ont fructifiés en début d'été et dans certaines stations, les autres espèces ont été rares.

Nous avons contrôlé 101 cueillettes, ce nombre est le plus bas jamais connu à notre service. En 2022, les cueillettes ont généré 529 contrôles.

D'autres espèces ont été contrôlées (*Chlorophyllum rhacodes*, *Infundibulicybe geotropa* et *gibba*, *Macrolepiota procera*, *Suillellus luridus* et, *Xerocomellus chrysenteron*).

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, les espèces suivantes ont été éliminées des paniers : *Amanita pantherina*, *Echinoderma asperum*, *Entoloma* sp., *Chlorophyllum brunneum* et *Clitocybe nebularis*. Il est noté que ce dernier était auparavant comestible avec précaution. Dès cette année, son statut de comestibilité a été modifié, il est classé comme champignon non comestible, en raison de la potentielle toxicité de la nébularine.

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), aucun collaborateur n'a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Malgré une très légère baisse du nombre global de dossiers traités, le secteur est toujours très sollicité par les très nombreuses demandes de permis de construire et autres autorisations. En outre, l'entrée en vigueur de certaines modifications réglementaires intervenues durant l'année 2023, notamment celle du RELConstr. sur le calcul des besoins en stationnement, ont nécessité une information et une aide supplémentaire aux requérants et professionnels. En outre, les mesures énergétiques et la législation en la matière ont occasionné encore de nombreuses demandes d'installations y afférentes.

Toujours en lien à la politique énergétique et au souci de certains propriétaires de mettre aux normes leurs installations et surtout de favoriser la pose d'installations solaires, il est à relever que le nombre de demande pour la pose de telles installations est toute relative puisque passant de 138 demandes en 2022 à 142 en 2023. Il est à noter que la directive du Conseil communal en la matière a largement encore ouvert les possibilités de couvrir les toitures de la ville y compris dans le périmètre inscrit et celui du Plan de site. Bien que nous relevions que les surfaces de panneaux photovoltaïques ont considérablement augmentées en 2023 puisque passant de moins de 4'000 m² en 2022, il en a été autorisé plus de 29'000 m² en 2023. Se sont majoritairement des surfaces installées sur les toitures plates et plus particulièrement en zone industrielle.

Le Plan stratégique solaire en phase d'approbation, sera lié à une modification de la directive du Conseil communal en matière d'installation solaire et qui prévoit de pouvoir couvrir les toitures jusqu'à raison 100% de leur surface (60% actuellement) moyennant que l'installation soit réalisée d'un seul tenant et respecte une forme géométrique et cohérente avec la forme de la toiture, exigences actuellement déjà appliquées.

La tempête de juillet, qui a fortement touché le patrimoine bâti, a mobilisé le secteur afin d'une part, d'être très réactif aux sollicitations des propriétaires touchés et des professionnels en charge de l'urgence des travaux mais aussi afin de faciliter au mieux les démarches administratives nécessaires à la "reconstruction" de ce patrimoine. Une très bonne collaboration a été mise en place avec l'ECAP afin d'assurer ce suivi. Le SUME a aussi collaboré aux constats des dégâts occasionnés sur les bâtiments patrimoniaux de la Ville.

Le départ de l'Urbaniste communal et du chargé du foncier et du marketing urbain au sein du collège de direction du SUME a nécessité la reprise de tâches ad-intérim par le secteur des permis de construire, plus particulièrement pour sa responsable. En outre une étroite collaboration a été nécessaire à l'arrivée du nouveau chef de service puis de la nouvelle urbaniste communale afin d'assurer la transmission.

Le rapport étroit et nécessaire du secteur avec le service juridique génère toujours une grande mobilisation des ressources afin de traiter les nombreuses oppositions aux projets ou dénonciations d'infractions au Ministère public ou encore afin de régler certains litiges. Les travaux illicites et les nombreuses plaintes relatives à ceux-ci ou à des problèmes de voisinage ainsi que les cas d'insalubrité, mobilisent toujours autant le secteur, ces dossiers étant particulièrement chronophages et nécessitant aussi ponctuellement l'aide du service juridique.

Malgré la mobilisation du secteur dans ces différents domaines, la priorité intangible reste le traitement des dossiers de "permis de construire" sous tous ses aspects, afin d'assurer au mieux les délais de traitement des dossiers et favoriser l'aide aux requérants dans le développement de leurs projets et permettant de valoriser le développement économique de notre Ville.

Secteur commerce, centre-ville et tourisme

Le spectre des activités de ce secteur est très large et le départ du délégué au Marketing urbain à fin septembre 2023 a été l'occasion de repenser sa structure et de répartir les missions différemment. Dès le 1^{er} octobre, une responsable du secteur commerce, centre-ville et tourisme a été engagée à 80% et les activités en lien avec le domaine foncier (négociations et acquisitions, cessions de trottoir, échanges fonciers dans le cadre des constructions et modifications des routes) a été transféré au secteur de la planification. Le côté immobilier du secteur a été repris par le chef du service.

Durant l'année 2023, le secteur a été occupé par les relations avec les commerçant-e-s dans le cadre des projets de réaménagement, il a été en relation avec les acteurs immobiliers et a apporté son appui au niveau de la connaissance du marché, des investissements et a joué un rôle de conseil. Il a collaboré avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. En charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville et la monnaie locale L'Abeille, le secteur occupe une place transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Il promeut également une image positive et dynamique de la ville et de ses acteurs au travers de sa communication et ses publications.

Le secteur commerce, centre-ville et tourisme répertorie les locaux commerciaux, industriels et entrepôts vacants du territoire communal. Le nombre global de locaux vacants a légèrement diminué en 2023, il en est de même pour les surfaces disponibles. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 et 200 m², particulièrement pour les locaux commerciaux, même si les mouvements dans cette catégorie entre les locaux reloués et disponibles sont nombreux durant toute l'année. Le nombre de locaux vacants, qu'ils soient commerciaux, industriels ou de stockage reste cependant globalement stable.

Les entrepôts vacants sont très rares puisque l'on recense moins de 2000m² disponibles, divisés en plusieurs unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour régulièrement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville.

Commerce et centre-ville

La statistique du commerce de détail, prise en compte jusqu'en 2022 présente une diminution par rapport à 2021. Relevons qu'une baisse continue est constatée depuis une dizaine d'années et peut être expliquée notamment par les nouvelles habitudes de consommation de notre société. À noter que deux catégories de commerce n'enregistrent pas de diminution, il s'agit des grandes surfaces et des commerces vendant des produits liés à la santé et aux soins corporels (pharmacie, droguerie, parfumerie, opticien). La catégorie des commerces dédiés aux vêtements et chaussures (magasin d'habits, d'article de voyage et de maroquinerie) a connu la plus forte diminution.

On dénombre plusieurs zones commerciales à La Chaux-de-Fonds: le centre-ville (alentours de la Place du Marché jusqu'à la Gare), les Entilles, les Eplatures et une zone à l'est de la Ville avec l'ouverture récente de grandes surfaces (Charrière et Marais). Le pôle principal reste celui du centre-ville qui compte près de 60% des commerces de la Ville avec une offre diversifiée de commerces de détail ainsi que deux centres commerciaux et un marché couvert. Le nombre total de commerces fluctue mais a plutôt une tendance à la baisse ces 5 dernières années avec un recensement de 216 commerces en 2018, 224 en 2019, 211 en 2020, 214 en 2022 et 201 en 2022.

L'Abeille, monnaie locale créée en 2019 a fait évoluer son support de paiement en 2022 pour plus de souplesse. Depuis lors, les utilisateurs ont le choix entre une carte physique ou une application pour payer tout ou partie de leur course auprès de la centaine de partenaires Abeille. Un nouveau site Internet (www.carte-abeille.ch) a également été mis en ligne avec une orientation plus "Marketing" du concept. La liste des partenaires, le fonctionnement et la philosophie de la monnaie locale sont mentionnés et la liste est régulièrement tenu à jour.

En 2023, le nombre de transactions totales (achats-ventes-recharges) s'élèvent à 37'828 (40'893 en 2022) en légère diminution par rapport à l'année 2022. La somme totale chargée en Abeilles depuis le lancement de la monnaie locale en 2019 se monte à plus de CHF 4'200'000.-, ce qui représente environ un million par année. Un chiffre intéressant à communiquer est le pourcentage de chargement réalisé par les entreprises, qui se monte à 42% des sommes totales chargées en Abeille.

Le Réseau Centre-Ville (RCV) a pour but de valoriser les acteurs, commerces, établissements publics et prestataires de services ayant pignon sur rue et situés dans le périmètre du centre-ville. Il réunit 268 membres. Une gazette numérique, une page dédiée sur le site de la Ville, de la transmission d'informations par mail, ainsi qu'une soirée annuelle représentent les dispositifs de communication de cet organe. Depuis l'arrivée du Tourbillon, la gazette est désormais envoyée 3 fois par année (contre 6 précédemment) aux acteurs du RCV et la mise en lumière présentant un acteur commercial a été remplacée par la rubrique mensuelle "C'est quoi ce commerce" qui paraît dans chaque Tourbillon et offre ainsi une meilleure visibilité et une diffusion plus large.

Tourisme

En 2023, le secteur a participé à plusieurs groupes de travail ou séances organisées par les organes touristiques existants : Jura Trois-Lacs, Swiss Tourisme, Objectif.NE, Parc naturel du Doubs, Groupe de coordination de la Vue des Alpes, CAPMN. Il représente la Ville au sein du comité élargi du Parc naturel régional du Doubs et de la Commission d'animation pour les Montagnes neuchâteloises (CAPMN).

Des contacts réguliers avec l'Office du tourisme ont également lieu afin de discuter de l'évolution des chiffres et des statistiques. On peut relever que l'année 2023 a été très positive pour l'ensemble de la région Jura & Trois-Lacs et que le site internet a comptabilisé plus de 3 millions de visites.

Sur le plan national, les nuitées hôtelières enregistrées en 2023 sont supérieures à celles de 2022 avec 41'759'083 nuitées (38'241'145 en 2022). Pour le canton de Neuchâtel, cela représente 277'577 nuitées (273'941 en 2022). La Chaux-de-Fonds comptabilise quant à elle 29'221 nuitées (27'741 en 2022).

La Chaux-de-Fonds, au même titre que les villes de Neuchâtel, Bienne et Delémont ont été promues au travers de 4 campagnes « Key Visual » menées en collaboration avec Suisse Tourisme. Ces campagnes ont pour but de positionner les villes de Jura & Trois-Lacs comme des destinations de séjour pour quelques jours auprès du marché suisse. Comprenant la production de 12 images chacune, les campagnes ont été principalement diffusées de façon digitale.

Valorisation du patrimoine

Activités générales

La déléguée à la valorisation du patrimoine est notamment responsable de la gestion des projets liés à la valorisation du patrimoine bâti et artistique de la ville. En 2023, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Art nouveau : conception et réalisation d'une exposition à Bruxelles, aux Halles St-Géry, dans le cadre de l'année Art nouveau dans la capitale. L'exposition, présente un mois, a attiré plus de 10'000 personnes ;
- Villa Fallet : présence au sein du comité de l'Association Villa Fallet, créée en décembre 2022. Collaboration étroite avec les différents partenaires chargés de l'exploitation de la Villa Fallet et la mise en place d'un projet de restauration ;
- Appartement Spillmann : gestion des utilisations et valorisation via des usages privés pour des artistes et des tournages. En 2023 l'appartement Spillmann a accueilli un nombreux public dans le cadre des visites Art nouveau menées par Tourisme neuchâtelois ;
- Vitraux Jules Courvoisier : Réalisation de la valorisation de ces vitraux de Style sapin dans la chapelle a proximité de l'Ancien crématoire. Projet mené en collaboration étroite avec le Musée des beaux-arts et la menuiserie de la Ville ;
- Tempête : Contrôle des dégâts (patrimoine bâti, œuvres en espace public, vitraux) et suivi, en collaboration avec l'architecte chargé de la préservation du patrimoine ;
- Parc des Crêtets et Parc Gallet : participation au groupe chargé de penser le réaménagement de ces espaces de ces espaces. Recherches en lien avec la valeur patrimoniale de ces espaces ;
- Espace de l'urbanisme horloger : réflexion en vue du réaménagement du lieu ;
- Feu & Lieu : réflexion en vue de la refonte du parcours crée il y a 30 ans ;
- Atelier oublié : poursuite du projet de valorisation et d'ouverture au public ;
- Fête de l'urbanisme horloger : conception et réalisation, sous l'égide de la Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit, et en étroite collaboration avec le coordinateur de projets engagé en avril 2023 par la Fondation, de l'événement marquant l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Mise en place de visites dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ;
- Rédaction d'articles pour le journal Le Tourbillon ;
- Suivi du projet de valorisation du Grand temple.

Les autres tâches et responsabilités du secteur valorisation du patrimoine ont concerné les relations avec les médias et le public, des visites guidées pour des groupes spécifiques (architectes, urbanistes, collectivités publiques) et des recherches documentaires.

Le secteur valorisation du patrimoine collabore régulièrement avec Tourisme neuchâtelois. Il est également en lien avec les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, World Heritage Experience Switzerland. Il travaille régulièrement avec l'Office du Patrimoine du canton pour des recherches et l'organisation d'événements.

Art en espace public

La déléguée à la valorisation du patrimoine est en charge depuis septembre 2023 de la gestion de l'inventaire, de la documentation et de la valorisation des œuvres d'art en espace public (CDD trois ans). La Ville possède plus de 150 œuvres et fontaines. Ce travail est mené en collaboration avec le Service des bâtiments et du logement qui gère l'aspect technique des œuvres, propriété de la ville. Les tâches principales ont été :

- Prise en main des différents inventaires existants et mise à jours ;
- Prise de contact avec d'autres villes de Suisse romande pour connaître leurs stratégies en termes de conservation / valorisation des œuvres d'art en espace public ;
- Vérification sur le terrain de la présence et de l'état (contrôle visuel) des œuvres ;
- Début de recherches documentaire ;
- Réflexions sur les œuvres présentes dans les parcs pour lesquels des transformations sont prévues (Parc des Musées, Parc des Crêtets et Gallet) ;
- Réactivation de la commission d'art urbain.

Commissions et fondations

La déléguée à la valorisation du patrimoine participe régulièrement à différentes commissions et un conseil de fondation:

- Fondation en faveur de la mise en valeur du site inscrit ;
- Commission de toponymie ;
- Commission des experts UNESCO ;
- Commission du Vin de la Ville ;
- Commission d'art en espace public.

Réseaux

La déléguée à la valorisation du patrimoine représente la Ville dans plusieurs réseaux nationaux ou internationaux.

- Réseau Art nouveau Network : Membre du Conseil d'administration, trésorier, membre du groupe de médiation ;
- Association des sites Le Corbusier : Membre du COPIL ;
- Groupe de suivi des sites Le Corbusier en Suisse ;
- Groupe de suivi des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Documentation – recherche

Le secteur valorisation du patrimoine est un secteur ressource qui vient en appui à d'autres services lors de la rédaction de rapports à connotation patrimoniale ou pour des demandes spécifiques.

La déléguée à la valorisation du patrimoine apporte également un soutien scientifique aux étudiant e s, aux chercheur euse s, aux professionnel le s, aux artistes, au public et à d'autres services communaux.

Médias

De nombreux médias régionaux, nationaux et internationaux ont réalisé des articles, reportages et émissions en lien avec le patrimoine. Parmi eux citons Le Magazine de Patek Philip qui a réalisé un article sur le Style sapin et un magazine japonais qui a réalisé un numéro spécial du Le Corbusier avec de nombreuses photos de lieux à La Chaux-de-Fonds.

SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2022	31.12.2023
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.8	0.8
Secteur génie civil et signalisation (Gcs)	6.3	6.3
Responsable du secteur génie civil et signalisation	0	1
Chef de projets	2	1
Technicien / technicienne génie civil	2.6	2.6
Technicienne signalisation	0.7	0.7
Dessinateur	1	1
Secteur géomatique (Géo)	1.8	1.8
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	1	1
Géo-informaticienne	0.8	0.8
Secteur station d'épuration (Step)	5.8 (6.4)	5.8
Responsable Step	(0.6)	-
Responsable technique Step	1	1
Responsable administratif Step	0.8	0.8
Laborantin responsable	1	1
Technicien de maintenance	1 (vacant)	1 (vacant)
Technicien d'exploitation	1	1
Chargé des installations électriques	1	1
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	15.7 (16.3)	15.7

Secteur génie civil et signalisation

Par rapport à 2022 et pour que la structure hiérarchique du service soit homogène, un chef de projets a été promu responsable du secteur génie civil et signalisation.

Secteur Station d'épuration

Le poste de technicien de maintenance est vacant depuis le décès de son titulaire en 2020. Un processus d'engagement a été initié en septembre 2023.

Le départ à la retraite du responsable de la STEP à fin mars 2023 a été anticipé avec l'engagement d'un responsable administratif à 80% dès le 14 mars 2022, et d'un responsable technique à 100% dès le 1^{er} octobre 2022. Pour le transfert des connaissances, le responsable précédent a poursuivi son activité avec un taux de 60% du 01.10.2022 au 31.03.2023.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2023, les services concernés se sont réunis à 4 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Mise en conformité Lhand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Rue du Locle, arrêts Bonne-Fontaine, 2 arrêts,
- Rue de Bel-Air, arrêt Bel-Air, 1 arrêt,
- Rue de Biaufond, arrêt Combettes, 2 arrêts,

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

En prévision des chantiers 2024, des auscultations ont été réalisées sur la chaussée suivante :

- Rue de la Ronde

Entretien

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- RC 1320 entre le carrefour de Morgarten et le passage de Bonne-Fontaine : assainissement complet du trottoir nord et sud.
- Carrefour Bel-Air/Capitaine/Alexis-Marie-Piaget : création d'un îlot central en pavé, de trottoirs traversant et assainissement des enrobés de chaussée.
- Rue des Musées 51-53 : création de "bacs à fleurs" et plantation d'arbres.
- Léopold-Robert Nord : réaménagement de l'avenue et de ses trottoirs et assainissement des enrobés de chaussée.
- Boulevard des Endroits : remplacement de la glissière en bois située en amont des bâtiments de Chemin-Perdu 8-12.
- Rue de la Fusion : réalisation de trottoir traversant avec les rues du Progrès et Temple-Allemand, et création de zones vertes.
- Rues du Marché et Jean-Paul-Zimmermann entre Charles-Edouard-Guillaume et Léopold-Robert : mise en place de pavés à la place de l'enrobé coloré existant et plantation d'arbres.
- Rue Charles-Edouard-Guillaume entre la sortie du parking Espacité et la rue Jean-Paul-Zimmermann : réaménagement de la rue et des trottoirs avec assainissement des enrobés de chaussée, création de "bacs à fleur" et plantation d'arbres.
- Rue du Rocher : Mise à niveau de la rue, assainissement des enrobés réalisation de fosses d'arbres.
- Rue du Coq : Mise à niveau de la rue, assainissement des enrobés, création d'une terrasse et des bacs à fleurs.
- Rue de la Ronde : Mise à niveau de la rue, assainissement des enrobés, création d'une terrasse et des noues végétalisés.
- Trottoir rue du Collège: Assainissement des trottoirs autour du parking de la Ronde.
- Trottoir rue du Petit-Château : Création d'un trottoir
- Poses de revêtement (couche de roulement) sur les routes suivantes :
 - Rue de la Pâquerette (entre les rues de la Charrière et du Biaufond)
 - Léopold-Robert/Grenier (entre le numéro 11 de l'avenue Léopold-Robert et La Place de l'Hôtel-de-Ville)
 - Rue de l'Etoile (entre les rues de l'Est et du Crêt)
 - Rue de Tête-de-Ran (entre les numéros 3 et 7)
 - Rue du Tir-Fédéral (entre les rues de Tête-de-Ran et des Tourelles)
 - Rue du Chasseron
 - Chemin du Couvent (entre les rues du Grenier et Les Allées)
 - Rue Jean-Pierre-Droz (entre les rues du Doubs et du Temple-Allemand)
 - Rue du Nord (entre les rues du Docteur-Coullery et du Cours-Supérieur)
 - Rue Moïse-Perret-Gentil (entre la rue de l'Avocat-Bille et le Chemin des Kikajons)
 - Rue du Cours-Supérieur (entre les rues du Nord et du Doubs)
 - Rue de la Prévoyance (entre la rue du Lazaret et le numéro 104)
 - Rue Saint-Hubert (entre les rues de la Ronde et des Terreaux)
- Pose d'un nouveau revêtement sur les routes des environs "Bas des Brandt", "Le Valanvron" et "Boinod"
- Réfection de trottoirs publics.

Ouvrage d'art

- Mur rue du Nord 182-198: Assainissement des joints
- Création d'un nouvel escalier entre Fritz-Courvoisier et Les Cornes-Morel
- Pont Eplatures: Assainissement des bordures et des joints d'étanchéité

Trottoirs privés

Octroi de 13 subventions pour un montant total de CHF 138'929.30, dont CHF 51'988.35 imputées en 2023.

Des bordures pour trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) ont été fournies en 2023 pour un total de CHF 2'702.10.

Évacuation des eaux

Inspections

- Curages et inspections télévisées de divers tronçons en lien avec les chantiers 2023 ainsi que pour la mise à jour du réseau.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- Rue des Musées 51 à 53.
- Rue du Marché 8 à 10.
- Rue Charles-Edouard-Guillaume entre la sortie du parking Espacité et le carrefour avec la rue Jean-Paul-Zimmermann.
- L'avenue Léopold-Robert Nord entre Pouillerel et Armes-Réunies.
- Chemin des Tunnel 2 à 14.
- Rue du Rocher
- Rue du Coq (entre les rues du 1^{er} Mars et du Versoix)
- Rue du Nord 69 à 81
- Rue du Cours-Supérieur (entre les rues du Nord et du Doubs)
- Rue Jean-Pierre-Droz (entre les rues du Doubs et du Temple-Allemand)
- Rue Saint-Hubert (entre la rue de la Ronde et des Terreaux)
- Rue du Pont 12A à 18
- Rue du Tir-Fédéral (entre les rues du Chasseron et des Tourelles)
- Rue de Tête-de-Ran 3 à 7

Études spécifiques

Voies de circulation

Mise en soumission des travaux de réaménagement de la place du Marché.

Suivi technique de la promenade du nouveau Grand-Pont.

Mise à l'enquête du réaménagement de la route entre le Grand-Pont et le carrefour Liberté - Crêtets.

Mise à l'enquête du réaménagement des carrefours Léopold-Robert – Liberté

Avant-projet de réaménagement du carrefour Grenier – Régionaux - David-Pierre-Bourquin

Mise en soumission et suivi des travaux des aménagements extérieur ouest des anciens abattoirs

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons, création de trottoirs traversant) et signalisation.

Secteur Ronde : Délimité par les rues du Collège, du Marais, Fritz-Courvoisier.

Secteur Fusion : Délimité par les rues du Nord, Pouillerel, Fusion et Numa-Droz.

Secteur 22 Cantons : Délimités par les rues du Petit-Château, Stavay-Mollondin, du Point-du-Jour et le Chemin de la Sombaille

Politique de stationnement

Mise en place d'un horodateur sur le parking des Petites-Crosettes et un horodateur supplémentaire sur le parking de la place de la Gare.

Suivi des modifications du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des parkings d'échange.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Études ponctuelles de la mise aux normes de conformité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Mise à jour des restrictions de parage durant les mesures hivernales.

Analyse et traitement de 287 demandes spécifiques de citoyens, entreprises et services internes et externes.

Rédaction des arrêtés de circulation routière et élaboration des plans y relatifs.

Travaux spécifiques

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Suppression d'une borne rétractable et réparations des autres bornes.

Réparations des feux lumineux.

Planification et suivi des réparations effectuées par le Service des espaces publics et/ou les entreprises externes de dégâts tiers sur signalisation.

Marquages tactilo-visuels pour personnes aveugles et malvoyantes sur trottoirs traversants.

Gestion des urgences en lien avec la signalisation lumineuse.

Gestion des dégâts spécifiques sur signalisation verticale liés à la tempête du 24 juillet 2023.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons (dont 20 en peinture 2K), bandes cyclables, arrêts de bus, kits école, marques tactilo-visuelles et places de stationnement.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour l'entretien des panneaux routiers.

Suivi de l'entretien des bornes.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour la pose de plaques de rues.

Statistiques

Données	Unité	2023
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	380
Entretien des routes de la zone urbaine		
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	28'503
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	3'282
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	8'252
• pavage	m ²	4'093
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0
Entretien de trottoir public	m ²	6'495
Assainissement de mur de soutènement	m ²	205
Inspections télévisuelles de canalisations	m	
Nouvelles canalisations		
• eaux claires	m	0
• eaux usées	m	0
• eaux mixtes	m	1'500
Assainissement de canalisations		
• eaux claires	m	127
• eaux usées	m	0
• eaux mixtes	m	1'254

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique, en tant que gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques (ICDG), vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs géoregistres (registres géoréférencés, bases de données géographiques, géodonnées) et leurs données topographiques. Les géoregistres sont exploités comme outils de centralisation d'informations, de coordination, de gestion, d'analyse et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Coordination, mutualisation et centralisation des géodonnées communales.
- Modélisation et structuration des données, développements informatiques.
- Encadrement, soutien et formation des services communaux pour leur développement et usage des géoregistres.
- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour.
- Analyse géographique, quantification, contrôle qualité.
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.
- Gestion, suivi, exploration, déploiement des outils technologiques.

En 2023, les activités du Secteur géomatique se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante:

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Service des Espaces publics (SEP), Secteur vert	25
Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques	12
Travaux topographiques	10
Stationnement	9
Service des Espaces publics (déchets, déneigement, infrastructures diverses)	8
Service technique (Stech), Secteur génie civil et signalisation	7

Conventions	7
Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées	6
Manifestations (sport, écoles, culture, etc.)	4
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	3
Adresses	3
Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal	2
Analyses géographiques diverses	2
École obligatoire, parascolaire, jeunesse	1
Sécurité publique	1

Arbres et surfaces vertes

L'accompagnement du Service des Espaces publics et plus particulièrement de son Secteur vert pour la mise en service du géoregistre communal des arbres et surfaces vertes entretenues est de loin le projet qui a le plus occupé le Secteur géomatique en 2024 :

- conceptualisation, structuration et développement de la base de géodonnées.
- traitement et importation des données recensées par un prestataire de service externe.
- configuration de l'outil de gestion (interface utilisateur).
- publication des géodonnées sur le géoportail cantonal.
- coordination, documentation, formation des bénéficiaires.
- accompagnement à l'établissement d'un cahier des charges pour une solution de suivi des tâches d'entretien.

Service des Espaces publics

- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.

Service technique

- Passages pour piétons : gestion, actualisation et diffusion des géodonnées.
- Gestion des routes et conduites souterraines : gestion de données, saisie, appuis à l'analyse géospatiale.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : support technique pour gestion du géoregistre.
- Signalisation : gestion et suivi du développement du géoregistre.

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Mobilité : mise à jour des données des bandes cyclables.
- Zones 30 km/h : accompagnement à la restructuration du géoregistre.
- Places de jeux : accompagnement à la restructuration du géoregistre.
- Marketing urbain : diverses formes de géolocalisations de commerces.
- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.

Conventions

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage au travers de multiples formes de conventions, dans des domaines très variés, à respecter des accords tant envers d'autres collectivités publiques que des sociétés privées ou des citoyens. Ces accords faisant fréquemment référence à des objets du territoire, le Secteur géomatique a mis en service un géoregistre permettant de répertorier les conventions selon leur emprise géographique.

Stationnement

- Mise à jour continue à partir des informations communiquées par les services communaux et d'observations réalisées in situ.
- Actualisation et diffusion des mesures hivernales de restriction de stationnement.
- Intégration de parcomètres.
- Quantification de nombre de places de stationnement, analyses spécifiques à la demande.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou de leur réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Secteur vert du Service des Espaces publics ou le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la Ville.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2023 sont :

- Relevés topographiques conventionnels : aménagement du cimetière, trottoir au Crêt-du-Loche, escalier Les Cornes-Morel.
- ARRPA : Avenue Léopold-Robert.
- Photogrammétrie : évaluation de solution de relevé d'une fresque à la bibliothèque.
- Définition et suivi de mandats externes : relevé hélicoptère des dégâts de la tempête du 24.07.2023, Parc des Musées.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation.

- La Fête de mai.
- La Braderie.
- La Trotteuse-Tissot.
- Le Tour de Romandie.

Ecole obligatoire, parascolaire, jeunesse

- Cartographie de la domiciliation des élèves nécessaire à leur répartition dans les collèges.
- Géoregistre et cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.
- Cartes pour les joutes et le cortège des promotions.

Orthophonie

- Campagne de communication "Moins d'écrans, un jeu d'enfant !" : cartographie, coordination.

Adresses

Le Secteur géomatique est l'organe communal de référence pour l'attribution des numéros d'adresses et leur communication auprès de la base de données cantonale (et fédérale) officielle.

Communication, promotion et formation au bon usage des géodonnées

Dans un but de poursuivre sa campagne d'information et de formation des services communaux sur la centralisation des données, en particulier celles ayant trait à des objets du territoire, débutée en automne 2022, Le Secteur géomatique a :

- publié la page intranet de l'infrastructure communale de données géographiques (ICDG).
- publié le catalogue des géodonnées communales qui mentionne notamment pour chaque géodonnée le service communal responsable, la documentation, le modèle de données et les accès informatiques.
- établi une notice de demande d'actualisation ou de création de nouvelles géodonnées.
- poursuivi sa campagne de présentation, sensibilisation et formation auprès des utilisateurs.

Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques

La géomatique est un domaine d'activité situé au carrefour de l'exploitation de nombreuses technologies pour définir, acquérir, gérer et diffuser des données géométriques et géographiques. Le Secteur géomatique, en tant que centre de compétences dans ce domaine et gestionnaire de l'infrastructure communale de données géographiques, profite de ses capacités internes pour adapter ses propres outils aux nouveaux développements du marché ainsi que d'appuyer les services communaux dans leurs démarches de suivi technologique. De manière générale, cela s'exprime par une attention, de la recherche, de la formation, des échanges avec d'autres professionnels et une adaptation continue aux évolutions et changements technologiques. En 2023, les activités suivantes en ont résulté :

- Recherche et développement continu sur le moteur de base de données géographiques libre (OpenSource) PostgreSQL-PostGIS, en étroite collaboration avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).
- Échanges et partages d'expériences avec des administrations communales et cantonales neuchâteloises.
- Participation à des conférences et colloques avec d'autres professionnels de la géomatique en Suisse.

Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal

Le Secteur géomatique est en charge de la configuration des géodonnées communales diffusées sur le géoportail cantonal administré par le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN). En plus de quelques données rendues publiques, plusieurs dizaines de données diffusées à l'interne de l'administration communales servent d'outil de coordination entre les services.

Secteur Station d'épuration

Volume d'eaux usées

Sur l'année, la STEP a traité en moyenne 16'858 m³ par jour, avec un minima de 7'500 m³/j le 22 juillet 2023 et un maxima de 38'281 m³/j le 26 octobre 2023. Les volumes totaux d'eaux traversant la STEP sont représentés sur la figure 1.

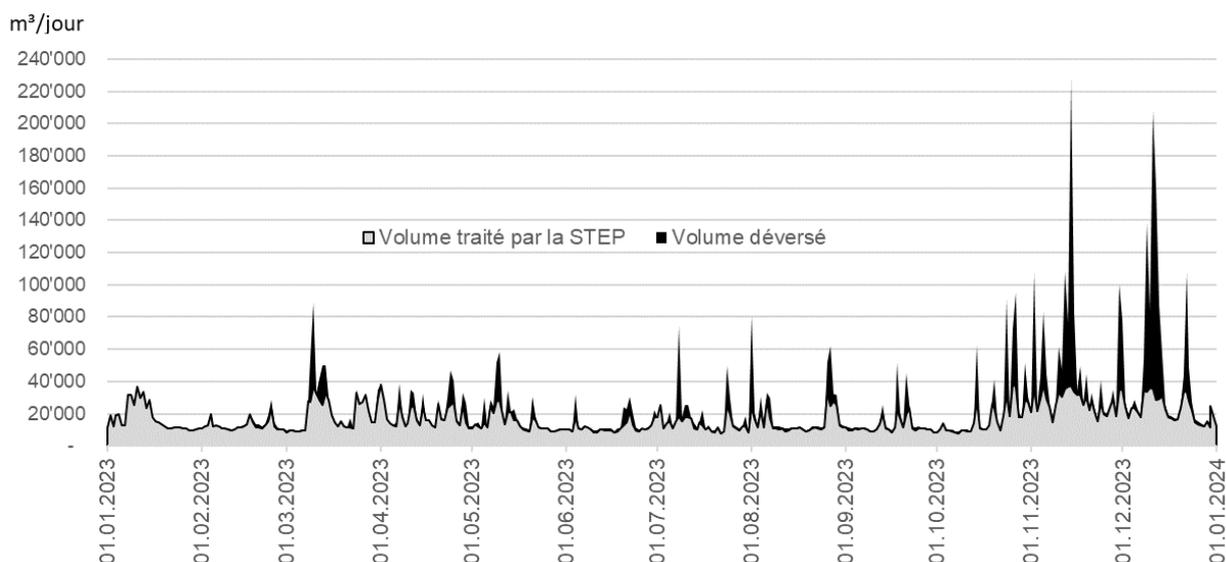


Figure 1 : Volumes journaliers d'eaux usées traités et déversés

En 2023, 8'723'026 m³ d'eaux usées et pluviales sont arrivés à la STEP par le canal de la Ronde, soit la valeur la plus élevée de ces 5 dernières années, due surtout aux fortes précipitations de mi-octobre à fin décembre. En effet, en 2 mois et demi, il est tombé 728 mm soit la moitié de la quantité annuelle (1'498 mm). 6'153'341 m³ ont été épurés (voir figure 2). Le solde (29,5%) a pour l'essentiel transité par le bassin des eaux pluviales (dégrillage et décantation). 6 épisodes pluvieux ont généré des débits supérieurs à 8 m³/s occasionnant un volume d'eau, peu important, qui s'est écoulé directement dans le canal de contournement sans aucun traitement (8 et 24 juillet, 1^{er} août, 2 et 15 novembre, 11 décembre).

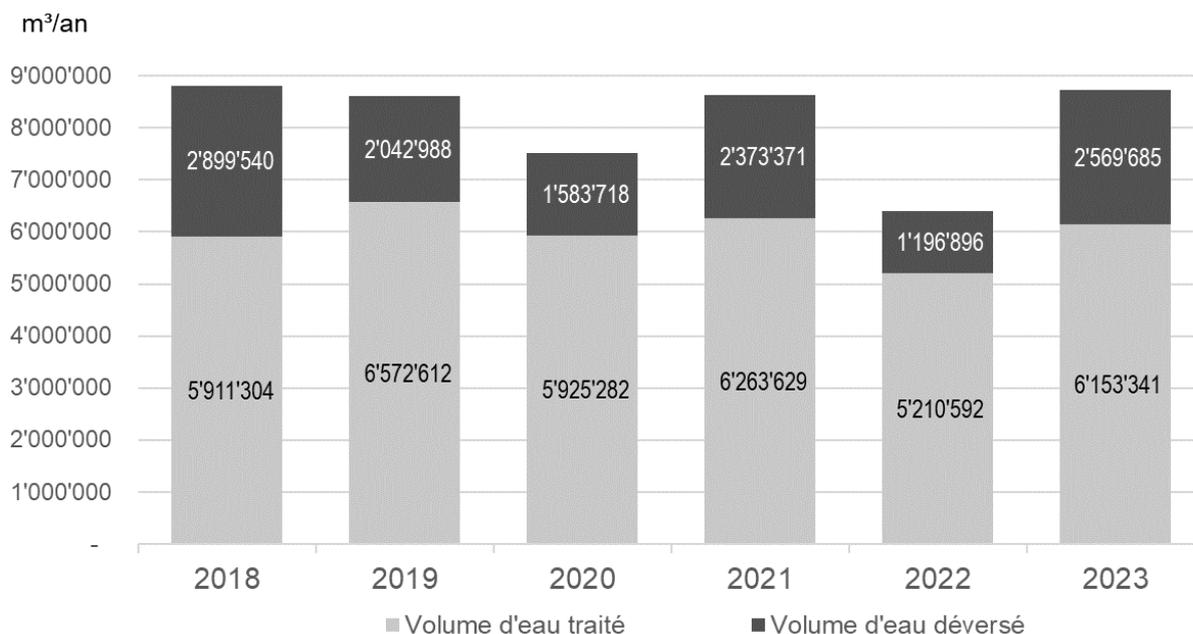


Figure 2 : Volumes annuels d'eaux usées traitées et déversées par la STEP

Analyses des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) qui fixe pour différents paramètres les concentrations maximales en sortie (mg/l), les rendements d'abattement à atteindre (%), et la limite supérieure du nombre d'analyses hors normes en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Pour 2023, les résultats des principaux paramètres figurent dans le tableau 1.

Paramètres	Normes Oeaux	Moyenne	Nombre d'analyses	Nombre dépassements		norme respectée
				admissibles	effectifs	
Demande chimique en oxygène (DCO)	≤ 45 mg/l	16.7 mg/l	196	15	0	oui
	≥ 85%	93.9%	190	15	6	oui
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	≤ 10 mg/l	5.7 mg/l	159	13	14	non
	≥ 90%	96.8%	153	12	3	oui
Carbone organique total et dissous (COT-COD)	≤ 10 mg/l	6.4 mg/l	41	5	2	oui
	≥ 85%	92.5%	41	5	2	oui
Phosphore total (Ptot)	≤ 0.8 mg/l	0.39 mg/l	197	15	3	oui
	≥ 80%	90.4%	197	15	12	oui
Ammonium (NH4-N)	≤ 2 mg/l	1.5 mg/l	195	15	36	non
	≥ 90%	96.6%	193	15	14	oui
Nitrites (NO2-N)	≤ 0.3 mg/l	0.24 mg/l	44	5	13	non
Matières en suspension (MES)	≤ 10 mg/l	5.3 mg/l	149	12	5	oui

Tableau 1: Analyse des eaux épurées

En moyenne pour les paramètres normés, l'ensemble des concentrations et des rendements d'épuration est conforme aux législations cantonale et fédérale.

Le traitement de la charge carbonée, mesuré notamment par la DBO5, présente un léger dépassement aux exigences, non significatif dans la mesure où la valeur de concentration moyenne est largement en dessous de la valeur limite.

Le traitement de l'azote consiste en une oxydation biologique de l'ammonium en nitrites puis en nitrates, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. Comme en 2022, le nombre de dépassements pour l'ammonium et les nitrites est supérieur aux valeurs admissibles, la STEP subissant régulièrement d'importants rejets d'azote de l'entreprise voisine en charge du traitement et de l'élimination des déchets industriels et spéciaux. Toutefois, les moyennes sont largement conformes aux exigences.

Déchets produits

Type	unité	2019	2020	2021	2022	2023
Déchets des grilles	tonnes	194.0	174.1	168.1	143.0	141.3
Déchets des grilles d'orage	tonnes					8.2
Sable	tonnes	22.3	39.9	45.9	23.5	25.7
Gravier	tonnes	60.8	21.1	25.2	42.8	29.6
Déchets de chantier	tonnes	0.0	4.8	0.0	2.6	0.0
Ferraille	tonnes	1.5	0.8	0.0	1.5	0.0
Huiles usagées	tonnes	1.0	0.0	0.0	0.8	0.0
Déchets de laboratoire	kg	70.0	69.0	229.0	69.0	0.0

Tableau 2: Déchets évacués

Après une décroissance continue depuis 2015, le tonnage des déchets extraits des eaux brutes lors du dégrillage s'est stabilisée depuis 2022 vers 140 tonnes.

La mise en service fin 2022 des nouvelles grilles d'orage, d'une capacité quatre fois plus importante, ont permis de récupérer 8.2 tonnes en 2023. Auparavant, une grande partie de ces déchets étaient rejetés dans la Ronde.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation (boues primaires) ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les micro-organismes (boues biologiques) ou encore par le lavage des filtres du nouveau procédé de traitement des micropolluants. Elles suivent une chaîne de traitements (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant leur incinération chez Vadec SA.

La digestion des boues permet non seulement de produire du biogaz, un agent énergétique valorisé sur le site, mais d'en réduire la quantité d'environ 50% à l'issue du processus.

En 2023, 2'004 tonnes de boues ont été évacuées avec une siccité moyenne de 31.7%, soit 636 tonnes de matières sèches, une valeur en progression de 6% par rapport à l'année précédente.

Valorisation énergétique

BIOGAZ			2019	2020	2021	2022	2023
Production	Total	m ³	500'051	513'429	547'914	530'287	514'951
	CCF	m ³	224'797	277'638	523'719	512'161	507'667
Valorisation	Microturbine	m ³	271'868	233'474	14'218	10'176	5'622
	Chaudière	m ³	1'436	367	9'377	5'100	12
	Total	m ³	498'101	511'479	547'314	527'437	513'301
		%	99.6%	99.6%	99.9%	99.5%	99.7%
Non valorisé	Torchère	m ³	1'950	1'950	600	2'850	1'650

Tableau 3: Valorisation du biogaz

La quasi-totalité du biogaz produit est valorisé (99.7%). Depuis 2021, un nouveau couplage chaleur-force (CCF) de 200 kW (puissance électrique) a permis de mieux valoriser le biogaz, en priorisant une machine qui produit de l'électricité avec un très bon rendement (1 m3 de biogaz génère env. 2 kWh). Une microturbine de 60 kW a été conservée comme équipement de secours en cas d'arrêt du CCF.

Bilan énergétique électrique

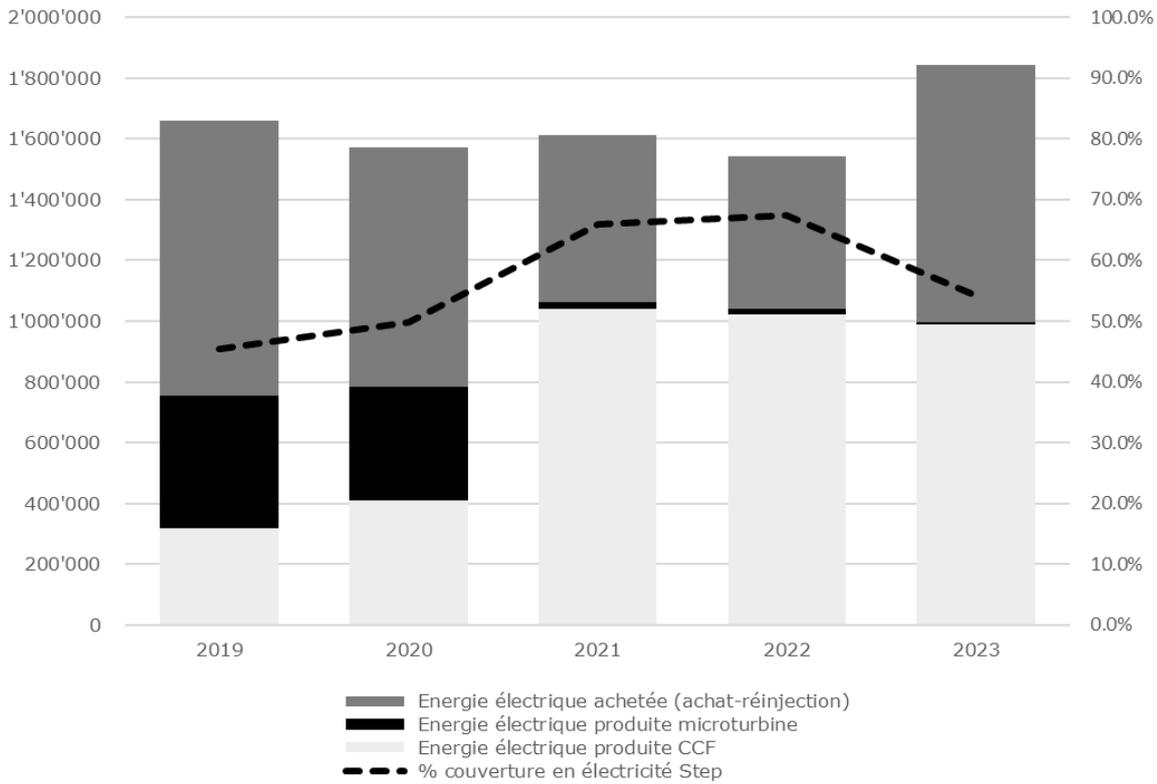


Figure 3: Bilan électrique

La consommation totale d'électricité a nettement progressé en 2023 en raison de la mise en service du procédé des micropolluants mais pas seulement. En effet, certaines sondes de régulations de la biologie, très énergivores, sont défectueuses et seront remplacées très prochainement.

ELECTRICITE			2019	2020	2021	2022	2023
Fourniture							
Production	CCF	kWh	318'026	409'531	1'041'157	1'022'457	988'493
	Microturbine	kWh	434'989	373'559	22'749	16'274	8'992
	Sous-total	kWh	753'015	783'090	1'063'906	1'038'731	997'485
Achat	kWh	907'636	794'476	620'322	542'417	853'319	
Total	kWh	1'660'651	1'577'566	1'684'228	1'581'148	1'850'804	
Couverture des besoins	%	45.3%	49.6%	63.2%	65.7%	53.9%	
Utilisation							
Auto-consommation	m ³	1'660'651	1'570'695	1'611'373	1'542'976	1'841'456	
Injection dans le réseau	m ³	0	6'871	72'855	38'172	9'348	

Tableau 4: Bilan électrique

Travaux principaux réalisés en 2023

- Mise en service du traitement des micropolluants le 10 mai 2023 (interruption du 7 juillet au 27 novembre 2023 afin de réaliser l'assainissement du canal de contournement aval). Ce nouveau procédé a été opérationnel durant 3 mois en 2023.
- Augmentation de la capacité de dégrillage du bassin des eaux pluviales: mise en service en décembre 2022, ce nouveau procédé a été optimisé, testé et équipé de plusieurs caméras de surveillance. Il répond parfaitement aux attentes en dégrillant les eaux déversées jusqu'à 9 m³/s (dimensionné à 8 m³/s).
- Poursuite des travaux de changement du système de supervision.
- Projets d'exécution de la sécurisation des tableaux généraux de basse tension (TGBT) et du remplacement du groupe de secours.

Évènements marquants

- **6 juin 2023** Les autorités communales, cantonales, fédérales ainsi que diverses organisations de protection de la nature sont réunies pour inaugurer les nouvelles installation d'épuration des eaux.
- **22 juin 2023** Une cavité assez profonde s'est formé dans le lit de la Ronde à une quarantaine de mètres de la sortie des eaux épurées de la STEP, dans laquelle ces eaux se perdent. Lors de cet effondrement "karstique", une conduite d'eau potable reliant Joux Perret à Combes de Valanvron est percée, provoquant un puissant geyser. Dans le contexte hydrogéologique du secteur, il s'agit d'un événement naturel provoqué par l'érosion progressive et la dissolution de la roche calcaire par les eaux de La Ronde. Au fil des jours, la cavité s'agrandit pour atteindre un volume de près de 80 m³.
- **24 juillet 2023** une tempête d'une violence inouïe a ravagé le Crêt-du-Locle et La Chaux-de-Fonds. La STEP a été totalement épargnée (quelques refoulements d'eau sans conséquence et arrivée massive de feuillage et branches bloquant temporairement le fonctionnement des grilles).

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Le service est divisé en quatre secteurs, "Gérance administrative", "Conciergerie", "Étude et planification" et "Technique et entretien". L'ensemble des collaborateurs représente un effectif total de 113 personnes.

Le 1er juillet le poste de Cheffe de service – architecte communale a été repourvu suite au départ en retraite de son titulaire depuis vingt ans.

Le 24 juillet tous les secteurs du service ont été fortement impactés par la tempête qui s'est abattue sur la ville en fin de matinée. Ce même mois de juillet trois collaborateurs du SBL ont subi des accidents non-professionnels les obligeant à être à l'assurance à 100 % pour des durées allant de cinq semaines à plusieurs mois.

Une bonne nouvelle début novembre, une collaboratrice administrative à 60 % ainsi qu'un technicien de gérance à 100 % nous ont rejoints, tous les deux en CDmax d'un an, pour la gestion du surplus de travail induit par la tempête.

Personnel

Sous la responsabilité de la cheffe de service, de son adjointe et des 4 responsables de secteur, au total 28 collaborateurs composent un effectif fort de 21,65 EPT. Les concierges, patrimoine administratif et patrimoine financier réunis représentent 85 personnes pour 53.5 EPT.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2023			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Chargé mission - Administrateur	0.9	0.9	1
Gérance Administrative	3.5	1 + 0.9 + 0.9 + 0.5 + 0.2 + (1 apprenti)	5 (+1)
Étude et planification	3.7	1 + 1 + 0.9 + 0.8 + (1 apprenti)	4 (+1)
Technique et entretien	5.8	1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 0.5 + 0.3	7
Gestionnaire du Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie (BC8)	6.55	1 + 1 + 1 + 1 + 0.8 + 0.75 + 0.5 + 0.5 + (1 apprenti)	9
Total	21.65EPT		28 personnes
Concierges Patrimoine administratif	41.5	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	45
Concierges Patrimoine financier (PF)	12		40

Administration générale

La cheffe de service est assistée par son adjointe pour assurer les tâches suivantes :

- Organisation des secteurs du service en fonction des missions et budgets d'investissement
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation :
 - Rénovation et transformation du TPR, Beau-Site 30
 - Rénovation de l'enveloppe du bâtiment SISPOL, Bonne-Fontaine 36-38
 - Parc des Musées / MIH / MH, trois phases de rénovation – transformation – mise à niveau des installations
 - Suivi financier de la fin du chantier du parking de La Ronde en collaboration avec l'ingénieur communal
 - Transformation de l'Hôtel-de-Ville
 - Rénovation de l'immeuble sis Rue du Commerce 107-109
 - Construction du nouveau bâtiment du site du Châtelot (Châtelot 11b)
 - Rénovation des garages et aménagement d'un jardin, Cernil-Antoine 20

- Séances internes pour le suivi opérationnel et organisationnel des quatre secteurs
- Travail continu avec l'Administrateur des Infrastructures SBL – SEP, à savoir : contrôle des engagements, préparation des budgets, consolidation des comptes
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Collaboration suivies avec d'autres services pour la coordination et la planification de projets futurs (CAP – Bibliothèque, Parascolaire – Service de la jeunesse).
- Gestion des PPE de SISPOL et de la halle Volta et gestion du compte d'entretien commun Ville / État.
- Représentante de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu »
- Membre de la Commission d'Urbanisme

Secteur Gérance administrative

La responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives, une collaboratrice au poste de gestionnaire des vins (0,2EPT), une collaboratrice responsable des jardins communautaires à (0,2EPT), un apprenti "employé de commerce" et un collaborateur du secteur conciergerie, soit le concierge intendant des salles communales (0,3EPT). L'équipe a été renforcée par l'engagement d'une collaboratrice administrative à 50% en CDmax de 6 mois en support pour la saisie de données du nouvel outil métier Abaimmo. Cette équipe assure les tâches suivantes :

- Gestion administrative du domaine foncier financier bâti ou non-bâti (immeubles locatifs, parkings, terrains, foncier rural, jardins potagers communautaires).
- Mandat de Gérance d'une partie du parc immobilier de la CPCN.
- Travail administratif et secrétariat pour tout le service. Formation et encadrement apprenti.
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, des bons de commande, des clefs, etc.)
- Gestion des locations des quatre salles communales (M.d.Peuple (2) – Anciens Abattoirs (2)) et développement locatif du site des Anciens abattoirs.
- Représentation de la Ville dans diverses PPE et Coopératives pour la Ville et CPCN.
- Représentation de la Ville et de CPCN en chambre de conciliation en matière de bail à loyer et en procédure d'expulsion.
- Gestion, marketing et vente du vin de la Ville.

Le début de l'année 2023 a été marqué par la mise en place d'un nouvel outil métier – Abaimmo qui a non seulement nécessité une prise en main et des formations, mais également une implémentation, des améliorations et des corrections qui ont demandé un important investissement de tous les collaborateurs utilisateurs. Parallèlement, un autre nouvel outil pour la partie technique de la gérance a été acquis et requiert également une mise en place, des formations, réflexions et discussions interservices pour un fonctionnement optimal avec la base de données existante.

Le parc immobilier de la Ville a connu une importante baisse du taux de logements vacants pour être de **1.83%** en 2023, soit bien en dessous de la moyenne de la Ville qui se situe à 3.53% en juin 2023. Ce taux de vacance exceptionnellement bas résulte certainement, en grande partie, du bon état d'entretien des immeubles et des appartements de la Ville. En effet, un réel programme de rénovation des appartements vétustes et des bâtiments du parc immobilier de la Ville a débuté il y a un peu plus de 12 ans et semble porter ses fruits en démarquant les appartements appartenant à la Ville du reste du parc.

Si le taux de vacance est bas, il n'en est rien du tournus des locataires qui résilient leur contrat de bail après une courte durée d'occupation pour diverses raisons. Cette tendance est à la hausse encore cette année et implique de nombreux états des lieux de sortie et d'entrée. En effet, nous avons dû faire face encore cette année à **344** états des lieux (EDL) alors que l'ensemble du parc de gestion totalise **1359** appartements. De cette situation découlent des travaux lors du changement de locataire et de multiples démarches administratives pour le SBL. Par ailleurs, plus le pourcentage de roulement est élevé, plus le coût des travaux de réfection et de rénovation des appartements est conséquent, tout comme la charge de travail qui en résulte.

Aux Anciens abattoirs, la Rue centrale est chauffée par le réseau du CAD depuis la fin de l'année 2023. Le succès de la location des salles s'est confirmé cette année en affichant quasi complet, à l'exception des périodes pour lesquelles les salles n'étaient pas utilisables pour cause de travaux. Les réservations pour les années à venir affichent déjà complet jusqu'en 2026. Ce constat démontre encore l'intérêt grandissant pour le site.

Le Vin de la Ville a élargi sa gamme par la création d'un Non-filtré Nature, sans sulfite ajouté, qui porte le nom de Haut Naturel. Un nouvel établissement public et un commerçant supplémentaire vendent le Vin de la Ville, qui continue ainsi son expansion en tant qu'ambassadeur du patrimoine en affichant pour 2023 un détail de la porte d'entrée du Musée d'histoire. La vente aux privés n'a cessé d'augmenter depuis 2018 et est presque 9 fois supérieur en 2023. Cette impressionnante augmentation confirme que la renommée du Vin de la Ville se renforce d'année en année.

Patrimoine locatif de la Ville géré par le SBL au 31 décembre 2023

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	90	651	100	32
212/ Parkings	7	--	922	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Total	121	686	1'054	134

Biens locatifs propriété de la CPCN sous mandat de gérance :

Au 31.12.23 = 673 logements

Secteur conciergerie

L'année 2023 a été marquée par une petite hausse des absences du personnel dans notre secteur. Ces fluctuations se justifient en général par des absences en raison de maladie ou d'accident de longue durée et varient selon les années. Cependant, cette hausse de l'absentéisme joue un rôle important sur l'organisation des remplacements et sur la charge de travail de chacun. Cela représente 1 poste de travail supplémentaire.

Cette réalité impacte sensiblement les autres activités qui occupent notre secteur (nettoyage de graffiti, de vitres, transports, déménagements, etc.) La tempête du 24 juillet a aussi influencé le travail des collaborateurs du secteur. Les concierges ont été fortement sollicités pendant les jours qui ont succédé cet événement et par la suite ponctuellement pour le suivi des travaux de réparations. Nous pouvons ici, les remercier pour leur investissement dans ces moments particuliers.

Le soutien et le temps consacré aux concierges du patrimoine financier (Gérance) est toujours plus important. Ce constat est dû au fait que ces postes de travail sont liés à un appartement de fonction, postes qui sont remis en question lors de déménagement.

La longue mise en place du programme stock sur Abacus a perturbé le bon fonctionnement de notre secteur. Cette dernière a retardé la consultation des comptes budgétaires et a influencé les commandes, la gestion de stock et les achats 2023-2024.

Comme chaque année, nous avons continué à organiser pour notre personnel des formations liées au métier et à la sécurité au travail. Ces cours sont organisés pour nos nouveaux collaborateurs et dans le but de rafraîchir les connaissances de nos collaborateurs actuels.

Activités

- Entretien et nettoyage, désinfection par les concierges sur sites de nos :
 - 23 bâtiments administratifs ou publics
 - 28 collèges EOCF, 8 sites d'accueil Parascolaire, 8 sites isolés en Ville (Harmos 1-2)
 - 130 parties communes d'immeubles locatifs (cages d'escalier, buanderies, corridors, abords extérieurs).
- Organisation et remplacement de conciergerie en cas d'absence (maladie, accident, vacances).
- Gestion du personnel, entretiens d'engagement, entretiens individuels, dédites et mutations, demandes de contrat, engagement de surnuméraire.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux : dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 35 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).

- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la bonne tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Sécurité au travail dans les bâtiments : consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.), travaux d'entretien, pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux en hauteur).
- Entretien et suivi de location des salles communales. (Abattoirs, Maison du Peuple, Doubs 32, Promenade 8).
- Nettoyage et entretien des ascenseurs et escaliers de la gare, des WC et des fontaines publiques.
- Déménagement et nettoyage après travaux de rénovation.

Activités et sollicitations particulières

- Transports d'archives et de fonds (dons) "entre et pour" les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et petits déménagements.

Remplacement du personnel de conciergerie

Motif	Sem en 2022	Sem en 2023
Incapacité de travail à 100 %	60	76
Périodes de vacances et aides collègues à 100 %	52	78
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	3	1
Délais de postulation à 100 %	16	21
Total des semaines remplacées à 100 %	131	176

Correspondant à environ 4 postes de travail à 100%

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2022	2023
Nombre de postes à 100 % Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2023	41.5	41
Nombre d'employés Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2023	52	49
Nombre de postes à 100% Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2023	12	10.3
Nombre d'employés Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2023	40	37
Apprenti	1	1
Contrat ISP – ORP – Stagiaires 4 mois	2	2
Engagement de surnuméraires représentant 16 semaines de travail soit env. 0.34 poste, y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	7	9
Départs	3	5
Départs à la retraite	3	2
Départ à l'assurance invalidité	0	0
Engagements	4	5
Mutations	3	3

Secteur Étude et planification

En 2023, le secteur Études et Planification a poursuivi sa mission, tout en participant activement aux actions menées suite à la tempête du 24 juillet. L'équipe, composée de quatre collaborateurs, a misé sur la flexibilité et la polyvalence de chacun. C'est ainsi que nous avons pu faire évoluer de nombreux projets, tout en en développant de nouveaux. La grande diversité et le nombre élevé de dossiers gérés sont la meilleure preuve de l'engagement du secteur au service de la Ville et de l'efficacité de son équipe.

Rapports au Conseil général

- Collège des Forges :
 - Rénovation de l'aula du collège des Forges (Pavillon des sciences) : mise à jour du projet et présentation du rapport au Cg.
- Place du Marché 1 :
 - Transformation de l'édicule à la Place du Marché 1 : première version du rapport avant la révision du projet.

Demandes de permis de construire

- Collège des Gentianes – Rue des Ormes 3B : Transformation d'un local de chauffage et modification d'ouvertures en façades.
- Anciens Abattoirs – Rue du commerce 126 : Changement d'affectation d'une halle d'abattage en Skatepark.
- Parc 75 : Changement d'affectation d'un appartement en espace de rassemblement et structure d'accueil parascolaire.
- Numa-Droz 177-179 : Agrandissement d'une structure d'accueil parascolaire avec changement d'affectation.
- MBA – Rue des Musées 33 : Réfection de la protection antibruit autour des monoblocs existants sur la toiture (mise à jour du dossier et autorisation SUME).

Projets et coûts estimatifs

- Progrès 68 – Atelier Oublié : avant-projet et coût estimatif pour les travaux complémentaires à la muséographie.
- Musées 24 – Aménagement bureaux et salles de réunions pour la direction du MH : avant-projet.
- Zoo Bois du Petit-Château – Enclos des mouflons : projet pour la réfection de l'enclos suite à la tempête.
- Place du Marché 1 – Pavillon : modification du projet et du devis estimatif.

Collaboration avec le Secteur Technique et Entretien

- Rue de la Chapelle 12 : rapport d'expertise pour la réfection des façades et chiffrage des travaux.
- Collège de la Promenade : direction architecturale pour les travaux sur la toiture.
- Collège des Forges – Bonne Fontaine – Changement des portes extérieures : projet et exécution.
- Collège des Forges – Sciences – Salles informatique : projet.
- Collège des Forges – Plusieurs bâtiments : diverses demandes d'offres suite à la tempête.
- Collège des Foulets : divers travaux.
- CMND 6 – Bibliothèque de la Ville – Progrès 33 – Nouveau plan de fermeture : étude.
- CMND 5 – Façade Sud Centre Sportif (piscine et salles de gym) : plans pour changement de la façade vitrée.
- Centre Funéraire – Nouveau plan de fermeture : étude.
- Parc 75 : rénovation d'un appartement à l'étage.

Divers

- Commerce 120 (Anciens Abattoirs) : travaux préparatoires et appels d'offres pour les travaux à l'intérieur du bâtiment. Suite des travaux sur les façades et la toiture.
- Commerce 126 (Anciens Abattoirs) : travaux préparatoires et appels d'offres.
- Commerce 126 (Anciens Abattoirs) : introduction d'une nouvelle sous-station CAD pour chauffer Commerce 123, 124 et 126.
- Commerce 123 (Anciens Abattoirs) : suivi des travaux de détection incendie aux "Anciens Frigos".

- Commerce 123 (Anciens Abattoirs) : installation d'un monobloc pour chauffer la "Rue Centrale".
- Commerce 123 – Combles (Anciens Abattoirs) : travaux de consolidation des anciens lanterneaux.
- Commerce 124C (Anciens Abattoirs) : démarches auprès du DFS-OFSP pour le démontage de l'équipement technique présent dans ce bâtiment.
- Anciens Abattoirs aménagements extérieurs : coordination des travaux en collaboration avec le Service Technique.
- Anciens Abattoirs restauration de l'ancienne cheminée : exécution.
- Anciens Abattoirs Protection contre la foudre : appels d'offres pour l'étude.
- Anciens Abattoirs – Capitale Culturelle Suisse : éléments de projet à intégrer aux aménagements extérieurs.
- CMND 6 – Bibliothèque de la Ville – Progrès 33 – Combles : exécution.
- CMND 6 – Bibliothèque de la Ville – Progrès 33 – Salle Charles Humbert : projet et appels d'offres.
- CMND 6 – Bibliothèque de la Ville – Progrès 33 – Salle de traitement : projet, appels d'offres et exécution.
- CMND 6 – Collège Numa-Droz – Aula – Progrès 33 équipement audiovisuel : accompagnement du maître d'ouvrage.
- Centre funéraire - Réaménagement des salles mortuaires (Charrière 104) : variantes du projet et appels d'offres.
- Centre funéraire – Ancienne Chapelle (Rue de la Charrière 110) : installation d'anciens vitraux (avec le SUME et le MBA).
- Collège au Crêt-du-Loche : étude des couleurs pour les façades.
- Collège de la Promenade : étude des couleurs pour les façades.
- Collège de la Promenade : aménagement d'une douche pour le personnel.
- Collège des Gentianes – Local de chauffage : direction architecturale (avec Viteos SA).
- Collège de Bellevue – Enveloppe thermique (mandat externe) : sondages, cahier des charges et planification.
- Marais 6 – SEP – Bureaux au rez-de-chaussée : projet définitif et travaux.
- Crêtets 129 – Maisonnette du Paddock et WC : réfection complète de la maisonnette et création d'un WC annexe.
- Liberté 53 – Parking extérieur : exécution des travaux, création de 10 places de stationnement.
- Stade de la Charrière – Démolition des cabanons (Allée des Meuqueux) : 1^{er} étape des sondages pour la pollution du terrain.
- Crèche communale du Châtelot – Création d'un vestiaire (Châtelot 5-7) : exécution.
- Accueil parascolaire – Rénovation d'une cuisine professionnelle (Doubs 34) : exécution.
- Abribus – Succès 25 : projet définitif et exécution.
- Abribus type : mise à jour du modèle.
- Commerce 47 – WC publics : avant-projet et devis estimatif (avant la tempête du 24 juillet).
- Place de la Gare – WC public : étude de faisabilité (dossier non retenu).
- Maison du Peuple – Rénovation des toilettes et création d'une douche au 4^{ème} étage : projet et exécution.
- Maison du Peuple – Cinéma Plaza – Travaux d'entretien et de mise aux normes : devis et planification des travaux, accompagnement du maître d'ouvrage.
- Parc des Crêtets – Kiosque : plans de l'ancien kiosque pour réfection en 2024 et démolition suite à la tempête.

Support administratif

- Signalétique à la rue du Marais 6.
- Signalétique à la Place Espacité 1.
- Divers tableaux et formulaires pour l'organisation du travail du service suite la tempête du 24 juillet.

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous. À noter que des efforts importants en moyens financiers pour les travaux de rénovation d'appartements vétustes ont été consentis par le Conseil communal courant 2023. Une dizaine de chantiers ont ainsi pu être entrepris en sus du programme annuel. Les offres reçues par les entreprises ont généralement été plus coûteuses que prévu mais cette hausse s'est vue être justifiée par l'augmentation de certains matériaux. Pas de conséquence sur les délais de réalisation par contre, généralement bien respectés par les entreprises mandatées.

À ce programme, déjà généreux, se sont ajoutés les travaux liés à la tempête qui ont requis un effort considérable de la part de tous les collaborateurs.

Travaux

Les chantiers menés durant l'année par le SBL sont d'importances diverses. La somme totale des contrats attribués aux entreprises se monte à **CHF 10'557'459.** – répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût final des travaux (CHF)
Œuvres d'art en ville <ul style="list-style-type: none"> Monument aux Morts, Parc des Musées Esphor, Tour Espacité 	7'700.- 11'000.-
Espace "urbanisme Horloger" <ul style="list-style-type: none"> Peinture des façades, des volets et des portes 	40'000.-
Anciens Abattoirs : <ul style="list-style-type: none"> Commerce 120 – 121, suite de la rénovation de l'enveloppe extérieure Chauffage et sécurité de la Rue Centrale Salle polyvalente "Les Frigos" Installation du CAD dans les locaux de La Comète Assainissement de la cheminée industrielle (demande de l'OPAN) Mise en conformité du "skatepark" Aménagements extérieurs et conduites du réseau du CAD 	430'000.- 383'500.- 91'650.- 25'000.- 230'000.- 15'000.- 361'000.-
Bibliothèque de la Ville <ul style="list-style-type: none"> Modernisation de la Détection incendie Création de l'espace "ado" 	95'000.- 12'000.-
CTP <ul style="list-style-type: none"> Rénovation appartement du concierge Modernisation des portes de la cour centrale 	74'000.- 14'000.-
EOCF <ul style="list-style-type: none"> Collège de la Promenade, rénovation totale de l'enveloppe Numa-Droz 1, rénovation de l'appartement du concierge Numa-Droz 3, bureaux de direction Collège de Bellevue, remplacement des portes des vestiaires et douches Collèges des Gentianes, préaux Collège des Crétêts, rénovation des couloirs et modification du chauffage Halle "Volta", réfection de l'escalier extérieur Rue du Doubs 34, installation du CAD Contrôle "OIBT" dans divers collèges 	1'130'000.- 80'000.- 50'000.- 12'000.- 53'000.- 56'000.- 20'000.- 50'000.- 90'000.-
Centre funéraire <ul style="list-style-type: none"> Etude stabilisation tombe collective Rénovation de la chapelle 	10'000.- 40'000.-
SISPOL <ul style="list-style-type: none"> Etude façade vitrée 	37'170.-
<ul style="list-style-type: none"> TOTAL 	3'418'020.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût final des travaux (CHF)
Crêtets 22 et 26: Rénovation de l'enveloppe – Isolation des façades par un nouveau crépi isolant + isolation des caves et galetas remplacement fenêtres, panneaux solaires thermiques	723'029.-
Nord 115 : Chaudière à pellets	90'163.-
Philippe-Henry-Matthey 23-31 : Réfection mur jardin	99'806.-
Terre 7-9, Louis-Agassiz 5 : Isolation des combles	125'358.-
Forges 39-41 : Pose de 2 ascenseurs	302'574.-
Appartements: Propriété de la Ville <ul style="list-style-type: none"> • 18 rénovations d'appartements vétustes. 	1'520'355.-
Appartements vétustes: Mandat CPCN <ul style="list-style-type: none"> • 45 chantiers d'appartements vétustes ou rénovation 	2'512'154.-
TOTAL	5'373'439.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont :

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	618'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	383'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	765'000.-
TOTAL	1'766'000.-

Le SBL gère également les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 200'000. – par an) :

- 501- 502 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 MUZOO (Musée d'Histoire naturelle + BPC + Vivarium)
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (SEP)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 730 Centre horticole (SEP)
- 740 Centre funéraire (SEP)

Impacts de la tempête du 24 juillet 2023

50% des bâtiments administratifs de la Ville ont été touchés par la tempête et principalement les écoles à moins d'un mois de la rentrée scolaire. 70% des bâtiments du parc financier ont connu des dommages et 60% du parc de la CPCN géré par le SBL.

En 2023, les commandes de travaux pour la réparation des dégâts liés à la tempête sur le parc financier de la Ville se montent à plus de CHF 2'000'000.- dont CHF 1'000'000.- terminés et facturés cette année-là. Sur le parc administratif, des travaux pour environ CHF 2'000'000.- ont été commandés en 2023 en lien avec la tempête dont environ CHF 1'000'000.- ont été exécutés en 2023. Ces réparations ont nécessité, commandes, suivi, coordination et déclarations aux diverses assurances.

Si le travail effectué dans l'urgence pour protéger les bâtiments, leurs habitants et leurs usagers, tel que sécurisation des toits, des façades, des extérieurs, des intérieurs, bâchage, etc. a été extraordinaire et immédiat, l'activité liée à la tempête s'est répercutée jusqu'à la fin de l'année 2023 et sera encore très conséquente pour le SBL en 2024 au vu des travaux commandés en 2023 et non encore réalisés.

Dès lors, tous les secteurs du SBL ont été touchés par une immense surcharge de travail qui a nécessité l'engagement de plusieurs personnes en CDmax d'une année et un investissement particulier de tous les collaborateurs.

En effet, l'important travail relatif à la tempête touche bien évidemment le secteur technique du SBL pour le suivi de dégâts et travaux hors du commun qui viennent s'ajouter aux tâches courantes déjà conséquentes. Il impacte aussi fortement le secteur administratif pour la déclaration des sinistres, leur suivi auprès de l'ECAP, les demandes des locataires sinistrés, les indemnisations à ces derniers, etc. Le secteur conciergerie a également été fortement sollicité pendant les jours qui ont succédé cet événement et par la suite ponctuellement pour le suivi des travaux de réparations. Le secteur planification apporte une aide précieuse de coordination et soutien au niveau dessin et architecture.

L'effort et l'engagement des collaborateurs du SBL au travers du travail exceptionnel fourni pour réparer les dégâts liés à la tempête mérite d'être souligné et félicité. L'année 2024 nécessitera encore bien des efforts pour tenter de terminer la réparation du bâti de la Ville.

Illustration: Collège du Crêt du Locle



SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Les effectifs du Service de la communication sont stables et se composent d'un chef de service à 100%, d'une webmaîtrise-technique à 70%, d'une graphiste-photographe à 70%, d'un créateur de contenus numériques à 50%, d'une rédactrice à 50%, ainsi que d'un stagiaire médiamaticien à 50%.

Activités du service

En tant que service transversal, les prestations fournies aux autres départements sont vastes : réalisation d'affiches/brochures/flyers, rédaction et envoi de communiqués de presse, organisation de conférences de presse, mise à jour du site Internet de la Ville, gestion des médias sociaux, réalisation de photographies et vidéos, ou encore rédaction et mise en page du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon.

À ces tâches promotionnelles s'ajoutent divers mandants, comme la formation continue d'une soixantaine de contributeurs et contributrices du site Internet de la Ville, la gestion des abonnements et du matériel pour la téléphonie (CMN professionnel), ou encore la facturation des photocopies des impressions réalisées par des personnes externes à la Ville.

L'engagement des collaborateurs et collaboratrices du Service de la communication se fait de plus en plus au niveau événementiel, par leur intégration au sein de divers comités d'organisation, que cela soit la Fête de mai, les Family Games, la Fête de l'urbanisme horloger, Quartiers en fête ou encore la Biennale du patrimoine horloger.

Parmi les projets majeurs à signaler en 2023 :

- Gestion de crise liée à la tempête du 24 juillet ;
- Édition spéciale "Tempête" du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon ;
- Conception graphique de la Fête de l'urbanisme horloger ;
- Nouvelle ligne graphique de la manifestation Quartiers en fête ;
- Communication visuelle (affiche, flyers, etc.) de la Fête de mai, ainsi que la gestion musicale de la grande scène ;
- Préparation de la migration technique du site Internet de la Ville (2024) ;
- Préparation de la réduction du nombre de pages sur le site Internet de la Ville (2024) ;
- Conception de nouveaux sacs promotionnels (goodies) en vente dans les musées ainsi qu'à l'Office du tourisme.

Médias régionaux

La collaboration active avec les médias régionaux se poursuit, avec comme objectif principal de valoriser leurs contenus et d'instaurer un cercle vertueux. Dans la pratique, une revue de presse quotidienne se fait sur les pages Facebook et LinkedIn de la Ville, avec un partage d'articles positifs concernant la commune et ses proches environs. La couverture médiatique se veut ainsi renforcée depuis plusieurs mois maintenant, avec une visibilité accrue de la Métropole horlogère, notamment du côté d'ArcInfo.

Les médias régionaux ont reçu en 2023 près de 65 communiqués de presse et ont assisté à une dizaine de conférences de presse.

Médias sociaux

La communication de la Ville sur les réseaux sociaux ne cesse de se renforcer, ces médias restant prioritaires dans le domaine promotionnel.

La page Facebook a comme ligne éditoriale le partage d'actualités régionales positives, en provenance des médias, mélangées aux actualités produites par le Service de la communication, ou encore à celles émanant d'autres entités (canton de Neuchâtel, milieux culturels, sportifs et associatifs, etc.). Le nombre de fans est passé de 18'170 fin 2022 à 19'661 fin 2023, soit une progression de 8.2%. Un chiffre encourageant en vue de la relative perte de notoriété de ce média social.

La page Instagram de la Ville poursuit sa rapide croissance, notamment grâce à des contenus à valeur ajoutée, tels que des vidéos (reels), le partage de photos de tiers, l'organisation de concours ou encore la publication quotidienne de stories. Le nombre d'abonnés est passé de 7'333 fin 2022 à 9'213 fin 2023, avec une progression de 25.6%.

La page LinkedIn de la Ville, principalement dédiée à l'économie régionale positive, avec un public plus ciblé et "qualitatif", continue sa nette progression. De 3'758 abonnés fin 2022, elle en comptabilise 5'795 fin 2023, soit une progression de 54.2 %.

Le Tourbillon et letourbillon.ch

Le journal officiel de la Ville, distribué mensuellement (11 éditions de 21'200 exemplaires), ainsi que son pendant numérique letourbillon.ch, restent de solides vecteurs de communication pour la commune.

Concrètement, il s'agit de mettre en relief les événements phares, d'expliquer les politiques mises en œuvre ou encore de donner la parole aux acteurs qui font la ville : associations (sportives, culturelles ou autres), commerçants, services de la Ville ou encore citoyen-ne-s.

Fin 2023, le site Internet letourbillon.ch comptabilise 288 articles, bien référencés par les moteurs de recherche (Google, etc.), permettant ainsi de faire rayonner la bouillonnante vie locale au-delà de nos frontières communales. À ce chiffre s'ajoute mensuellement une quinzaine de nouveaux articles.

Notons pour terminer, en date du 9 août 2023, le rapport d'information du Conseil communal au Conseil général, relatif à l'évolution du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon, rapport dont le Conseil général a pris acte par 37 voix pour, 2 contre et une abstention.

Site Internet de la Ville

Avec plus de 3'000 pages proposées et un référencement optimal sur les moteurs de recherche, le site de la Ville reste un vecteur d'information et de communication fort.

En vue d'une refonte complète de ce site Internet, vieillissant et ne répondant plus aux critères actuels tant techniques qu'ergonomiques, une "cure d'amaigrissement" du nombre de pages a été entamée au second semestre 2023. L'objectif est de réduire d'au moins un tiers le nombre de pages, en supprimant celles non consultées, en déshérence, voire erronées. Cette étape reste indispensable avant de pouvoir passer à une nouvelle version du site Internet, certainement en 2024/2025.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

"La connaissance ne se transmet pas, elle se construit", Jean Piaget.

Cette citation est tirée du rapport annuel de l'année scolaire 2009-2010, première pour l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds après la mise en place de sa nouvelle structure, avec notamment la création de trois secteurs, trois cycles et la mise en place d'une direction unique travaillant dans une vision globale de l'école.

Quinze ans plus tard, cette organisation est toujours d'actualité. Cependant, les réflexions se poursuivent d'un point de vue pédagogique et éducatif car l'évolution de notre société demande des adaptations régulières afin de pouvoir, avec toutes les actrices et tous les acteurs de l'école, répondre au mieux à ces nouveaux besoins sans pour autant perdre l'essence même de sa mission, à savoir l'enseignement. L'inclusion est l'une des préoccupations majeures. Ce sujet attise les conversations, intéresse, passionne, inquiète et mobilise. L'enjeu étant de ne pas tomber dans l'émotionnel.

La proximité de la direction avec les classes et leurs titulaires est toujours unanimement appréciée. Le travail en équipe est le liant qui permet de répondre quotidiennement aux exigences afin d'être garant d'un système scolaire cohérent et équitable.

Au fil des ans, demeure une constante : l'engagement de toutes les actrices et tous les acteurs de l'école a permis d'imaginer, de créer et de dégager des solutions constructives. Le développement de nouveaux projets pédagogiques et éducatifs est également un signe de sa bonne santé. Le rythme est soutenu et permet de d'offrir des activités riches et variées en faveur des élèves.

Pour leur engagement remarquable, nous remercions le corps enseignant, le personnel administratif, les conseillères socio-éducatives et conseillers socio-éducatifs, les préparateurs et les concierges et pour leur appui, les membres du Conseil communal et tout particulièrement notre chef de dicastère.

L'EOCF en chiffres

4'412 élèves, de 4 à 16 ans

532 enseignant-e-s, et 100 personnes pour le soutien, l'administration, la conciergerie, les bus, les devoirs...

247 classes / groupes dans 30 lieux

5 communes : La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

3 secteurs : Nord, Ouest et Sud

3 cycles : 1^{re} à 4^e, 5^e à 8^e, 9^e à 11^e

Plus de 62 millions de budget

Implantation du projet ANIMA - ANnée d'Immersion en Allemand

Une trentaine d'enseignant-e-s se sont inscrit-e-s afin de prendre part au projet et ont participé à une formation. Ils/Elles dispenseront chaque semaine, dès l'année scolaire prochaine, une partie de leurs leçons en allemand.

L'ensemble des élèves pourra bénéficier d'immersion en allemand, ce qui apportera davantage d'oralité. Ce projet vise également à libérer l'expression, entretenir et valoriser les compétences en allemand des enseignant-e-s.

Projet d'école à visée inclusive

La position du Canton sur les classes de formation spécialisée évolue et continue d'évoluer, dans le sens d'une meilleure collaboration avec les cercles scolaires. Le changement se révèle aussi dans l'évolution du vocabulaire, le Canton préférant parler d'école *pour toutes et tous* plutôt que d'école *inclusive*.

L'état actuel de ce dossier est l'aboutissement de longs et difficiles échanges entre les différentes instances du Canton et des Communes, où les spécificités de chaque cercle ont dû être défendues.

- *État du projet après négociation avec les autorités communales (CDC-IP) et l'Association neuchâteloise des directions d'établissement scolaire (ANEDES) :*

- L'organisation des classes reste de la compétence des autorités scolaires communales ou intercommunales.
- L'attribution des périodes d'enseignement spécialisé correspondra à la dotation de l'année scolaire 2021-2022.

Ainsi, le projet doit permettre de réallouer les ressources, en les transférant vers un autre mode d'utilisation et en octroyant une enveloppe de périodes de pédagogie spécialisée ; le mode d'utilisation est de la responsabilité des autorités communales pour être en phase avec les réalités du terrain des cercles scolaires.

- *Réflexion de l'ANEDES :*

Développer un concept commun aux 7 cercles scolaires, et permettre d'articuler cohérence et adaptation aux réalités locales. Ce concept a été présenté autant au SEO et à la cheffe de Département qu'aux autorités des communes (CDC-IP). Il a reçu un très bon accueil.

Ce concept permet de repenser les classes de formation spécialisée tout en conservant leur dotation et leur indéniable bénéfice pour nos élèves. Il s'agit d'aller peu à peu vers davantage de perméabilité pour certains de ces espaces spécialisés et la formation régulière. Les cercles ont déjà commencé à aller dans ce sens en expérimentant différents modèles adaptés à leur réalité.

À l'EOCF, les espaces ressources pour primo-arrivant-e-s, notamment ukrainien-ne-s, testent ce modèle. Il en va de même de l'espace ressources des Ponts-de-Martel qui a remplacé la classe FS-TE (sans fermeture ou perte de dotation). Enfin, un espace pédagogique a ouvert ses portes au collège de la Citadelle en collaboration avec le Centre pédagogique de Malvilliers. Il accueille 5-6 élèves souffrant de divers troubles : ces élèves sont scolarisé-e-s partiellement dans l'espace pédagogique, encadré-e-s par une enseignante spécialisée et une éducatrice, et dans leur classe d'origine.

Ainsi, aujourd'hui, l'EOCF peut conserver ses classes de formation spécialisée, tout en réfléchissant à un modèle davantage perméable et permettant à chaque élève de trouver sa place dans le système scolaire. Le dispositif de l'EOCF articule ces 21 classes spécialisées avec les autres outils que sont les classes d'accueil, les classes OASIS et interventions de remédiations, ainsi que toutes les mesures de soutien, individuelles ou de groupe.

L'EOCF adapte son dispositif d'accueil des élèves primo-migrant-e-s

Depuis mars 2022, l'EOCF a accueilli plus de 180 élèves venant de pays non francophones. 120 d'entre eux/elles viennent d'Ukraine, soit la moitié des élèves fuyant ce conflit et accueilli-e-s dans le canton.

Très rapidement, la direction a évalué qu'un dispositif spécifique devrait être mis en place pour intégrer ces élèves parlant majoritairement la même langue. Parallèlement, des familles d'autres origines se réfugient en Suisse : hors Ukraine, le nombre d'élèves primo-arrivant-e-s a également augmenté de plus de 30%.

Voir le communiqué "La Chaux-de-Fonds confirme sa tradition d'accueil" :

https://www.chaux-de-fonds.ch/medias/Documents/communiqués/2023_06_02.pdf

Comme elle l'a annoncé à diverses reprises, la direction considère que l'EOCF s'adapte à l'arrivée des élèves fuyant le conflit en Ukraine mais tient à affirmer que leur accueil est une opportunité pour améliorer l'intégration de tous les élèves venant d'autres pays et d'autres cultures. **Le dispositif mis en place par l'école doit être ouvert aux élèves de toute origine.** Cela a par exemple été le cas pour l'achat par le Fonds scolaire de cartes vacances pour tous les élèves primo-arrivant-e-s ou pour celles-ceux dont il était connu qu'ils-elles ne pouvaient pas partir en vacances durant l'été.

Pour l'année scolaire 2023-2024, la direction a décidé de maintenir, voire de développer, les mesures suivantes :

- Soutien langagier pour les élèves du cycle 1

En se référant à l'arrêté sur l'enveloppe complémentaire, la direction a augmenté d'environ un poste le soutien langagier. Elle a engagé deux nouvelles enseignantes de soutien afin de compléter l'équipe existante. Lorsque cela est possible, les élèves seront suivi-e-s 2 périodes par semaine.

La direction est consciente que les classes 1-2 sont particulièrement touchées par l'enjeu de l'allophonie, ce que ne reflètent pas les statistiques cantonales. Sur Neuchâtel, ces chiffres se basent sur les déclarations des parents, qui se présentent comme parlant français à la maison, même si ce n'est pas le cas. Dans un sondage auprès des enseignant-e-s "Combien d'enfants allophones (enfants ne parlant pas ou peu le français) ont été intégré-e-s dans nos classes de 1^{re} à la rentrée 2021 et durant l'année 2021-2022", les résultats sont les suivants :

Total OUEST	61/136	45%
Total NORD	40/105	38%
Total SUD	26/133	19,5%

Rentrée 2021 : 127 sur 374, soit 34% d'élèves allophones en 1^{re} année.

Cet enjeu est pris en compte par la direction. Par ailleurs, en 2022-2023, 22 assistant-e-s socio-éducatifs et éducatives (ASE) sont intervenu-e-s dans des classes 1-2 pour soutenir les enseignant-e-s dans l'accueil d'élèves présentant différentes problématiques.

- Classes d'accueil

Les deux classes d'accueil de l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds, soit une au collège des Marronniers (cycle 2) et une au collège de Numa-Droz (cycle 3), reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés.

Certains élèves ont été très peu scolarisé-e-s antérieurement et parfois ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils/elles doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue d'une intégration réussie.

Aux cycles 2 et 3, le dispositif des classes d'accueil reste l'outil le plus adapté, à conditions que les origines et langues des élèves puissent être diverses. Pour des questions de langues, les élèves venant d'Ukraine continuent à être intégré-e-s dans des classes régulières, comme cela se fait au cycle 1 pour tout élève primo-arrivant-e.

Face à l'arrivée de nombreux élèves, une deuxième classe d'accueil sera ouverte aux Marronniers pour les élèves du cycle 2; un poste complet est actuellement au concours.

- Espace ressources pour élèves primo-arrivant-e-s (élèves de 7^e à 11^e, essentiellement d'origine ukrainienne)

Le concept d'Espace ressources se base sur l'expérience des classes d'accueil, en misant sur une grande perméabilité entre la classe régulière et accompagnement en effectif réduit.

Les élèves primo-arrivant-e-s intègrent un Espace ressources selon un horaire personnalisé. La personne titulaire de l'Espace ressource intervient dans les classes régulières pour des élèves ou groupes d'élèves ; elle rassemble tous les élèves ou une partie d'entre eux/elles dans une salle dédiée et fonctionne dans ces moments comme une classe d'accueil, avec des objectifs pédagogiques et de socialisation.

La personne titulaire de l'Espace ressources devient la responsable de ces élèves qui restent néanmoins administrativement affilié-e-s à leur classe ou groupe FR d'origine. Elle se charge également de la communication relative à une modification d'intégration des élèves en classe régulière en fonction des progrès langagiers qui seront constatés.

Les tâches de l'enseignant-e de l'Espace ressources sont :

- S'assurer du suivi administratif des élèves, respectivement de leur famille.
- Proposer des activités en lien avec la connaissance générale de l'élève.
- Proposer des activités en lien avec la connaissance de son environnement actuel.
- S'assurer de la compréhension et appuyer les élèves dans les tâches demandées par l'école (devoirs, etc.). Éventuellement, continuer le travail amorcé en classe.
- Donner quelques pistes de travail différent si l'élève doit continuer à suivre des leçons régulières trop complexes pour lui/elle (FRA, ALL, etc.), si nécessaire en collaboration avec l'enseignant-e.
- Animer les cours de "français langue étrangère" par des propositions de communication concrètes.

Dans des collèges de cycle 1 et 2 accueillant un grand nombre d'élèves primo-migrant-e-s, de tels espaces peuvent être mis en place pour des élèves de 3-6 (Ouest, Endroits, Charrière, Numa-Droz) sur quelques demi-journées.

Santé scolaire

Les problématiques socio-sanitaires deviennent de plus en plus importantes dans la conduite de l'École et l'accompagnement des élèves. L'école fait face à de très forts besoins en ressources éducatives, en enseignement spécialisé ainsi qu'en suivi médical :

- politique inclusive de l'Office de l'enseignement spécialisé et augmentation des troubles de type DYS ou TSA ;
- augmentation des carences éducatives dans les familles, ce qui est révélé lors de l'entrée à l'école, ainsi que des situations de maltraitance ou de négligence ;
- diminution de suivi par un pédiatre et donc retard de détection de troubles ou de carences et par là d'un accompagnement approprié.

Ce dernier enjeu s'enracine dans la situation de pénurie de pédiatres qui ne permet pas d'anticiper des problématiques de santé à accompagner en amont de l'entrée à l'école. Il s'agit là d'une réelle crise qui aura un impact sur l'ensemble de notre société.

Outre la mise en œuvre des programmes de prévention et de promotion de la santé (<https://www.chaux-de-fonds.ch/ecoles-formations/sante-scolaire/cote-sante>) et la mise à disposition logistique de matériel sanitaire (pharmacies de collège, de halles de sport, de camps, ou d'exercice pour les 1^{er} secours), la médecine scolaire est pour l'EOCF un pilier pour lui permettre de remplir sa mission.

Elle lui permet de faire face notamment aux enjeux suivants :

- Prise de contact avec les parents dans des constats de problématiques de santé (dentition multi-cariée par ex.) ou un manque de suivi médical ou vaccinal.
- Orientation d'élèves sans pédiatres vers des médecins dans des situations critiques.
- Face à la forte augmentation des situations de maltraitance ou de négligence parentale, nombreux constats médicaux depuis le début de cette année scolaire : le médecin scolaire se déplace en classe et fait un rapport qui sert de base à la direction dans la collaboration avec la protection de l'enfance voire la police.
- Prise en charge des situations d'absentéisme scolaire (décrochage, phobie ou refus) en collaboration avec le CNPea et la Plateforme d'absentéisme scolaire (PAS) mise en place par le médecin scolaire et la direction.
- Médiation avec des médecins dans des situations de certificats médicaux complaisants ou trop peu nuancés (dispense d'éducation physique, d'activités hors-cadre, de camps, etc.), qui risquent de marginaliser des élèves déjà peu socialisés.

- Amélioration de la communication école-famille dans des cas de maladies chroniques et de prise de médicaments (diabète par ex.), ou de nouvelles affections qui interrogent l'école sur sa pratique (mutisme sélectif). Soutien au personnel enseignant démuni ou inquiet par rapport à ces situations médicales et risques de crises.

- Facilitation du travail en réseau école-pédiatres.

La direction de l'EOCF se réjouit de pouvoir s'appuyer sur un service de santé et un médecin scolaire solide, qui permet également d'appuyer une politique de recrutement de médecins pédiatres et généralistes qui sont nécessaires pour que l'École ne doivent pas être le lieu privilégié de dépistages de troubles.

Végétalisation des cours d'école

La remise en état des cours de collèges suite à la tempête du 24 juillet 2023 coïncide avec la volonté des autorités scolaires de végétaliser ces espaces souvent bien trop goudronnés.

La ligne politique a été donnée au Conseil général le 29 août 2023 par le Conseiller communal en charge du dicastère de l'instruction publique :

S'il semble pertinent d'impliquer nos jeunes dans une stratégie de replantation d'arbres, une réflexion urbanistique doit primer sur une replantation immédiate et émotionnelle. Par exemple, pour les cours d'école, un projet plus large de "débitumisation" devra être pensé, même s'il prend un peu plus de temps à être conceptualisé. Celui-ci pourra toutefois aussi se faire en impliquant les élèves. Il s'agit de planifier de tels projets pour les collèges fortement touchés dans leurs cours (Forges, Endroits, Ouest) ou dans leurs alentours (Gentianes ou Ferme Gallet), mais la réflexion doit également s'ouvrir à d'autres collèges comme Numa-Droz, Bellevue ou les Crêtets.

Il s'agit d'imaginer des projets concrets, prenant en compte les spécificités et besoins de chaque lieu, et de les mettre en œuvre en collaboration avec les Services de l'urbanisme et des espaces publics afin de gagner en verdure et en interactions avec le végétal. Sur le plan cantonal, un postulat "îlots de fraîcheur" est en cours de traitement au Grand Conseil: <https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Postulats/2023/23179.pdf>

La commission de décision de la Fondation Federer a répondu favorablement aux candidatures des trois projets déposés par la direction. Les collèges de l'Ouest, du Crêt-du-Loche et de la Charrière seront ainsi soutenus à hauteur de 40'000 CHF chacun. RADIX accompagnera les écoles dans la mise en œuvre de ces projets, comme cela a été le cas pour l'Espace Nature des Forges en 2022.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différent-e-s partenaires de l'école et les autorités scolaires du cercle scolaire. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2022-2023, le CES s'est réuni à trois reprises. En plus des objets récurrents tels que l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget et les comptes de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Enjeux socio-éducatifs : inclusions scolaires et moyens/carences éducatives – Projet d'école à visée inclusive
- Accueil des élèves primo-arrivant-e-s, notamment en provenance d'Ukraine et concept d'espaces-ressources
- Bâtiments scolaires : Rénovation du collège de La Promenade et de l'aula du collège des Forges
- Places de jeux : Création et installation de Kukukbox
- Camps 7^e : passage du nombre de jours de 3 à 5
- Projet de formation du corps enseignant sur les compétences socio-émotionnelles chez les adolescent-e-s
- État de santé du personnel et bien-être à l'École
- Enjeux de la santé scolaire

Conseil de l'École

Le Conseil de l'école est composé des répondant-e-s de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année scolaire.

Les débats et groupes de travail du Conseil de l'École ont traité des sujets suivants : formation EDASCOL, formation des personnes de contact en prévention incendie (PERCOPI), journée pédagogique, camps 7^e, prophylaxie dentaire, Bien-être à l'École, cortège des Promotions, amélioration du fonctionnement du Conseil de l'École et modification du règlement relatif à la participation des enseignant-e-s, gestion des smartphones et autres appareils électroniques.

Délégué-e-s des parents

La direction générale a rencontré à trois reprises les représentant-e-s des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire pour évoquer la vie de l'École. Ceux-ci sont désignés par l'Association des parents d'élèves des Montagnes neuchâtelaises.

Journée pédagogique

Le jeudi 11 août 2022 se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

La journée pédagogique sur le thème du développement des compétences socio-émotionnelles à l'école eu lieu le mercredi 28 septembre 2022 pour la première fois à la salle de musique avec plus de 500 enseignant-e-s et personnel de l'école.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2022-23			2021-22			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	339			374			-35		
2 ^e année	384			357			+27		
Total 1^{ère} et 2^e années	723	41.0	17.63	731	41.0	17.83	-8	-	-0.20
3 ^e année	361	19.5	18.51	364	20.5	17.76	-3	-1.0	+0.75
4 ^e année	383	20.5	18.68	366	19.5	18.77	+17	+1.0	-0.09
Total cycle 1	1'467	81.0	18.11	1'461	81.0	18.04	+6	-	+0.07
5 ^e année	344	18.0	19.11	337	18.0	18.72	+7	-	+0.39
6 ^e année	342	18.0	19.00	339	18.0	18.83	+3	-	+0.17
7 ^e année	330	18.0	18.33	363	19.0	19.11	-33	-1.0	-0.78
8 ^e année	374	19.0	19.68	336	19.0	17.68	+38	-	+2.00
Total cycle 2	1'390	73.0	19.04	1'375	74.0	18.58	+15	-1.0	+0.46
9 ^e année	327	17.0	19.24	359	18.0	19.94	-32	-1.0	-0.70
10 ^e année	334	16.0	20.88	306	15.0	20.40	+28	+1.0	+0.48
11 ^e année	303	15.0	20.20	354	18.0	19.67	-51	-3.0	+0.53
Total cycle 3	964	48.0	20.08	1'019	51.0	19.98	-55	-3.0	+0.10
Total classes régulières ville	3'821	202	19	3'855	206.0	18.71	-34	-4.0	+0.21
Classes d'accueil	36	2.0	18.00	22	2.0	11.00	+14	-	+7.00
Classes de formation spéciale	61	6.0	10.17	60	6.0	10.00	+1	-	+0.17
Classes terminales	140	15.0	9.33	130	15.0	8.67	+10	-	+0.66
Total classes spéciales ville	237	23	10	212	23.0	9.22	+25	-	+1.08
Classes Crêt-du-Loclé	28	2.0	14.00	34	2.0	17.00	-6	-	-3.00
Classes régulières communes	321	19.0	16.89	308	18.0	17.11	+13	+1.0	-0.22
Classe spéciale Ponts-de-Martel	5	1.0	5.00	5	1.0	5.00	-	-	-
Total communes *	326	20.0	16.30	313	19.0	16.47	+13	+1.0	-0.17
TOTAL GENERAL	4'412	247.0	17.86	4'414	250.0	17.66	-2	-3.0	+0.20

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou Classes suivi-e-s
Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{re} à 11 ^e	Plus de 1500 élèves suivi-e-s*
Bien-être à l'école (BEE) – harcèlement et climat d'école	5 ^e à 11 ^e	21 interventions
Appui pédagogique (AP)	1 ^{re} à 4 ^e	50 élèves
Soutien langagier (SL) hors Espaces ressources	1 ^{re} à 8 ^e	95 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{re} à 7 ^e	68 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	19 situations indiv./coll.
Unité de promotion éducative (UPE)	1 ^{re} à 6 ^e	69 situations indiv./coll.
Classe Oasis Junior	2 ^e à 6 ^e	12 élèves
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	27 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	25 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{re} à 11 ^e	17 élèves
Oasis+	10 ^e à 11 ^e	44 élèves / 82 stages

*Plus de la moitié des élèves ont un dossier ouvert au SSE (2300) : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubrique "service socio-éducatif et mesures d'aides".

L'Ecof gère trois Foyers d'accueil, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande (près de 100 élèves inscrit-e-s chaque année).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-e-s autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-e-s et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-e-s.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-e-s sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

La quatrième journée pédagogique a porté sur le thème du développement des compétences socio-émotionnelles à l'école et s'est tenue le mercredi 28 septembre 2022.

Les formations avaient comme thèmes :

- Atelier par cycle "Gestion de classe" par Nathalie Roth Cabral, intervenante UPE
- "Cours de yoga pour enseignant-es" par Julie Muster, enseignante
- "Dyscalculie au cycle 3" par Coralie Tschanz-Godio, orthophoniste et logopédiste ARLD
- "Cour verte – utilisation de la cour de récréation des Forges" par Elodie Follonier, de RADIX Fondation Suisse pour la santé, et Valérie Jilli, Anne-Dominique Jacot et Anne-Mireille Coker, de SILVIVA Enseigner dehors
- "Découpeuse Caméo et logiciel Silhouette" par Mélanie Thomas, directrice du Fablab, ingénieure et formatrice
- "La transidentité" par Cécile Guinand et Aline Tatone, intervenantes au REFUGE
- "Le Yoga pour enfants : pourquoi ? pour qui ? comment ?" par José Villalobos
- "Atelier à 180°" par Nathalie Roth, psychologue et praticienne en thérapie brève et systémique, intervenante scolaire UPE
- "Réflexes archaïques" par Olivier Paniza, coach sportif
- "Présentation et initiation aux ateliers philo" par Léna Rueflin, enseignante spécialisée et animatrice d'ateliers philosophiques
- "Kahoot : t'es chaos ou Kahoot ?" par Stéphanie Lesquereux, enseignante
- "Comment intervenir auprès des enfants TSA en école ordinaire ou spécialisée ?" par Sandrine Conus, formatrice en TSA
- "Enfants et réseaux sociaux, que l'école peut-elle faire ?" par Allison Ochs, enseignante et formatrice

- "Addiction aux jeux vidéo" par Niels Weber, psychothérapeute actif dans le numérique
- "Promenade contée" par Ariane Racine, conteuse et médiatrice
- "Plickers : QCM avec statistiques anonymes instantanées" par Mickaël Emery, enseignant
- "Création de capsules vidéos pour classe inversée" par Mickaël Emery, enseignant

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines variés. L'école cherche chaque année à ouvrir de nouveaux cours et tient compte des demandes rapportées par les conseils des élèves du cycle 3. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-e-s ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de quatre à huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e et de la classe d'accueil ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1 ^{ère} session – 1 ^{er} semestre			2 ^e session - 2 ^e semestre		
9 ^e	101	43%	9 ^e	69	47%
10 ^e	79	34%	10 ^e	50	34%
11 ^e	47	20%	11 ^e	19	13%
Accueil	7	3%	Accueil	9	6%
Total	234	100%	Total	147	100%

S’amuser, se distraire, miser, risquer et hasarder, jouer à quitte ou double, jouer au plus malin, jouer aux cartes, jouer de bonheur, jouer avec le feu, jouer gros jeu... La vingtaine d'élèves des ACF spectacle ont présenté "A VOUS DE JOUER" pendant le mois de juin lors de représentations scolaires et publiques au Théâtre des Abeilles.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année :

Chorales	Dates	Lieu
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	5 avril	Salle de Musique
Chorale de la Promenade	11 mai	Grand Temple
Chorale de l'Ouest (cycle 1)	16 mai	Aula des Forges
Chorale de la Citadelle	25 mai	Aula des Forges
Chorale de Bellevue-Crêtet des Ponts-de-Martel	9 juin	Théâtre
Chorale Numa-Droz	23 juin	Salle de Musique

Une chorale Forges-Endroits est en projet pour l'année scolaire 23-24.

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage sont essentielles au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2020-2021, ce CRP a accueilli 7 élèves skieurs-skieuses nordiques, de même qu'en 2021-2022.

En 2022-2023, il a accueilli 4 élèves skieurs-skieuses nordiques.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2020-2021, ce CRP a accueilli 15 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

En 2021-2022, il a accueilli 9 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

En 2022-2023, il a accueilli 13 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

Un projet de CRP Arts vivants (musique, chant, danse, cirque, comédie musicale) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui est l'interlocuteur de la direction de l'école. En 2021-2022 il y a eu 15 élèves réparti-e-s dans les disciplines suivantes :

- 4 élèves en cirque
- 4 élèves en comédie musicale
- 6 élèves en danse
- 1 élève en musique

En 2022-2023, il y a eu 5 élèves répartis dans les disciplines suivantes :

- 1 élève en cirque
- 1 élève en comédie musicale
- 3 élèves en danse

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année

Secteurs	Lieux	Dates	Classes
OUEST	La Lenk	30 janvier au 3 février	8FR252 – 8FR252 – 8FR253
	Les Diablerets		8FR241 – 8FR242
	Thyon		8FR211 – 8FR212
NORD	Leysin	6 au 10 février	8FR112 – 8FR114
	La Lenk		8FR115 – 8FR116
	Thyon		8FR111 – 8FR113
SUD	Leysin	13 au 17 février	8FR391 – 8FR373
	Leysin		8FR321 – 8FR322
	Zinal		8FR371 – 8FR372

Camps du cycle 3 – Secteur Nord

Dates	Classes	
13 au 17 mars	Chandolin	13 au 17 mars
	Les Collons	MAT10H1 – MAT10H2 – MAT10J1 – MAT10J2
	Zinal Navizence	9FR212 – 9FR215 – 9FR216
	Zinal Les Bondes	MAT11H1 – 11TE211 – 11TE212 – 10TE211
	Ténéro	FRA11F1 – 9TE211 – 10TE212 – 9FR211 – 9FR214
	Espace Mont D'or	MAT11H2 – FRA10F2

Joutes de fin d'année scolaire

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 21 au 29 juin avec une météo exceptionnelle malgré le premier jour.

Les élèves du cycle 1 ont eu des jeux avec de nouveaux parcours en salle de sport sur des demi-journées gérées la plupart du temps par des élèves de 11^e année. De plus les classes ont eu des activités de découvertes organisées en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, flashmob, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme. Le cross a été revisité et il s'est déroulé dans l'enceinte du stade de la Charrière. La danse a clôturé magnifiquement ces jours d'activité.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. Les relais et la course "courir pour une bonne cause" ont pu se dérouler sans problème au stade d'athlétisme.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois de sports collectifs avec 3 catégories (A-B-C), un polyathlon, des interclasses et des activités à choix (tennis de table, boxe éducative, escalade, cross-training, jeux de balles et football américain). Le vendredi 23 juin presque 1200 élèves se sont retrouvés pour les relais et la course "courir pour une bonne cause".

Activité ski de fond

Toutes les classes de 7^e ont participé à une demi-journée d'initiation skating au Maillard. Encadré-e-s par des moniteur-trice-s expérimenté-e-s et avec des pistes préparées spécialement pour les élèves, ils/elles ont eu énormément de plaisir.

Soutien natation

Ces cours donnés au bassin de Numa-Droz tous les vendredis de 15h30 à 16h15 et de 16h15 à 17h sont dispensés par 2 spécialistes pour les élèves rencontrant des difficultés en technique de natation ou simplement pas à l'aise avec le milieu aquatique. Ces cours ont toujours une belle fréquentation et les résultats des élèves sont transmis aux parents et aux enseignant-e-s d'éducation physique.

Cours SSF (sport scolaire facultatif) enfants en surpoids

L'école offre un cours pour les enfants en surpoids dans les salles de sports de Numa-Droz. Il s'agit ici d'offrir à ces jeunes une pratique sportive supplémentaire dans leur quotidien. Deux spécialistes accueillent ces élèves motivés pour pratiquer des activités variées.

Natation

Tout au long de l'année scolaire, les élèves avec leur enseignant-e et 1 spécialiste natation fréquentent le bassin de natation de Numa-Droz selon cette répartition :

Les classes de 1^{ère} et 2^e années bénéficient de 2 périodes ;

Les classes de 3^e, 4^e années, FS et AC bénéficient de 6 périodes ;

Les classes de 5^e, 6^e, 7^e années bénéficient de 4 périodes ;

Les classes de 8^e années bénéficient de 8 à 12 périodes.

Journée Suisse du Sport Scolaire (JSSS)

Une équipe de basketball représentant l'EOCF s'est qualifiée pour représenter le canton de Neuchâtel à la journée suisse du sport scolaire qui s'est déroulée le 26 mai 2023 à Brugg/Windisch. Cette formation s'est classée 12^{ème} sur 21 dans un tournoi particulièrement relevé.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{ère} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e), Danse urbaine en collaboration avec l'école de Ton sur Ton (5^e) et Initiation Escrime (6^e).

Les classes terminales ont pu s'inscrire à une initiation escalade donnée sur 3 fois 1h30. Ces cours étaient dispensés par un moniteur professionnel sur la période février-avril.

Spectacles et animations

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un ou plusieurs spectacles par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de cinq membres plus le président, s'est réunie à 3 reprises : le 23 mars, le 15 juin ainsi que le 28 septembre 2023. C'est la première programmation complète suite au départ de la déléguée culturelle.

Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2023-2024.

Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

Hormis un spectacle facultatif suivi par 4 classes de 5^e année présenté au Centre de culture ABC et une annulation, 6 spectacles ont été programmés pour les classes de 1^e à 6^e années. Deux ont eu lieu en partenariat avec le Théâtre Atelier de Marionnettes "La Turlutaine", un à la grande aula des Forges, un au Théâtre populaire romand, un sous le chapiteau du cirque Starlight et un à la salle Faller du Conservatoire de musique neuchâtelois.

Pour le spectacle issu de sa programmation jeune public, le TPR a offert une intervention de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

Programme pour l'année 2022-2023 :

1^{ère} – 2^e année

Trafic par la compagnie "Atelier des songes", à La Turlutaine

Le carnaval des animaux par la "Lempen Puppet Theater Compagny" du Royaume-Uni, à La Turlutaine

3^e année

L'oiseau migrateur par la compagnie "Supertroptop", à la grande aula des Forges

4^e année

Amélie-Mélo par la compagnie de "L'Efrangeté", au TPR, salle de Beau-Site

En route : création, danse, musique, vidéo (ANNULÉ)

5^e année

Moi par la compagnie du cirque « Starlight », sous leur chapiteau à la rue des Crêtets 139

C'est ça aussi ! par la compagnie "La Rue Serendip" (facultatif)

6^e année

Une histoire très sommaire du cinéma, spectacle musico-théâtral par le Conservatoire de musique neuchâtelois, à la salle Faller

Spectacles et animations proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 peuvent bénéficier d'un spectacle par année. Ceux-ci sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR.) et du Centre de culture ABC qui restent nos partenaires privilégiés. La programmation de spectacles dans des aulas (ou dans d'autres salles de la ville que l'on peut louer) par des troupes invitées complète cette offre. Les propositions de spectacles facultatifs ouverts à l'ensemble des enseignant-e-s du cycle 3 enrichissent notre programme.

La commission (composée de neuf commissaires dont un membre de la direction générale et le président de cette commission) s'est réunie à quatre reprises durant l'année scolaire 2022-2023 : le 15 septembre 2022, le 12 janvier 2023, le 25 avril 2023 et le 9 juin 2023. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le TPR et l'ABC ont offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre bienvenue permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

Le travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles (et des films) pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que la préparation du programme de l'année 2023-2024. Normalement, un spectacle par degré scolaire est présenté aux élèves. Le degré 8 est habitué à vivre une période de contes, en plus du spectacle programmé.

Programme pour l'année scolaire 2022-2023 :

7^e année

Enfantillages, au Temple-allemand (ABC) en avril 2023.

Après une matinée, des messages d'enseignant-e-s ont été envoyés au président de la commission. Ceux-ci rapportaient, en substance, que le spectacle, même s'il était de qualité, semblait peu adapté aux élèves de cet âge. La direction de l'ABC et la Commission culturelle ont donc pris la décision d'annuler les représentations restantes et de les remplacer par un spectacle de danse intitulé *C'est ça aussi !* dans les mêmes lieux.

8^e année

Concert des Petits Chanteurs à la gueule de bois, à l'Aula des Forges, le 27 avril 2023

N.B.: Comme chaque année, les élèves du degré 8 ont pu profiter d'un spectacle supplémentaire articulé autour de la lecture de contes : la mythologie. En mai et juin 2023. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique : 2.50 CHF) est entièrement à la charge des élèves.

9^e année

The Game of Nibelungen, au Théâtre de l'ABC en février et mai 2023

10^e année

Quête, au Théâtre de l'Heure bleue (TPR) le 9 février 2023

11^e année

La Poésie de l'échec, originellement organisé en partenariat avec l'ABC. Spectacle annulé et remplacé par la projection du film *Flee* au cinéma de l'ABC, en mai 2023

Les élèves de 11^e ont en outre la possibilité d'assister aux concerts à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre au TPR ou à l'ABC ainsi que des films projetés au cinéma ABC, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt d'un-e de leurs enseignant-e-s du cycle 3 ou de leur maître de classe ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

Cortège des Promotions

La Chaux-de-Fonds

Le rendez-vous a été donné à la population le samedi 24 juin à 9h30. Le thème choisi était : "Léopold sur le Pod !" en lien avec l'exposition présentée par le Musée des Beaux-Arts de notre Ville du 14 mai au 12 novembre sur Léopold et Aurèle Robert.

À cette occasion, les classes de 1^{re} à 6^e années ont animé le Pod de leurs créations festives et colorées, accompagnées par divers groupes musicaux. C'est ainsi plus de 2'500 participant-e-s qui ont défilé devant plus de 10'000 spectatrices et spectateurs.

Des pancartes pour annoncer le nom des collèges ont été inaugurées. Pour la collecte en faveur du Fonds scolaire, il a été possible d'y participer en espèces ou en utilisant, pour la première fois, l'application TWINT.

Les Ponts-de-Martel

Du soleil, quelques nuages et une température idéale, le samedi 1^{er} juillet, pour un défilé coloré sur le thème du Far-West. Un parcours dans les rues du village avant de se retrouver pour écouter les chants et les discours dans la salle du Bugnon. Organisée par l'Association de développement des Ponts-de-Martel et les sociétés locales, la fête s'est poursuivie avec l'apéritif, le repas et des jeux pour les enfants.

Actions caritatives

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Chiffres
Pro Junior	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues; • aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.); • budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles. 	Montant des ventes: CHF 21'563.00 dont CHF 2'153.30 redistribués aux classes.
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.).	Montant des ventes: CHF 14'390.- dont CHF 1'439 redistribués aux classes
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	Cette vente vient en aide aux enfants de familles défavorisées du Canton et les soutiens dans les activités extra-scolaires. 2 classes et 152 élèves (à titre individuel) de 4 ^e à 8 ^e année se sont joints à la vente et ont prêté main fortes aux bénévoles.	Montant des ventes: à La Chaux-de-Fonds: CHF 6'031.65
Savons	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des savons artisanaux (anciennement vente des œillets) sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale. Erratum: le montant la vente 2021-2022 était de CHF 21'356.- et non de CHF 16'428.-	Montant des ventes: CHF 16'428.- Bénéfice après confection des paniers CHF 88.-

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 283 élèves, en majorité de 8^e année et du cycle 3, en leur apportant une aide pour financer les activités sportives et les camps. Cette action a permis de soutenir, à hauteur de CHF 22'488.-, des élèves issu-e-s de familles défavorisées.

La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 15'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2022

	2022	2021
Cycle 1 (années 1-4)	CHF 7'924.00	CHF 7'774.00
Cycle 2 (années 5-8)	CHF 9 '027.00	CHF 8'923.00
Cycle 3 (années 9-11)	CHF 11'513.00	CHF 11'829.00

Extraits des comptes de l'année civile 2023

Ecole obligatoire	Comptes 2023
Charges de personnel	52'865'264.69
<i>Trait. personnel enseignant</i>	37'928'351.10
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'259'707.40
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'738'809.65
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	110'860.15
<i>Charges sociales</i>	9'719'078.94
<i>Autres charges de personnel</i>	108'457.45
Assainissement Prévoyance.ne	0.00
Bâtiments scolaires	3'386'446.37
Meubles, équipements	147'268.31
Matériel pour l'enseignement	435'684.33
Camps et excursions	477'382.50
Autres activités parascolaires	362'503.51
Amortissement du patrimoine administratif	4'461'362.25
Autres charges	834'719.94
Total charges	62'970'631.90
Participations des parents aux prestations	-466'608.55
Locations de bâtiments	-184'025.25
Contributions des communes (écolages)	-3'621'858.25
Subventions cantonales	-20'033'903.54
Prélèvement sur les réserves	-2'360'332.00
Autres revenus	-449'867.82
Total revenus	-27'116'595.41
Excédent de charges	35'854'036.49

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

Extraction faite le 22.02.2024.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Organisation 2023

L'effectif des postes du service au 31 décembre 2023 est le suivant :

- Chef de service : 80%
- Assistante administrative : 10%

Missions

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale en collaboration avec le Conseil communal. Il s'appuie en particulier sur les orientations formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». L'objectif du service est d'œuvrer pour que La Chaux-de-Fonds se profile comme une ville à l'attractivité culturelle riche et originale. Les missions principales du service sont les suivantes :

- rédaction des rapports de politique culturelle à l'intention des autorités ;
- appui au Conseil communal pour l'élaboration de sa politique culturelle ;
- suivi des subventions octroyées aux acteur-trice-s culturel-le-s ;
- conseil aux acteur-trice-s culturel-le-s subventionné-e-s ;
- promotion des acteur-trice-s culturel-le-s et de leurs œuvres ;
- suivi des politiques culturelles conjointes avec les Communes, l'État et les villes suisses ; représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- conseil à l'administration communale pour les sujets relatifs à la culture et au spectacle vivant ;
- gestion de la Billetterie de la Ville (108%) ;

Ainsi, le service met concrètement en œuvre le soutien aux acteur-trice-s culturel-le-s de la ville suivant la ligne du Conseil communal. À ce titre, le service est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux créations culturelles. Il développe et consolide ses réseaux culturels professionnels pour accompagner le rayonnement des œuvres nées en ville et participe à la promotion de celles-ci auprès de la population. Il conseille les acteur-trice-s culturel-le-s dans leur développement en s'assurant que celui-ci s'inscrit dans un cadre cohérent avec les objectifs de politique culturelle de la Ville, du Canton et de la Confédération. Il accompagne les pratiques artistiques non-professionnelles des habitant-e-s (cœurs, fanfares et théâtre amateur) et participe à l'organisation d'événements pilotés par l'administration communale lorsque ceux-ci intègrent une dimension culturelle, en particulier en lien aux spectacles vivants.

Activités réalisées en 2023

Service des Affaires culturelles

En 2023, le service des Affaires culturelles s'est consacré aux objets suivants :

- gestion et suivi des demandes de subvention pour des institutions, des créations et des manifestations culturelles (108 dossiers);
- suivi de la consultation dans le cadre de la révision de la Loi pour l'encouragement des activités culturelles du Canton;
- suivi de la consultation dans le cadre de l'établissement du Message Culture 2025-2028 de la Confédération;
- organisation de 2 séances de la Commission des Affaires culturelles (en collaboration avec son président);
- suivi des demandes de subvention pour des publications thématiques (12 dossiers en collaboration avec la Chancellerie);
- suivi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue (27 demandes);
- gestion de l'affichage culturel (72 campagnes);
- participation et soutien au projet "Capitale culturelle suisse" (CCS);
- participation et coordination du projet "Villa Numa" (Numa-Droz 175 ; résidence d'artistes ; collaboration SBL et MBA);
- soutien à l' "Appartement Velan" (Promenade 10 ; résidences et hébergements d'artistes);
- suivi des nouvelles manifestations créées via les APS (collaboration Objectif.ne et AMN) :
- Mille fois le temps en février 2024 (festival littéraire)
- À la Fresh en juin 2024 (festival de théâtre)
- 1000 Jazz en octobre 2024 (festival de jazz)
- suivi du projet "CulturoscoPe" (agenda culturel intercantonal ; collaboration SCom);
- organisation du Prix des musiques actuelles (en collaboration avec le Bikini Test);
- réflexion quant à l'organisation des manifestations en ville (collaboration multi-services);
- conseil pour le projet "Pôle Nord" (Projet de transformation des CMC, du NEC et des Amplitudes ; collaboration SBL);
- conseil pour l'ajustement du modèle économique du Théâtre Populaire Romand (collaboration TPR);
- suivi du sauvetage financier de La Plage des Six Pompes consécutif à l'annulation due à la tempête du 24 juillet 2023;

Billetterie

Le départ en congé maladie d'une des deux hôtesse permanentes de la Billetterie a engendré une procédure de recrutement avec une entrée en fonction au 1^{er} mai 2023.

La Billetterie de la Ville a assuré la vente de 14'917 billets pour 76 représentations de 55 spectacles différents pour les clients suivants : Théâtre Populaire Romand, Société de Musique, Perspectives Musiques, 1001 Harmonies, Théâtre du Passage, École Obligatoire de La Chaux-de-Fonds (Chorale de l'Ouest et Chorale Numa-Droz), La Revue Neuchâteloise, Chœur Cantabile, Thomas Wiesel, Colloque Paradygme BitCoin.

Subventions aux acteurs culturels

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2023 est présenté en annexe aux comptes. Ce décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse négative.

Commission des Affaires culturelles

Le service s'appuie sur la commission des Affaires culturelles (organe consultatif) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission des Affaires culturelles s'est réunie à deux reprises en 2023 :

- le 28.06.2023 : Présentation du rapport d'information du Conseil communal relatif à Capitale culturelle suisse ;
- le 20.09.2023 : État des lieux du projet Capitale culturelle suisse et Message Culture 2025-2028 ; Discussion autour de la nouvelle Loi pour l'encouragement des activités culturelles (LEAC) et de son rapport ; Discussion autour du développement des missions de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS) ;

Missions de représentation

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Assemblée générale de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- Comité de pilotage de la Capitale culturelle suisse (COFIL CCS) ;
- Comité de l'Association Capitale culturelle suisse – La Chaux-de-Fonds (CCS – Cdf) ;
- Assemblée générale de la Commission romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) ;
- Groupe de travail du SCNE sur la coordination des politiques culturelles des Villes et du Canton de Neuchâtel ;
- Groupe de travail du SCNE sur la LEAC ;
- Groupe de travail du SCNE sur les Faïtières professionnelles ;
- Comité de l'Association Villa Numa pour le projet "Numa Droz 175" (voix consultative) ;
- Comité du Centre Régional de Performance Arts vivants (voix consultative) ;
- Conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (voix consultative).

Au sein de l'administration communale, en 2023, le délégué aux affaires culturelles faisait partie des organes suivants :

- Comité de pilotage des Manifestations ;
- Commission Art Urbain (voix consultative) ;
- Comité de direction des Musées (voix consultative) ;
- Comité d'évaluation des offres pour l'affichage public (voix consultative).

État de situation et perspectives

Acteur-trice-s culturel-le-s, publics, engagement bénévole et mécénat

L'année 2023 confirme les constats révélés en 2021 et 2022 : les problématiques connues de la période pré-covid refont surface. Ainsi, si les taux de fréquentation retrouvent leurs niveaux des années 2018 et 2019 et si les stocks excédentaires de productions constitués pendant les périodes de confinement ont été absorbés au bout de deux saisons d'exploitation, la précarité des acteur-trice-s culturel-le-s professionnel-le-s continue d'être préoccupante et les publics ont toujours de la peine à se renouveler, se diversifier et se rajeunir.

Les organisateur-trice-s de manifestations font toujours face à des difficultés de recrutement de bénévoles. Une tendance "individualiste" confirmée en 2023 par les acteur-trice-s du terrain, notamment à travers la baisse des soutiens en mécénat. La reconstruction des engagements collectifs est ainsi toujours au cœur des préoccupations des acteur-trice-s culturel-le-s en 2023.

À ce titre, le projet Villa Numa fait office de véritable pilote. Lors de sa séance du 12 mai 2022, le Conseil général a accepté la création d'une « maison de la culture » dans un immeuble communal, sis Rue Numa-Droz 175. Villa Numa répondra à un double objectif : renforcer le lien social par l'émulation culturelle au cœur des quartiers ouest de la ville et fournir aux milieux artistiques chaux-de-fonniers des espaces d'hébergements, des ateliers et des lieux de résidences. Grâce aux

travaux conjugués du Service des bâtiments et du logement, du Musée des beaux-arts, du Service des affaires culturelles, de l'Association Villa Numa et de ses partenaires (le CCHAR et Ton sur Ton), le bâtiment a été rafraîchi et rénové. Un grand espace d'accueil a été ouvert au rez et 17 résidences ont été lancées tout au long de l'année 2023. Villa Numa sera officiellement inaugurée en 2024.

Coordination de politique culturelle à l'échelle régionale

En 2022, les travaux de la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) et le projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) insistaient sur la nécessité de politiques volontaristes de collaboration villes-canton pour contrer la précarisation et le manque de protection sociale des professionnel-le-s de la culture.

En 2023, les premières réalisations concrètes sont constatées avec la constitution du guichet d'information et d'orientation (Bureau culturel), la consolidation de la plateforme de promotion intercantonale (CulturoSCOPE) et l'élargissement de la coordination des délégué-e-s culturel-le-s des Villes et de la cheffe du Service de la culture du Canton (SCNE) appelée "Rencontres 3D" (puis 4D et bientôt 5D) : après La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, les communes de Milvignes (fin 2022) et du Val-de-Travers (début 2024) ont rejoint ce groupe de travail. Ainsi, le service a constaté les progrès réalisés en matière de coordination des politiques culturelles régionales par les services cantonaux. Il a été fortement sollicité pour la mise en œuvre de mesures liées aux accords de positionnements stratégiques (APS) et aux programmes d'impulsion cantonale en particulier avec le projet de Capitale culturelle suisse (CCS).

Cependant, certaines inquiétudes demeurent quant au manque de moyens envisagés pour la mise en œuvre de la nouvelle LEAC ainsi que les risques de reports de charges, identifiés par les directeurs communaux CDC – Culture, Sport et Loisirs à l'occasion de la consultation. La concertation souhaitée doit permettre aux différentes instances d'être complémentaires et coordonnées.

Première grande source de financement des projets culturels de notre région, la Loterie romande réfléchit également à faire évoluer le cadre de son intervention à moyen ou long terme car celle-ci pose, encore aujourd'hui, comme principal critère d'attribution de soutien, celui de la simple ouverture du projet au public ; sans assumer une responsabilité sociale quant aux conditions de travail des professionnel-le-s de la culture.

Reconnaissance nationale et projet Capitale culturelle suisse

Ces questions sont aujourd'hui partagées au plus haut niveau, dans le Message du Conseil fédéral concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028 (Message culture). Mis en consultation pendant l'année 2023, celui-ci comporte six champs d'action dont "la culture comme environnement professionnel, l'actualisation de l'encouragement de la culture et la culture comme dimension de la durabilité." L'Office fédéral de la culture (OFC) précise d'ailleurs ses préoccupations dans son communiqué de presse du 1^{er} mars 2024 : "Pour chacun de ces champs d'action, des points forts ont été définis. La Confédération entend par exemple garantir une rémunération équitable des acteur-trice-s culturel-le-s, améliorer leurs conditions de travail et l'égalité des chances. Les soutiens seront accordés en considérant l'ensemble du processus de création de valeur."

Dans ce contexte, le projet Capitale culturelle suisse a été inscrit dans le Message culture en appui à l'art 9a de la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC) relatif à la participation culturelle : "La « Capitale culturelle suisse » (...) contribuera à renforcer la cohésion nationale, à valoriser la diversité culturelle en Suisse et à favoriser les échanges culturels entre les régions linguistiques. Le projet « Capitale culturelle suisse » mise sur l'inclusion et s'adresse à un large public. Il souligne en outre l'influence de la culture sur l'identité et l'attractivité d'une région."

L'inscription du projet Capitale culturelle suisse dans le Message culture est le fruit d'un grand travail de lobbying mis en œuvre en coopération étroite avec l'Association Capitale culturelle suisse – Kulturhauptstadt Schweiz, l'État de Neuchâtel et la députation neuchâteloise à Berne, en soutien à la candidature de La Chaux-de-Fonds à la première édition de ce projet en 2027. Citons deux moments particulièrement marquants où l'Association La Chaux-de-Fonds - Capitale culturelle suisse a été mise en contact direct avec les parlementaires nationaux : le lundi 19 juin, lors de l'Assemblée générale de la Région Capitale Suisse tenue au Musée international de l'horlogerie et le jeudi 22 juin, alors que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil National siégeait à La Chaux-de-Fonds. La consultation relative au Message culture fait état d'un large soutien au projet Capitale culturelle suisse de la part d'acteur-trice-s politiques nationaux (le PLR Suisse, le PS Suisse, les Verts Suisse, L'Union des Ville Suisse) ainsi que de nombreuses villes et cantons.

Le travail de mobilisation des acteur-trice-s politiques régionaux ainsi que des soutiens financiers issu des milieux économiques a également fait l'objet d'un travail considérable de la part des équipes opérationnelles et des membres du Comité de pilotage. Courant septembre, des rapports d'information ont présenté le projet au Conseil général de La Chaux-de-Fonds et au Grand Conseil neuchâtelois. Le rapport a été soumis précédemment aux deux commissions en charge de la culture. Le projet rencontre un enthousiasme unanime.

La politique culturelle de la Ville

À l'échelle de la ville, le service avait constaté combien le projet de Capitale culturelle suisse jouait un rôle moteur dans la dynamisation de la culture ainsi que dans la clarification des rôles entre les trois piliers du financement culturel (Ville ; Canton ; Loterie romande) et l'établissement de nouveaux équilibres dans les pratiques culturelles (professionnel/amateur ; création/diffusion ; fonctionnement/projet). Avec la reconnaissance nationale de la participation culturelle comme l'une des pistes à suivre pour répondre aux préoccupations sociales spécifiques aux milieux artistiques et l'identification du projet Capitale culturelle suisse comme l'un des outils les plus innovant en la matière, La Chaux-de-Fonds se place à la pointe des politiques culturelles de la période 2025 – 2028.

Toutefois, près de 50% de l'activité culturelle est toujours portée par des engagements bénévoles ou semi-professionnels. Instaurer une meilleure protection sociale des acteur-trice-s culturel-le-s reste donc une priorité, ce qui suppose de profondes transformations. Le service souhaite continuer d'accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien aux projets fédérateurs et innovants avec comme exemples paradigmatiques la Capitale culturelle suisse et Villa Numa.

Compte tenu des moyens disponibles, il apparaît également important de recentrer les activités du service sur ses missions essentielles, notamment quant au suivi des dossiers de demande de subventions ainsi que la promotion des œuvres et des acteur-trice-s culturel-le-s de la ville auprès des habitant-e-s et dans les réseaux culturels professionnels, l'information et le conseil des autorités, des services de l'administration communale et des acteur-trice-s culturel-le-s. Le mandat du service s'inscrit ainsi dans l'effort commun pour améliorer l'attractivité de la ville.

SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

En 2023, le service s'est attelé à la mise en œuvre des 5 axes prioritaires de la politique d'intégration validée par le Conseil communal en 2022 soit : vivre-ensemble, pleine participation, exemplarité de l'administration, accueil et communication. Les principales activités du service se sont concentrées sur les domaines décrits ci-dessous.

Ukraine

Un important temps de travail a été consacré au dossier Ukraine. En effet, 40% des Ukrainien-ne-s vivant en appartement résident à La Chaux-de-Fonds, ce qui en fait la 5^{ème} communauté étrangère la plus importante à l'échelle de la ville. Les défis sont particulièrement importants en matière de scolarité (50% des élèves en âge de scolarité vivant en appartement résident à La Chaux-de-Fonds). Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a par ailleurs confirmé dans son communiqué du 1^{er} novembre 2023 que le statut S ne serait pas levé avant 2025. L'impact sur la communauté ukrainienne s'est rapidement ressenti avec l'amorce d'un processus de résilience. Les politiques d'intégration peuvent désormais se développer de concert avec l'ensemble des services concernés (école, jeunesse, culture et sport) afin d'appuyer le processus d'inclusion.

LOCAL

Le Service de l'intégration a déposé un projet au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) dans le cadre d'un programme qui vise à favoriser l'intégration sociale, en particulier des personnes arrivées par le canal de l'asile. Le projet pilote Citoyenneté@cdf, financé à hauteur de CHF 223'000.- par la Confédération et le Canton, permet de développer des outils et prestations favorisant la participation, l'accès aux prestations et à l'information, soutenant de fait le sentiment d'appartenance et, à terme, la valorisation des compétences et leur mise à profit de la collectivité.

Pour y parvenir, le service a développé le LOCAL (Lieu d'Orientation, de Conseil et d'Accueil Local). Cette nouvelle prestation de l'administration chaux-de-fonnière accessible depuis le 1^{er} septembre 2023 permet d'assurer un accueil individuel pour le public du projet pilote (sans pour autant refuser toute personne qui en aurait besoin). Les bénéficiaires sont orienté-e-s vers les activités associatives, culturelles, sportives et citoyennes existantes. LOCAL est également la vitrine de tous les acteurs, notamment culturels et sportifs, de la Ville.

Carte citoyenne

Parallèlement au LOCAL et toujours dans l'optique de favoriser la participation, la cohésion sociale et l'égalité des chances, une phase-test de la carte citoyenne a été développée dans la 2^{ème} partie de 2023. Pour rappel, une motion a été acceptée par le Conseil général le 18 février 2021 pour analyser la faisabilité d'une carte citoyenne dans la Métropole horlogère. Le projet pilote déposé à la Confédération (Citoyenneté@cdf) s'est révélé être une belle opportunité de tester une première phase de la carte, soit la possibilité de décliner son identité, de renforcer l'information, d'établir un système de réduction et de gratuité (auprès des acteur-trice-s culturel-le-s, infrastructures sportives). La carte sera distribuée aux bénéficiaires du LOCAL dès le 1^{er} trimestre 2024.

Culture et patrimoine

Divers projets ont été développés pour favoriser l'accès à l'offre culturelle, donner l'occasion de franchir le seuil de la porte et partager la richesse de l'offre culturelle et patrimoniale de notre ville. Un important travail de médiation et de rencontre a été mené en 2023 par le service, en collaboration avec les acteur-trice-s culturel-le-s de la ville et les lieux d'accueil des migrant-e-s. Les partenaires (TPR, Société de musique, CircoBello, MIH, La Turlutaine, Club 44, l'ABC, entre autres) proposent des événements aux apprenant-e-s (de RECIF, Caritas, EPER, Mosaïque ou encore ESPACE) qui y voient une opportunité de sortir des salles de classe et d'avoir une offre locale pour apprendre le français et connaître leur lieu de vie autrement.

Soutien à la parentalité

La collaboration accrue entre le Service de l'intégration et l'École obligatoire (EOCF) permet de réfléchir au rapprochement entre l'école et les familles migrantes. De nombreux parents se désengagent de la scolarité de leurs enfants pour différentes raisons (allophonie, alphabétisation, compréhension du système, emploi) et ne parviennent que difficilement à les accompagner dans leur parcours. Pour éviter la déparentalisation, deux dispositifs ont été développés en 2023 grâce à la collaboration entre le Service de l'intégration, l'École, le Foyer de l'écolier et la Fédération africaine des Montagnes : un réseau de parents relais permet depuis plusieurs mois d'assurer un suivi individuel des familles en marge, tandis qu'une nouvelle antenne du Foyer de l'écolier a vu le jour dans les locaux de la Fédération africaine pour appuyer l'aide aux devoirs (à destination des enfants des communautés étrangères, et plus généralement du quartier).

Jeunesse

Au moment de définir l'étendue de ses prestations, LOCAL a finalement pris la décision de s'adresser également aux plus jeunes avec la conviction que l'effet serait non seulement bénéfique sur eux, mais aussi sur leurs parents dont le processus se renforcerait, voire s'amorcerait par la même occasion. Ce travail permet de contribuer à l'engagement commun au Service de l'intégration, de la jeunesse, des sports, de la culture et de l'École afin d'inciter les jeunes à participer à des activités extrascolaires globalement peu mobilisées en leur sein.

Le service a travaillé de manière coordonnée avec les autres services de la Ville ainsi que le Canton sur les phénomènes de violence chez les jeunes et à la mobilisation des collectivités migrantes dans les nombreuses activités proposées en ville.

Accueil

Chaque année près de 2000 personnes s'installent nouvellement et de manière durable dans notre ville. Le service public, en tant que premier interlocuteur, joue un rôle essentiel. À l'heure où la diversité n'est plus une question mais une réalité et où l'attractivité de la ville est promue par de nombreux projets et actions ciblées, il apparaissait primordial de doter La Chaux-de-Fonds d'un concept d'accueil transversal et agile, dont l'élaboration a démarré en 2023 au sein du Service de l'intégration.

Le concept d'accueil s'articule autour de différents moments et se définit par des mesures tant collectives qu'individuelles dont certaines existent déjà (cadeau de bienvenue), d'autres sont à améliorer (soirée des personnes nouvellement arrivées) ou encore à créer (courrier et brochure de bienvenue, point d'information dans les quartiers en lien avec le LOCAL, visites de la ville et des environs en langue étrangère, kit de bienvenue, dispositif de parrainage et de marrainage).

Exemplarité de l'administration

Suite à l'enquête menée en 2022 auprès des employé-e-s de l'administration afin d'appréhender la diversité au sein du personnel et développer ainsi un environnement de travail accueillant et inclusif, un groupe *Diversité* s'est constitué en 2023. Coordonné par les Services de l'intégration et des ressources humaines, il est composé de la Chancellerie ainsi que des Services à la population et de la communication. Il est chargé de développer un plan d'actions qui se veut réaliste, notamment au niveau des ressources et des objectifs. Il s'articulera autour de l'administration en tant qu'employeur, de l'accessibilité des services et de leurs prestations, de l'engagement des autorités sur les questions de diversité et du fonctionnement interne de l'administration.

Soutien aux projets

Les acteur-trice-s de la société civile, tel-le-s que les associations, les organisations de migrant-e-s ou les communautés religieuses jouent un rôle central et sont activement impliquées dans les stratégies déployées par le Service de l'intégration. Les projets sont en grande partie réalisés par des bénévoles et ne verraient pas le jour sans l'engagement de ces dernière-s. Ce travail volontaire est particulièrement précieux et doit par conséquent faire l'objet d'un appui renforcé.

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2023 est présenté en annexe aux comptes. Un soutien financier du canton, à hauteur de CHF 40'000.-, a permis de renforcer le soutien aux associations et ce ne sont pas moins de 30 projets qui ont été financés. Ces derniers ont permis de favoriser l'accès aux infrastructures sportives et culturelles, de valoriser la diversité, de mener des actions de sensibilisation (violence chez les jeunes, racisme et discrimination) ou encore de favoriser l'inclusion de toutes et tous à la faveur du vivre-ensemble et de la cohésion sociale. Outre le soutien financier et promotionnel de ces actions, un important soutien logistique pour leur mise en œuvre a été fourni par le Service.

Communication

Le service a développé son site Internet (www.chaux-de-fonds.ch/integration). Celui-ci permet de répondre aux questions que se posent les primo-migrant-e-s ainsi que les personnes installées de longue date ou encore qui veulent s'engager sur les questions d'intégration et d'inclusion. Le petit logiciel de traduction qui permet de rendre le contenu du site de la Ville accessible dans toutes les langues est fortement apprécié des personnes allophones.

Le service a organisé une formation au "langage simplifié" dont six chef-fe-s de service de l'administration communale ont pu bénéficier. Il s'agira de pérenniser l'offre, en fonction de la demande.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Le 29 novembre 2023, la Bibliothèque de la Ville (BV) a inauguré son quatrième étage rénové, dédié à la photographie. Ce projet est lié à la donation, par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), de son matériel de numérisation et de restauration professionnel. Le secteur technique et reprographie (STR) dispose désormais de locaux adaptés à ses activités.

Le service est impliqué dans un deuxième projet immobilier, avec les Archives de la Ville : le futur Centre archives et patrimoine (CAP), en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel. En 2023, les secteurs patrimoniaux de la BV (Département audiovisuel, Archives privées, Imprimés neuchâtelois) ont contribué à affiner le projet des architectes en vue d'une demande de crédit de réalisation, qui sera probablement soumise aux législatifs de la Commune et du Canton en 2024. Ils ont aussi mené un travail important sur leurs fonds, afin de les préparer à un futur déménagement. Dans ce but, une salle de traitement des archives a été aménagée dans l'ancienne salle de projection. Parallèlement, la salle Charles-Humbert a été rénovée, notamment pour pouvoir projeter des films dans de bonnes conditions.

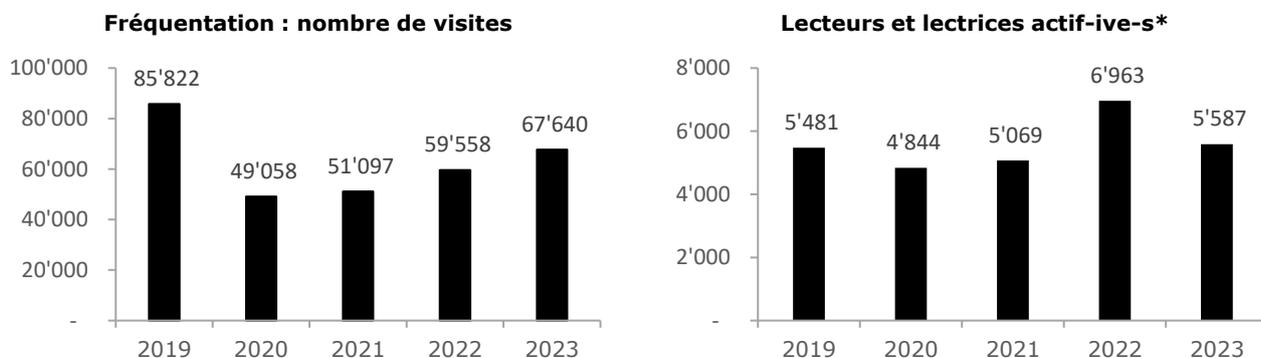
La tempête de juillet a également mobilisé les équipes. Un dépôt d'archives externe de la BV a subi des infiltrations d'eau, nécessitant un déménagement des collections en urgence dans un dépôt mis à disposition par les musées. Grâce à l'implication du personnel, la plupart des archives a été épargnée. Une petite partie a été touchée et a été confiée à une entreprise spécialisée, qui les a traitées. La Bibliothèque des Jeunes (BJ) a également été affectée, sur son site de Président-Wilson. L'intervention efficace des employé-e-s des bibliothèques et du Service des bâtiments et du logement a permis d'assurer la réouverture des lieux après la fermeture estivale à la date prévue, offrant ainsi un service à la population bienvenu durant cette période éprouvante, durant laquelle plusieurs institutions culturelles et sportives ont dû fermer.

Ces prestations continuent d'être appréciées : la fréquentation des bibliothèques est en hausse. Des efforts particuliers ont été consentis pour toucher les jeunes, avec l'inauguration d'un espace ados à la Bibliothèque de la Ville, et la constitution d'un fonds de romans "young adult" à la Bibliothèque des Jeunes.

Bibliothèque de la Ville

Accueil et services au public

67'640 visiteuses et visiteurs ont été accueilli-e-s en 2023, soit 7'000 de plus que durant l'année 2022. Le nombre de lectrices et lecteurs actif-ive-s est aussi en hausse par rapport à 2021 – la comparaison avec 2022 n'est pas pertinente, le système de gestion de bibliothèque ayant utilisé une autre base de calcul*. La fréquentation continue ainsi à augmenter, depuis la chute de 2020 liée à l'épidémie de coronavirus.



* En 2022, le nouveau système de gestion de bibliothèque prend en compte toutes celles et ceux qui ont emprunté des ressources à la Bibliothèque de la Ville, y compris depuis d'autres bibliothèques. L'ancien système ne décomptait que les lectrices et lecteurs de la Bibliothèque de la Ville empruntant sur place, ce qui explique l'importante hausse de 2022. En 2023, RERO a développé un nouveau module de statistiques, qui compte les usagers de la même manière que l'ancien système.

La création d'un espace dédié aux adolescent-e-s contribue à cette tendance positive. Elle a permis de franchir un pas supplémentaire vers la bibliothèque "troisième lieu" : un espace de vie et de rencontres ouvert à toutes et tous, gratuit, en plus des deux autres lieux que sont le travail et le domicile.

Le club de lecture a également vu le jour cette année. Il propose un espace de discussions autour du livre. Le prêt entre bibliothèques a été particulièrement sollicité, y compris par l'étranger (États-Unis, Canada, Italie et Espagne). L'envoi de 39 CD à New-York démontre la richesse de notre collection musicale.

Traitement documentaire et acquisitions

En 2023, deux nouveaux projets de mise à niveau des collections ont été entamés parallèlement aux activités régulières du secteur. D'abord, une évaluation et un rafraîchissement des documents de la réserve de romans étaient indispensables pour continuer à proposer au public des ressources pertinentes et en bon état. Ensuite, dans la même optique, le traitement du fonds d'ouvrages de référence de la salle de lecture a débuté. Ces projets se poursuivront en 2024.

Archives privées (APR)

2023 fut une année de transition pour le secteur, avec l'engagement d'une nouvelle responsable en août, à la suite du départ du titulaire.

Les collections ont continué de s'enrichir, notamment par des accroissements des fonds Musica théâtre et Amélie Plume. Dans le cadre d'une politique d'acquisition concertée avec d'autres services de la Ville, la démarche d'identification de fonds d'archives patrimoniaux du Musée d'histoire (MH), initiée en 2022, s'est poursuivie. Cette démarche a pour objectif de déterminer quels fonds papier seront transférés vers la BV et les Archives de la Ville, et quels fonds resteront en gestion au MH. Dans une même synergie, le transfert de gestion d'objets du fonds Jules Jacot-Guillarmod vers le MH a été réalisé en novembre.

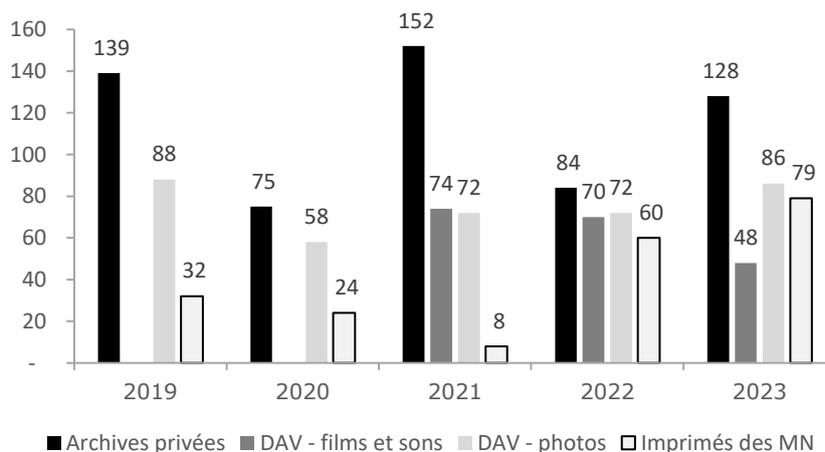
Des traitements en cours en 2022 se sont achevés en 2023 : fonds Charles Antenen, Max-Henri Béguin, Amélie Plume, Philippe et Odette Renaud-Vernet, Edgar Tripet, Gym mixte, Amicale des contemporains de 1944, ainsi que des pièces isolées du fonds Manuscrits. Les inventaires détaillés suivants ont été entièrement réalisés en 2023 : fonds Godfried Christen, Francis Kaufmann, Antoinette Rychner (nouveau lot), Paul et Mariette Seylaz, Association d'aide à la création littéraire du canton de Neuchâtel et Causes communes des Montagnes neuchâteloises.

Dans les dépôts, un important travail de récolement a débuté. Il s'agit de contrôler les emplacements et les matérialités des archives, en amont du déménagement vers le futur Centre archives et patrimoine (CAP). Trois dépôts ont été entièrement contrôlés en 2023.

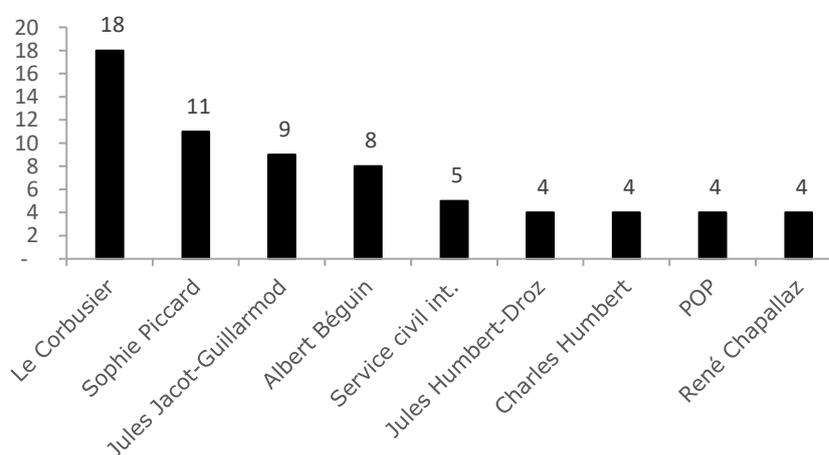
Dans le domaine des relations avec le public, une adresse générique a été mise en service à l'automne : archivesprivées.bibville@ne.ch. Les chercheuses et chercheurs disposent ainsi d'un unique contact pour poser des questions générales sur des fonds, prendre rendez-vous pour la consultation en salle de lecture ou demander des reproductions. Le traitement des demandes gagne ainsi en fluidité.

Le 4 novembre, les Archives de la vie ordinaire (AVO) ont organisé un atelier d'archivage à la BV. Cela a été l'occasion d'une courte présentation des APR et a permis de mettre en évidence les convergences entre les types de fonds conservés et les méthodes de travail de l'archiviste.

Recherches dans les fonds patrimoniaux



Fonds privés les plus consultés : nombre de recherches



Département audiovisuel (DAV)

En 2023, le DAV a mené ses activités régulières propres à la collecte, au traitement, à la conservation et à la mise en valeur des fonds. Parallèlement, il a poursuivi ses travaux de récolement (un contrôle de la présence effective des documents sur la base du catalogue topographique), qui doivent être réalisés en amont du déménagement au futur Centre archives et patrimoine.

Les dons se sont poursuivis, dans les domaines du film, de la photographie et du son :

- Films et sons : fonds Patrick Moser, Alex Muller, François Aubert.
- Photographies : fonds Jean-Daniel Blant, Isabelle Granata, Jacques Wyser, Arcinfo.

Le traitement a principalement porté sur les fonds suivants :

- Films et sons : Patrick Moser, Radio Hôpital, Francis Jeannin, Ricet Barrier, Martin Luther, Roger Renaud, May Schlunegger.
- Photographies : Adequa, Jean-Pierre Massé, Pierre-Alain Petermann, Eugène Grosbéty.

Concernant la conservation, le secteur a été confronté à de nombreux problèmes techniques dans ses dépôts, lesquels ont mobilisé passablement de temps et d'énergie. Par ailleurs, les numérisations se poursuivent, à l'interne et auprès de laboratoires spécialisés. Les projets de sauvegarde analogique et de restauration continuent d'être soutenus par Memoriav. En 2023, la restauration du film *L'œuvre d'Abraham Louis Bréguet, le célèbre horloger du XVIIIe siècle* (1923), débutée en 2022, a été achevée. Une projection de ce film a été organisée en collaboration avec le MIH et Memoriav le 25 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel. Elle a remporté un vif succès et donné lieu à un reportage de Canal Alpha dans nos locaux.

Les actions de valorisation ont souvent pris la forme de collaborations (notamment avec les Journées européennes du patrimoine), impliquant le plus souvent des mises à disposition d'images ou des projections commentées, ou le soutien à des recherches menées par des étudiants. À cet égard, on peut relever la fructueuse collaboration avec la Haute école de musique de Genève, pour le projet de recherche interdisciplinaire sur la ou les identité-s sonore-s de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'avec l'Université de Lausanne, pour un mémoire de master en histoire consacré aux chasseurs de sons de la ville.

Les recherches portant sur les collections sonores et filmiques (voir graphique plus haut) sont au nombre de 48 (105 documents transmis) et celles portant sur les collections photographiques s'élèvent à 86 (1033 documents transmis). Les recherches suivantes sont à signaler :

- Exposition sur le Service de l'électricité de la Ville de Neuchâtel aux Archives de la Ville de Neuchâtel (début en mars 2024) : film *L'électricité neuchâteloise* (1930) et son commentaire moderne manuscrit.
- Séminaire sur le thème Dans la rue de l'Institut d'histoire de l'UniNe : différentes archives photographiques, filmiques et sonores (notamment fonds Jean Borel).
- Exposition de l'ADVAT entre la Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran : photographies issues de divers fonds, notamment Fernand Perret.

Bibliographie neuchâteloise et imprimés des Montagnes neuchâteloises

La rédaction de la Bibliographie neuchâteloise se poursuit. Le supplément pour l'année 2022 a été édité en PDF et est disponible sur le site de la bibliothèque. Les fonds ont été enrichis notamment par l'achat d'affiches, dont voici une sélection :

- Beltex, eleganza classica, Publicolor, ca 1950.
- Cartier, Tank Américaine, 2009.
- Cristal, réputation mondiale, Publicolor, ca 1950.
- Everest, Suisse, Publicolor, ca 1950.
- Invicta, 1837-1962, Publicolor, 1962.
- Viso, gaines, corsets, Von Allmen (Fiedler), ca 1950.

Le nombre de recherches dans les fonds se monte à 79 (voir graphique plus haut). 66 documents ont été consultés sur place, 166 ont été transmis en haute définition. Le fonds d'imprimés des Montagnes neuchâteloises a été mis à contribution par différentes institutions et expositions, parmi lesquelles :

- 1000m d'auteur.e.s
- 175^e anniversaire de la Révolution neuchâteloise
- ADVAT (Association de développement La Vue-des-Alpes Tête de Ran)
- Arcinfo
- Éditions Sur le Haut
- FC Etoile

- Grand Conseil
- Le Tourbillon
- Musée d'histoire
- Parc Chasseral
- Passé simple.

Le secteur a organisé le 25 novembre, en collaboration avec l'Association 1000m d'auteur.e.s, une déambulation littéraire dans les coulisses de la bibliothèque, agrémentée par l'intervention de trois comédiens. Cette manifestation a obtenu un grand succès.

Reliure et conservation

Les travaux de l'atelier se répartissent entre l'équipement des documents acquis par la BV (5'644 en 2023), les réparations d'ouvrages abîmés (412) et les activités de conservation du patrimoine (45 restaurations, 103 conditionnements sur mesure). L'atelier travaille aussi pour les Archives de la Ville. Il a participé activement au montage des trois expositions de l'année, en réalisant les cartels de légendes, en mettant sous cadre des affiches et en assurant la coordination avec les exposant-e-s. L'équipe est régulièrement sollicitée pour la mise en place de petites infrastructures dans le secteur du prêt. L'atelier s'est présenté lors de l'animation 1000m d'auteur.e.s et d'autres visites de groupes. Depuis août 2022, une apprentie est formée au métier de technologue en reliure, orientation artisanale. Les apprenti-e-s de la bibliothèque (agent-e-s en information documentaire) reçoivent une introduction aux techniques de l'équipement durant leur première année.

Technique et reprographie (STR)

2023 a été une année charnière pour le secteur. Les travaux de réaménagement des combles de la bibliothèque se sont terminés au mois de juillet. Ensuite, le déménagement du matériel et l'équipement des nouvelles surfaces ont duré deux mois. Depuis l'automne, le STR dispose ainsi de locaux parfaitement adaptés à l'accueil des équipements légués par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), et à ses activités de numérisation et de reprographie. L'inauguration en présence des autorités, de personnalités, du public et de la presse a eu lieu le 29 novembre.

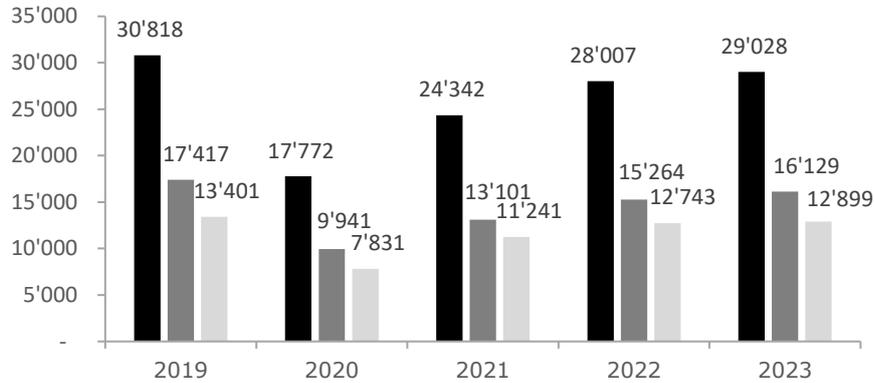
L'année a également été marquée par des contacts fructueux avec Memoriav, dans la perspective de nouer des collaborations dans les domaines de la numérisation de photographies et de la formation. Ces liens permettent de proposer des prestations à des institutions externes à la bibliothèque, afin, notamment, de financer l'entretien et le développement du matériel haut de gamme hérité de l'ISCP. Elle ouvre aussi la voie à une potentielle extension des activités du secteur.

Un premier mandat externe a été confié par la Médiathèque Valais pour la numérisation de 7'000 menus issus du fonds Mosimann. Ce mandat s'étalera sur les deux prochaines années. Le STR continue de réaliser principalement des travaux pour les différents secteurs patrimoniaux de la bibliothèque, ainsi que pour les Archives de la Ville.

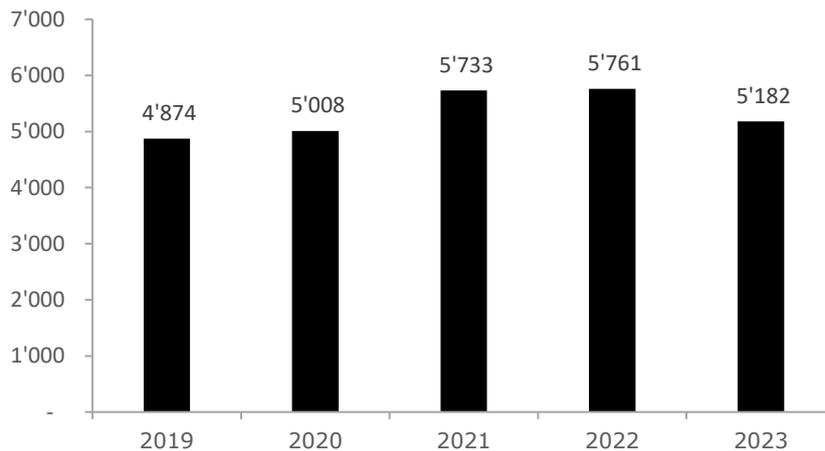
Bibliothèque des Jeunes

Sur les deux sites de la bibliothèque, rues de Président-Wilson et de la Ronde, les taux de fréquentation ont quasiment rejoint ceux d'avant la pandémie. En revanche, le nombre de lectrices et de lecteurs actif-ive-s est en baisse : cette tendance s'explique principalement par un changement au niveau du module statistique du système de gestion de bibliothèque. En 2022, il dénombrait toutes celles et ceux qui empruntaient des ressources à la BJ, y compris depuis d'autres bibliothèques. En 2023, seul le public empruntant sur place est pris en compte.

Fréquentation : nombre de visites



Lecteurs et lectrices actif-ive-s



Une attention particulière a été portée sur la mise à disposition des tablettes dans les locaux de la BJ. L'accès sécurisé aux contenus des tablettes est maintenu, la sélection des histoires et des jeux est toujours réfléchi et contrôlé par les bibliothécaires. Cependant, l'offre pour les plus jeunes a été réduite. Les histoires et contes à écouter à l'aide de nouvelles boîtes à histoires représentent une alternative attrayante aux tablettes. Concernant les jeux vidéo, la BJ a obtenu le label Play-Smart, une initiative suisse qui vise à promouvoir les bonnes pratiques dans ce domaine, pour un épanouissement des familles et des joueuses et joueurs.

Outre l'accroissement courant, les collections se sont enrichies d'un nouveau fonds de romans "young adult" pour les adolescent-e-s dès 13 ans, ainsi que d'un abonnement à KALEIO - le magazine pour filles (et pour le reste du monde). La place venant à manquer, les bibliothécaires ont mis à profit la fermeture estivale pour désherber l'importante collection d'albums en libre accès.

Peu après, la tempête de juillet s'est abattue sur la ville. Des vitres ont été brisées et une grande partie des albums, quelques revues et du mobilier ont été passablement endommagés sur le site de Président-Wilson. Les bibliothécaires sur place ont su réagir promptement en prenant les bonnes décisions, appuyées par les collègues de la Bibliothèque de la Ville et du Service des bâtiments et du logement. Les lieux ont rapidement été sécurisés, les vitres changées et le parquet refait à neuf. Malgré les dégâts et le choc, et suite à un important travail de logistique, de nettoyage et de rangement, le site a pu rouvrir après la fermeture estivale à la date prévue. L'équipe a non seulement tout mis en place pour assurer la réouverture, mais a aussi pu regarnir les bacs d'albums, en remplaçant tous les livres endommagés par des exemplaires sortis des réserves et des albums commandés et traités en priorité.

Médiation culturelle

Animations

Hors les murs

Trois activités hors les murs ont rythmé l'été 2023, en collaboration avec des partenaires :

- Coin lecture à la piscine des Mélèzes
- Estivales du Service de la Jeunesse
- Inauguration du centre la 7ème Pompe.

La BJ a aussi proposé des lectures à la Place des Lilas, dans le cadre de la journée de la lecture à voix haute.

Bibliothèque de la Ville

4 activités musicales :

- Céline Hänni, *Nel labirinto della Voce*, 11 février.
- Atelier sur la voix avec Céline Hänni, 18 mars.
- Fête de la musique : concert de The son of dog, 21 juin.
- Violon et musique traditionnelle irlandaise par Vanessa Loerkens, 21 octobre.

3 conférences :

- Nicolas Schmid (navigateur) sur le thème "Mettre les voiles", BiblioWeekend, 24 mars.
- Jardinons les nuisibles par Sylvain Garraud, en lien avec la grainothèque, 3 juin.
- L'Arménie par Nicolas Pernot, photographe et conférencier, 28 octobre.

Autres animations :

- Lecture théâtralisée de *Touriste*, de Julien Blanc-Gras, par Sarah Frund et Baptiste Vurlod, BiblioWeekend, 24 mars.
- Cache-cache géant, BiblioWeekend, 24 mars.
- Dégustation de cuisine du monde, BiblioWeekend, 24 mars.
- Journée de la lecture à voix haute en collaboration avec l'école Evaprod, 24 mai.
- Inauguration de l'espace ados en collaboration avec le FabLab, 7 juin.
- Club de lecture, 4 septembre, 7 novembre.
- Projection d'extraits du film en 3D *Une vie en relief* consacré à Jules Jacot-Guillarmod, par Philippe Calame et Pascal Granger, en collaboration avec l'association Famille Jacot-Guillarmod, au MIH, 19 octobre.
- Projection du film *L'œuvre d'Abraham Louis Bréguet, le célèbre horloger du XVIIIe siècle*, en collaboration avec Memoriav et le MIH, au MIH, le 25 octobre.
- Gérez vos archives avec les AVO, 4 novembre.
- De l'enfer au clocher : déambulation littéraire en collaboration avec l'Association 1000m d'auteur.e.s dans les coulisses de la bibliothèque, agrémentée par l'intervention de 3 comédiens, 25 novembre.
- Vernissage d'*Atisema*, premier roman de Maéva Schneider, jeune autrice chaux-de-fonnière, 19 décembre.

Bibliothèque des Jeunes

À l'initiative de l'ancienne responsable de la BJ et des membres du comité de l'Association pour les bibliothèques des Jeunes (APBJ), le cycle Les semaines analogiques a présenté l'évolution d'une sélection de technologies, de l'analogique au numérique. Plusieurs expositions et activités se sont succédé de février à décembre. Six thèmes ont été choisis par les bibliothécaires et les membres du comité. Machines à écrire et à coudre d'époque, tourne-disques, appareils photos centenaires... De nombreux objets, désuets à nos yeux, ont été présentés dans les espaces publics des deux sites. En parallèle, ateliers créatifs, chasse au trésor ou encore disco sirop ont permis aux enfants de bricoler, d'inventer et de s'amuser.

Autre point fort du programme d'activités : la journée du BiblioWeekend du 25 mars consacrée à la littérature enfantine en langues étrangères, organisée de concert avec RECIF Centre de rencontre pour les femmes, rue du Président-Wilson. Une centaine de personnes ont assisté aux contes et aux lectures en langues étrangères, ou ont participé à l'atelier origami. En octobre, la jeune écrivaine de Cressier Margot Fellmann et sa sœur Fanny (illustratrice) nous ont fait l'honneur d'une rencontre à l'occasion de l'inauguration publique du réaménagement de l'espace ados du site de Président-Wilson. L'ensemble des animations est listé ci-après :

- Des bébés à la biblio ! : vingt accueils ont été répartis sur les deux sites au cours de l'année.
- Le club de lecture saison 2022-2023 a réuni onze enfants entre 11 et 14 ans autour d'activités liées à la littérature jeunesse : élection du roman de l'année, présentation de livres, exposition de coups de cœur... Neuf séances ont été proposées dont quatre en 2022 et cinq en 2023.
- L'heure du conte : cinq séances ont ravi les tout-petits de janvier à décembre, une à la Ronde et quatre à Président-Wilson.
- Six après-midis jeux vidéo ont été organisés de janvier à novembre : deux à la Ronde, quatre à Président-Wilson. 116 enfants dès 7 ans en ont profité.
- L'escape game a débuté en 2022. En 2023, La chambre secrète a été ouverte dix-huit fois à la Ronde de janvier à mars. Dix-huit adultes et trente enfants dès 10 ans y ont participé.
- Les semaines analogiques sur le film à la Ronde : un atelier Stop motion s'est déroulé le 11 février pour les 6 à 9 ans, dix enfants étaient présents. L'exposition sur le film a duré du 30 janvier au 15 mars.
- BiblioWeekend : la bibliothèque a mis à l'honneur les langues étrangères en collaborant avec RECIF Centre de rencontre pour femmes. Lectures en langues étrangères, contes et atelier origami ont ponctué la journée du 25 mars. Près de cent personnes, adultes et enfants, ont répondu présent-e-s.
- Les semaines analogiques sur la communication à la Ronde : la chasse au trésor, dès 6 ans, a été proposée du 5 au 29 avril.
- Les semaines analogiques sur l'audio à Président-Wilson : l'exposition a duré du 22 mai au 24 juin ; la disco sirop de l'après-midi du 21 juin à l'occasion de la fête de la musique a fait danser une centaine de personnes, en majorité des enfants.
- Les semaines analogiques sur la photographie à Président-Wilson : l'exposition a duré du 25 août au 30 septembre. L'atelier du 23 septembre Écrire avec lumière, introduction à la photographie analogique avec petit travail pratique à la lumière du soleil, a attiré onze enfants de 10 à 14 ans.
- Le nouvel aménagement de l'espace ados de Président-Wilson a été inauguré le 21 octobre en présence de la jeune autrice Margot Fellmann et de sa sœur Fanny (illustratrice). La rencontre littéraire autour de son premier roman a réuni vingt-deux enfants et adultes, en présence de la librairie La Méridienne. La bourse aux livres a également fait des heureux : de nombreuses BD, des mangas et quelques romans étaient à donner.
- L'atelier d'écriture pour les 12 à 14 ans a séduit cinq ados les 1er et 15 novembre à la Ronde.
- Les semaines analogiques sur la couture, à Président-Wilson : l'exposition a été présentée durant le mois de novembre. Neuf enfants entre 8 et 12 ans ont participé à l'atelier De fil en aiguille, du 11 novembre.
- L'histoire du soir a été racontée le 2 décembre à la Ronde. La lecture théâtrale de trois albums d'Olivier Tallec par la comédienne chaux-de-fonnière Camille Mermet a attiré vingt-six adultes et vingt-neuf enfants.
- Les semaines analogiques sur l'écriture à la Ronde : l'exposition a duré du 1er au 31 décembre. Trente-huit enfants et vingt-cinq adultes ont imprimé leurs cartes de Noël, le 16 décembre.
- La traditionnelle décoration des sapins de Noël a été déléguée à deux classes de 1H-2H, sur les deux sites.
- Tournelivres : la circulation de livres dans des crèches subventionnées ou privées de la ville et les animations-lecture ont été proposées au cours de l'année.

Expositions

Bibliothèque de la Ville :

- Les dix ans de la Nuit de la Photo, 6 février au 31 mars.
- Catherine Gfeller, photographe et vidéaste, 2 mai au 15 décembre.

Bibliothèque des Jeunes :

- Sélection sur le thème du racisme durant la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) du 13 mars à 7 avril, avec une bibliographie mise à jour, sur les deux sites.
- Ici tu peux être toi, sur les deux sites : du 17 mai au 24 juin, choix de livre en marge de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai, et le Mois des fiertés, en juin.
- En octobre, sélection sur la pauvreté dans les deux sites, à l'occasion de la Journée du refus de la misère du 17 octobre, en collaboration avec Agir tous pour la dignité (ATD).
- Autres expositions thématiques : livres de saison, Halloween, Noël, Pâques... sur les deux sites.

Autres activités

À la Bibliothèque de la Ville, la lecture publique a marqué la Journée du livre du 23 avril par le traditionnel don de livres éliminés des collections. Une même action a eu lieu la semaine avant Noël. La Bibliothèque des Jeunes a sélectionné et traité les livres destinés aux accueils parascolaires et aux crèches communales.

Collaborations

La BV et la BJ participent activement à plusieurs groupes de travail et aux activités d'associations dans leurs domaines, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), du Bibliobus neuchâtelois, des Archives de la vie ordinaire (AVO), de l'association Famille Jacot-Guillarmod, de l'Université populaire (UPN), de BiblioNeuchâtel, de Memoriav et de l'Institut suisse jeunesse et médias Arole. La BV participe régulièrement au groupe de discussion Médiation culturelle et accueil des publics, animé par Bibliomedia. La BJ a pris part à la première rencontre du Réseau enfance, jeunesse et parentalité du Canton de Neuchâtel.

Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ)

L'association poursuit sa mission de promotion de la lecture et d'accueil des enfants et de leurs familles. Sa contribution financière soutient l'acquisition de documents de fonds spéciaux et en partie les animations. La direction des Bibliothèques et Archives de la Ville remercie le comité de son remarquable engagement bénévole, notamment dans la gestion des boîtes à livres. Au printemps, l'association a joué un rôle majeur dans la recherche de fonds en vue de l'achat d'une bibliothèque itinérante en participant à l'action Support culture portée par Migros. L'année écoulée a été également marquée par la collaboration entre membres du comité et bibliothécaires dans l'organisation du programme d'animations, des semaines analogiques en particulier. De plus, un financement spécial a été attribué à l'achat de bacs à livres destinés aux plus jeunes, fabriqués par Alfaset à La Chaux-de-Fonds. Les autres activités de l'APBJ sont détaillées dans son rapport annuel.

Association de soutien à la Bibliothèque de la Ville (ASBV)

Son comité s'est réuni à cinq reprises et a tenu son assemblée générale le 8 mai. L'ASBV participe au projet de création d'une photothèque et a aussi apporté son soutien à la future bibliothèque itinérante.

Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN)

L'association a poursuivi l'organisation et le suivi de l'Enquête photographique neuchâteloise 2023-2024. La lauréate, Laurence Rasti, avait été désignée en 2022 par le jury. En 2023, elle s'est immergée dans les prisons neuchâteloises. La publication de son travail aura lieu en 2024. Une exposition au Musée des beaux-arts du Locle est également prévue. Le DAV conservera les archives de cette enquête.

Commission de la Bibliothèque

La Commission s'est réunie à quatre reprises. Outre les informations transmises par la Bibliothèque sur les événements, les animations, le suivi des projets et des travaux, elle s'est prononcée sur le rapport de gestion. Elle a aussi échangé des idées sur les ressources en ligne, discuté d'une ouverture élargie de la salle de lecture pour les étudiant-e-s ou de l'amélioration de l'aménagement de la cafétéria. Elle a visité la bibliothèque des musées, rencontré la nouvelle responsable des Archives privées, participé à l'inauguration des combles, et assisté à la présentation par Marianne Gendre Loutsch de son projet de livre sur le *Gargantua* de Charles Humbert.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel, sur l'année pour les stagiaires, les civilistes et les contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP) :

Bibliothèque de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.80
Direction adjointe	1	0.20
Personnel régulier	30	20.00
Personnel temporaire	1	0.20
Apprenti-e-s	5	
Stagiaires	3	
Civilistes	7	
Bibliothèque des Jeunes		
Personnel régulier	12	6.50
Apprenti-e	1	
Contrats ISP de 3 mois	11	
Centres de documentation		
Personnel régulier	2	0.25

ARCHIVES DE LA VILLE

Projet CAP

Le projet du Centre archives et patrimoine (CAP) vise à accueillir pour un tiers les Archives de la Ville (AVCF) et les collections patrimoniales de la Bibliothèque de la Ville et pour deux tiers l'Office des Archives de l'État de Neuchâtel (OAEN). À la suite du choix par leurs autorités respectives d'un lauréat du concours d'architecture, des représentants de ces entités ont travaillé avec les architectes à l'affinement du projet, sous la houlette du Service des bâtiments de l'État (SBAT). Il s'agit principalement de développer et de préciser les plans, les aménagements intérieurs et extérieurs, les accès et la technique. Le projet ainsi affiné et chiffré sera présenté sous forme de rapport, à soumettre au vote au Conseil général et au Grand Conseil, probablement en 2024. Le bâtiment abritera à la fois des espaces publics (salles de consultation d'archives, bibliothèque, salles de conférences, espace d'exposition) et des espaces réservés au personnel (salles de conservation des documents, ateliers de traitement physique et de numérisation, bureaux et locaux techniques).

Accompagnement des services producteurs

Les impératifs liés au projet CAP nécessitent un travail accru au niveau du traitement archivistique des fonds déjà versés aux Archives et limitent les possibilités en terme d'accompagnement des services.

Des rencontres avec la Chancellerie ont eu lieu afin d'identifier et de compléter les séries produites par les Autorités communales et de favoriser la synergie entre les deux services. Le travail se poursuivra en 2024, notamment en préparation d'un versement prévu au terme du changement de législature.

Dans la continuité des efforts entrepris dès 2018, le Service communal de l'action sociale a sollicité les Archives de la Ville afin de valider l'élimination d'environ 20 mètres linéaires de dossiers, arrivés au terme de leur durée d'utilité légale ou administrative et ne présentant pas de valeur archivistique.

Plusieurs services ont sollicité l'institution pour des conseils ponctuels quant à la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires.

Traitement archivistique

Il n'y a pas eu d'accroissement des archives définitives en 2023.

Le traitement du fonds de l'ancienne École supérieure de commerce des Montagnes neuchâteloises (ESCOM) a été achevé en début d'année. Celui-ci documente le contexte de création de l'École de commerce dès 1874 ainsi que ses diverses fusions et restructurations jusqu'en 1999. En plus des programmes et contenus d'enseignement, les archives de l'ESCOM témoignent du dynamisme de l'institution à travers diverses activités culturelles et hors cadre. Les travaux de diplôme des années 1915 à 1930 ont également été conservés. L'un d'eux fut d'ailleurs publié dans le rapport de gestion de la Ville de 1930, retraçant la vie de personnes ayant donné leur nom à des rues chaudes-de-fonnières.

Le fonds de la Municipalité puis Commune des Éplatures a également été traité. Il comporte divers documents constitutifs et administratifs pour les années 1851 à 1900, année de sa fusion avec La Chaux-de-Fonds, ainsi que quelques pièces plus anciennes.

Le travail de tri et de reconditionnement des archives des Autorités communales de la période de 1888 à 1919 a été entamé et sera poursuivi tout au long de 2024.

En parallèle, plusieurs petits fonds isolés ont été identifiés suite à un récolement. Il s'agit notamment de la Boucherie sociale dont l'ancien président avait fait un versement aux Archives communales après sa liquidation. Ce fonds a été traité cette année et documente les assemblées d'actionnaires et la gestion du commerce des années 1874 à 1916. Plusieurs fonds provenant de comités d'organisation de fêtes de gymnastique, notamment la Fête fédérale de 1900, sont en cours de traitement.

Dans l'objectif d'un transfert de gestion de ses fonds d'archives patrimoniales papier, le Musée d'histoire a entamé avec le service et le secteur des Archives privées de la Bibliothèque de la Ville un travail collaboratif qui se poursuivra en 2024.

Restauration et numérisation

Les procès-verbaux des séances du Conseil général de 1888 à 1996 ont été numérisés par un prestataire, totalisant 43'127 pages. Cette série complète celle des rapports de gestion annuels de la Ville, permettant de faciliter un grand nombre de consultations grâce à la recherche plein texte.

Recherches

La page web de l'institution a reçu 1'811 vues de 1'108 visiteur-euse-s. 73 recherches ont été menées dans les fonds pour 652 articles consultés. 12 recherches ont occasionné l'accueil de chercheur-euse-s, pour 44 sessions de travail aux Endroits ou à l'Hôtel de Ville.

Les catégories d'utilisateurs et d'utilisatrices les plus représentées sont celles des particuliers (32 demandes), des chercheurs et chercheuses évoluant dans un cadre académique (18), des services communaux (7) et des entreprises (5). Comme

l'année passée, la moitié des demandes provient du canton, la seconde moitié arrivant du reste du territoire helvétique et de l'étranger.

Les sessions de consultation sur place ont majoritairement été menées par des étudiant-e-s et chercheur-euse-s de l'Université de Neuchâtel et ont porté exclusivement sur les archives historiques des Autorités communales et municipales. 421 articles du fonds des Autorités communales/Chancellerie ont été consultés lors de 18 recherches. Les fonds de l'Ancienne commune et de la Municipalité de La Chaux-de-Fonds totalisent 10 recherches pour 159 articles.

Le travail de recherche le plus notable pour le service cette année a été la réalisation d'un historique des Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds par un étudiant de l'Université de Neuchâtel qui relate les étapes de la gestion et de la conservation des archives communales, de la fondation de la mairie à nos jours.

Le fonds du Contrôle des habitants a été sollicité principalement pour des recherches généalogiques venant de particuliers. Cette année, il y a eu 25 demandes pour 46 articles communiqués par mail ou par téléphone.

Personnel

Effectifs au 31 décembre pour le personnel, sur l'année pour les stagiaires et les civilistes :

Archives de la Ville	Nombre de personnes	Nombre de postes (EPT)
Direction	1	0.20
Personnel régulier	1	0.70
Personnel temporaire	1	0.40
Stagiaire	1	
Civilistes	4	

Une réorganisation du service a eu lieu en cours d'année. Les anciens postes de responsable des Archives et recherches (0.4 EPT) et de spécialiste en information documentaire (0.6 EPT) ont fait place à celui d'archiviste chargée de projet (0.7 EPT) en mai et d'agent en information documentaire (0.4 EPT) en août, ce dernier en CDD de deux ans.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

Les services généraux des musées (SGM), équipe transversale de régie et de conciergerie, sont directement subordonnés à l'administrateur du dicastère. Dotés de 5.4 EPT, épaulés par quelques vacataires et formant un apprenti, ils interviennent quotidiennement dans les musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, ils apportent leur savoir-faire au Musée paysan et artisanal (MPA).

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, les SGM travaillent en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Ils collaborent également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assument la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

Les SGM sont également responsables de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances (bibliothèque, atelier et dépôts). Ils définissent et déploient les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirigent la gestion des accès, formalisent les plans d'évacuation et assurent la formation du personnel dans ces domaines.

Ils sont également partie prenante dans la mise à jour et la mise en œuvre, quotidienne et à long terme, de la protection des biens culturel (PBC). De même, les SGM jouent un rôle de surveillance pour la qualité des conditions d'entreposage des collections.

Spécifiquement pour le MIH, les SGM apportent leur concours ou pilotent techniquement les manifestations et événements ou encore l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes, plusieurs projets importants ont largement occupé les SGM et leur responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

Lieu	Projet
Musées de la Ville	Interventions urgentes à la suite de la tempête du 24 juillet. Mise à jour et développement des installations d'alarmes internes.
Parc des Musées	Validation des demandes de manifestations dans le Parc en collaboration avec la Police de proximité. Participation au comité de pilotage du Parc des Musées.
MBA	Remplacement total de l'éclairage des salles d'exposition (fin de vie) avec un système à LED. Réparation de la corniche du plafond de la salle n°4. Programmation multimédia pour une exposition. Préparations en vue du renouvellement de la vidéosurveillance (passage à un système numérique en 2024).
MH	Création et installation de nouveaux systèmes multimédia pour les expositions. Montage de l'exposition ENFANTS DU PLACARD À l'école de la clandestinité à Ecublens (VD) suite à sa location.
MIH	Suivi de l'étude pour le remplacement CVC (Chauffage Ventilation Climatisation). Démontage élément technique dans le local CVC pour la nouvelle installation. Participation au remplacement de la paroi mobile de la salle Erni. Montage électrique pour la nouvelle exposition temporaire.
MUZOO	Suivi et adaptations des installations électriques. Montage électrique pour la nouvelle exposition temporaire Entre les herbes: Les oiseaux des prairies. Pose d'éléments acoustiques dans la cafétéria.
MPA	Membre du Conseil de Fondation représentant la Ville.
Ville	Membre de la cellule de crise Tempête. Participation au comité d'organisation et au montage de la fête du personnel de la Ville. Support pour plusieurs services de la Ville (p. ex. réalisation de badges d'identification).

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

L'excellente année que fut 2022 dans tous les domaines d'activité du musée permettait d'aborder 2023 avec le plein de confiance. L'exposition temporaire *Éclat de verre. La maîtrise de l'émail*, qui s'est achevée au premier trimestre, a bénéficié d'un très bon bouche-à-oreille. Les locations de salles et les prestations de services générées par le Centre d'études et le Centre de restauration ont fortement augmenté. La tempête du 24 juillet, suivie d'un arrêt d'exploitation de trois semaines nécessaire à la sécurisation des accès au Parc, a malheureusement stoppé net cet élan. Il faut toutefois se réjouir qu'elle n'ait provoqué aucune incidence sur le personnel, le bâtiment et les collections du MIH. Malgré ces circonstances, la fréquentation de 2023 est comparable à celle de 2022.

Le second semestre a été marqué par une collaboration exceptionnelle avec le Kunsthhaus de Zurich, qui a présenté, depuis le 22 septembre, l'exposition *Zeit. Von Dürer bis Bonvicini*, avec une quarantaine d'objets phare de la collection du MIH. Cette collaboration a été soulignée par la communication du Kunsthhaus. Elle a ainsi été reprise de manière systématique dans la presse suisse alémanique, mais aussi en Allemagne, au travers de dizaines d'articles de presse.

Un autre partenariat d'importance a été scellé avec la Fondation Maurice Yves Sandoz pour la présentation, en complément à la collection du MIH, d'objets spécifiques et choisis parmi les plus prestigieux de cette collection privée. Un espace sera dédié à ces objets du plus grand intérêt, rarement présentés au public.

Depuis 2023, dans le cadre de la convention de prestations passée avec la Confédération, de nouveaux projets dans les domaines de la médiation et de la valorisation des collections ont été initiés. Le musée s'exporte désormais hors les murs non seulement par ses prêts mais aussi par ses ateliers pédagogiques. Parallèlement, un projet de formation continue a été initié avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel grâce à un financement de la Confédération dans le domaine du patrimoine immatériel.

L'année 2023 a finalement été marquée par la mise en route des démarches administratives et préparatoires des travaux de rénovation du bâtiment, à commencer par la ventilation-climatisation.

Personnel

L'augmentation de 9.35 à 9.95 EPT provient de la régularisation du statut contractuel des surveillant-e-s vacataires, désormais au bénéfice d'un CDI, à budget égal. Une hôtesse d'accueil démissionnaire et un surveillant ayant atteint l'âge de la retraite ont été remplacé-e-s. L'équipe du MIH s'est vue augmentée des compétences de plusieurs collaboratrices et collaborateurs de passage ou en cours de formation. Deux stagiaires documentalistes sont entrés en fonction au Centre d'études en début d'année. Un stagiaire pré-HEG et une apprentie polydesigner 3D ont débuté leur activité à la rentrée d'août. Une stagiaire en formation au CPNE a œuvré au Centre de restauration. Deux stagiaires en muséologie, des universités de Paris et de Neuchâtel, ont contribué au développement de contenus pour les expositions permanentes et temporaires ; un stagiaire en archivistique de l'École des Chartes a inventorié les archives du musée et documenté les acquisitions réalisées dans la première moitié du 20e siècle. En raison de la fermeture anticipée de la piscine, une collaboratrice du Service des sports a également contribué au travail d'archivage durant un mois. Un stagiaire en conservation-restauration a réalisé une étude sur l'optimisation des réserves. Enfin, deux civilistes ont contribué à divers travaux d'inventaire et de restauration.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquises :

- 1 plaque émaillée produite pour l'exposition *Éclat de verre la maîtrise de l'émail*, réalisée par Debora Martinez sur le thème de l'abeille, 2022
- 1 pendulette électrique mystérieuse, Smith, selon un brevet de Jaeger, vers 1940
- 1 horloge belge de course de pigeons, Junior, 1960
- 1 montre minuscule à placer à la boutonnière, 1930
- Ces achats représentent une dépense totale de CHF 6'091.- entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre.
- Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de très nombreux dons et legs:
- 1 horloge publicitaire rétroéclairée Borel Cocktail, 1980
- 1 montre prototype mécanique Lanco avec système de seconde "hypnotique", vers 1960
- 1 prototype de pendulette à force constante à détente par Anthony G. Randall, 1970
- 1 maquette à tourbillon à deux axes, Meccano, par Anthony G. Randall, 1970
- 1 maquette de démonstration de l'échappement à force constante breveté (CH353679) de Xavier Theurillat, 1960
- 1 module de différentiel sphérique de fabrication anglaise, vers 1960
- 1 horloge-réveil Brac 2000, swiss made, issue du pop design. Mouvement Japan Tamura, années 1970
- 1 lot de plans techniques de calibres de montres écoles et d'outillages, Technicum de La Chaux-de-Fonds, 1930-1970
- 1 pendule électrique Zénith de la gare des Brenets, vers 1980

- 1 montre-bracelet Otsuka Lotec n°0000 par Jiro Katayama et Hajime Asaoka, 2023
- 1 lot d'archives de la holding Manufactures d'horlogerie suisses réunies SA – MSR (Revue Thommen, Vulcain, Buser et Phenix) 1959-2006
- 1 lot d'archives des sociétés Portescap SA et Reno SA, 1960-1970
- 15 montres de la série "Collector Swatch", 1991-1998
- 1 fonds d'archives documentant le travail de l'émailleuse Danielle Wust Calame, 1970-2010
- 1 montre-bracelet chronographe Coblör, 2023
- 59 montres provenant de la collection du designer Michel Huber, 1930-2020
- 1 prototype de pendulette IMHOF "HORASOL", vers 1960
- 1 horloge-mère Moser-Baer H201, milieu du 20e siècle
- 1 lot d'archives techniques et un outil breveté de Marcel Erard, 1945-1970
- 1 lot d'archives de Werner Anderegg, 2e moitié du 20e siècle
- 1 pendule astronomique de Werner Anderegg, travail de fin d'apprentissage, 1941
- 1 horloge de coffre-fort à 4 mouvements signée Sargent & Greenleaf INC., Rochester, N.Y, fin du 19e siècle
- 1 mouvement d'horloge de coffre-fort E. Howard, fin du 19e siècle
- 1 mouvement d'horloge de coffre-fort The Yale & Towne MF'G Co, fin du 19e siècle
- 1 outil de mise au repère, 1964
- 1 lot de spiraux cylindriques fabriqués par Bernard Huguenin chez Nivarox, vers 1970
- 180 montres de poche, montres-bracelets et chronomètres de marine de la collection Eduard Streit, 18e-20e siècles
- 1 pendule neuchâteloise Louis XIII dite Religieuse signée Josué Robert horloger du roy de Prusse et de la cour à La Chaux-de-Fonds, vers 1730

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 1'217'720.-.

Expositions temporaires

- *Éclat de verre. La maîtrise de l'émail*, jusqu'au 12 mars 2023. À l'occasion des 150 ans de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et de l'Année Internationale du Verre proclamée par les Nations Unies, *Éclat de verre* présente les techniques ancestrales de l'émail appliquées à la décoration horlogère. Dans la directe continuité de *Transmissions. L'immatériel photographié* consacrée aux savoir-faire mécaniques, l'exposition met en lumière l'art de l'émail sous ses plus hauts atours, tout en soulignant les enjeux passés et actuels de la formation des émailleuses et des émailleurs au travers de la collection d'arts industriels de l'École.
- *Nouvelles acquisitions*, du 23 mars 2023 au 29 février 2024. Hommage aux généreux soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes :

- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.
- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.

En 2023, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Musiques et Automates*, GemGenève, Salon international de la joaillerie et des gemmes, Palexpo Genève, du 8 au 16 mai 2023, prêt du petit magicien des Maillardet, d'une montre à automates et musique attribuée à Pignet et Meylan et d'une horloge de table à automate vers 1600.
- *À la recherche de la lunette perdue*, Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, du 13 mai au 24 septembre 2023, prêt d'un chronomètre de marine Jules Jürgensen et Fils au Locle.
- *TIME. Von Dürer bis Bonvicini*, Kunsthaus Zürich, du 22 septembre 2023 au 14 janvier 2024, le MIH fut le principal prêteur et partenaire d'une grande exposition temporaire avec 38 objets horlogers évoquant des perspectives scientifiques, sociologiques et économiques entrant en dialogue avec des œuvres de plus de cent artistes de la Renaissance à nos jours.
- *Promesses de l'an nouveau. Origines et rites de la Saint-Sylvestre*, Musée du Château de Gruyères, du 24 novembre 2023 au 14 janvier 2024, prêt de quatre montres de poche à quantièmes, d'une montre double face, d'une horloge de table à indications astronomiques, d'une pendulette de voyage à sonnerie et d'une pendulette de table à quantième permettant d'évoquer l'histoire du calendrier et la manière dont la religion a forgé notre conception de l'année.
- À des fins d'études, prêt d'une pendule neuchâteloise de style Louis XV au CPNE, Le Locle.

Manifestations et animations

- De nombreuses manifestations et animations ont été proposées en 2023, avec un accent porté sur la participation culturelle, la diversification des publics et l'organisation d'évènements hors les murs. Retenons notamment :
- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH.
- Afterworks du Parc des musées : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h des trois musées du Parc en alternance. Bar et animations.
- Ateliers didactiques et créatifs pour enfants proposés durant les vacances scolaires : 11 ateliers ont été réalisés en 2023 pour 76 enfants.
- Mercredi 22 février : Escapade d'hiver : découverte du fonds d'archives Benoît à la BPUN.
- Jeudi 9 mars : Escapade de printemps : visite de l'atelier Donzé Cadrans au Locle, par Claude-Eric Jan, directeur.
- Mercredi 22 mars : Vernissage de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale des amisMIH.
- Jeudi 30 mars : Afterwork des musées au MIH dans le cadre du Festival Histoire et Cité (UniNE) – *Temps et alimentation* avec la participation d'historiens de l'alimentation, du cuisinier Philippe Lignon et d'artisans de la région.
- Jeudi 27 et vendredi 28 avril : Ateliers et visites Écoles au Musée, organisés en collaboration avec le GMN.
- Mercredi 3 mai : Animation de quartier à la Place du Bois, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.
- Samedi 13 et dimanche 14 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Jour des musées neuchâtelois. Visites et animations variées sur le thème du bien-être et du *Slow time*. Le musée a accueilli des thérapeutes et masseurs dans son nouvel espace Hors Temps.
- Mercredi 21 juin : Escapade d'été : visite du cadran solaire de Xavier Theurillat sur l'Esplanade du cadran.
- Mercredi 21 juin : CirConférence *Le fil du temps* en prélude aux 50 ans de l'inauguration du MIH.
- Les lundis et vendredis du mois de juin : organisation de 12 ateliers pédagogiques pour la Fondation de la Haute Horlogerie, Genève, pour un total de 259 enfants.
- Du 7 au 19 juillet : Ateliers organisés pour le Passeport Vacances Neuchâtel.
- Samedi 26 août : *A pas contés* à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, sur les traces matérielles des instruments astronomiques.
- Jeudi 31 août : Afterwork des musées au MIH : spectacle et atelier de danse menés par la Compagnie La Rue Serendip.
- Dimanche 10 septembre : Visites guidées "Ça peut toujours servir" dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur la thématique *Réemploi et Recyclage*.
- Jeudi 21 septembre : Remise du 29^e Prix Gaïa dans la salle Hans Erni. La cérémonie a été ouverte par Luc Debraine. Elle a récompensé trois talents du monde de l'horlogerie : Georges Brodbeck dans la catégorie Artisanat-Création, Hans Boeckh dans la catégorie Histoire-Recherche et Miguel Garcia dans la catégorie Esprit d'entreprise.
- Dimanche 24 septembre : Escapade d'automne au Musée d'histoire.
- Du mercredi 4 au mercredi 11 octobre : 4 ateliers pédagogiques organisés pour le Passeport Vacances Montagnes neuchâteloises.
- Du jeudi 12 au dimanche 14 octobre : 14 ateliers pédagogiques organisés dans le cadre de l'évènement "Autour du temps" à Plan-les-Ouates, pour un total de 214 enfants.
- Dimanche 5 novembre : 47^e Bourse suisse d'horlogerie et visites guidées en français et allemand.
- Samedi 11 novembre : Ateliers organisés pour le Grand Prix d'Horlogerie de Genève, pour un total de 45 enfants.
- Dimanche 19 novembre : 2^e Festival des ateliers du MIH, pour un total de 120 enfants. Clôture des festivités avec le spectacle *Pièce de poche* de La Rue Serendip.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. L'exposition dédiée à l'émail a rencontré un vif intérêt, notamment dans la presse internationale, en raison du caractère unique des pièces exposées. Le volet horloger de l'exposition *Zeit. Von Dürer bis Bonvicini* du Kunsthau a permis de toucher des dizaines de médias (quotidiens, magazines et électroniques) en Suisse alémanique et en Allemagne.

Par ailleurs, une trentaine de reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH ou lors de manifestations, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Il s'est agi majoritairement de médias nationaux et régionaux, mais également de France, d'Allemagne, d'Espagne, des États-Unis, du Japon, de Chine et de Corée du Sud.

La direction a aussi répondu à une trentaine d'autres sollicitations de médias par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. À quatre reprises, le New York Times s'est appuyé sur l'expertise du MIH pour rédiger des articles sur l'horlogerie. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de promouvoir les lauréates et lauréats du Prix Gaïa.

Enfin, deux ateliers d'éducation aux médias ont été proposés en collaboration avec la RTS et l'émission de radio Le Printemps qui chante (Option Musique), produite en direct du MIH, avec la participation de la chorale d'Evapro, de Colour of Rice et d'Antonin Rousseau.

Visibilité numérique

Le MIH propose des outils multilingues permettant la communication de la programmation et la médiation des collections du musée à travers des sites internet, des moteurs de recherche, des réseaux sociaux. Il propose des prestations numériques à l'intention de différentes communautés notamment à travers son site internet trilingue français, allemand, anglais (100'000 pages vues annuellement), une infolettre adressée une fois par mois à plus de 2'000 adresses électroniques, et une présence constante et renouvelée dans les agendas culturels régionaux et nationaux.

Le MIH axe son activité numérique sur la mise en valeur de points d'intérêt, les réseaux sociaux Facebook (3'600 followers) et Instagram (4'400 followers), et, dans une moindre mesure, LinkedIn (recrutement). La visibilité du MIH sur la toile et sa réputation sont entretenues à l'intention des visiteur-euse-s extérieur-e-s et des touristes par les sites Google Maps et TripAdvisor. Chaque année, le musée recense plus d'un million de vues de sa page Google. 2'000 photographies du musée et de ses collections sont intégrées à cette interface, essentiellement des coups de cœur des visiteur-euse-s eux-mêmes, révélateurs de la notoriété du musée et de l'enthousiasme qu'il suscite.

En 2023, le MIH s'est fermement engagé dans la digitalisation de ses collections en prenant part à la genèse et au lancement de la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie. Des périodiques de la bibliothèque ont ainsi pu être numérisés et mis en valeur. Parallèlement, le MIH est partie prenante du projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise. Enfin, le projet de mise en ligne des collections à travers un module spécifique du logiciel d'inventaire MuseumPlus a été initié en collaboration avec le SIEN.

Fréquentation et recettes

Totalisant 33'942 visiteur-euse-s, la fréquentation globale de l'année 2023 est stable par rapport à 2022 (34'002). Compte tenu de l'arrêt d'exploitation de trois semaines suite à la tempête, au plus fort de la saison, le résultat est excellent. La part des visiteur-euse-s payant-e-s représente 20'543 personnes. Les coupons de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) promue par Tourisme neuchâtelois, permettant à chaque visiteur-euse séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, représentent 5'236 entrées.

2023 a vu la confirmation du retour des groupes, amorcé en 2022, après pandémie. 201 groupes ont visité le musée, ainsi que 93 classes, dont 21 de la ville et 72 provenant de l'extérieur. En outre, 91 classes de la ville ont suivi le programme École et Musée. 369 visiteur-euse-s ont parcouru le musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 335 visites guidées ont été conduites dans le musée et 42 personnes ont découvert l'Atelier Jacot. 94 personnes ont suivi les Escapades hors les murs.

624 enfants et adolescent-e-s ont participé aux ateliers pédagogiques proposés au MIH. 589 enfants ont participé aux ateliers proposés hors les murs.

Le total des entrées représente la somme de CHF 252'744.65, en corrélation avec l'excellente fréquentation. Les ventes d'articles à la boutique, pour CHF 106'263.83 (hors TVA), sont en progression de 10% par rapport à 2022. Les ventes de services, pour CHF 146'956.99 (hors TVA) ont plus que doublé et les locations de salles atteignent CHF 25'313.15 (hors TVA). Les vitrines commerciales ont généré CHF 60'783.50 de recettes. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 12'530.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usager-ère-s, il compte des chercheur-euse-s, étudiant-e-s, amateur-trice-s, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. 23 consultations ont pu être effectuées, de chercheur-euse-s provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Parallèlement, 173 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de près de 200 titres, consistant en périodiques, ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps, réalisés au travers d'achats, d'échanges et de dons. Une nouvelle organisation a été mise en place avec la BV pour assurer l'indexation des nouvelles acquisitions. Le travail de reconditionnement, d'inventaire et de localisation des périodiques a été finalisé.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2023, cinq fonds d'archives ont été traités et inventoriés. Six fonds ont été complétés ou avancés et le volumineux fonds de la Chambre Suisse d'horlogerie a été traité dans sa plus grande partie. Cet important travail a pu être réalisé par l'archiviste grâce à l'aide d'un civiliste occupé à plein temps pendant trois semaines et d'une collaboratrice du Service des sports, occupée à 80% pendant un mois. La réorganisation des réserves dédiées aux fonds d'archives s'est poursuivie, garantissant une meilleure conservation des documents et un gain de place appréciable.

Recherches, formation et vulgarisation scientifique

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire *Brut. 50 ans d'un écrin monumental* et sur la publication qui l'accompagne. Le MIH

est aussi associé aux projets de recherche *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel (1858-1948) : cultures de la précision, économie de la qualité et « marchandisation » de l'heure et Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigés par l'Institut d'histoire de l'UniNE et financés par le Fonds national suisse (FNS). L'interface numérique visant une explication des mécanismes de la pendule astronomique Delvart a été mis à disposition du public au travers d'un écran tactile.

Le projet Arc Horloger piloté côté suisse par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole côté français, a été prolongé pour une période de trois ans. Ce projet soutenu par le programme Interreg France-Suisse et dans lequel la direction du MIH est fortement engagée permettra de poursuivre la mise en valeur de cette inscription.

Après la finalisation du projet MetalPAT, dirigé par le Laboratoire métallurgies et cultures du CNRS et la HE-Arc, la MIH s'est engagé dans le projet de recherche CleanLaB dédié au nettoyage des laitons corrodés.

Les développements de la plateforme de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie ont été poursuivis. Une première version publique a été mise en ligne avec de nombreuses références du MIH. D'autres sources seront numérisées en 2024. Parallèlement, le MIH est partie prenante du projet d'encyclopédie virtuelle Chronospedia pour ce qui relève de la pendulerie neuchâteloise. La publication des contenus est prévue pour 2024.

Le projet de formation continue en *Patrimoine horloger*, envisagé en collaboration avec la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UniNE, a été échafaudé en ce qui concerne le plan d'étude, le règlement et les enseignements. Le Décanat et la Rectorat se prononceront sur le projet au premier semestre 2024.

Publications

Le volume n°49 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2023.

Une publication à l'occasion du 50^e anniversaire de la construction du bâtiment du MIH a été mise en préparation en collaboration avec Nadja Maillard. Elle sera éditée en français, en allemand et en anglais par la Société d'histoire de l'art en Suisse, dans la série des Guides d'art et d'histoire de la Suisse, dont les activités nationales pour la promotion de la culture du bâti sont reconnues de longue date.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, le personnel du CRH s'est occupé de divers travaux en relation avec les objets : préparation et emballage des œuvres prêtées à l'extérieur, récolement des objets présents dans l'exposition permanente et collaboration avec le photographe en charge des prises de vues des pièces de la collection. Le travail de supervision et de coordination entre les fournisseurs de la montre MIH Gaïa s'est poursuivi, ainsi que la participation au groupe de travail centré sur la protection des biens culturels.

Après s'être occupé du démontage de l'exposition temporaire *Éclat de verre, la maîtrise de l'émail*, les horlogers se sont attelés à la mise en vitrine des pièces de l'exposition annuelle des nouvelles acquisitions ainsi que d'une vitrine temporaire dédiée au 175^e anniversaire du canton de Neuchâtel. L'atelier a en outre œuvré à la préparation, au soilage et à l'installation de tous les objets présentés dans l'exposition temporaire *Zeit, von Dürer bis Bonvicini*, au Kunsthhaus de Zürich, en collaboration avec la direction et le technicien de musée. De plus, certaines pièces furent encore préparées en vue d'un prêt pour le salon GEMGenève et le Château de Gruyères.

Comme chaque année, plusieurs visites de musées et d'artisans ont été organisées dans une optique de formation et de collaborations. Puis l'équipe du CRH s'est enfin rendue disponible pour assurer la gestion des travaux post-tempête sur les horloges de clochers du Théâtre de l'Abeille et celle des Éplatures avec la société spécialisée Muff Kirchturmtechnik AG.

Enfin, l'atelier s'est occupé de ranger et réorganiser les locaux des abris, du chauffage et de la menuiserie en vue des travaux liés à l'installation de la nouvelle ventilation.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Le CRH a notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente
- L'entretien des horloges installées dans les divers bureaux communaux

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Automate-magicien d'Auguste Maillardet (IV-129) : poursuite et fin de la restauration.
- Horloge du Grand Temple (IV-471) : amélioration du retour de câble dans les murs du musée
- Régulateur à calendrier et équation du temps de Lepaute (IV-1158) : restauration complète
- Horloge publicitaire lumineuse (IV-1165) : révision complète
- Horloge à ombres de Berde (IV-710) : réparation partielle
- Pendulette prototype par Anthony Randall (IV-1169) : entretien et contrôle de marche
- Pendule neuchâteloise dite "des chômeurs" (IV-920) : contrôle de marche et installation dans un bureau communal

- Pendule neuchâteloise (IV-961) : révision complète pour la plateforme numérique Chronospedia
- Pendule neuchâteloise signée Aimé Billon (IV-803) : révision complète
- Cartel neuchâtelois style Louis XVI (IV-942) : révision complète et installation dans un service communal
- Régulateur de précision de Robert Gafner (IV-150) : restauration en cours

Enfin, l'atelier s'est chargé de la conception et du prototypage d'un mécanisme de tellurium simplifié en vue d'une nouvelle offre d'atelier pour enfants.

Travaux pour des tiers

Le centre de restauration a également porté son attention sur différentes pièces extérieures à la collection et a répondu à des demandes d'analyses techniques, notamment :

- Horloge astronomique Antide Janvier : poursuite de la restauration et réinstallation chez son propriétaire en Italie
- Horloge astronomique de Türlér : révision partielle
- Horloge Esphor (Espacité) : nettoyage partiel

Organes liés au MIH

Commission

La commission consultative du MIH se compose des membres suivants : M. Jean-René Bannwart, président, Mmes et M. Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Xavier Perrenoud et Nathalie Tissot. Elle s'est réunie à quatre reprises avec le Conseiller communal en charge et la direction du MIH. Elle a poursuivi ses travaux dans différents domaines, en particulier celui du projet de la revalorisation du Parc des musées et de renouvellement muséographique qui pourra en découler, et celui de la montre MIH Gaïa.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Géraldine Delley, Estelle Fallet, Nathalie Marielloni, Laurence Reibel, Nadège Sougy ; MM. Jean-René Bannwart, Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Philippe Mairrot, Hervé Munz, Tobias Schenkel, Olivier Schinz et Pierre Thomann. Le Conseil s'est réuni une fois durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du MIH dans la redéfinition du projet scientifique et culturel du musée dans la perspective d'une refonte muséographique.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à l'action de ses membres, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité est composé de M. Jean-Luc Renck, président, Mmes et MM. Nathanaëlle Delachaux, Natalia Signoroni, Lidia Pierbattisti, Olivier Laesser, Yann Leiggenger, Jean-Michel Piguet, Hubert Noirjean, David Olafsson et Raphaël Thiémard. Jean-René Bannwart, représentant de la Commission du MIH, le conservateur et la conservatrice adjointe, sont invité-e-s à participer à chacune des réunions du comité. La vice-présidence est vacante. Mme Françoise Beltrami, secrétaire, a été remplacée à cette fonction par Mme Nathanaëlle Delachaux à compter de l'Assemblée générale du 22 mars 2023.

Deux séances plénières ont eu lieu dans le courant de l'année. Une CirConférence a été organisée le 21 juin. Toutes les visites guidées gratuites proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont eu lieu, à l'exception des mois de juillet, faute de visiteur-euse-s, et d'août, en raison de la fermeture du musée consécutive à la tempête du 24 juillet. La traditionnelle sortie estivale *A pas contés* regroupant les amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Villers-le-Lac et du MIH s'est déroulée à Neuchâtel à la rentrée d'août.

À la fin de l'année 2023, l'association comptait 446 membres, dont 62 membres sponsors, marquant une réjouissante progression. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 65'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu, par leurs cotisations, l'achat de plusieurs pièces pour la collection.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Au 31 décembre 2023, ses membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Séverine Favre, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, Théo Bregnard, Nicolas Clerc, Jean-Luc Renck, Raphaël Comte, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser, Pedro Palomo, Stéphane Picci et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 13 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2022. Durant l'année 2023, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 6'091.- pour les acquisitions. Par ailleurs, le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, celui des documentalistes et du boursier Horizon Gaïa, tout comme une part substantielle du Prix Gaïa, ont été financés par le biais de la FMF. Relevons enfin le legs de M. Eduard Streit (1939-2023) à la Fondation Maurice Favre, par testament olographe de 1999, de l'ensemble de sa collection de montres et horloges ainsi que 70% de ses titres et avoirs à son décès.

La totalité de ce don remarquable, 181 pièces exceptionnelles et en parfait état de conservation, a été remise au Musée international d'horlogerie.

Perspectives

L'année 2024, celle du 50^e anniversaire de l'installation du MIH dans son bâtiment actuel, proposera un programme particulier et festif en deux temps forts. Au début du printemps, deux expositions temporaires seront inaugurées conjointement : l'une saluant les nouvelles acquisitions 2023, dont la fabuleuse collection léguée par Eduard Streit, l'autre, accompagnée d'une publication, rendant hommage à l'écrin monumental qui abrite ces collections et esquissant les profondes rénovations qui s'échelonneront jusqu'en 2026. À l'automne, le jubilé du MIH coïncidera avec un événement horloger par excellence : la 30^e cérémonie du Prix Gaïa. Le MIH sera encore célébré lors d'un week-end grand public, riche en divertissements, les 19 et 20 octobre, 50 ans jour pour jour après son inauguration. Entre deux, 9 concerts du centenaire Collège musical égayeront les samedis matins.

Après les avancées rendues possibles dans le domaine de la médiation en 2023, le soutien de la Confédération en 2024 permettra, notamment, de mettre l'accent sur les collections, par l'intermédiaire des recherches de provenance et de la valorisation en ligne.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres des organes consultatifs pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le musée des beaux-arts a accueilli plus de 13'000 visiteur-euse-s en 2023, soit une augmentation de près de 10% par rapport à 2022 et de 33% par rapport à la fréquentation observée avant la pandémie de COVID-19. L'excellent accueil reçu par les expositions en est la raison la plus importante, ainsi que le travail continu et progressif visant à installer l'institution dans le paysage médiatique et culturel des musées leaders au niveau national. En corrélation avec l'augmentation du nombre de visiteur-euse-s, les recettes de la boutique du musée ont également augmenté de 30% par rapport à 2022.

Au printemps, une grande exposition intitulée *Ô Saisons...* et consacrée aux frères Aurèle et Léopold Robert a été inaugurée simultanément sur les deux sites des musées de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Cette collaboration, rare au niveau cantonal, a permis de renouveler les regards et l'intérêt porté à ces deux artistes natifs de La Chaux-de-Fonds. L'exposition s'est accompagnée de la publication en commun par les deux musées d'un important catalogue et s'est clôturée par un colloque universitaire international, lui aussi organisé sur les deux sites, dont les actes seront publiés ultérieurement. L'occasion a aussi été saisie par le musée de restaurer l'ensemble des tableaux de Léopold et d'Aurèle Robert présents dans ses collections. Les missions de conservation et d'études, souvent moins visibles dans le travail curatorial, ont ainsi été particulièrement soignées. En dialogue avec l'œuvre des Robert, l'artiste Gina Proenza a été invitée à présenter un ensemble de trois vidéos faisant écho au cycle des saisons qui donnait à l'exposition son titre. Celle-ci prenant place au premier étage, les collections ont été entièrement réaccrochées dans les salles du rez-de-chaussée. En partenariat avec la HEAD-Genève, une exposition d'un jeune artiste, Sebastián Dávila, a été montrée dans la salle centrale du rez-de-chaussée, après que l'artiste eut passé un mois en résidence à La Chaux-de-Fonds pour en préparer l'installation.

En automne, la 75^e Biennale de La Chaux-de-Fonds a pris place au rez-de-chaussée, sous le titre *Jubiler encore*. Quarante-trois artistes, sur 134 impétrant-e-s, ont été sélectionnés par un jury composés de professionnelles du monde de l'art contemporain et de deux membres du comité de la SAMBA. En parallèle, l'artiste neuchâtelois Till Rabus a été invité pour une exposition monographique. Ses peintures hyperréalistes occupaient la première salle du premier étage et venaient également s'infiltrer dans le réaccrochage des collections. Deux salles de ce réaccrochage avaient une signification particulière à l'année 2023 : dans l'une, l'ensemble des œuvres acquises par la SAMBA pour le musée depuis vingt ans – c'est-à-dire depuis l'achat de la première peinture de Till Rabus lors de la biennale de 2003 – étaient rassemblées ; dans l'autre, sept grands tableaux abstraits de Charles-Henri Monvert, soit la plus grande donation reçue en 2023, dialoguaient avec des œuvres figuratives.

La collection a ainsi poursuivi son accroissement, modestement en raison de l'absence de budget d'acquisition, avec entre autres des dons d'œuvres de Charles L'Eplattenier et de Nina Childress, celles-ci offertes par l'artiste à l'issue de son exposition. Plusieurs prêts ont été consentis, en particulier *L'Estaque* d'André Derain à la National Gallery de Londres et au Kunstmuseum de Bâle et la *Vue de Cagne* de Chaïm Soutine prêté à la Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen de Düsseldorf. Le musée de La Chaux-de-Fonds a quant à lui bénéficié de prêts de prestigieuses institutions telles que le Louvre, le Kunstmuseum de Bâle et le Kunsthaus de Zürich pour l'exposition des frères Robert.

Outre le partenariat exceptionnel avec le musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, les collaborations avec les associations culturelles de la région se sont poursuivies notamment avec l'ABC, le Nouvel ensemble contemporain (NEC) et l'association Villa Numa pour accueillir des artistes en résidence à La Chaux-de-Fonds.

Que ce soit par l'écho que les activités et les expositions du musée ont reçu de la part du public et des médias ou par la hausse des fréquentations et des recettes, l'année 2023 a donc été très positive pour le musée des beaux-arts. La multiplication des activités proposée et l'ambition des expositions ont impliqué des coûts de fonctionnement élevés. Toutefois, ceux-ci ont pu être compensés par des efforts importants en terme de recherche de fonds extérieurs.

Enfin, il est à relever que, si le musée n'a pas été complètement épargné par la tempête du 24 juillet, les dégâts subis ont été sans véritable gravité. Quelques vitres ont été brisées sans que l'enveloppe du bâtiment ne soit véritablement mise en péril. Un décrochage préventif des œuvres dans une salle du premier étage a tout de même été effectué, qui s'est fort heureusement avéré non indispensable. Aussi le musée des beaux-arts fut-il une des premières institutions de la Ville à pouvoir rouvrir ses portes au public après une dizaine de jours de fermeture seulement.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Nina Childress. Cils Poils Cheveux**, 06.11.2022-23.04.2023. Publication d'un tabloïd en collaboration avec l'autrice Fabienne Radi, format journal, illustrations noir et blanc, 36 pages, distribution gratuite au sein du musée. 4'198 visiteur-euse-s au 23.04.2023
- **Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons...**, 14.05-12.11.2023 en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Publication d'un ouvrage éponyme avec des textes de Pascal Griener, Laurent Langer, Camilla Murgia et Michal Mencfel et un essai fictionnel de Pierre Senges, édité par Scheidegger & Spiess à Zurich. 7'109 visiteur-euse-s
- **Gina Proenza. L'automne au printemps**, 14.05-01.10.2023*
- **Sebastiàn Dávila. Tierra Rota se hace el Día**, 11.06-10.09.2023*
- **75^e Biennale d'art contemporain. Jubiler encore !**, 22.10.2023-11.02.2024
- **Till Rabus. Porcus Troianus**, 22.10.2023-11.02.2024. 3758 visiteurs jusqu'au 31.12.2023

* Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteur-euse-s est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteur-euse-s pour 2023 : 13'055 (11'347 entrées non scolaires et 1'708 scolaires)

Partenaires financiers

Exposition Léopold et Aurèle Robert : Bureau de Contrôle des Métaux Précieux, Collection d'art de la Confédération / Office fédéral de la culture, Ernst Göhner Stiftung pour la restauration des oeuvres, Loterie Romande, SaMba, Ville de La Chaux-de-Fonds, Ville de Neuchâtel.

75e Biennale d'art contemporain : Fondation Huguenin-Dumittan, Loterie Romande.

Partenaires institutionnels et privés: le Centre de culture ABC, Club 44, Le Courrier, art & fiction, HEAD Genève, Institut d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel, SIK-ISEA.

Activités de médiation

Autour de l'exposition Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons... et Gina Proenza. L'automne au printemps, visites commentées un dimanche par mois, visite guidée pour les enseignant-e-s, visites-ateliers pour enfants un samedi par mois, visites théâtralisées des deux expositions par le comédien Yves-Noël Genod en partenariat avec le Théâtre de pommier, visite sur le thème des répliques dans le cadre des journées du patrimoine par la conservatrice adjointe, Tarentelle et transe visite-conférence par Salvatore Bevilacqua, responsable de recherche Institut des humanités en médecine – IHM, Unil, Manies, malheurs et masculinités performance artistique autour de Léopold Robert et de la nostalgie « Swiss made » par Hervé Munz du Collectif JÉTO/Institut des humanités en médecine (IHM) du CHUV/UNIL, Finissage Chansons italiennes et mandoline avec Daniele Pintaudi et Mathias Weibel;

- Tea time, rencontre avec l'artiste Nina Childress et Mocktail + film, rencontre avec Gina Proenza et projection au cinéma ABC, d'une discussion avec l'artiste Sebastia Dávila lors d'une visite commentée et discussion suivie de Prosecco et ;
- Viens manger chez moi ! chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich. Avec Romain Winiger, Célien Favre et Salomé Guyot, Céline Hänni, Yannick Zürcher, Paul Courlet, Alain Corbellari, Marie Jeanrenaud, Claude Lebet, Amandine Bettinelli, Noémie Lagger, Capucine Parel, Lea Schumacher, Françoise Boillat et Arpad Antonietti;
- Afterwork, chaque trimestre. Au mois de mai : démonstration de danse : Tummurriata et Pizzica Pizzica, tarelles du Sud de l'Italie par l'Association Taranta Suisse avec Valeria de Pascali-Mellone et Sandrine Galtier-Gauthey. Au mois d'octobre : visite-flash autour de l'exposition "Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons..." Les voyages italiens de Léopold et Aurèle et Costumes et accessoires chez Léopold Robert par Anaëlle Hirschi, historienne de l'art. Bar continu en partenariat avec la Société de Consommation;
- Participation à la Nuit et à la Journée des musées neuchâtelois par des visites-flash de l'exposition temporaire Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons..." et concert dans le parc des Musées du groupe *In trees* (Neuchâtel);
- Journée du Patrimoine : "Jouer aux sept erreurs" et "Les sept erreurs en peinture" pictogramme et visites guidées par la conservatrice adjointe ;
- Visite avec le TPR sur la thématique des Autoportraits pour la préparation de Grande Ourse. La Belle constellation : avec : Anne Bisang, Françoise Boillat, Simon Bonvin, Jonas Bühler, Camille De Pietro, Bast Hippocrate, Isabelle Meyer, Anna Popek, Juliette Vernerey, Philippe Vuilleumier ;
- Collaboration à l'exposition Bruxelles RANN expo Halles Saint-Gery, 26 septembre – 26 novembre 2023 (<https://hallessaintgery.be/event/lart-nouveau-a-la-chaux-de-fonds/>)

Résidences d'artistes

Musées 24/24

Le projet de résidences destiné aux artistes et collectifs d'artistes en arts visuels, lancé en 2021, s'est poursuivi. La résidence *Musées 24/24* a été occupée par la photographe et plasticienne Jessie Schaer et par Sabrina Fernandez Casas, plasticienne et curatrice.

Numa-Droz 175 – Villa Numa

Convention de partenariat avec la Banque Piguet Galland avec soutien financier au projet de résidence d'artistes à hauteur de CHF 12'000.-

Activités complémentaires du conservateur

Sur la sollicitation du comité de l'Association des musées d'art suisses (VSK-AMAS), le conservateur a accepté d'en prendre la présidence pour un mandat de trois ans renouvelable. Cela impliquera notamment l'organisation de rencontres des directrices et directeurs de musées helvétiques à La Chaux-de-Fonds pour aborder des thématiques telles que la durabilité ou le travail de recherche de provenance. Il a poursuivi son rôle de mentor auprès de jeunes collègues dans le programme de l'association suisse des historiennes et historiens de l'art (VKKS). Il a été nommé membre de la commission consultative

arts visuels du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève. Il a présidé à deux reprises les jurys de bachelor de l'EDHEA. En plus de la couverture médiatique des expositions, la presse locale et régionale a également sollicité le conservateur, que ce soit pour des entretiens radiophoniques – tels que l'émission *Drôle d'époque* sur RTS1 – ou pour faire appel à son expertise sur des questions muséales dans la presse écrite.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

L'année 2023 s'est déroulée sous le signe de la 75e Biennale d'art contemporain dont l'organisation a mobilisé un travail important du comité et des membres volontaires de la société. Le vernissage qui a fait salle comble fut un grand succès et un moment de célébration pour le comité, le musée et leur collaboration renouvelée.

Le comité a accueilli 2 nouveaux membres : Sélina Chibou et Artemisia Romano, suite à la nomination de Gabriel Grossert et Amandine Sieber aux fonctions respectives de Président et de Secrétaire fin 2022. Dans sa nouvelle composition, la SAMBA a retrouvé une collaboration productive et joyeuse avec le musée et la ville. La SAMBA poursuit ses négociations avec le Conseil communal pour le maintien des rôles qui lui incombent historiquement et contractuellement (Convention de 1985 et Acte de donation de 1925).

La SAMBA a organisé de nombreux événements pour le musée et pour ses membres notamment : apéro et discussion pour les deux fins de résidence de Jessie Schaer et de Sabrina Fernández Casas, tea time (finissage) avec Nina Childress, cocktail + blabla (finissage) avec Gina Proenza, visites du MAHN et de la fondation white space black box et visite à Bienne de Local Int, Turbo Presse et Pasquart en partenariat avec la société des beaux-arts de Bienne.

La SAMBA a pu faire l'acquisition d'une œuvre de jeunesse de Charles L'Eplattenier pour un prix symbolique, s'est dotée d'un nouveau site internet et a mis à jour son logo.

Prêts d'œuvres du musée

- **Francis Baudevin**, *Well*, 1994, acrylique sur toile en prêt au Centre PasquArt de Bienne du 05.02 au 02.04.2023 pour l'exposition *Francis Baudevin*
- **Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier**, fauteuil de bureau, 1915-16, bois massif en acajou et tissu en prêt au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds du 09.02.2023 au 29.06.2024 pour l'exposition *100 ans du Musée d'histoire*
- **André Derain**, *L'Estaque*, 1906, huile sur toile à The National Gallery, Londres du 25.03 au 13.08.2023 pour l'exposition *After Impressionism: Inventing Modern Art*
- **Milo Keller**, titres divers, 8 tirages argentiques, 2009-11 en prêt chez Piguet Galland & Cie SA à La Chaux-de-Fonds du 05.07.2023 au 05.07.2024
- **Magdalena Abakanowicz**, *Assemblage noir*, 1966, tapisserie en prêt au Musée Cantonal des beaux-arts de Lausanne, exposition organisée par la Fondation Toms Pauli, du 23.06 au 24.09.2023 pour l'exposition *Magdalena Abakanowicz*
- **Chaïm Soutine**, *Vue de Cagnes (La Gaude et les Baous)*, 1922-23, huile sur toile en prêt au Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen de Düsseldorf du 02.09.2023 au 14.01.2024 pour l'exposition *Love, Life and Death*
- **André Derain**, *L'Estaque*, 1906, huile sur toile au Kunstmuseum de Bâle du 02.09.2023 au 21.01.2024 pour l'exposition *Derain, Matisse und die Fauves, 1904-08*
- **Alfred Manessier**, *La Passion de Notre Seigneur Jésus Christ*, 1952, huile sur toile en prêt au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, France du 16.09.2023 au 07.01.2024 pour l'exposition *Manessier, Peintre des Passions et des Alléluias*
- **Magdalena Abakanowicz**, *Assemblage noir*, 1966, tapisserie en prêt à la Fondation Henie Onstad Kunstsenter en Norvège, du 27.10.2023 au 25.02.2024 pour l'exposition *Magdalena Abakanowicz*

Donations et acquisitions

Donation de Jean-Claude Buhler

- **Charles L'Eplattenier**, *Portrait d'un jeune garçon à l'âge de 5 ans (Charles)*, 1896, huile sur toile, 41 x 35,5 cm

Donation de **Nina Childress**

- **Nina Childress**, *1125 - Le Van Gogh de La Chaux-de-Fonds*, 2021, huile sur toile, 65 x 46 cm
- *1057 - Phospho*, barrière, 2022, huile et peinture aérosol sur toile, 51 x 70,6 cm

Donation de Odile Duvoisin

- **William Aubert**, *Le Chasseral (Jura) vu des environs de Charquemont*, 1906, huile sur toile, 100 x 60 cm

Donation de Christian Robert-Tissot

- **Christian Robert-Tissot**, *CONTRE*, 1997, acrylique sur bois, 250 x 120 cm

Donation de Sophie Duf

- **Charles-Henri Monvert**, *Jaune*, 2009/2011, huile sur toile, 100 x 100 cm. / *La Forme*, 2013, huile sur toile, 100 x 100 cm / *Sans titre*, 1989, huile sur toile, 135 x 135 cm / *Trois cercles, 1*, 1996/1997, huile sur toile, 150 x 150 cm / *Trois cercles, 2*, 1997, huile sur toile, 150 x 150 cm / *La Couleur et son nom*, 1989, huile sur toile, 180 x 189 cm / *Un to fan, un le tout*, 1999, huile sur toile, 180 x 180 cm

Acquisition par la cotisation à la Société Suisse de Gravure

- Renée Levi, Aniana, 2023, lithographie (aluminium) en 4 couleurs sur papier à la cuve Rives, 105 x 75 cm
- Julian Charrière, Limen, 19.83° - E, 2021, photogravure 3 couleurs fabriquées à partir d'échantillons minéraux sur papier fait main Hahnemühle, 100 x 76 cm

Conservation, restauration et inventaire

Dans le cadre de l'exposition Léopold et Aurèle Robert, 14 peintures des deux artistes ont été restaurées par des restauratrices indépendantes spécialisées peintures : Anouk Jaggi-Gehrig, Alice Gauthier et Marina Shariy et 14 cadres ont été confiés à une restauratrice de cadre : Cindy Amstutz. Les traitements de conservation ont été réalisés à l'interne par notre restauratrice sur 9 peintures. Afin de compléter les données matérielles et préciser l'état de conservation, des analyses complémentaires d'imagerie scientifique (réflectographie infrarouge, fluorescence UV et rayons X) ont été effectuées au sein des ateliers du Musée d'art et d'histoire de Genève sur quatre peintures : l'Académie masculine, la Jeune fille de Sezze, La Religieuse mourante et Femme de Sora pleurant sur sa fille morte de Léopold Robert. En outre, 21 peintures de L. Robert ont fait l'objet d'une saisie d'images réalisée par l'entreprise neuchâteloise Matis SA qui emploie l'imagerie multispectrale. Ces résultats d'analyse ont été présentés lors du colloque « Frères d'art. Léopold et Aurèle Robert » en novembre 2023.

La restauratrice a effectué les constats des œuvres de la collection prêtée en Suisse et à l'étranger, pour les nouvelles acquisitions, pour certains prêts et pour les œuvres endommagées par des visiteurs. Notre collaboratrice scientifique s'est chargée du constat des œuvres graphiques. La restauratrice a également entrepris des traitements ponctuels (dépoussiérage, consolidation, nettoyage superficiel) sur des œuvres de la collection pour les expositions temporaires. En collaboration avec notre collaboratrice scientifique, elle a participé au convoi pour les prêts externes.

Une campagne de mise sous verre a débuté pour les œuvres de la collection René et Madeleine Junod (pose d'un verre de sécurité et anti-UV incluant la fabrication d'un montage sur mesure) avec la participation d'un menuisier-ébéniste.

Après leur restauration par l'atelier de Pascal Moret à Cugy, les cinq vitraux de Jules Courvoisier ont été installés dans l'ancienne chapelle au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, dont le projet a été supervisé par notre restauratrice, notre conservatrice adjointe, ainsi que la déléguée à la valorisation du patrimoine.

En vue du déménagement de la réserve D1, une estimation du cubage des dépôts a été effectuée incluant les œuvres hors grille de la collection et l'évolution d'acquisition.

Le plan d'urgence et la liste des œuvres prioritaires ont été mise à jour et devra être achevée sous forme de dossier confidentiel à fournir à la PBC à la mi-juin 2024.

Commission

La commission du musée s'est réunie deux fois en 2023.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment : le bon déroulement de l'inauguration de l'exposition Léopold & Aurèle Robert. Ô saisons..., de l'important investissement de la Ville dans la rénovation du Parc des Musées et des besoins des institutions quant à des dépôts de conservation supplémentaires et des options possibles, réflexions d'optimisation des dépôts internes en installant des nouvelles grilles dans le dépôt 2, du souhait du musée de renforcer les liens avec les professeur-e-s et les étudiant-e-s de l'Université de Neuchâtel, notamment avec l'association des étudiant-e-s de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, de contacter différentes sociétés d'étudiant-e-s en histoire de l'art d'autres universités suisses en les invitant à des visites guidées, de la nécessité de réfléchir à des moyens innovants pour communiquer les événements de médiation du musée, de l'avancée du dossier Gabriel Umstätter, du programme des expositions 2024, des propositions de donations et acquisitions éventuelles, du renouvellement du comité de la SaMba, des résidences d'artistes la Villa Numa et Musées 24, de l'avancement du projet Parc des Musées.

Bibliothèque et archives

Remarque: Désherbage toujours en cours. La réaffectation de la bibliothécaire à 20% a été mise en place dès le mois de juillet.

Archivage photographique des expositions temporaires du musée, ainsi que les raccrochages successifs des collections par le photographe indépendant Gaspard Gigon, Spitzstudio.

Une campagne de prises de vue systématique des œuvres en partance pour les prêts extérieurs est effectuée.

Bâtiment et équipement

- Changement progressif de la totalité des spots PL en spot Led dans les salles d'exposition selon un investissement prévu au budget.

Personnel

Départs et engagement

Engagement de vacataires : 6 collaborateurs techniques liés aux montages d'exposition, 1 surveillant et 3 guides.

Contrats à durée déterminée

3 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 à 6 mois.

4 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 19, 26, 54 et 26 jours d'affectation).

Formation du personnel

Pas de formation en 2023.

Collection d'arts industriels (CAI) et fonds anciens

Dons/acquisitions

- Diverses photographies de l'école de couture (centenaire, défilés de mode, etc.)

Visites et recherches

Une visite des locaux et une présentation d'objets et documents d'archives sélectionnés pour l'occasion a eu lieu en mars pour la totalité des deuxièmes années. Ainsi, une information ciblée et complète sur l'histoire de la CAI, le contenu de celle-ci et les conditions de conservation et d'utilisations a été délivrée. Un passage dans le compactus des archives et de l'Ancien fonds a été ajouté à la visite.

Suite à cela, certains élèves ont souhaité revoir des pièces comme base d'inspiration pour leurs travaux.

Plusieurs chercheuses externes ont consulté des documents d'archives, notamment en lien avec le Style Sapin et la Villa Fallet. Et suite à la demande de l'entreprise horlogère *Robert et Fils 1630*, une présentation de divers objets émaillés a été effectuée en mai.

Prêt et expositions

Divers objets et documents d'archives¹ ont été prêtés dans le cadre d'expositions externes dont la thématique résonnait avec des pièces de la collection :

- *Prolongation de l'exposition Eclat de verre : La maîtrise de l'émail (du 18 février 2022 au 12 mars 2023) au MIH.*
- *Créations Jurassienne de Bijoux. Entre continuité et décalage (du 25 mars au 20 août 2023) - Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH).*
- *Reproduction de photographies pour une exposition sur le Style sapin à la Halle Saint-Gery dans le cadre de Art Nouveau Bruxelles 2023.*
- *Reproduction d'une affiche déposée à la Bibliothèque de la Ville pour l'exposition permanente au musée du Ski au Boéchet.*

Péma Pellet, bibliothécaire, en charge de la Collection d'arts industriels et des fonds anciens de l'EAA/12-2023.

¹ Pour plus de précision, voir les contrats de prêts

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2023 en bref

L'année 2023 a été celle du centenaire du Musée d'histoire. En effet, le 28 mai 1923 les collections historiques de La Chaux-de-Fonds ont été présentées au public pour la première fois dans un bâtiment qui leur était entièrement consacré, la Villa Sandoz. Pour célébrer ce jubilé, une exposition temporaire intitulée "Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire" a été créée. Le 9 septembre, le vernissage, co-organisé par la Société des amis du Musée, a réuni environ 150 personnes.

L'exposition temporaire "Enfants du placard. À l'école de la clandestinité", consacrée aux enfants clandestins des travailleur-euse-s saisonnier-ère-s et qui avait connu un très grand succès entre 2022 et 2023, a connu une seconde vie, tout d'abord grâce à une nouvelle exposition, montée en décembre 2023 par l'équipe du musée et par les Services généraux des musées et ouverte en janvier 2024, puis par une publication. Le livre, qui réunit les textes de l'équipe scientifique de Kristina Schulz (UNINE), ceux des étudiant-e-s en Master de l'UNINE et ceux de l'équipe du MH, est aussi un véritable catalogue de l'exposition, enrichi de nombreuses photographies réalisées par le Service de la communication de la Ville.

Tout comme l'exposition, le livre est donc un projet qui renforce les liens entre le musée et les services de la Ville, mais aussi avec l'Université de Neuchâtel. La volonté de tisser des liens forts avec le monde académique est au centre du projet du MH, aujourd'hui et pour les années à venir. Ces liens se matérialisent également dans la collaboration menée depuis septembre 2023 avec le projet muséal du master en muséologie de l'UNINE, intitulé "Le Musée en mutation : le musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds face au défi du développement durable" qui, durant ce premier semestre, a mené une étude d'évaluation de l'exposition de référence. Cette collaboration avec l'UNINE continuera jusqu'à l'été 2025.

Le conservateur a pris la présidence, pour trois ans, du Groupement des musées neuchâtelois, association qui défend les intérêts de la branche, qui organise la Nuit et le Jour des musées et qui offre à ses adhérent-e-s la possibilité de participer à différentes formations et rencontres, par exemple concernant la médiation et l'accueil des publics.

Enfin, la tempête qui a balayé La Chaux-de-Fonds le 24 juillet a provoqué différents dégâts sur le bâtiment et a entraîné la fermeture du musée et du Parc durant trois semaines.

Commission consultative du MH

Membres : Mmes Sandrine Keriakos Bugada, Kristina Schulz et Carmen Brossard, MM. Christophe Stawarz (président), Rudolf Schlaepfer, Claude-Alain Künzi et Eric Tissot. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur, la conservatrice adjointe et l'assistante administrative (secrétariat) du MH. La Commission consultative du MH s'est réunie à deux reprises, le 22 mai et le 13 novembre 2023. Elle a abordé les actualités du musée, les mouvements de collections, les futurs projets du musée ainsi que l'exposition "Enfants du placard" remontée à Ecublens.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 7'728 visiteur-euse-s (5'776 adultes et 1'952 enfants) au 31 décembre 2023, soit une très légère diminution par rapport à 2022 (8'064 visiteur-euse-s). Cela peut s'expliquer par la fermeture du musée durant 3 semaines, du 24 juillet au 14 août 2023, suite à la tempête.

La Nuit et le Jour des Musées ont été fréquentés par 223 visiteur-euse-s.

Voici quelques éléments statistiques :

- 108 classes (103 en 2022), dont 35 classes pour École-Musée (30 en 2022) et 2 groupes d'un cursus allophone (4 en 2022);
- 27 animations (53 en 2022), dont 13 escape rooms (25 adultes et 25 enfants) et 3 parties de Meurtre à Mille Mètres;
- 32 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques, de l'exposition temporaire et Tandem au musée) (20 en 2022);
- 78 parties du jeu de piste Les Barons (185 adultes et 178 enfants).

Concernant la provenance des visiteur-euse-s, sur 2'534 personnes interrogées, 1'600 viennent de La Chaux-de-Fonds, 16 du Locle, 239 du reste du canton, 100 du canton de Berne, 93 du canton de Zurich, 44 du canton de Vaud, 39 du canton de Genève, 23 d'Argovie, 17 des cantons de Bâle, 11 du Jura et 10 du canton de Fribourg, ainsi que 91 de France, 23 d'Allemagne et 20 d'Italie.

Parmi les visiteur-euse-s bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, 368 visiteur-euse-s ont accédé au musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card, 65 avec la Carte des musées neuchâtelois et 301 avec la carte Raiffeisen. Les entrées avec ces cartes sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen.

Expositions

"Enfants du placard. À l'école de la clandestinité" (12.06.2022 – 19.03.2023)

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, des milliers d'enfants de travailleuses et de travailleurs saisonnier-ère-s, pour lesquels le regroupement familial n'était pas autorisé, ont vécu clandestinement en Suisse. Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds a invité le public à entendre leur voix et à découvrir leurs parcours, ainsi que les mobilisations en faveur de leurs droits. "Enfants du placard", une expression qui marque l'histoire suisse comme le revers de la médaille d'une *success story*, celle de l'immigration des "Trente Glorieuses". Un passé proche et difficile, qui ressurgit à travers les demandes de reconnaissance de ces enfants aujourd'hui devenus adultes.

"Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire" (10.09.2023 – 29.06.2024)

Pour fêter 100 ans de collections dans la Villa Sandoz, l'exposition rend hommage à toutes celles et ceux qui ont marqué l'institution de leur empreinte. En sept espaces thématiques et chronologiques, elle invite à découvrir les collections et l'histoire d'un musée voué à la réflexion sur le passé, l'actualité et l'avenir de la ville. Retracer cette histoire jamais publiée a permis de valoriser les collections. Sur environ 40'000 objets conservés par le MH, elle en présente plus de 170. L'exposition a donné la parole à cent personnes pour célébrer les cent ans d'histoire de l'institution. Dans la continuité de son engagement pour l'accessibilité et l'inclusion, le MH s'est entouré de personnes porteuses de handicaps afin de concevoir certains contenus. Ainsi, le mandat de réalisation des capsules vidéo a été confié à Flexmedia, atelier inclusif de la Fondation Les Perce-Neige. Pour la conception de l'exposition elle-même, le MH a pu compter sur les conseils de trois personnes vivant avec un handicap de la vue afin d'adapter la scénographie, la circulation et l'accès aux contenus. La démarche inclusive a bénéficié d'un important soutien public (Canton de Neuchâtel) et privé (INSULAE Groupe Radicchi, SAMH, Soroptimist section La Chaux-de-Fonds). Pour l'Afterwork des musées, le MH a pu bénéficier d'une création des élèves préprofessionnels de l'école de théâtre du TPR qui a réalisé une lecture des archives du MH. Comme pour "Enfants du placard", cette exposition a bénéficié de l'appui de plusieurs services de la Ville dont celui indispensable des espaces publics.

"À la recherche de la lunette perdue" (13.05.2023 – 23.09.2023)

Outre ces deux expositions thématiques principales, le MH a également développé un projet secondaire, de plus courte durée, dans deux salles consacrées depuis 2020 aux projets collaboratifs.

En 2018, Julien Gressot se lance à la recherche d'une lunette utilisée dès 1846 à La Chaux-de-Fonds pour déterminer l'heure. Le doctorant de l'Université de Neuchâtel cherche ainsi à comprendre les techniques employées dans la région, avant la création de l'Observatoire. Cette exposition raconte une quête, celle de l'historien qui, à la manière d'un détective, parcourt toutes les pistes qui doivent le mener jusqu'à la mystérieuse lunette. Fruit d'une collaboration entre le chercheur et le MH, elle a permis d'exposer des objets des collections rarement montrés tout en permettant au public de découvrir l'actualité de la recherche scientifique. Des visites guidées ont été menées par Julien Gressot qui ont permis d'ancrer cette histoire des techniques dans le contexte local de La Chaux-de-Fonds.

Exposition de référence

Une étude sur l'exposition de référence a été menée dans le cadre du séminaire de master en muséologie "Le Musée en mutation : le musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds face au défi du développement durable" à l'Université de Neuchâtel. Cette étude s'inscrit dans un projet conjoint entre l'Université – l'Institut d'histoire et celui d'histoire et de l'art et de muséologie – et le MH pour le renouvellement de son exposition de référence.

Médiation culturelle

En 2023, la médiation a continué à mettre l'accent sur la culture inclusive.

En plus des visites guidées adultes et enfants le premier dimanche du mois, le Musée d'histoire a mené les actions suivantes:

- Un projet de co-construction dans le cadre de l'exposition temporaire "Un héritage au présent" avec l'atelier multimédia de la Fondation Les Perce-Neige afin de réaliser des capsules vidéo;
- Participation à la Nuit et au Jour des musées;
- Journées des écoles au musée et activités dans le cadre des joutes;
- 2 soirées des Afterworks des musées;
- Création d'un contenu de médiation lors du 175^e anniversaire de la République.

Culture inclusive

Après avoir obtenu le label "Culture inclusive" de Pro Infirmis en septembre 2021, le musée a beaucoup travaillé à son accessibilité et s'est engagé afin d'améliorer son offre dans les domaines suivants : offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, communication ou encore possibilité d'emploi. Une collaboration fructueuse s'est instaurée avec la Fondation Les Perce-Neige et avec des institutions pour personnes malvoyantes.

En 2023 le MH a pu :

- mettre à disposition du public des textes en français facile pour l'exposition permanente ainsi que pour l'exposition temporaire "Un héritage au présent";
- continuer les actions et partenariats avec le label "Culture inclusive";
- mettre en place une signalétique adaptée aux personnes malvoyantes dans le cadre de l'exposition temporaire "Un héritage au présent".

Toutes ces démarches ont été réalisées en étroite collaboration avec des personnes en situation de handicap.

Relations avec les écoles

La collaboration se poursuit avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation des enseignant-e-s ; des visites du MH lors des leçons de didactique de l'histoire et des cours de formation continue ont été proposés.

Le MH accueille de nombreuses classes dans le cadre du programme *École/Musées* et lors de visites libres. Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée. Des visites pour les enseignant-e-s sont proposées en amont des expositions temporaires.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Supports de communication

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et les commerces;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings;
- Annonces dans des revues et magazines;
- Bâche géante sur le MH.

Spots publicitaires

Un spot publicitaire a été diffusé au cinéma ABC durant l'exposition temporaire.

Internet

- Site internet du MH;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville;
- Agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, Culturoscopie, agenda de la ville).

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Instagram sont gérées principalement par une hôtesse d'accueil, soutenue par ses deux collègues, qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du musée, mentions du musée dans les médias, boutique du musée, iconographie historique, etc.).

Afin de respecter le cadre légal, un travail constant de vérification des droits d'auteur est mené pour la diffusion des visuels.

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture globale des publications	32'081 (-2%)	4'082 (-28,9%)
Interactions avec le contenu	4K (+ 107%)	1,3K (+100%)
Visites des pages et profils	2'790 (+22,4 %)	1'036 (- 6%)
Nouveaux "J'aime" de la page	106 (-23,7)	172
Portée des publications sponsorisées	4'639 (-57,1)	-

Nombre de publications	158	105
Budget publications sponsorisées	CHF 15	CHF 15
Total abonné-e-s	2'635	1'840

Médias

Le conservateur a été invité à deux reprises sur RTN pour évoquer le centenaire du Musée d'histoire et l'exposition temporaire "Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire". Julien Gressot a été invité à la Radio du pays horloger (RCV) pour parler de l'exposition temporaire "A la recherche de la lunette perdue".

Les expositions temporaires, les animations, les collaborations et les Afterworks des musées ont été présentés dans plusieurs journaux. Trois articles ont été publiés dans Arcinfo. Un article a paru dans Le Ô et dans le journal d'Unia - Area syndicale. En direct, Keystone-SDA et Le Tourbillon ont chacun publié un article. La revue de presse est accessible sur le site du MH.

Personnel

À fin 2023, le MH employait : un conservateur, chef de service à 90%, une conservatrice adjointe à 60%, une assistante administrative à 50%, une conservatrice-restauratrice à 80%, une collaboratrice scientifique à 50%, trois hôte-sses d'accueil, une à 60%, une à 50% et un à 40%, deux surveillant-e-s à 25% chacun, une médiatrice culturelle à 15% (le 10% restant de ce poste a été externalisé temporairement pour accompagner le projet de rénovation du musée).

Polyvalence du personnel d'accueil

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et allemand, gestion de la boutique et de la cafétéria (inventaires, commandes, mise en place et vente), communication digitale (réseaux sociaux, site, agendes en ligne), animation et participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives.

Service civil, stages, vacataires

Un civiliste a été engagé du 20 juillet au 8 septembre. Ses tâches ont été les suivantes : recherches documentaires et aide au montage de l'exposition "Un héritage au présent". Le stagiaire du Master of Advanced Studies en conservation du patrimoine et muséologie (Université de Genève) déjà engagé fin 2022 pour participer aux recherches en vue de l'exposition "Un héritage au présent" a continué son activité du 1^{er} janvier au 28 février. Dans le cadre d'un placement PACTE, une stagiaire diplômée du master en muséologie (Université de Neuchâtel) a collaboré à la conception et au montage de l'exposition "Un héritage au présent" du 13 février au 24 juillet. Une technicienne de musée a été engagée (100h de vacataire) pour aider au montage de l'exposition "Un héritage au présent" du 2 août au 6 septembre.

Bénévolat

En 2023, le MH a reçu le soutien d'un traducteur (traduction allemande de l'exposition temporaire), de consultant-e-s scientifiques et de bénévoles lors de la tempête. À ce soutien s'ajoutent celui, primordial et constant de la SAMH et celui de la commission consultative. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables au bon fonctionnement du MH.

Gestion des collections

Le groupe collections, formé du conservateur, de la conservatrice adjointe, de la collaboratrice scientifique et de la conservatrice restauratrice, s'est réuni à six reprises. Il gère les mouvements des collections (prêts, emprunts, acquisitions, aliénations), les recherches, la documentation et l'inventaire, la conservation, la restauration et les dépôts.

Le MH a été sollicité à 19 reprises pour des questions sur ses collections et des recherches documentaires. Ces demandes émanaient de chercheurs, spécialistes ou institutions culturelles. Ces demandes permettent d'enrichir les connaissances et d'apporter des éclairages méconnus sur les collections du MH. L'engagement de la stagiaire diplômée a permis la documentation de nombreux objets présentés dans l'exposition "Un héritage au présent". En vue des travaux dans le Parc des musées, les recherches sur les objets en pierre se sont poursuivies dans les inventaires. Le coffre de paroisse de La Chaux-de-Fonds (n° inv. 21.0010.00000) a fait l'objet d'une recherche dans le cadre d'un cours conjoint entre l'Université de Neuchâtel et la Haute école Arc Conservation-restauration, intitulé "L'objet comme document". Le travail d'amélioration sur le logiciel Museum Plus est complexe mais se poursuit. Un projet de formation continue pour les trois musées du parc est en cours.

Statistiques MuseumPlus

28 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus : 26 fiches *Minimales* (= inventaire normal), qui comprennent 26 fiches en cours ; 2 fiches *Déménagement D1 2025* (fiches spécialement créées et testées dans la perspective du déménagement d'un dépôt). Il s'agit d'objets variés, majoritairement présentés dans l'exposition "À la recherche de la lunette perdue" et d'objets personnels ayant appartenu à Léopold Robert. En comparaison à l'année

précédente, le nombre d'entrée est modeste, car la priorité a été donnée au travail sur l'exposition "Un héritage au présent". Néanmoins, la documentation est prête et les fiches apparaîtront dans les statistiques 2024.

Prêts d'objets de la collection et valorisation

Prêts : au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, une toile de Charles Humbert (14.0040.00000) pour l'exposition "Léopold et Aurèle Robert. Ô saisons..." du 13 mai au 12 novembre 2023 ; au Musée paysan et artisanal, sept seaux à incendie (02.0037.00000, 09.9196.00001, 09.9196.00002, 09.9196.00003, 09.9196.00004, 09.9196.00005, 15.0188.00000), ainsi qu'une pompe manuelle miniature (15.0008.00000) et un extincteur (15.0519.00000), pour l'exposition "Flamme sauvage et feu apprivoisé", du 1er avril 2023 au 1er septembre 2024 ; aux Moulins souterrains du Col des Roches, une aquarelle "Vue de la caverne dans laquelle les Moulins du Locle sont pratiqués", 18^e siècle (DE.0035.00000) pour l'exposition temporaire "C'est un beau bourg, rempli de très belles maisons. Anciennes gravures du Locle", du 29 janvier au 22 décembre 2023.

Politique d'acquisition

La collaboration avec les autres services de la Ville pour une acquisition concertée s'est poursuivie et intensifiée. Le transfert de gestion des objets du fonds Jacot Guillarmod de la Bibliothèque de la Ville a été effectué. Celui des fonds d'archives patrimoniales du MH occupe actuellement le MH, les Archives de la Ville et les Archives privées de la Bibliothèque de la Ville.

Dons et achat

Les dons et achats 2023 sont encore en cours et seront intégrés dans le rapport 2024.

Dépôts et entretien des collections

Deux meubles à plan ont été ajoutés dans un dépôt externe pour accueillir une partie des collections d'objets 2D.

Conservation-restauration

Le temps de la conservatrice-restauratrice a été partagé entre la gestion des collections et le montage des expositions temporaires. La gestion des collections a consisté à préparer le futur déménagement d'un dépôt externe : mise en place de protocoles, identification des besoins et des priorités, organisation du travail et prise de contact avec la Haute école Arc conservation-restauration. Des restaurations ont été réalisées par et en collaboration avec des spécialistes externes : lunette astronomique Ducretet (n° inv. 15-542), gravure d'Abram Louis Girardet (n° inv. 24.1625.00000), pendule Directoire (n° inv. 03.0004.00000).

Protection des biens culturels

La conservatrice-restauratrice est responsable de la coordination PBC entre les différentes institutions de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Elle a organisé un premier exercice PBC avec le chef de la PCI. Malheureusement, la tempête du 24 juillet 2023 a repoussé l'exercice à juin 2024. Le plan d'urgence est rédigé et mis à jour pour le bâtiment du MH.

Bibliothèque des musées

Dès le 2 mai 2023, une bibliothécaire de la BV travaille à la Loge, à 40%. Elle s'occupe de la gestion des livres acquis par les trois musées du Parc et par Muzoo.

Espaces d'accueil

L'équipe de l'accueil diversifie les articles en vente à la boutique : livres, cartes postales, produits en lien avec les expositions, bijoux artisanaux, jeux et jouets, etc. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget. La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Elle est alimentée par l'hôte et les hôtesse d'accueil.

Société des amis du Musée d'histoire

La Société des Amis du Musée d'histoire (SAMH) compte plus de 300 membres. En 2023, l'Assemblée générale a eu lieu le 12 juin et le comité a organisé 5 manifestations.

- | | |
|------------|--|
| 30.01.2023 | Table-ronde « Enfants du placard. À l'école publique » avec Messieurs Francis Matthey, Jean-Claude Regazzoni et Giovanni Spoletini; |
| 11.03.2023 | Visite de l'exposition « Nous saisonniers, saisonnières » avec Monsieur Florian Eitel, conservateur au NMB et de « La Cité du temps », à Bienne; |
| 06.05.2023 | Lecture extérieure et intérieure de la Collégiale Notre-Dame de Neuchâtel avec Monsieur Jacques Bujard, conservateur cantonal, chef de l'OPAN; |
| 23.05.2023 | Conférence de Monsieur Maxime Kaci : « Une petite rivière intranquille. Des micro-conflits frontaliers sur le Doubs aux grandes manœuvres diplomatiques (1720-1824); |

28.10.2023 Visite du fonds d'archives de Léopold et Léo-Paul Robert à la BPU avec Madame Martine Noirjean de Ceuninck, conservatrice et de l'exposition « Léopold et Aurèle Robert » au MAHN avec Madame Diane Antille, l'une des commissaires de l'exposition.

L'engouement suscité par certains événements amène le comité à devoir refuser du monde ou à trouver d'autres endroits que le MH pour pouvoir accueillir le public.

La SAMH a également organisé la recherche de fonds en vue du financement du livre sur les "Enfants du placard".

MUZOO

MUZOO c'est parti !

La première année d'exploitation de MUZOO, dans sa *version intégrale*, a réservé de nombreux sujets de réjouissances. Le public a été très nombreux, malgré une fermeture de 3 semaines liée à la tempête. Les conséquences de cette dernière n'ont été à MUZOO que matérielles; aucun animal ni humain n'a été blessé pendant la catastrophe. Les visiteur-euse-s ont ainsi pu retrouver un vivarium rénové et découvrir ce nouveau musée et son exposition *Plan B*, lauréate du Prix Expo 2023 de l'Académie suisse des sciences naturelles. Les autorités, tant communales que fédérales, nous ont fait l'honneur de siéger à MUZOO. Les activités de médiation ont démarré sur les chapeaux de roue avec un éventail d'animations qui s'étoffe graduellement. Les médias nous ont accordé une attention particulière avec plusieurs passages au niveau national et régional.

Bref, la première année de MUZOO a été couronnée de succès, avec ses 56'000 visiteur-euse-s de ses expositions ! Elle s'est conclue, en décembre, avec la participation de 2'300 personnes à un week-end de célébrations. MUZOO fêtait, alors, sa première année d'exploitation du site, dans sa totalité, ainsi que le retour du *P'tit Noël* et son lot d'activités.

Secteur zoologique

Une tempête hors normes, un lâcher de cinq cigognes blanches, la naissance de deux Loutrons d'Europe, une collaboration avec le Musée des Beaux-Arts Le Locle (MBAL) pour l'exposition *Animal Instinct* et un *P'tit Noël* de retour après 3 ans d'absence : l'année 2023 nous aura tenu en haleine du début à la fin ! Le 24 juillet, une partie des Montagnes neuchâteloises était ravagée par une tempête avec des rafales de vent mesurées à 217 km/h. Abasourdie par la violence de l'évènement, l'équipe s'est immédiatement relevée pour assurer la sécurité des animaux et du site. L'élan de solidarité a été énorme au sein de la population chaux-de-fonnière et a été très appréciée par l'équipe de MUZOO. Une quinzaine des grands arbres centenaires du Zoo ont perdu la bataille face à la violence de cet évènement météorologique mais aucun animal ni aucun-e collaborateur-trice n'a été blessé-e. En fin d'année, il restait encore plusieurs réparations à effectuer.

La vie du Zoo a repris malgré tout et la naissance de deux Loutrons d'Europe le 15 septembre a été une belle surprise ! En fin d'année, deux évènements très suivis par les médias ont rencontré un beau succès auprès de la population. Les animaux du Zoo (avec l'assistance de leurs soigneur-euse-s) se sont faits artistes le temps de produire des œuvres pour l'exposition du MBAL.

Animaux

Introduction

La naissance de deux Loutrons d'Europe au mois de septembre a confirmé l'attrait exercé par ces animaux chez les visiteur-euse-s. Les deux jeunes loutrons font partie du programme de reproduction européen pour cette espèce et ont déjà un avenir tracé dans d'autres zoos d'Europe. Ils partiront dès qu'ils n'auront plus besoin de leur mère. En novembre, le Zoo a assisté le Service vétérinaire cantonal dans la saisie de plusieurs centaines d'oiseaux exotiques détenus dans des conditions totalement inadéquates. La femelle Alpaga âgée et deux Daines âgées de plus de 20 ans ont dû être endormies. Au vivarium, une année après la réouverture, de nouveaux travaux sur le bâtiment (toiture et pose de VELUX pour une entrée de lumière naturelle), apportent davantage de confort aux animaux.

Inventaires

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 278 animaux (mammifères et oiseaux) de 46 espèces ; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 145 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 50 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2023		Au 31.12.2023	
	Nb espèces	Nb individus	Nb espèces	Nb individus
Amphibiens	10	24	10	27
Invertébrés	2	2	1	1
Mammifères	18	82	17	89
Oiseaux	33	179	29	189
Poissons	3	41	2	30
Reptiles	39	89	37	87
Total	105	417	96	423

Mutations

	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	18	1	0	1	20
Entrées	6	0	9	38	0	12	65
Sorties	0	0	9	3	0	0	12
Morts	2	1	11	26	11	15	66

Mammifères

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Loutre d'Europe, Lynx eurasiens, Mouflon de Corse, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant.

Oiseaux

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard mandarin, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée, Poule Brahma.

Espèces d'ornement : Amazone à front jaune, Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès de Goffin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Chardonneret élégant, Dendrocygne fauve, Diamant mandarin, Gris du Gabon, Gris de Timneh, Moineau du Japon, Oie cygnoïde, Padda de Java, Perruche ondulée, Tarin noir de Bolivie, Tarin rouge du Vénézuéla, Tourterelle diamant.

Nouveaux pensionnaires

Une femelle Loutre d'Europe du Fischotterverein à Männendorf est arrivée au mois de juin. Un jeune mâle Cerf élaphe en provenance du Zoo de Servion est venu rejoindre deux biches sans mâle depuis trois ans. Plusieurs Cochons d'Inde ont été accueillis afin de reformer un groupe. Un perroquet Gris de Timneh a intégré le groupe déjà en place suite à sa saisie par le Service vétérinaire cantonal. Une saisie inouïe d'oiseaux exotiques a eu lieu dans le canton de Neuchâtel et le Zoo a été sollicité pour assumer leur rapide prise en charge. Plusieurs individus ont intégré les volières agrandies récemment. Au vivarium, 6 Phyllobates terribles et 7 Gecko géants de Madagascar en provenance du Zoo de Zürich sont venus compléter les groupes déjà en place. Trois Tortues grecques abandonnées ou non réclamées par leurs propriétaires restent au Zoo. Un Crotale diamantin de l'Ouest a été offert par un propriétaire privé.

Naissances

Quatre jeunes Cochons d'Inde sont nés suite à l'adoption de femelles arrivées portantes. Deux petits Loutrons d'Europe sont nés le 15 septembre et ont pointé le bout de leurs museaux à l'extérieur quelques semaines plus tard, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des soigneurs. Deux jeunes Rennes, un mâle et une femelle, sont nés alors que les jeunes de l'année précédente étaient sur le départ vers le Zoo de Gramat en France. Trois petits Bouquetins sont nés, deux mâles et une femelle, mais seule la femelle a survécu. Chez les oiseaux un coq Brahma est sorti de son œuf au mois d'août et reste au Zoo tant que l'entente avec son géniteur est possible. Au vivarium, un œuf de Couleuvre des blés a éclot dans le terrarium sans que les soigneurs ne s'en aperçoivent.

Décès

Chez les mammifères, 11 individus sont décédés : 3 Cochons d'Inde, une Fouine (âgée de 13 ans), 1 Alpaga (euthanasie, ne pouvait plus se lever), 2 Daines (âgées de 20 et 21 ans), 2 mâles Bouquetins (euthanasie pour raisons médicales liées à leur âge) et 2 Bouquetins juvéniles (individu faible à la naissance et pneumonie).

Échanges, ventes et dons

Trois jeunes Chèvres naines de l'année ont été vendues à des particuliers. Il restait encore 4 jeunes à placer à la fin de l'année. Trois Rennes de 2022 et une femelle Grand Tétrás ont été placés au Zoo de Gramat en France et deux Cerfs élaphe femelles sont parties au Zoo de Servion en échange d'un mâle. Une femelle Loutre d'Europe est arrivée au mois de juin.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : Lutra lutra) : arrivée d'une femelle du Fischotterverein Männendorf et naissance en septembre de 2 Loutrons. Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook : Lynx lynx carpathicus) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2022).

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : une femelle de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D). Le terrarium du Crocodile nain doit être rénové pour pouvoir accueillir un deuxième individu.

Travaux effectués

Cette année, la réalisation des travaux a été fortement retardée par la tempête du 24 juillet. Il a fallu parer au plus urgent et remettre certains travaux planifiés à plus tard.

Travaux réalisés par les services de la Ville (Espaces publics, Service bâtiments et logement, Services généraux des musées)

Modification de l'alimentation du boiler (écurie 1er étage) pour pouvoir le déplacer afin de gagner de l'espace ; installation d'une lumière au-dessus du nouvel évier de l'écurie ; démontage des anciennes barrières métalliques au-dessus des bassins des Loutres d'Europe et pose de nouveaux profils ; fabrication de nouveaux supports pour l'électrification de l'enclos des Loutres d'Europe ; préparation d'un scellement pour la pose d'un nouveau poteau de signalisation ; réparations urgentes après la tempête du 24 juillet (grillage périmètre extérieur du Zoo, bancs, clôture de la grande mare, grillage des Bouquetins). Enfin, l'abri des Mouflons a été soufflé par la chute d'un arbre le 24 juillet. Le dossier de reconstruction est en cours de préparation dans les services.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Installation d'un nouvel évier au premier étage de l'écurie ; installation d'une nouvelle clôture en verre dans l'enclos des Loutres d'Europe ; pose de nouveaux revêtements de sol pour les volières des oiseaux exotiques ; création d'ouvertures pour agrandir les espaces des volières des oiseaux exotiques ; remise en état de l'entrée aux locaux techniques du vivarium et pose d'un nouvel escalier ; changement du moteur du monobloc de la ventilation chez les Loutres cendrées ; rénovation complète des toitures des 4 premiers pavillons du vivarium et pose de VELUX.

Travaux réalisés par l'équipe du secteur zoologique

Mise en place d'une nouvelle électrification pour l'enclos des Loutres d'Europe ; installation d'un abri provisoire pour les Mouflons (voir ci-dessus) ; plantation d'arbustes indigènes dans l'enclos des Loutres d'Europe.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins de MUZOO, seule station de soins reconnue du canton, recueille les animaux de la faune sauvage indigène blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres). Cette année, ce sont 725 animaux qui ont été réceptionnés. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre 2023, ceux-ci sont comptabilisés l'année suivante en fonction de leur statut final. Les espèces les plus représentées sont les Moineaux (15,2%), les Hérissons (13,1%) et les Martinets noirs (10,9%). Les oiseaux représentent toujours le 75% des animaux réceptionnés. Le taux de relâcher dans la nature est de 50% en prenant en compte les animaux relâchés par l'équipe de MUZOO et ceux transférés vers d'autres centres et relâchés ultérieurement. Cette année, le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. L'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu à nouveau un don important de la Protection suisse des animaux (PSA) pour un montant de CHF 10'923.45 pour les soins aux animaux sauvages (oiseaux et hérissons).

Animaux	Nombre
Oiseaux	565
Mammifères	158
Reptiles	1
Amphibiens	1
Total	725

Statuts	Nombre
Relâchés	360
Morts	261
Euthanasiés	85
Transférés	19
Total	725

Fréquentation

En 2023, la fréquentation a été très bonne, malgré la fermeture post-tempête de trois semaines, comme le démontre le tableau ci-après :

COMPTAGE VISITEUR-EUSE-S ZOO 2023	
Mois	Total
Janvier	11'407
Février	10'862
Mars	9'291
Avril	13'588
Mai	15'849
Juin	16'103
Juillet	14'476
Août	5'458
Septembre	11'780
Octobre	12'233
Novembre	5'521
Décembre	11'036
Total	137'604
Moyenne/mois	11'467
Minimum	5'458
Maximum	16'103

Cours

Deux cours sur les NAC (nouveaux animaux de compagnie) ont été donnés au vivarium et sont destinés aux aspirant-e-s de la Police cantonale. Trois cours inter-entreprises ont été également organisés pour les apprenti-e-s gardien-ne-s d'animaux.

Personnel

L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), de 9 soigneur-euse-s animalier-ère-s à des taux d'activité différents (entre 20% et 100%) et d'un agent technique à 100%. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et octobre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins et certains continuent leur activité toute l'année. Cette année ce sont huit civilistes qui se sont succédés. Quatorze personnes ont pu faire un stage-découverte d'un jour et cinq personnes ont pu effectuer des stages de plus longue durée (1 à 2 semaines). Il s'agit d'étudiant-e-s en médecine vétérinaire ou d'apprenti-e-s gardien-ne-s d'animaux d'autres institutions. Deux enfants ont été accueillis dans le cadre de la journée "Futur en tous genres". Le Zoo participe toujours au programme Oasis junior à raison de deux demi-jours par semaine en accueillant des enfants en difficulté scolaire.

L'apprentie gardienne d'animaux poursuit sa formation en dernière année. Une formation en article 32 a été proposée à l'aide-gardien d'animaux qui effectuait de nombreux remplacements depuis de longues années. Il a débuté en août 2023 et pourra faire la formation sur deux ans. Trois cours ont été organisés pour les soigneur-euse-s du Zoo : un le 20 mars sur la "Détermination des chauves-souris", un le 27 mai pour l'obtention de l'attestation pour la détention des caméléons et un le 27 novembre sur les manipulations des espèces venimeuses et les mesures de sécurité. La responsable du secteur zoologique s'est rendue à l'Assemblée générale de l'Association Suisse pour la Formation en Soins Animaliers (ASFSA) qui s'est tenue au Tierpark de Berne le 15 novembre.

Secteur muséal

Après une première année d'ouverture le bilan est extrêmement positif : le Musée a (re)trouvé son public, la fréquentation dépasse les prévisions et l'exposition de référence, *Plan B*, a reçu les louanges de l'Académie suisse des sciences naturelles (ScNat) qui lui a décerné le Prix Expo 2023.

Le bâtiment de l'Ancien-Stand tient ses promesses en permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions, à l'équipe de travailler dans un environnement studieux et aux collections de trouver un refuge sûr. En cette fin d'année, néanmoins, des moisissures sont apparues dans les réserves. Après des actions de conservation préventives immédiates, des travaux d'isolation seront réalisés au retour des beaux jours pour couper certains ponts de froids.

Cette première année d'exploitation a permis de mettre en place et d'affiner le dispositif de médiation et de reprendre les activités tant appréciées du public. Les recherches ont aussi repris avec le début de deux projets sur les collections, financés par la ScNat. Même si le rythme de croisière n'est encore pas complètement atteint, la métamorphose a eu lieu et l'institution a pris son envol idéalement.

Collections

Généralités

Les collections ont été parfaitement installées dans les locaux de réserve situés à MUZOO et dans les dépôts annexes. Les portes de la réserve à MUZOO ont subi une légère modification avec l'installation d'un seuil "Planet" pour éviter l'entrée d'insectes et de poussière dans le dépôt. Une campagne de désinfection a eu lieu en mai dans le dépôt, car une importante activité d'insectes ravageurs s'était développée en raison des fortes chaleurs du week-end de Pâques.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Après avoir déplacé toutes les collections, la relocalisation a été une grande tâche de fond cette année. Elle a été accomplie pour deux des dépôts externes et à MUZOO. Des conditionnements adaptés à la médiation ont également été réalisés pour les visites guidées.

Conservation-restauration / Taxidermie

L'entretien des animaux exposés et le maintien du bon fonctionnement de toutes les installations dans l'exposition de référence ont été la priorité. Un mur de pédagogie a été réalisé dans la salle de médiation. La seconde moitié de l'année a été dédiée à la préparation et à la mise en place de l'exposition temporaire *Entre les herbes : les oiseaux des prairies*.

En parallèle, la conservatrice-restauratrice a participé à deux projets : 1) SwissCollNet "types", soutien pour la manipulation des collections et la prise de photographies, 2) projet HE-Arc "DoITR", soutien pour la manipulation des collections.

Taxidermie: un Grand-duc, un Pic-vert, une Gélinotte des bois et un Roitelet sont en cours de préparation. Un Apron taxidermisé a également enrichi l'exposition de référence.

Fonds iconographique

Rien à signaler dans ce secteur.

Prêts et mise à disposition d'objets

L'année 2023 a donné lieu à deux prêts : 1) à la Haute école Arc à Neuchâtel pour les étudiant-e-s de 3ème année de Bachelor en conservation-restauration constitué d'un Grand Tétrás, d'un Pic noir, d'une Alouette des champs et d'un Jaseur boréal et 2) au MBA Le Locle constitué de 37 œuvres, des œuvres graphiques de Paul Barruel, Robert Hainard, Jacques Rime et des sculptures animalières de Louis Ducommun et Willy Vuilleumier.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)

Le couple d'Aigle royal établi au Val-de-Travers a tenté une nouvelle nidification dans la région de Noiraigue, malheureusement sans succès. Les bénévoles du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE) qui suivent ce couple ont bien constaté une naissance en avril, mais après quelques semaines, le nid s'est écroulé et le petit a disparu (21 mai). Depuis son installation au Vallon il y a 5 ans, un seul jeune (Arthémis) a pu prendre son envol avec succès.

Martinet noir (*Apus apus*)

La collaboration du groupe « Protection des Martinets », section du CENAMONE, avec MUZOO s'est poursuivie, tant au niveau des activités d'expertises, de conseils, de promotion, de construction de nichoirs que de suivis de colonies.

Les diverses interventions et la collaboration avec le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) et le Service des bâtiments et du logement (SBL) de la Ville de La Chaux-de-Fonds ont permis de favoriser l'installation de 20 nichoirs sur des bâtiments de la rue des Crêtets 22-26. Le SBL a également profité de rénovations à la rue Agassiz 13 et à la rue Cernil-Antoine 27-29 pour équiper ces bâtiments communaux de 14 nichoirs. Les huit boîtes du collège du Crêt-du-Loche, dont la toiture a été détruite par la tempête du 24 juillet, ont été remplacés par des boîtes plus adaptées et leur nombre augmenté de 2 unités. D'autres installations ont eu lieu à notre initiative à La Chaux-de-Fonds, au Locle (banque Raiffeisen, 10 nichoirs), Saint-Imier, etc., tandis que se poursuit aussi une collaboration avec l'entreprise Viteos SA.

Le 7 juin, la Journée mondiale des Martinets a conduit à l'organisation d'activités au Locle (Bibliothèque des jeunes, Centre de loisirs et d'animation de l'Ancienne Poste), avec films, construction de nichoirs et observation de la colonie de 68 nichoirs, abritée par ce lieu.

Le suivi de 13 colonies comprenant de 2 à 45 nichoirs (195 en tout ; 2022 : 230) sur les territoires neuchâtelois, jurassien et jurassien bernois a permis de constater que 127 ont été occupés par les Martinets. Le nombre de petits bagués par nichoir (2,32) a été très légèrement inférieur à celui de 2022 (2,41), mais reste dans la moyenne des dernières années. Elle s'explique notamment par le renoncement à contrôler deux grandes colonies très productives. 262 juvéniles et 32 adultes ont été bagués, parmi lesquels 3 juvéniles de la colonie de MUZOO !

La construction de nichoirs s'est poursuivie avec la confection de 77 boîtes.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, le recensement annuel s'est poursuivi à La Chaux-de-Fonds sur les deux secteurs habituels. Les bons effectifs de 2022 ont été retrouvés. Une douzaine d'animations scolaires a encore eu lieu pour les classes 5-6H de La Chaux-de-Fonds et du Locle-Les Brenets, ainsi que pour l'école du Centre régional d'apprentissages spécialisé (CERAS). Deux excursions tout public ont eu lieu lors de la Fête de la Nature et quatre excursions ciblées dans des quartiers prioritaires ont aussi été proposées. Une trentaine de conseils biodiversité avec une pose de nichoirs ont été effectués dans les jardins privés. Trois arbres ont pu être plantés à l'automne. Un accompagnement du Plan Directeur (PD) des communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle-Les Brenets et les Planchettes a été réalisé lors de deux séances consultatives et par la prise en compte de nos remarques, notamment sur une fiche thématique. Enfin une séance avec les partenaires s'est tenue en fin d'année afin de discuter l'aboutissement du projet prévu pour 2024.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège à MUZOO depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN). Cette année, une soixantaine d'interventions ainsi qu'une soixantaine de pré-expertises pour des demandes de permis de construire ont occupé les collaborateurs du CCO-NE. Ils ont consacré plus de 884 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des chauves-souris à la station de soins de MUZOO suite à des interventions du CCO-NE. La Nuit des chauves-souris a pu se dérouler à nouveau sur un seul site, le Jardin botanique de Neuchâtel, et a permis à trente-neuf personnes de découvrir ce monde nocturne.

Protection des amphibiens

2023 fut une année record avec 9'644 batraciens transférés, soit 8'596 Tritons alpestres, 275 Crapauds communs, 481 Grenouilles rousses et 292 Grenouilles vertes. Une augmentation totale de 4'146 animaux par rapport à 2022. Le mois de mars a débuté sur les chapeaux de roue avec un nombre considérable de batraciens transférés : 4'412 Tritons comptabilisés avec un chiffre record de 1'023 individus rien que durant la matinée du 30 mars. Ce travail est réalisé de manière bénévole avec notamment le soutien des civilistes de MUZOO.

Dans le cadre des futurs travaux de contournement du Locle, le projet de protection des batraciens au Bas-du-Reymond a été présenté le 30 mai par l'Office fédéral des routes (OFROU) et le bureau d'ingénieurs biol conseils SA aux différents organismes concernés (services de la Ville de La Chaux-de-Fonds, SFFN, Karch, Pro Natura, WWF, Service conseil pour les sites à batraciens d'importance nationale et nous-mêmes). Le projet comprend notamment la création d'un nouvel étang au sud de la carrosserie, la création d'un 3^{ème} crapauduc proche de la carrosserie et le prolongement des barrières en béton, côté sud et nord. Dans la forêt au nord de la route, une zone de bois mort sera créée. De plus, trois petits étangs seront aménagés plus au nord dans la forêt. Les travaux devraient se dérouler durant l'année 2024 en tenant compte des migrations. De grandes améliorations donc en perspective pour le site.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (bassin de l'Areuse; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel; suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds); canton du Valais (la Fare, évaluation de la valeur patrimoniale de 5 lacs de Zermatt, identification de la nuisance algale de la retenue du Moneyeux); canton de Fribourg (bassin de la Singine et du Gottéron); canton de Vaud (début des analyses du phytoplancton du lac de Joux ; Confédération (en collaboration avec le bureau AquaPlus, de Zoug, analyse des échantillons de diatomées du programme NAWA). Formation : poursuite de la formation de base d'une doctorante de l'EAWAG (ETHZ) pour l'étude des diatomées (identification des espèces); en interne, poursuite de la formation de base pour l'étude du phytoplancton; supervision des identifications de diatomées centriques pour le bureau AquaPlus, de Zoug. Animation scientifique : participation aux 22^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH et participation au 16^e test d'inter-calibration suisse; participation à la rencontre des hydrobiologistes romands (TRHyCo); participation au 41^e colloque des diatomistes de langue française (ADLaF) à Besançon (F) et présentation d'une communication sur les diatomées tératologiques de La Ronde. Gestion du fonds d'algologie : mise en ordre et déménagement à MUZOO d'une grande partie des échantillons bruts d'algues; Collections algologiques : les études entreprises cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 176 échantillons de référence : 113 (Confédération), 11 (Valais), 20 (Fribourg), 23 (Neuchâtel), 1 (Zurich), 1 (Thurgovie), 1 (Argovie), 3 (St-Gall), 3 (France).

SwissCollNet

Le musée a été impliqué dans deux projets scientifiques sur les collections sous l'égide de l'Académie suisse des sciences naturelles (ScNat). En collaboration avec le Museum d'histoire naturelle de Neuchâtel, le premier s'est occupé à répertorier, inventorier et photographier les spécimens-types des collections neuchâteloises. Le financement obtenu grâce à SwissCollNet (un projet ScNat) a permis d'engager une collaboratrice scientifique à 50% pendant une année pour mener à

bien ce projet. Le financement se termine en mars 2024 alors que des interventions plus approfondies restent nécessaires. Le second projet, en collaboration avec le Museum d'histoire naturelle de Genève, vise à offrir aux collections d'histoire naturelle un logiciel d'inventaire spécialisé, nommé SPECIFY, qui sera implémenté d'ici fin juillet 2024 et permettre ainsi à MUZOO (et à ses partenaires !) d'avoir une base de données d'inventaire digne de ce nom.

Expositions

L'exposition de référence *Plan B* a été saluée par la critique et a suscité un intérêt médiatique considérable. Le 13 décembre, à l'occasion d'une cérémonie en son sein, elle a reçu des mains de l'Académie suisse des sciences naturelles, le Prix Expo 2023.

Après l'inauguration fin 2022 et une fréquentation particulièrement élevée, de nombreux ajustements ont dû être entrepris dans l'exposition. Le dispositif scénographique est relativement fragile face à sa fréquentation et des réparations, adaptations, corrections ont été effectuées. Dans l'espace *le Show* par exemple, des barrières ont dû être posées pour empêcher les visiteurs de caresser les spécimens exposés. Dès la fin de l'année, des réflexions ont été menées pour renouveler et renforcer l'espace sur *la Mezzanine*.

L'exposition temporaire inaugurale de MUZOO, *La Grande Migration*, qui retraçait en photos la préparation au déménagement des collections, a été décrochée à fin octobre. Elle laisse place à l'exposition *Entre les herbes : les oiseaux des prairies* proposée par la Station ornithologique suisse. Celle-ci a dû être adaptée à la salle d'exposition de MUZOO et enrichie par la présentation de plusieurs spécimens des collections ainsi que par des aspects plus locaux. Une chasse au trésor organisée dans le Zoo est associée à l'exposition.

Animations, événements et médiation

Cette première année d'exploitation a permis de mettre en place et d'affiner le dispositif de médiation. 2023 a vu la reprise et le renforcement du programme d'événements destinés au grand public ainsi qu'à la mise en place d'activités pour le public scolaire. Durant toute l'année, de nombreux partenariats ont été renforcés et de nouvelles collaborations ont été établies. Cette année est aussi marquée par la mise sur pied d'une équipe de guides animateur-trice vacataires.

Événements grand public

- Intégration au programme des "Afterwork des musées" : le 26 janvier (15 personnes), le 27 avril (100 personnes) et le 30 novembre (120 personnes);
- Reprise de la collaboration avec la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles (SNSN) : 2 conférences, les 15 février (35 personnes) et le 15 novembre (25 personnes) ainsi qu'une communication conjointe avec le Muséum de Neuchâtel sur les réseaux sociaux. Un atelier-test de type "podcast avec un-e expert-e" traitant de la diversification du public pour les conférences de la saison prochaine a été initié;
- Participation à "La Nuit et le Jour des musées neuchâtelois", les 13 et 14 mai (850 personnes);
- Participation à la "Fête du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD)", les 3 et 4 juin (80 personnes);
- Participation à la "Fête de la Nature" avec l'organisation de deux excursions ornithologiques en collaboration avec Val-de-Travers, Pro Natura et le CENAMONE et l'organisation, à succès, d'une première édition du "Marché de plantons ProSpecieRara", le 28 mai;
- Proposition d'activités dans le cadre des Passeports-Vacances de Neuchâtel, Delémont, Les Bois et Le Noirmont;
- Finissage de l'exposition *La Grande Migration*, le 15 octobre (25 personnes);
- Vernissage de la nouvelle exposition temporaire *Entre les herbes : les oiseaux des prairies*, le 16 décembre (60 personnes);
- Deux projections dans le cadre du Ciné-nature, organisé en collaboration avec la section neuchâteloise du WWF, les 18 octobre (35 personnes) et le 13 décembre (42 personnes);
- Retour et renforcement du programme du *P'tit Noël du Zoo* avec deux jours de célébrations, les 16 et 17 décembre;
- Depuis septembre, l'offre anniversaire peut être réservée en ligne. La nouvelle formule inclut un nouvel anniversaire dédié à la station de soins et la possibilité de commander une offre avec le goûter.
- Le programme d'événements a aussi permis l'exploration de nouvelles collaborations avec le tissu culturel de La Chaux-de-Fonds, avec notamment la mise à disposition des espaces muséaux pour des concerts et autres représentations culturelles.
- La Nuit de la Photo, le 18 février;
- Journée de contes et animations au musée, le 10 juin (200 personnes), en co-organisation avec Pro Junior Arc Jurassien et le Service de l'intégration et de la cohésion sociale de la Ville de La Chaux-de-Fonds;
- Cours de français dans les parcs, proposé au Zoo par L'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) dès le 4 juillet, mais interrompu cette année en raison de la tempête du 24 juillet;
- L'Association Prévention de l'illettrisme dès le préscolaire (PIP) a proposé des lectures dans le zoo dès le 17 mai, également interrompu après le 24 juillet;
- Concert du Duo Klexs, organisé par les Concerts de Musique Contemporaine, le 4 novembre (20 personnes);
- Rendez-vous local dans le cadre des journées nationales des cafés-récits, le 17 novembre (16 personnes);
- Coordination et accueil d'événements naturalistes.

- Poursuite de l'aide à la coordination de différents événements naturalistes locaux et régionaux :
- 1-15 mars : Coordination de Nuit de la Chouette pour le canton de Neuchâtel;
- Conférence "Le lac aux oiseaux", organisée par la section neuchâteloise du WWF, le 6 avril (35 personnes);
- Sortie annuelle de la Société des amis du Musée d'histoire naturelle (SAMHNC) à Sempach le 3 mai. Excursion dans la réserve de Wauwillermoos pour y découvrir le projet de protection des Vanneaux huppés et visite du musée de la Station ornithologique suisse;
- Conférence Pro Natura Neuchâtel "Les forêts en libre évolution sont-elles des espaces sauvages ?" le 25 mai.

Public scolaire

MUZOO a continué à développer les relations avec l'école obligatoire et le post-obligatoire. Ceci principalement de deux façons. D'une part en finalisant un premier volet de l'offre scolaire et de l'autre part en commençant à tisser des liens forts avec les professionnel-le-s de l'enseignement.

École obligatoire

- Offre actuelle de quatre ateliers scolaires, deux visites guidées et une activité dans les espaces muséaux. L'atelier du Cycle 3 sur l'impact de la contrebande sur la biodiversité a été développé en collaboration avec CITES International et Berne (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction);
- Journée portes ouvertes pour les enseignant-e-s e été mise en place en collaboration avec les autres musées de la Ville ainsi que des invités locaux (PNRD). Une première édition a eu lieu le 3 mai (30 personnes). Après cette première expérience et afin de mieux s'adapter au calendrier des enseignant-e-s une deuxième édition a eu lieu le 25 octobre (35 personnes);
- Intégration de MUZOO au programme École-Musée. Les brochures pour les classes de 3H et 8H ont été finalisées en décembre et les premières classes commenceront leurs visites en janvier 2024;
- Accueil scolaire positivement marqué par la venue du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) à l'occasion de la semaine hors cadre du 20 au 24 janvier. Au total, environ 240 étudiant-e-s ont bénéficié d'une visite guidée de MUZOO;
- Participation de MUZOO à la Journée des Écoles au Musée le 27 avril (40 personnes);
- Conférence de rentrée des enseignant-e-s du Cycle 1 du secteur Nord de l'EOCF a été organisée le 11 août;
- Collaboration avec le Collège musical depuis le mois d'octobre avec l'accueil dans l'Auditorium de la nouvelle création *Le bonheur est dans le préêêêê !*, un conte musical interactif. 6 classes 1H et 2H (4-5 ans) ont déjà découvert l'animation musicale entre novembre et décembre et ce sont 29 classes au total qui y participeront jusqu'à début avril 2024;
- Participation aux Joutes scolaires cycle 1, cinq classes profitent de l'atelier "En quête du sauvage" à fin juin.

École post-obligatoire

Rencontre avec les enseignant-e-s de biologie du Lycée Blaise-Cendrars le 27 novembre. Cette occasion aboutira à une demande de fonds pour un projet AGORA FNS, rédigé avec deux chercheurs à la HEIG-VD en cours et la désignation de MUZOO comme co-organisateur de la journée hors cadre du Lycée en 2024.

Équipe et réseau professionnel

- Intégration aux séances de travail de la médiation culturelle des musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
- Participation de la médiation à la séance annuelle de la Comped du GMN (Commission pédagogique du Groupement des Musées Neuchâtelois) le 23 octobre. Notre médiatrice scientifique est devenue membre du comité de la Comped;
- Présentation du dispositif de visite guidée à l'occasion de l'évènement Mediamus Exchange (online) le 25 septembre;
- Travail de mémoire en études muséales soutenu à l'UNINE le 16 juin, par Mme Céline Plancherel et codirigée par notre médiatrice scientifique, obtient la note maximale;
- Séance de bienvenue et formation de l'équipe de guides animateur-trices externes le 29 septembre. Au total douze personnes sont engagées avec des contrats sur appel;
- Séance avec les partenaires SILVIVA, HEP VAUD, et WWF le 8 novembre pour l'organisation de la prochaine rencontre "Enseigner dehors de Suisse romande", qui aura lieu à MUZOO en juin 2024.

Activités en chiffres

Durant l'année, ce sont 2'218 personnes qui ont participé à une prestation de médiation. À noter que certaines visites guidées sont particulièrement importantes pour le rayonnement de MUZOO comme celles données pour la Société des amis du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel (SAMEN) le 5 janvier, La Société des Amis du Muséum de Neuchâtel (AMUSE) le 5 mai, le Département de l'économie et de la Sécurité du Canton de Neuchâtel le 17 février, le Service communal de l'Action sociale (SCAS) le 8 juin et l'ensemble du corps enseignant et administratif du Lycée Blaise Cendrars le 20 décembre.

Type	Nombre de prestations	Nombre total de participant-e-s
Anniversaire vivarium	20	200
Anniversaire Zoo	11	110
Anniversaire Station de soins	10	100
Visite guidée Zoo	10	180
Visite guidée Musée FR	58	1'044
Visite guide Musée ALL	1	18
Atelier Cycle 1	2	20
Activité "Biodiversité toi-même"	8	360
ADN des ressemblances	2	60
En quête du sauvage	7	126
Total	129	2'218

Fréquentation et recettes

Le Musée et le Vivarium (il est impossible de distinguer l'un et l'autre, le billet étant commun) ont accueilli 56'000 visiteur-euse-s, malgré une fermeture de 3 semaines en raison des conséquences de la tempête du 24 juillet. Durant cette année, 267 abonnements annuels ont été vendus.

La boutique a été plébiscitée par les visiteur-euse-s. L'assortiment de produits locaux écologiquement et socialement responsables a été renouvelé et actualisé tout au long de l'année.

La cafétéria n'a, quant à elle, pas encore obtenu le succès escompté. Les visiteur-euse-s peinent à prendre leurs habitudes et les plats cuisinés du mandataire, même s'ils sont délicieux, n'ont pas reçu l'accueil espéré. Des solutions doivent être trouvées pour stimuler la fréquentation de la cafétéria : une campagne de communication a été entreprise, à cet effet, auprès des entreprises environnantes.

Les deux salles en location répondent à un besoin évident et ont déjà été utilisées à 50 reprises pour la salle polyvalente (Assemblées générales, Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, conférences, Ciné-nature, animations Collège musical, conférences de presse, etc.) et 29 fois pour la salle de médiation (cours interentreprises, formations, bricolages, anniversaires, rencontres médias, etc.).

Éditions

Éditions de la Girafe

Les ouvrages des Éditions de la Girafe sont désormais en vente à la boutique. Cette année, les meilleures ventes concernent le catalogue de l'exposition *La Grande Migration*, les deux ouvrages consacrés aux martinets, ainsi que *Le bal de Vampirito*. Il n'y a pas eu de nouvelle publication en 2023.

Info-CENAMONE (CERcle NATuraliste des MONTagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés : n° 139 mars, 24 pages; n° 140 août, 20 pages; n° 141 décembre, "spécial tempête" de 28 pages.

Publications

Un chapitre consacré aux échanges entre Paul Schnegg et le Musée d'histoire naturelle au 20^{ème} siècle est paru dans : Olivier SCHNEGG, "Paul SCHNEGG (1916-1985). Une passion singulière pour la faune colombienne." Nouvelle Revue Neuchâteloise. No 159-160, 40^{ème} année, Automne-Hiver 2023".

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

- Le responsable du secteur muséal/conservateur a participé à la rencontre workshop SwissCollNet à Berne le 20 janvier.
- La conservatrice-restauratrice a participé et présenté les lépidochromies de MUZOO au colloque international SPHNC à San Francisco (USA) du 29 mai au 2 juin.
- Le responsable du secteur muséal/conservateur a participé au Congrès annuel MusNatColl les 8 et 9 juin à Genève.
- La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC) est venue siéger le 22 juin.
- Le Conseil communal est venu siéger à MUZOO les 23 août et 22 novembre.
- La conservatrice-restauratrice a participé au colloque international ICOM-CC à Valencia (E) du 18 au 22 septembre.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont au musée, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.

Le musée est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD) par M. François Straub et par Le responsable du secteur muséal/conservateur.

Communication

Médias

MUZOO a eu une excellente couverture médiatique en 2023 avec 90 articles ou reportages, dont 34 dans des médias en dehors du canton. Les sujets qui les ont intéressés sont la nouvelle offre touristique de MUZOO, les animations, la tempête du 24 juillet et ses conséquences sur le zoo, la naissance de deux loutrons d'Europe en septembre et la remise du Prix Expo 2023 le 13 décembre.

Le 14 décembre, la conférence de presse annonçant la sortie du No 159-160 de la Nouvelle Revue Neuchâteloise consacrée à Paul Schnegg, a eu lieu à MUZOO.

Web et réseaux sociaux

Le site internet a préparé une mue en profondeur, le processus arrivera à son terme en 2024. Le système de réservations en ligne a été étendu aux animations et anniversaires. MUZOO est présent sur Facebook avec 8'200 *followers* et Instagram avec 2'300 *followers*. Des publications sont faites régulièrement au minimum une fois par semaine. Une infolettre est envoyée tous les deux mois environ à quelque 1'200 adresses.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du secteur muséal était composée du directeur (80%), du conservateur/responsable du secteur muséal (80%), d'une assistante administrative (80%), de trois collaborateurs scientifiques (20%, 50% et 50% en CDD financement externe), d'une conservatrice-restauratrice (80%) et d'une médiatrice scientifique (80%). De plus, l'équipe d'accueil était composée de trois hôtesse à 50% et d'une surveillante-responsable à 30%, épaulées par des hôtes d'accueil et surveillant-e-s vacataires. En outre, une assistante en information documentaire (10%) est mise à disposition du service par la Bibliothèque de la Ville. Cinq civilistes ont également complété l'équipe pour des affectations de 6 mois.

Perfectionnement et formation

22-24 Février : Formation "L'entretien des collections exposées: pratiques et précautions" au musée des Arts Décoratifs à Paris suivie par la conservatrice-restauratrice.

2 mai : Formation "Communiquer aux médias : les bonnes pratiques" organisée par l'Association Culturecom.ne, suivie par l'assistante administrative.

13 juin et 28 septembre : Formation pour formateurs et formatrices en entreprises - ORFO 2023, par l'Organisation régionale de formation des Administrations publiques, suivie par l'assistante administrative.

21 septembre : cours BLS-AED-SRC complet suivi par plusieurs membres du personnel.

9-11 octobre: Formation "Best practices for vertebrate specimen preparation" au musée Naturalis à Leiden (NL) suivie par la conservatrice-restauratrice.

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2020-2024

La commission est composée de : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard et Lada Umstätter et MM. Christophe Dubosson (vice-président), Michel Gauthier-Clerc, Jacques-André Maire (président) et Fernando Soria, ainsi que du chef de dicastère, du chef de service et des responsables de secteur. Elle s'est réunie une seule fois le 6 septembre. La séance a été précédée d'une visite commentée de l'exposition *Plan B*.

**Ressources humaines, espaces
publics, énergies et sécurité
(DREPES)**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2023

• L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :	
• Cheffe de service	90 %
• Adjointe à la cheffe de service RH	80 %
• Responsable secteur administratif et recrutement	100 %
• Responsable secteur salaires/projets RH	100 %
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70 %
• Gestionnaires RH	150 %
• Assistant-e-s administrative-ve-s	100 %
• Collaborateur-trice-s administratif-ve-s	170 %
• Apprenti	100 %

Missions

Garant d'un fonctionnement et d'une gestion équitable et transparente, le Service des ressources humaines a avant tout une mission de soutien, de conseil, d'organisation et de développement auprès du personnel communal, des chef-fe-s de service et du Conseil communal.

On peut notamment relever :

- Recrutement : identifier les besoins en recrutement de l'entreprise, rédiger les annonces, mener les entretiens, sélectionner les candidat-e-s et participer à l'intégration des nouveaux-velle-s employé-e-s
- Gestion administrative du personnel : s'occuper de la gestion des contrats de travail, des salaires, des congés payés, des absences, des prestations sociales, etc
- Formation : identifier les besoins en formation des salarié-e-s, organiser des sessions de formation, mettre en place des plans de développement des compétences
- Gestion des carrières : accompagner le personnel dans son évolution professionnelle, réaliser des entretiens d'évaluation, proposer des plans de développement de carrière
- Gestion des relations sociales : gérer les relations avec les représentant-e-s du personnel, appuyer les chef-fe-s de service dans leur organisation, traiter les conflits au sein de l'entreprise
- Communication interne : mettre en place des outils de communication interne, organiser des événements internes, assurer la diffusion des informations RH
- Veille juridique : se tenir informé-e des évolutions légales en matière de droit du travail, conseiller le Conseil communal, les chef-fe-s de service et le personnel sur les obligations légales.

En résumé, les missions RH visent à recruter, former, motiver et fidéliser les salarié-e-s, tout en garantissant le respect de la législation du travail et en favorisant un climat social harmonieux au sein de notre entité.

Tempête du 24 juillet

Les conséquences sur les ressources humaines ont été multiples. Dans un premier temps, les missions se sont concentrées sur l'urgence. Toutes les forces présentes (en période de vacances) ont été mobilisées. Nombre de personnes ont sacrifié tout ou partie de leurs vacances pour répondre aux missions prioritaires.

Certains services ont été très fortement sollicités, nous pouvons prendre l'exemple du Service des espaces publics qui a engagé sur le terrain environ 150 personnes par jour, le Service d'incendie et de secours qui a répondu non seulement à la sécurisation des sites en ville tout en garantissant les missions habituelles du service, le Service des bâtiments et du logement qui a référencé et priorisé les bâtiments nécessitant des travaux, notamment pour garantir la rentrée scolaire, ou encore le Service de la communication. Le personnel ayant réalisé des heures supplémentaires durant la période de crise pourra choisir une reprise ou un paiement total ou partiel des heures.

Afin de renforcer certains secteurs dont les missions sont prioritaires ou en fonction du contexte (service ou secteur fermé ou dont l'activité est réduite à l'image des musées ou des infrastructures sportives), les collaboratrices et collaborateurs ont pu être réaffectés à d'autres missions dans d'autres services.

À cet engagement à l'interne de la Ville s'est ajouté un engagement volontaire de bénévoles privé-e-s et des élu-e-s de notre Ville.

La hotline (1'698 appels) mise en place et gérée par le SRH pour orienter les citoyen-ne-s suite aux intempéries a également permis de répertorier les très nombreuses propositions d'appui émanant tant de personnes individuelles, d'entreprises ou encore d'associations.

Les volontaires ont été engagé-e-s durant plusieurs mois par le SRH pour des missions spécifiques en renfort des services communaux ou cantonaux, en appui du monde agricole pour nettoyer les prairies ou pour des opérations de nettoyage de plus grande envergure (nettoyage des voies de chemins de fer, des parcs publics, etc...).

Sur le plan psychologique, une cellule de débriefing a été mise en place par le Canton pour l'ensemble de la population durant la première semaine. Un appui spécifique pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville qui en ressentaient le besoin a été proposé jusqu'à la fin de l'automne en complément à la cellule d'écoute.

Un aspect positif de la catastrophe à mentionner sera sans nul doute la solidarité, l'entraide et la coordination très efficace entre les services de la Ville en cas de crise majeure.

Administration facilitatrice et bienveillante

Conformément au plan de législature, le service des ressources humaines continue son travail sur l'attractivité des conditions de travail de la fonction publique.

Dès lors, le système de progression salariale a continué son application habituelle selon le règlement relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de l'administration communale.

La Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage à promouvoir un environnement de travail où règnent le respect et la bienveillance. Elle dispose d'un système de prévention et de gestion des conflits qui a été récemment complété.

Toute personne qui s'estime victime d'une situation conflictuelle, de discrimination, de harcèlement psychologique trouvera sur le site intranet comment obtenir le support nécessaire et découvrira les moyens à sa disposition pour y faire face.

Le volet prévention et gestion des conflits a pour objectif de mettre à disposition des outils, des informations et une présentation des instances internes et externes (incluant les personnes de confiance).

En cas de conflit, si le recours aux voies ordinaires offertes par les instances internes (supérieur-e hiérarchique, chef-fe de service, Service des ressources humaines, etc.) n'apporte pas de solution ou si les personnes concernées en éprouvent le besoin, il est possible de s'adresser à une personne de confiance externe. L'indépendance vis-à-vis de l'administration communale et la confidentialité des entretiens sont garanties.

Le site intranet consacré à la prévention et à la gestion des conflits a été revu afin de le rendre plus clair. Le but du nouveau site est aussi de mieux informer sur les différents types de relations conflictuelles et autres problématiques telles que le harcèlement sexuel ou psychologique, le sexisme et les autres formes de discrimination, ainsi que la manière et les possibilités d'agir si l'on est confronté-e à ce genre de situation.

Des affiches ont également été installées dans les différents services de la Ville et des séminaires de sensibilisation sont organisés.

Par ces différentes mesures, la Ville de La Chaux-de-Fonds marque sa volonté d'enrichir les possibilités de traitement des conflits qui peuvent éclater en son sein ainsi que de mieux lutter contre toutes les formes de harcèlement et de discrimination.

Projets

Le service œuvre en terme de développement sur trois axes principaux, soit :

- Valorisation et motivation des collaborateurs
- Acteur du changement et appui des services
- Numérisation et automatisation des processus.

Ci-dessous, les principaux projets du SRH en lien direct avec ces lignes directrices.

Révision de la réglementation communale concernant le personnel

En 2022, le service des ressources humaines a entamé le projet de révision du règlement général pour le personnel de l'administration communal (RGPA). Ce dernier poursuit les objectifs suivants :

- Simplification de la structure réglementaire et lisibilité améliorée
- Clarification de l'autorité
- Mise à jour et modernisation.

Aussi et à l'avenir, l'ensemble de la réglementation qui concerne le personnel communal devrait se retrouver dans un statut du personnel : document faitier qui régit le cadre général des conditions de travail du personnel communal et un règlement d'application ; détails des principes édictés dans le statut du personnel. Ce travail est effectué en collaboration avec le syndicat des services publics (SSP) et la commission financière.

Formation management

Les RH des villes de Neuchâtel, Le Locle/Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, des communes de Val-de-Ruz et Val-de-Travers, ainsi que l'État de Neuchâtel ont mis en œuvre en 2023 une plateforme de formation des cadres de l'administration publique qui vise à créer un socle commun de formation.

Le concept continue à vivre et suite au premier bilan effectué différentes nouveautés sont prévues pour 2024.

Dans la continuité de ce projet, la première conférence des cadres des administrations publiques se tiendra le 21 mars 2024 à La Chaux-de-Fonds au Musée International d'Horlogerie avec comme thématique "Naviguer à l'ère de l'IA : collaboration, intelligence, hybride et leadership".

Accueil nouveau-velle collaborateur-trice

En 2024, un nouveau processus d'intégration pour les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs vous sera proposé.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Formation management

Dans le cadre du projet de formation commune aux différentes entités publiques, le catalogue proposé aux cadres utilise la nouvelle plateforme mise à disposition par le Canton.

La Ville l'a complété par un après-midi team-building pour tous-tes les cadres de l'administration sur la thématique du climat.

Il est rappelé qu'une campagne de sensibilisation sur les notions de harcèlement, dont une partie est consacrée à la formation de nos cadres, a débuté en 2022 et s'est poursuivie sur 2023.

Formation continue pour le personnel communal

- *Développement organisationnel* : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement
- *Formation en bureautique/informatique* : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- *Formations individualisées de perfectionnement* : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- *Formation d'apprenti-e-s et de stagiaires* : évolution en matière de formation pour apprenti-e-s et stagiaires.

Nombre de personnes formées dans le cadre du catalogue commun aux différentes entités publiques (cadres)

Année	Compétences techniques et savoir-faire	Compétences organisationnelles et pilotage d'équipe	Compétences sociales et savoir-être	Développement personnel
2023	3	9	2	4

Nombre de personnes formées en sus du catalogue commun aux différentes entités publiques

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2023	75 **	0	0	6
2022	87 *	2	11	4
2021	32	0	12	10

** dont 72 personnes formées à la thématique du climat.

* dont 68 personnes formées aux thématique de l'intégration et de l'inclusivité.

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2023, huit collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le-la chef-fe de service ou son-sa adjoint-e afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateur-trice-s en 2023

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de l'augmentation de 3.6 points de l'IPC entre les mois d'août 2021 et août 2022, l'échelle des traitements a été augmentée de 3,53 % dès le 1^{er} janvier 2023
- Attribution des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2023

- Octroi des échelons qualitatifs sur la base d'une enveloppe totale de CHF 160'000.00
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateur-trice-s arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.00, 1'500.00, 2'000.00, 2'500.00 (pour un taux d'activité de 100 %); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 46 collaborateur-trice-s ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

Évolution de l'effectif en 2023

Effectif * en 2023

	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2023</u>
Personnes	779	794
Postes	637.55	649.47

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2023, on constate une augmentation globale de l'effectif de 11.92 équivalents plein temps (EPT). Des postes vacants depuis un certain temps ont également été repourvus.

Mouvement de l'effectif * en 2023

	<u>Entrées 01.01-31.12.2023</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2023</u>
Personnes	117	95
Postes à 100 %	81.15	72.67

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacement ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentation / diminution des taux d'activité

	<u>Augmentation TA 01.01-31.12.2023</u>	<u>Diminution TA 01.01-31.12.2023</u>
Personnes	58	37
Équivalents postes à 100 %	9.93	6.65

Évolution du personnel en formation (apprenti-e-s et stagiaires)

	<u>01.01.2023</u>	<u>31.12.2023</u>
Personnes	56	56
Postes à 100 %	55.35	54.60

Il est à noter que les ambulancier-ère-s en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris-e-s en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel en 2023

	2023	2022	2021
Fluctuation du personnel *	12.07 %	13.06 %	12.55 %

* effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti-e-s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Autres indicateurs RH

Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2023 *

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
67	117.70	2.94

* durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2023	2022	2021
Nombre d'annonces	91	103	85
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	4'214	3'915	3'357
Offres spontanées	236	391	390

Taux d'absentéisme

2023		2022	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durée absence	Tendance	Durée absence	Tendance
1-2 jours	0.80 %	1-2 jours	0.75 %
3-30 jours	0.87 %	3-30 jours	1.37 %
31-60 jours	0.35 %	31-60 jours	0.55 %
61-90 jours	0.44 %	61-90 jours	0.68 %
91-120 jours	0.30 %	91-120 jours	0.37 %
121-180 jours	0.34 %	121-180 jours	0.57 %
180 jours et plus	1.83 %	180 jours et plus	1.64 %
Total	4.93 %	Total	5.93 %

La population concernée ne tient pas compte des apprenti-e-s, stagiaires, placements.

2023		2022	
Accidents	1.16 %	Accidents	1.36 %
Accident non-professionnel	0.83 %	Accident non-professionnel	1.04 %
Accident professionnel	0.33 %	Accident professionnel	0.32 %

En synthèse, il est constaté une diminution du taux d'absentéisme tant pour raison maladie ou accident par rapport aux années 2022 et 2021. On peut donc estimer que les différentes mesures mises en place portent leurs fruits.

Diverses statistiques secteurs administratifs

	2023	2022	2021
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	9'502	11'274	10'136
Nombre de contrats :	390	370	299
Nombre d'avenants :	121	118	118
Nombre de conventions :	65	97	89
Nombre de déclarations d'accident :	313 *	359 *	295

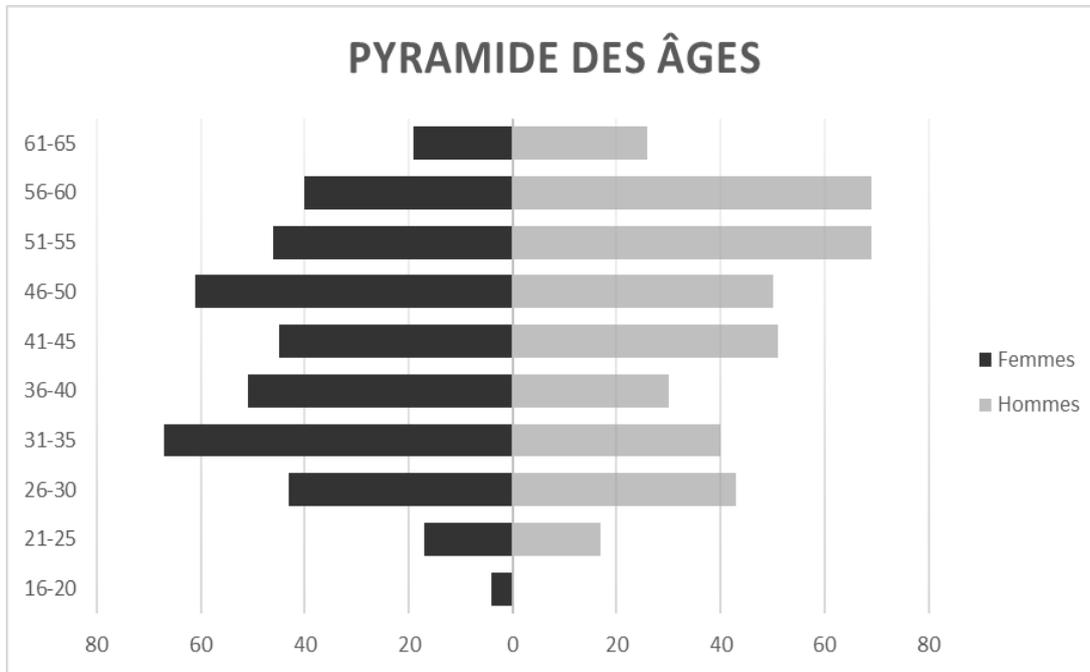
** Dès 2022, le logiciel métier des accidents (SUNET) est utilisé pour les statistiques.*

Autres données statistiques :

	2023	2022	2021
Age moyen du personnel	43 ans	44 ans	43 ans
Personnel féminin	49.56 %	49.17 %	49.02 %

Personnel masculin	50.44 %	50.83 %	50.98 %
Années d'ancienneté moyennes	9.75 ans	9.90 ans	10.27 ans

Pyramide des âges



SERVICE DES ESPACES PUBLICS

L'année a été marquée par la tempête du 24 juillet. Si dans les premiers jours et semaines après la catastrophe le SEP a œuvré à désencombrer puis à sécuriser la Ville, ses forces ont par la suite été concentrées sur la reconstruction et en particulier sur la planification de la replantation. Celle-ci débutera véritablement au printemps 2024. Les travaux en tous genres liés à la tempête représentent 11'290 heures depuis le 24 juillet 2023.

Au niveau du personnel, des ajustements internes entre secteurs d'activité ont eu lieu mais sans effet sur la dotation globale du service qui est restée inchangée. Du fait d'une population d'employé-e-s vieillissante, les départs à la retraite, régulière ou anticipée, sont nombreux. Le taux de renouvellement du personnel dans le service est de 10 %, ce qui représente 16 postes.

Parmi les départs, on relève 8 départs à la retraite, 3 licenciements dont 1 en période d'essai, 5 démissions et 3 mutations et avancements en interne. L'ensemble du personnel sortant a été remplacé.

Le service a accueilli 22 (11) personnes en placement, provenant de diverses institutions telles que l'ORP, l'AI, etc., pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. Deux d'entre elles ont été engagées au SEP. 6 (6) civilistes ont travaillé au sein du service. 11 (18) personnes exécutant des peines de travaux d'intérêt général sont passées par le service. Un apprenti horticulteur a terminé sa formation et a quitté le service. Deux nouveaux apprentis ont été engagés (un horticulteur et un agent d'entretien). Au total, le service compte 6 apprenti-e-s (3 horticulteur-trice-s, 1 mécanicien et 2 agents d'exploitation).

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.).

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et la responsabilité du service :

- Divers travaux d'entretien sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds)
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (Blow-Patcher) : 20 (29.75) jours
- Colmatage des joints à la lance thermique : 18'000 (20'000) ml
- Changements, mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 89 (102) pièces
- Point à temps (gravillonnage) : 10'397 (10'400) m²
- Réfection complète de l'escalier : Bois-Gentil à Stavay-Mollondin / Recrètes à Postiers

L'entretien constructif des routes extra-urbaines est désormais sous la responsabilité du service technique, le SEP n'étant en charge que des petites réparations.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés :	4'188 m ²	(4'140)
Surfaçage à l'abonnement :	2'196 m ²	(2'140)
Surfaçage des trottoirs publics :	1'992 m ²	(2'000)

Chemins pédestres

- Sentier du Doubs : divers entretiens du sentier pour randonneur-euse-s (enlèvement d'arbres morts ou tombés, consolidation de chemins, etc.).

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2023, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation des routes et trottoirs en enrobé à la main : 471 (370) t
- Réfection des escaliers suivants : Hôtel-de-Ville 38a
- Exécution de divers travaux au Bois du Petit-Château

- Exécution de divers travaux de rangement au quai à Marais 6 et à la décharge des Bulles
- Nettoyage de déblais suite à la tempête de juillet 2023
- Diverses réparations de dégâts dus à la tempête de juillet 2023
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Exécution de divers travaux d'entretien de la Piste Vita
- Réaménagement de deux points de vue au sommet de Pouillerel
- Entretien des chemins en terre battue au Paddock
- Pose de flanches pour jalons à neige
- Réparation de divers dégâts causés pendant la période hivernale
- Place du Marché et place des Six Pompes : mise en place de pistes de pétanque
- Pose de bancs publics
- Remplacement ou remise à niveau de pierres à gueule-bée et de grilles de route
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Pose de plusieurs corbeilles-WC pour chiens
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique
- Entretien aménagements de la tombe collective du cimetière (mur, dalles en granit et marches d'escaliers)

Déblaiement de la neige (saison 2022-2023)

Les chutes de neige ont atteint seulement 90 (175) cm de neige cumulée ce qui représente un record historique.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarmes générales (A40) : 2 (4)
- Alarmes personnel secteur vert (A41) : 25 (36)
- Alarmes intermédiaires (A43) : 2 (11)
- Alarmes escaliers week-end (A44) : 2 (9)
- Alarmes escaliers semaine (A45) : 11 (14)
- Alarmes sel escaliers (ES) : 12 (12)
- Déneigement et salage des routes noires : 54 (77)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 33 (31)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 30 (34)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 33 (34)

Remarques : en comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties au déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 441 (5'297) m³ de neige a été déposé à la décharge à neige par des entreprises privées.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglacement et antidérapants ont été utilisées :

- Chlorure de sodium (sel) : 1'156 (1'849) t
- Chlorure de calcium : 0 (0) t
- Chlorure de magnésium : 0 (0) t
- Gravier : 168 (357) m³
- Stop Gliss Bio : 300 (390) m³

Secteur logistique

Curage de canalisations

Durant l'année 2023, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs, à la vidange de 3'610 (2'050) dépotoirs sur l'ensemble de la ville. Habituellement, le nettoyage des dépotoirs du secteur nord est effectué les années impaires et celui du secteur sud, les années paires. Suite à la tempête, le nord de la ville n'étant plus accessible le travail s'est poursuivi au sud. De surcroît, la tempête nous a obligé à effectuer plusieurs passages successifs sur les mêmes collecteurs ce qui explique une hausse considérable des heures de travail. Des travaux pour des tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente un total de 3'593 (2'420) heures de travail.

Manifestations

Comme chaque année, le service a été à disposition des organisateur-trice-s de manifestations pour fournir du matériel divers, (roulottes WC, barrières Vauban, tables, chaises, Romaines, braseros, etc.). Ainsi, du matériel a été livré pour l'organisation de divers événements tels que : Fête de Mai, Fête de la Jeunesse, Plage des Six Pompes, Balade gourmande et Trotteuse-Tissot.

Pour la Fête nationale ainsi que la Biennale horlogère, l'Avenue Léopold-Robert a été pavoisée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestations représente un total de 2'748 (2'553) heures.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage : 15 jours de travail
- Désherbage à l'eau chaude : travaux exécutés par deux équipes de deux collaborateurs durant 4 mois
- Brossage de la Ville : grâce à une météo favorable, les brosses autoportées ont travaillé depuis le 20 février jusqu'à la fin de l'année avec 2 semaines de pause durant les épisodes de neige du mois de novembre
- Entretien par les cantonniers : 4 cantonniers ont effectué 2'100 heures d'entretien dans les rues de la Ville
- Service de places : 12 étudiant-e-s se sont relayé-e-s par équipe de 4 pour effectuer le service de places du week-end du 15 avril au 30 octobre
- Le travail des étudiant-e-s de l'été (de juillet à septembre) représente 2'421 heures de travail
- Nettoyage de la Ronde : suite à de forts orages, 4 personnes ont nettoyé la Ronde durant 5 jours.
- Jalons à neige : 5'000 jalons plastiques ont été plantés avec la machine à jalons. 400 jalons supplémentaires ont été ajoutés en Ville suite aux mesures de restriction de l'éclairage public. A ceux-ci s'ajoutent 400 jalons en bois et 600 jalons canadiens installés par nos équipes. Ainsi, le nombre total de jalons posés sur le territoire communal est de 6'400.
- Pare-neiges : 450 barres à neige en bois ont été posées. 100 mètres de barrières à neige en nylon ont été ajoutés cette année en guise d'essai pour la deuxième année consécutive

L'édition 2023 de la Braderie a nécessité 379 heures de travail, essentiellement de nettoyage, (du 1^{er} au 3 septembre), soit environ une trentaine d'hommes par jour.

Durant l'année, les brosses autoportées ont ramassé 470 (734) tonnes de balayures de routes.

Le lavage a été réduit à 8 semaines en raison de la sécheresse, au lieu de 14 habituellement et 10 l'année précédente.

Secteur déchets

Durant l'année 2023, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'484 t	(5'454)
Entreprises taxées au poids :	1'546 t	(1'513)
Encombrants incinérables :	1'049 t	(1'054)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	3'834	(4'087)
Papier :	565 t	(620)
Carton :	989 t	(941)
Déchets verts (compost) :	1'827 t	(1'868)
Verre :	1'027 t	(1'080)
PET :	9 t	(9)
Aluminium et boîtes de conserve :	64 t	(60)
Ferraille ménagère mélangée :	85 t	(75)
Huiles usées :	22 t	(25)
Piles :	2.1 t	(1.5)
Petits électroménagers :	3.5 t	(3.6)
Appareils électriques SWICO :	9.3 t	(9.1)
Gros électroménagers :	648 pcs	(650)

Déchets urbains

Après un retour aux valeurs moyennes en 2022, la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a légèrement diminué, puisque les 5 fourgons dédiés à cette mission ont collecté 608 (614) tonnes de déchets en 2023 (-1 %).

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables augmente légèrement (+0.7%) à 8'078 (8'021) tonnes.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 4'733 tonnes et présente une baisse d'environ 1.7 % en regard de l'année précédente (4'813).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est stable par rapport aux années précédentes. 541 (1'026) rapports menant à une dénonciation ont été rédigés par notre, désormais, unique collaborateur chargé des incivilités (deux les dernières années).

Conteneurs enterrés / en surface pour ordures ménagères

Durant l'année 2023, 12 (12) conteneurs dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 368 (356) pièces (346 enterrés, 12 en surface et 10 provisoires en surface).

22 (22) conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à environ 91 % (87). Environ 3'300 personnes n'ont pas encore accès à des conteneurs enterrés.

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte toujours 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables reste pratiquement inchangé à 111 (112) pièces.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeur-euse-s doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes ayant demandé des autocollants pour bénéficier de ce service a évolué cette année, soit 87 (67) utilisateur-trice-s.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	491 (448)	211 (207)	457 (450)	267 (276)	276 (274)	169 (135)	712 (689)	38 (37) ⁽¹⁾ 50 (52) ⁽²⁾ 112 (105) ⁽³⁾	2'783 (2'673)
Entreprises	16 (33)					4 (2)	5 (3)		25 (38)
TOTAL	507 (481)	211 (207)	457 (450)	267 (276)	276 (274)	173 (137)	717 (692)	200 (194)	2'808 (2'711)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	40 (38)	33 (30)	36 (36)	36 (38)	4 (4)	123 (103)	9 (17)	0.0 (0.5)	281 (266.5)

La quantité totale de déchets déposés en 2023 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'089 (2'977.5) tonnes, ce qui représente environ 62 (61) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 3.7 % (augmentation de 2.8 % l'année dernière par rapport à 2021). La part des déchets recyclables est de 2'409 (2'359.5) tonnes, soit 78.0 % (79.2), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 111.5 (80) tonnes pour l'ensemble des 5 communes.

Une amélioration est constatée au niveau de la quantité de déchets spéciaux, qui diminue, notamment grâce à la collecte et au séchage des pots de peinture à l'eau des particuliers, qui partent ensuite à l'incinération via les encombrants.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitant-e-s, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 44.2 %, soit 0.3 % de moins par rapport à l'année dernière.

Infrastructure, équipements et ressources humaines

Depuis la fin de l'année 2023, le SEP ne ramasse plus de déchets encombrants infestés par les punaises de lit, qu'ils soient emballés à l'aide de bâches plastiques ou non. Afin de lutter contre ce fléau, la solution mise en place selon les recommandations de l'OFEV est de désinfecter le domicile avec les meubles. Une information sur les démarches à entreprendre est à disposition de la population sur le site de la ville.

Plusieurs ennuis mécaniques ont affecté nos camions-grue chargés de la collecte des ordures ménagères durant l'année. Ce service a dû être assuré avec seulement deux camions sur trois pendant 93 jours discontinus. La décision a été prise de ne pas recourir à la location d'un troisième camion, une solution économique rendue possible grâce à une extension temporaire des horaires de collecte, à la mobilisation du personnel existant pour des heures supplémentaires, ainsi qu'à une réorganisation du service. Lorsqu'un des deux camions restant est tombé en panne, nous avons réussi à maintenir le service en opérant avec deux équipes, fort heureusement, pour une seule journée ; en effet, la Ville de Neuchâtel nous a immédiatement proposé de nous prêter un de leurs vieux camion, que nous avons finalement acheté pour la somme de CHF 7'000.00 HT, afin de prévenir d'autres pannes simultanées, qui se sont malheureusement reproduites par la suite.

Domaine vert

Tempête de 24 juillet

À l'instar de toute la ville de La-Chaux-de-Fonds, le secteur vert a été fortement impacté par la tempête. Les activités habituelles et les missions ont subi des perturbations, et la régularité des interventions n'a pas toujours pu être garantie. Malgré ces défis, les espaces verts et le fleurissement de la ville ont pu être maintenus dans un état plus que satisfaisant.

Outre les travaux d'urgence qui ont mobilisé les équipes, dès les premières heures suivant la tempête, afin de sécuriser les rues et les parcs de la ville, le personnel du secteur vert est resté intensivement mobilisé jusqu'à l'automne pour assurer la sécurité complète des parcs.

Une collaboration étroite a été établie avec une équipe d'arboristes privés externes mandatés pour soigner et sécuriser les arbres, renforçant ainsi les efforts du secteur pour garantir la sûreté des espaces verts de la ville. De manière tout aussi appréciable, une équipe de jardiniers arboristes de la ville de Sion est venue bénévolement en renfort pour nous apporter son aide, démontrant ainsi la solidarité et l'entraide entre les villes face à des événements climatiques exceptionnels.

Pratiquement jusqu'à la fin de l'année, des équipes ont été engagées dans le ramassage des branches à la suite de l'intervention des équipes d'arboristes, ainsi que pour évacuer les tas accumulés un peu partout en ville.

À la fin de l'année, l'ensemble de notre patrimoine arboré public a été revu, soigné et sécurisé.

Abattages, soins aux arbres

Indépendamment des soins arboricoles apportés aux arbres suite à la tempête, pour garantir la sécurité dans les allées et les parcs publics, les équipes de jardiniers et bûcherons ont procédé à l'abattage d'un certain nombre d'arbres (27) qui le nécessitaient, contre 16 l'année dernière, tout en assurant les travaux de taille habituels pour les arbres et arbustes ayant résisté à la tempête.

Aménagements urbains

En complément des nouveaux aménagements initiés les années précédentes dans les rues de la ville, le programme de création de nouvelles surfaces végétalisées s'est poursuivi. Notamment pour les chantiers suivants (liste non exhaustive) :

- Avenue Léopold-Robert
- Piscine des Mélézes
- Replat du Dahu - MUZOO
- Rue Charles-Édouard-Guillaume
- Rue Charles-l'Eplattenier
- Rue de la Ronde
- Rue de la Serre
- Rue des Crêtets
- Rue des Musées
- Rue du Commerce
- Rue du Coq
- Rue du Marché
- Rue du Tertre (parrainage Jean-Jacques Tritten)
- Rue Pouillere

Plantation d'arbres

Cette année, le service a eu 3 (2) arbres parrainés. Au total, le secteur a planté 70 (89) arbres, dont une vingtaine en réponse aux dommages causés par la tempête. Pour ce qui est des giratoires, massifs, parcs, haies et autres espaces verts, ainsi que des nouveaux aménagements, le service a planté 560 (457) arbustes, 1'628 (4'635) vivaces, et 50 plants de légumes destinés aux écoles.

Suite à la tempête, une politique et un programme de plantation sont en cours d'élaboration, afin de replanter dans les meilleurs délais les quelque 1'500 arbres abattus par la tempête.

Plantation des massifs

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions, cultivant au total 149'824 (140'456) plantes.

Au printemps, le service a cultivé 51'245 (54'675) plantes, dont 25'350 bisannuelles telles que pensées, pâquerettes, myosotis, ainsi que 623 bulbes (principalement tulipes et jonquilles). Ces bulbes ont été plantés dans les nouveaux massifs de la Ville, ceux plantés l'année dernière ayant été, pour la plupart, conservés en place.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 84'624 (81'781) plantes annuelles, incluant des variétés telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias, entre autres.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'800 (4'000) plantes vertes et fleuries, ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles.

L'équipe de production a également consacré 385 (320) heures de travail, en dehors de la culture, à la préparation de la terre pour l'ensemble du service et à la réalisation de nouveaux aménagements.

Fleurissement de la Ville

Les 20 bacs « UNESCO », ont été réutilisés et remis en place pour la saison estivale, contribuant à l'embellissement des places de la Gare, d'Espacité et du Marché. Par ailleurs, 115 jardinières fleuries ont été réinstallées sur les façades des bâtiments communaux situés rue de la Serre 23 (55), Passage Léopold-Robert 3 (48), ainsi que sur le Balcon du Théâtre (12), marquant ainsi le début de la saison d'été.

La distribution annuelle de plantes à la population a été reconduite le vendredi 23 juin. Les citoyen-ne-s étaient invité-e-s à venir récupérer sur le parvis du Temple allemand l'un des 2'000 pots de géraniums, dahlias, pétunias ou impatiences, disponibles pour cette occasion.

Le service et l'extérieur

Conformément aux demandes de la gérance des immeubles communaux, des forfaits d'entretien ont été établis pour faciliter les opérations du service. Cette mesure s'est avérée efficace, totalisant 285 (290) heures de travail à travers les différents jardins. L'équipe de fauchage intervient le long des routes, ainsi que dans les parcs et prairies. Durant la saison des foins, nous avons réussi à fournir 200 (210) petites balles de foin et de regain destinées aux animaux de MUZOO.

Durant l'automne, nos jardiniers ont collecté et acheminé la majorité des feuilles mortes vers le centre de compostage, tandis que le reste a été disposé dans les haies et sous les grands arbres. Au cours de l'année, cela a représenté un total de 131 (136) tonnes de déchets verts livrés.

Collaboration interservices programmation et études

L'intégration en septembre d'un architecte paysagiste au sein du Service des espaces publics – secteur vert a significativement renforcé la collaboration interservices pour la programmation, les études et les travaux relatifs au domaine vert et à l'architecture paysagère.

Cette intégration a permis au secteur vert de travailler de manière régulière et approfondie avec le SUME, le STech, le MUZOO, les écoles, le service des finances et la chancellerie. Cette collaboration s'est manifestée tant dans le cadre de projets en cours ou à venir que dans des initiatives spécifiques, notamment la politique de réarborisation et la reconstruction des parcs endommagés par la tempête.

Domaine ateliers

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, de la révision et de l'entretien des véhicules et engins du SEP, ainsi que de ceux du Service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, porte-outils, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La préparation pour l'expertise de 49 véhicules toutes marques confondues
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de la voirie
- Cette année de gros travaux étaient nécessaires pour expertiser un de nos camions de réserve qui est indispensable pour le déneigement, cette remise en état a nécessité un travail de plusieurs semaines.

Cette année, le service a réceptionné :

- 1 voiture de service 100 % électrique de la marque VW
- 3 fourgons 100 % électriques de la marque Peugeot
- 2 tracteurs compacts de la marque Kubota.

Le service a passé commande pour :

- 2 fourgons électriques avec cabine double
- 1 petit porte-outils
- 1 grand porte-outils
- 2 tracteurs compacts
- 1 nacelle sur chenilles.

Les délais de livraison sont sensiblement plus longs qu'en 2022 et varient de 6 à 12 mois pour la plupart des véhicules, contre environ 4 mois auparavant.

19 accidents impliquant des véhicules externes ont été annoncés. 6 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 13 l'ont été chez des carrossiers privés (en raison de leasing et/ou de la crainte de perte de garantie).

14 dégâts internes évitables, ont été réparés par l'atelier mécanique et par la carrosserie.

Pour appuyer le secteur voirie, plusieurs membres de l'équipe de la mécanique ont participé au déneigement :

- 2 mécaniciens sont remplaçants chauffeurs pour le déneigement
- Le laveur-graisseur a une tournée neige comme titulaire
- Le peintre en automobiles est titulaire d'une tournée neige, ceci depuis plusieurs années déjà.

Sur le plan de l'approvisionnement, l'année 2023 a été moins difficile que prévue. Néanmoins, certaines pièces de rechange mettent beaucoup de temps à arriver et surtout la majorité des prix ont largement augmenté.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux généraux

Cette année le secteur mobilier, jeux et marquage a travaillé en étroite collaboration avec le SUME, la sécurité publique, le service technique concernant le marquage routier, la gestion du mobilier urbain ainsi que pour la rénovation des places de jeux et des abris bus.

Un important travail de mise à jour du marquage routier, selon les normes en vigueur en collaboration avec le service technique et la sécurité publique a été réalisé.

Le service de la serrurerie et le SUME collaborent à la gestion du mobilier urbain qui est en perpétuelle évolution dans l'objectif d'avoir une ligne de conduite en termes d'entretien et de renouvellement de celui-ci.

Les travaux de mise aux normes des places de jeux se poursuivent, l'entretien général des places de jeux a été réalisé, ainsi que la rénovation complète de deux places de jeux, situées à la rue du Locle 1-5 et à la place du Bois.

L'année 2023 a été rythmée par d'importants travaux de réparation causés par la tempête du 24 juillet. Le responsable du secteur mobilier, jeux et marquage, a remplacé le responsable du secteur nettoyage dans la gestion des équipes de la voirie et la coordination du nettoyage et du déblaiement des débris durant trois semaines pendant la période des vacances d'été.

Le secteur menuiserie et peinture a réalisé de nombreux travaux d'entretien, selon son cahier des charges, ainsi que d'autres travaux réalisés pour divers services de la Ville.

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir:

Travaux internes au service des espaces publics

- Bancs "MobiFix" : fabrication et pose de nouveaux bancs en ville
- Place de jeux : entretien complet de toutes les places de jeux. Tous les mois, un contrôle visuel de sécurité est réalisé durant la belle saison
- Jeux mobiles : pose de deux places de jeux "Kukuk Box" au collège des Marronniers et Citadelle
- Mobilier urbain : entretien général du patrimoine, poubelles, bacs à fleurs, barrières
- Bancs fixes de la ville : entretien général de 580 bancs
- Bancs de la ville : fabrication de 600 lames en bois
- Bâtiment CTP : fabrication et modification de mobilier de bureau
- Abris bus : entretien général des abris bus en ville
- Abris bus : ragréage de 3 abris et pose d'anticollisions pour les oiseaux
- Espaces verts : fabrication de 8 bacs à fleurs en bois pour poser en ville
- Conteneurs "Molok" : réparations de plusieurs habillages de la structure en bois
- Bâtiment CTP : fabrication d'une table ronde pour la salle de conférences, pose de cadres photos, déplacement des tableaux magnétiques des absences des employé-e-s
- Mobilier urbain : fabrication et pose de 100 jalons permanents en bois pour délimiter les surfaces vertes en ville
- Réalisation d'un prototype d'habillage en bois d'un bac à fleurs métallique gris de la ville
- Fête du personnel de la ville : réalisation et aménagement des décors pour le repas annuel du personnel aux Anciens Abattoirs
- Abris pour conteneurs à déchets : entretien général des 14 cabanes en bois
- Villa Fallet : fabrication et pose d'une barrière en bois de sécurité côté "Est" dans le jardin
- Centre horticole : modification du bureau du responsable à la rue de la Pâquerette
- Square des Jardinets : remise à neuf complète de la barrière qui clôture le parc
- Cimetière de la Charrière : fabrication de 10 cadres en bois travaillés provisoires pour les tombes
- Mobilier hivernal : entretien et rénovation des bacs à gravier
- Place du Marché : mise en place du mobilier urbain et d'une piste de pétanque lors de la piétonisation provisoire
- Place des Six Pompes : pose de mobilier temporaire, d'une piste de pétanque et de bancs pour la période estivale
- Réparations des dégâts neige et divers autres dégâts dans la saison (barrières, mobilier urbain, autres)
- Secteur voirie : fabrication de plusieurs nouveaux chariots à roulettes pour le transport des tables manifestations.

Travaux pour le service des sports

- Entretien général, réparations des dégâts et modifications de certains postes de la piste VITA, selon les normes Zürich VITA parcours
- Rénovation complète de la table de la salle de conférences du conseiller communal à la rue du Collège
- Fabrication et pose de nouveaux buts de football sur le terrain entre les immeubles de la place Croix-Fédérale.

Travaux pour le service de la jeunesse

- Bâtiment Serre 12 : fabrication et pose d'un meuble Desk d'entrée pour la salle des animations.

Travaux pour les Musées

- MUZOO : fabrication et pose de mobilier pour la salle de médiation, composé d'un bloc cuisine ainsi que l'aménagement d'un mur avec étagères amovibles et meubles de rangement
- Fabrication de cinq supports pour Ipads, intégrés dans le meuble de la réception
- Préparation et découpe de panneaux de bois marin destiné à la réalisation de cabanons pour une exposition temporaire dans le parc du Bois du Petit-Château
- MIH : fabrication d'une rampe amovible en bois, pour faciliter l'accès sur la scène aux personnes à mobilité réduite
- Musée d'histoire : réalisation et pose de structures et aménagements de la nouvelle exposition temporaire.

Travaux pour la Sécurité publique

- Hôtel de Ville 1 : rénovation des 8 chaises de la salle d'attente
- Garage Hôtel de Ville 1 : fabrication d'une rampe d'accès en bois pour faciliter l'accès des scooters de la police dans le garage.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Fabrication et pose de mobilier pour le bureau de la nouvelle cheffe de service
- Fabrication et pose de 5 supports en bois pour mettre en valeur des anciens vitraux dans la chapelle du cimetière.

Travaux pour le Bois du Petit-Château et vivarium

- Pose d'une paroi en bois entre 2 volières
- Remise à neuf de 100 mètres de barrière sécurité autour de l'enclos des lynx
- Divers petits travaux de maintenance sont réalisés tout au long de la saison pour le parc.

Travaux pour le service technique

- Collaboration à la réalisation de plans et mise en conformité du marquage routier ainsi que des places de parc en ville.

Travaux pour le service d'urbanisme

- Fabrication de 26 sapins de Noël en "Kit Sapin" pour les commerçant-e-s du réseau centre-ville
- Réalisation d'un sapin de Noël de 3 mètres en vieilles lames de bancs de la ville pour décorer l'entrée du bâtiment situé passage Léopold-Robert 3.

Travaux autres services

- Police des habitants : fabrication de 2 meubles pour ranger le matériel nécessaire pour la gestion des votations
- Pose d'un panneau d'affichage aimanté pour les collaborateur-trice-s
- Espacité salle du conseil communal : rénovation de 2 meubles en bois dans le hall d'entrée
- École des Endroits : fabrication et pose de 4 jardinières en bois pour que les élèves puissent faire des cultures
- Bibliothèque des jeunes, rue Président-Wilson : réparation de plusieurs meubles sur roulettes défectueux
- Service de conciergerie : préparation et découpe de tabliers en bois pour l'aménagement d'un local
- Fabrication d'un renvoi d'eau en bois de chêne pour la réparation d'une porte d'entrée d'immeuble.

Travaux du mobilier urbain

- Gestion du renouvellement et achat de mobilier urbain pour la Ville ainsi qu'entretien de celui-ci
- Gestion et mise à jour du mobilier retiré en période hivernale et estivale
- Places de jeux : entretien et mise en conformité ainsi que gestion des chantiers du renouvellement des places prévues dans les investissements annuels
- Abris bus : gestion et suivi du ragréage des abris selon le planning.

Travaux de marquage routier

Le secteur du marquage routier de la Ville a réalisé cette année, sous mandat du service technique, les travaux suivants en peinture deux composants et de masse plastique à froid :

- Rénovation d'une centaine de passages pour piétons
- Rénovation des bandes et pistes cyclables
- Rénovation des "STOP" et "Cédez le passage"
- Exécution de 77 interventions d'urgence prioritaire de marquage ou fraisage, transmises par le service technique ou la Police
- Rénovation de places de parc blanches et bleues dans divers quartiers de la ville
- Entretien du matériel, des machines de marquage, de l'outillage, des chablon de peinture, des véhicules et remorques
- Gestion des chantiers, des équipes de jour et de nuit, de la coordination en lien avec la sécurité publique et le service technique et collaboration à la mise à jour des données sur la plateforme en ligne "Share Point"
- Mise à jour, 4 fois par an, du relevé du marquage routier touché par les chantiers et fouilles réalisés par les entreprises privées afin que le service technique puisse établir des courriers de rappel de remise en ordre de la chaussée à sa situation d'avant les travaux.

Travaux de peinture

- 600 lames de bancs en bois ont été vernies
- Rénovation d'une centaine de lames de bancs
- Cimetière de la Charrière : 5 supports en bois ont été vernis pour accueillir des anciens vitraux dans la chapelle
- Rénovation en atelier des jeux pouvant être démontés en période hivernale
- Voirie : rénovation d'une partie des chaises pliantes destinées à la location
- Bois du Petit-Château : peinture d'une paroi de séparation dans les volières
- MUZOO : rénovation complète des murs et de 8 cimaises de la salle du rez-de-chaussée destinée aux expositions temporaires
- Musée d'histoire : peinture des nouveaux aménagements et des murs de la nouvelle exposition temporaire dans les combles du musée
- Bâtiment CTP : rénovation des peintures et des crépis de l'appartement du concierge magasinier résident
- Bâtiment SEP : peinture des murs d'un bureau des contremaitres
- École des Endroits : imprégnation de 4 jardinières en bois
- Voirie : imprégnation des nouveaux chariots de transport en bois, pour les tables des manifestations
- Musée des Beaux-Arts : rénovation de la peinture de 7 cimaises en bois pour les expositions
- Mobilier urbain : rénovation de la peinture de 29 bacs à fleurs gris métallique sur place en ville, également des bacs en bois de chêne de l'aménagement provisoire de la rue du Progrès. Les aménagements de la cour du Temple de l'Abeille ont également été rénovés, les tables de pic-nic en bois dans les différents parcs de la ville ont été poncés et imprégnés, ainsi que la coccinelle de la place du Communet
- Fête du personnel de la ville : peinture et imprégnation des décors pour la fête du personnel aux Anciens Abattoirs
- Cimetière de la Charrière : imprégnation de 10 cadres en bois pour les tombes provisoires.

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive, seuls les plus importants sont mentionnés.

Secteur serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Travaux de sécurisation et de remise en état suite à la tempête du 24 juillet
- Réparation de divers dégâts causés lors du déneigement (barrières, clôtures, etc.)
- Entretien et réparations de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantiers, etc.)
- Fabrication et pose de deux parois et deux portes pour les bureaux des contremaitres
- Fabrication de 25 bancs type "La Chaux-de-Fonds" Mobifix
- Fabrication de 400 flanches et bouchons pour les jalons à neige
- Fabrication de 60 nouveaux jalons à neige métallique
- Fabrication de cadres pour l'habillage des bacs à arbres
- Fabrication et pose de deux mains-courantes aux escaliers à la rue de la Fontaine entre Temple-Allemand et Doubs
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 3 semaines et changement des plateformes de sécurité
- Réparation et entretien des corbeilles à déchets en Ville, mise en place des nouvelles poubelles requin
- Réfection totale de 3 abris bus (Bonne-Fontaine, Blaise-Cendrars, Breguet)
- Fabrication de cadres grillagés en inox pour récupérer les déchets au cimetière
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Entretien des places de jeux.

Travaux pour le MUZOO

- Entretien courant du parc en collaboration avec le personnel du MUZOO
- Enclos des loutres d'Europe : pose de profils et de verres (2^{ème} partie).

Travaux pour le service technique

- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontres
- Fabrication et pose d'un abri vélos à la rue du Commerce
- Fabrication et pose de mains-courantes en inox à l'escalier Fritz-Courvoisier/Cornes-Morel
- Fabrication de flanches pour la signalisation

- Fabrication de mâts de signalisation
- Mise en place des panneaux de chantiers et de mises à l'enquête.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Entretien général des cours de collèges
- Fabrication et pose d'un abri bus à la rue du Succès
- Entretien du CTP.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Mise en place du mobilier urbain
- Fabrication de 60 flanches et supports pour les bandes herbeuses
- Fabrication et pose d'un double abri vélos au collège des Forges.

Travaux pour la STEP

- Remise en place de la clôture suite à la fin des travaux
- Soudures sur place suite à l'usure (travaux souvent urgent afin de maintenir le fonctionnement).

Secteur signalisation

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles pour toutes les acquisitions de signalisation
- Réparation et remise en état de la signalisation suite à la tempête du 24 juillet
- Mise en place de la signalisation sur les aménagements suivants : Léopold-Robert, Rocher, diverses pistes cyclables
- Pose en fixe de 120 panneaux pour les mesures hivernales
- Intervention après accidents de la circulation, particulièrement pour des bornes abeilles (24 cas)
- Rafraîchissement des panneaux de signalisation plus conformes
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (375 interventions)
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (plus de 300 pièces)
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2023, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à 9 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 20'930'000.00 HT pour la réalisation d'une nouvelle usine de traitement des eaux et des captages aux Moyats
- Rapport relatif à la réponse à la motion interpartis "Pour une amélioration de la gestion des poubelles"
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 686'000.00 TTC pour la transformation de l'édicule de la Place du Marché 1
- Présentation du plan spécial valant sanction préalable Haut-des-Combes – Centre éthologique des loups
- Comptes et rapports de gestion 2022
- Présentation du Grand-Pont et ses carrefours nord et sud
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'055'000.00 TTC pour la rénovation de l'aula du collège des Forges (Pavillon des sciences)
- Tarifs de reprise pratiqués par Viteos SA
- Rapport relatif à une demande de crédit global de CHF 311'000.00 TTC pour l'achat d'un grand porte-outils et de différents agrégats
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'745'000.00 TTC pour la modification de la politique de stationnement ainsi que la modification du Règlement concernant le stationnement à usage public et l'arrêté sur les taxes et émoluments
- Budget et investissements 2024

Elle a également été informée ou a traité le dossier suivant :

- Politique de stationnement

CIMETIERE ET CENTRE FUNERAIRE

Généralités

L'événement météorologique intense du 24 juillet 2023 a fortement endommagé le Temple des Eplatures ; le clocheton octogonal est tombé et le toit de la nef a été perforé à maints endroits. Ce bâtiment fait l'objet d'un projet de réaménagement par l'ASPAM (Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises), en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, afin de créer des chambres pour étudiant-e-s. Plusieurs arbres et tombes ont également été endommagés au cimetière des Eplatures, mais celui de la Charrière a été totalement épargné.

Au début de l'automne, des travaux de réfection du dallage et des escaliers de la tombe collective ont été entrepris afin d'assurer la stabilité du site. Le monument a bénéficié d'une opération de consolidation afin de stopper son inclinaison progressive.

Dès début octobre 2022, les deux chambres mortuaires situées côté nord du pavillon du centre funéraire ont fait l'objet de travaux de transformation sous la conduite du Service des bâtiments et du logement. Chacune de ces chambres sera aménagée en espace de proximité avec la personne décédée, sans séparation vitrée. L'accès à ces chambres sera déverrouillé par un système électronique à code.

A la fin de l'année, trois statues déjà présentes sur le site du cimetière de la Charrière ont été nettoyées par un marbrier et posées afin de les mettre en valeur. L'une d'entre elles se situe à l'entrée nord-ouest du centre funéraire, dans l'arrondi du giratoire, une autre a pris place dans une cavité intérieure du mur nord et la troisième a été implantée au sud de massif 10 afin de marquer le site de la tombe collective tierce.

La salle principale de cérémonies a fait l'objet d'un rafraîchissement, en sus de la rénovation des bancs, l'année précédente; cette salle peut ainsi à nouveau accueillir dignement le public.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 87.36 % (91.15) et les inhumations le 12.64 % (8.85) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 469 (448) personnes et 313 (248) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 18.33 % (24.41). Le taux des urnes reprises par les familles est de 36.98 % (35.45).

Incinérations	Personnes de la Ville	311 (299)
	Personnes externes	579 (557)
	Personne de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personne externes (ossements)	0 (0)

Cimetière de la Charrière

Inhumations	Personnes de la Ville	45 (29)
	Personnes externes	5 (3)
Exhumations	Personne de la Ville	0 (0)
	Personne externe	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personne de la Ville	0 (0)
	Personne externe	0 (1)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (1)
-------------------------------------	-------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'055 (1'096) tombes sur abonnement, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

173 (189) ordres de travail ont été exécutés, dont 52 (72) mises en terre d'urnes. 69 (57) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, une partie des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. 52 mètres de bordure et 44 m² d'enrobé ont été posés.

Dans le massif d'inhumation longue durée, la première tombe de la partie multiconfessionnelle est désormais utilisée. Dans la partie réservée aux défunt(e)s de confession musulmane, la première double ligne de tombes est terminée. La suite sera aménagée avec une implantation des tombes perpendiculaire à celles de la première ligne.

Four crématoire

Le tubage de la cheminée du four crématoire, installé en 2013 lors de la mise en place du système d'épuration des fumées, a dû être rehaussé. Le temps et les vibrations des vents l'ont vraisemblablement fait descendre dans le conduit.

SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds – Le Locle-Les Brenets

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle / Saut-du-Doubs, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et d'une apprentie. Suite à la tempête qui a violemment frappé les montagnes neuchâteloises et grâce au crédit cadre voté par le Conseil général, le service a pu engager un forestier-bûcheron d'août à décembre et des entreprises forestières privées pour réaliser l'immense tâche de sécurisation autour des infrastructures des différentes dessertes. Travail toujours en cours et ce jusqu'au printemps 2024.

Exploitation des bois

Pour les années 2023 et 2024, rien n'est et ne sera plus comparable pour encore de nombreuses années. La tempête a fracassé de nombreux peuplements forestiers et au lieu d'avoir un ratio de 80 % de bois de service et 20 % de bois énergie lors des exploitations normales, on est plus proche des 50/50. De plus, outre l'événement du 24 juillet, le réchauffement climatique occasionne déjà de nombreux chablis. À l'avenir, il faudra peut-être exploiter des coupes de bois chablis par massifs forestiers prioritaires et ne plus tenir compte forcément des divisions forestières ; une discussion avec le Canton devra avoir lieu à ce sujet. Une cellule de crise cantonale et communale a été mise sur pied afin de fixer les priorités d'intervention. Une fois le réseau de dessertes sécurisé, le travail s'est poursuivi par la remise en état des pâturages boisés et ensuite des forêts. Ce travail n'est pas encore terminé en raison de la météo capricieuse, jusqu'à la fin de l'année, notamment, un manque de froid qui a empêché les sols de geler et n'a pas permis de réaliser un excellent travail à de nombreux endroits. Les bois non exploités, cet hiver, ne seront plus utilisables pour du sciage au printemps et seront uniquement destinés au bois énergie, car trop vieux.

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 3'330 arbres, pour 5'215 sylvies, soit 1,57 sylve par arbre :

Bois de service résineux sains :	1'519.45 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	603.87 m ³
Bois de service feuillus :	51.97 m ³
Bois d'industrie :	0 m ³
Bois énergie :	2'719 m ³
Total :	4'894.29 m³ soit 304 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 642 arbres, pour 1'226 sylvies soit 1.91 sylve par arbre :

Bois de service résineux sains :	950.71 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	88.62 m ³
Bois de service feuillus :	73.37 m ³
Bois énergie :	1'012 m ³
Total :	2'124.7 m³ soit 57 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut-du-Doubs

Exploitation de 965 arbres, pour 1'356 sylvies soit 1.41 sylve par arbre :

Bois de service résineux sains:	376.25 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	92.55 m ³
Bois de service feuillus :	39.52 m ³
Bois énergie :	504 m ³
Total :	1'012,32 m³ soit 149.8 % de la possibilité

Marché des bois

L'état sanitaire des résineux et certains feuillus continuent à se dégrader (bostryche, dépérissement) à cause du réchauffement climatique occasionnant de nombreux chablis dans toutes les régions de Suisse et d'Europe. A cela s'ajoute, un cours de l'Euro très défavorable aux exportations et des commandes aux scieries en baisse. Le résultat est un marché des bois morose. Il faut préciser que le volume de bois tombé durant la tempête n'a pas influencé le marché, car les dizaines de milliers de bois tombés n'ont toujours pas et ne seront pas tous récoltés.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 43 % du volume exploité en 2023. Les bois rouges de moindre qualité se sont vendus entre CHF 35.00 et CHF 45.00 le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 77.00 par m³.

Ville du Locle – Saut-du-Doubs

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 83.00 par m³.

Bois de service feuillus

Les 201 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à Saint-Aubin à un prix moyen de CHF 91.00 par m³.

Bois précieux et de résonance

La bille de pied du sapin Président de La Chaux-de-Fonds situé au Chapeau-Rablé, âgé de 192 ans, renversé durant la tempête, a été amenée à la vente des bois précieux et a été mise à CHF 288.00 le m³.

Deux érables de la Combe du Grillon sont partis à respectivement CHF 143.00 et CHF 280.00 le m³ et un Douglas du Locle a été mis à CHF 180.00 le m³.

Un billon d'épicéa coupé à la bonne lune provenant de La Combe Girard a été vendu à CHF 400.00 le m³ à Forêtcellence et si les analyses phoniques sont positives son prix sera revu à la hausse.

Bois énergie

L'énorme quantité de bois énergie résultant de la tempête a trouvé preneur-euse-s dans des chaudières tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du canton pour un volume 4'644 m³ de plaquettes de bois vendu au prix du marché. Des remerciements sont adressés aux communes du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers pour avoir soutenu le service en prenant en charge une partie de ce volume.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le "Certificat d'origine bois Suisse".

Plantations

En forêt jardinée, le rajeunissement naturel est prioritaire, cependant pour la formation des apprenti-e-s et par opportunité, il est planté, de temps à autre, quelques plants.

Suite à la tempête et compte tenu de la situation, le Canton et la Confédération vont subventionner des îlots de régénération dans les pâturages boisés. En forêt, la nature reprendra ses droits en 2024 et la situation sera analysée en 2025.

Ville du Locle

- 25 Nordmann et 1 Douglas haute tige ont été plantés dans la Joux-Pélichet (LL10)

Ville de La Chaux-de-Fonds

- 5 érables haute tige ont été plantés et protégés dans le pâturage boisé de la Sombaille (CDF22)
- 3 érables du Japon ont été plantés dans la forêt en dessous du cimetière (CDF36)

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton, grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel. En ces temps de réchauffement climatique, ils prennent toute leur importance.

Fonctions sociales

L'équipe forestière entretient les sentiers pédestres, les refuges forestiers (Gros-Crêt, Roches-de-Moron et L'Adeu) ainsi que les sentiers didactiques, propriétés des collectivités publiques.

Infrastructures

Dévestitures

Massif forestier des Brenets

Réfection d'une piste à machines au Cernil-Girard (LBR05) pour 10 m'

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'une piste à machines aux Bulles (CDF03) pour 80 m'

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2023 hors tempête :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	67	31
Nombre d'arbres martelés	1'671	1'003
Volume en sylves	2'957	2'226
Volume par arbre en sylves	1.77	2.22

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers, grâce à une sylviculture proche de la nature. Cependant, le coup de tabac du 24 juillet restera dans la mémoire collective à tout jamais et le réchauffement climatique occasionnera à l'avenir autant de dégâts aux peuplements forestiers. Ces événements bouleversent le quotidien et la façon de travailler. Les défis pour l'avenir ne manquent pas ! Dans ces moments très difficiles pour tous les propriétaires, qu'il-elle-s soient privé-e-s ou public-que-s, il faut se serrer les coudes et si tout le monde y met un peu du sien, tous ces défis pourront être surmontés avec calme, sérénité et résilience. Pour terminer, entretenir les forêts, c'est aussi soutenir l'économie de proximité, mobiliser une matière première renouvelable et assurer des emplois dans les régions décentralisées. Le service forestier remercie les autorités et la population de leur confiance et du soutien témoignés tout au long de cette année exceptionnelle.

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA ; tous les actifs liés à ce service restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux client-e-s est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteur-trice-s et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2023, il est tombé 1'353 mm de précipitations contre 1'069 mm en 2022.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'278 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine a été quelque peu perturbée par la sécheresse et quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance ont été effectués.

- L'entretien de maintenance des appareils de mesure aux Moyats et du turbidimètre de la Dalle Nacrée a été effectué avec le prestataire
- En prévision des futurs travaux pour la nouvelle usine, le rangement de l'atelier a commencé
- Le tirage de câbles pour le nouvel automate a été effectué, ainsi que l'intégration partielle d'informations dans le Ritop.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la mise sous conduite de l'eau, en 2013, dans la nouvelle galerie de La Corbatière et, en 2020, dans la nouvelle galerie de Jogne, il est observé une amélioration de la stabilité de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans les anciennes galeries lors de fortes précipitations.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 290'875 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 311'413 m³. Raison principale : la sécheresse de l'été.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau dans le réservoir, la cuve centrale a été mise hors service.

Réservoir du Vuillème

- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en mars.

Réservoir des Foulets

- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont lieu en février.

Réservoir du Mont-Cornu

- Les cuves ont été lavées en septembre
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont lieu en février.

Réservoir de Pouillerel

- Les cuves ont été lavées en juin.

Réservoir du Ring

- Il est maintenu en eau afin de bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 1'200 (2'029) alarmes ont été traitées en 2023 (216 indicatives, 397 en priorité secondaire, 587 urgentes)
- Des optimisations ont été apportées dans le système de télégestion, en prévision de la construction de la nouvelle station de traitement des Moyats
- Lors du test d'alimentation de la vallée de La Sagne par le SIVAMO, la défense incendie du tunnel de la Clusette, en cas d'arrêt de pompage de la station des Moyats, a également été testé
- La station de pompage de Malakoff a été entièrement rénovée.

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (m)
La Chaux-de-Fonds	Rue des Olives	PE	160	240
La Chaux-de-Fonds	Les Allées 6 à 14	FTE	150	150
La Chaux-de-Fonds	Chemin du Couvent 1a à 5	FTE	150	190
La Chaux-de-Fonds	Rue des Terreaux 31 à 45	FTE	150	175
La Chaux-de-Fonds	Rues du Puits / du Versoix	PE	160	190
La Chaux-de-Fonds	Passage des Beaux-Dimanches	FTE	150	70
La Chaux-de-Fonds	Rue de la Ronde (étape 2023)	FTE	200	40
La Chaux-de-Fonds	Rue Jardinière 99 à 105	PE	160	55
La Chaux-de-Fonds	Chemin des Kikajons (étape 2023)	PE	160	100
La Chaux-de-Fonds	Les Moyats (étape 2023)	FTE	200	1'100

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2023 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2023	
Réseau transport et sources	46'481	
Réseau de distribution et hydrante	161'997	
Branchements normaux, communs et fontaine	91'749	
Conduites diverses	4'583	
Longueur totale	304'810	

	2022	2023
Remplacement, entretien	1'832	1'110
Taux de renouvellement [%]	1.15 %	1.21 %

Fuites

54 (66) fuites dont 39 sur conduite maitresse (50 en 2022) ont été réparées en 2023.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 62 (38) reprises : 15 interventions concernaient une fuite, 30 des alarmes qualité d'eau, 2 des défauts d'appareils, 10 des problèmes sur le pompage et 5 des défauts d'électricité et de transmission.

Vente d'eau

	2023	2022
Eau vendue	2'860'000 m ³	2'950'000 m ³
Moyenne journalière et par Habitant-e pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	211 litres	221 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 317 contrôles des installations intérieures
- la pose de 24 nouveaux compteurs
- la dépose de 12 compteurs
- l'échange de 283 compteurs.

Au total, nous avons 4'945 (4'933) compteurs en service au 31 décembre 2023.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité", atteignable 24h/24, est en place pour les interventions relatives à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (Tableau 1).

Types d'analyses	Eau brute	Eau traitée	Chantiers
Microbiologie et physico-chimie	46	412	58
Micropolluants	1	1	-
Cytométrie en flux	-	28	-

Tableau 1 : Nombre d'échantillons d'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds analysés en 2023

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2023, avec 46 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 412 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités réseau et fontaines), 50 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 1 pour les E. coli et 5 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 52 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) et 103 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateur-trice-s.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

Une campagne d'analyses sur 519 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées a été effectuée en mai 2023. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans les échantillons analysés, y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 1 ng/L, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/L (0.1 µg/L) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/L.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par la Ville dans les gorges de l'Areuse et du SIVAMO ; les proportions varient selon les saisons. En moyenne annuelle, l'eau des gorges a contribué pour 85 (87) % de l'approvisionnement en 2023.

Ces eaux sont traitées par chloration.

Qualité

19 (23) demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2023, dont 8 (11) ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.8 à 7.6 mg/L. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au Collège des Forges, le 20 mars 2023).

Hydrogénocarbonates	mg/L	268	Sodium	mg/L	2.9	Fluorures	mg/L	<0.1
Chlorures	mg/L	5.6	Potassium	mg/L	0.9	pH	-	7.84
Nitrates	mg/L	6.5	Magnésium	mg/L	7.2	Conductivité	μS/cm	436
Sulfates	mg/L	7.5	Calcium	mg/L	78.8	Dureté totale	°f	23.9

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds, réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) et dont la deuxième étape a été finalisée en 2020 par la mise en service de la galerie de Jogne et de la nouvelle conduite ascensionnelle, s'est poursuivi en 2023.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la Ville.

La demande de crédit de réalisation, a été voté en mars 2023, pour la mise en œuvre de la 3^{ème} étape qui consiste à rénover l'usine de pompage des Moyats en lui adjoignant un système de traitement de l'eau, dont la réfection des ressources alimentant l'usine, a débuté à l'automne 2023.

Cette étape se poursuivra par la mise en soumission de la transformation de l'usine elle-même et par l'optimisation des installations de turbinage.

Développement réseau Boinod

Le projet de raccordement des habitations et des exploitations agricoles du plateau de Boinod non encore alimentées en eau potable, à la suite notamment de la demande d'un agriculteur, a repris en 2021.

Parmi les différentes variantes développées, celle retenue prévoit la création d'un nouveau réservoir au lieu-dit La Sorcière, lequel sera alimenté depuis le réservoir de Boinod, propriété du SIVAMO. La votation d'un crédit de réalisation devrait intervenir dans le courant de l'année 2024.

Rénovation de la station de pompage de Malakoff

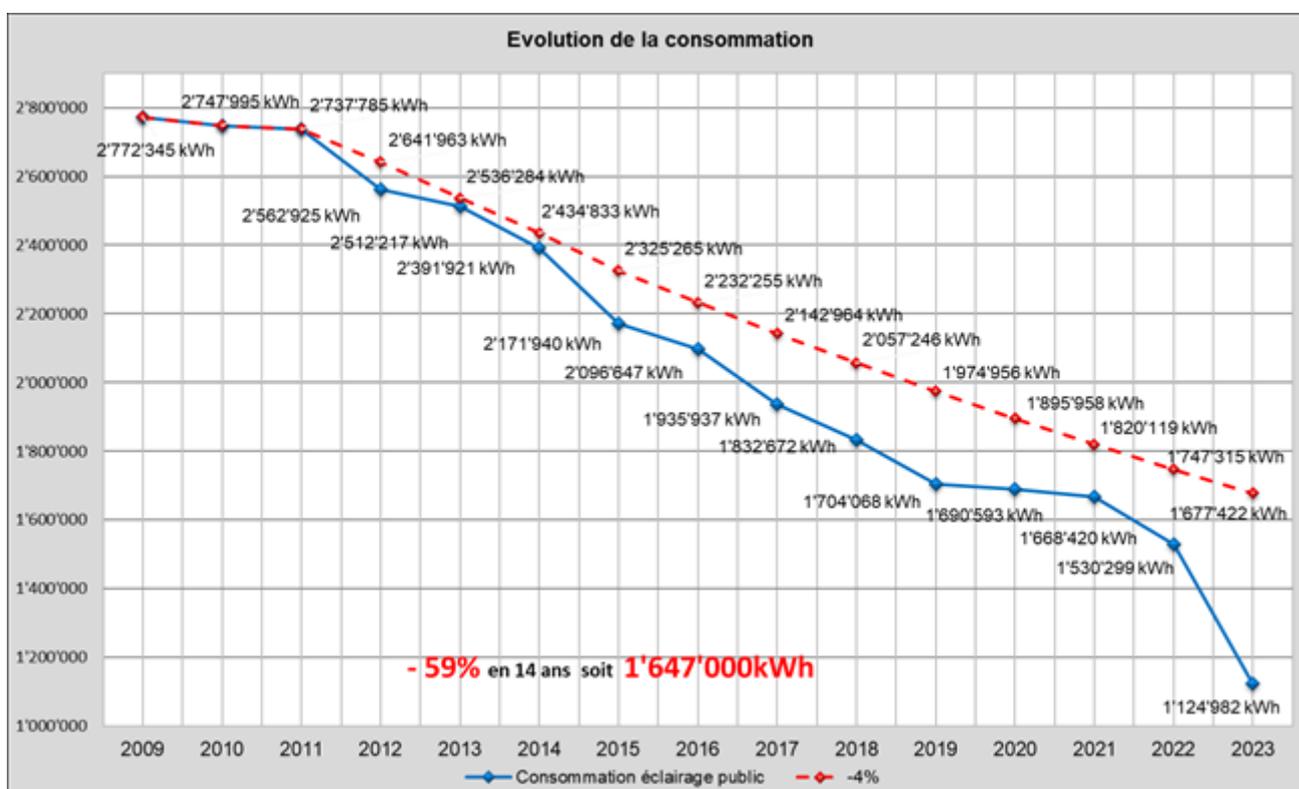
La station de pompage de Malakoff, datant de 1974, sert à refouler l'eau dans le réservoir du Mont-Cornu. Les travaux de remplacement des 4 pompes d'origine par 2 nouvelles pompes ont été réalisés durant l'année 2023, ainsi que la tuyauterie et les équipements électriques existants.

Eclairage public

	2022	2023	Différence
Puissance installée [kW]	441	438	-3
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'238	3'235	-3
Nb de luminaires ²⁾	3'540	3'503	-37
Nb de lampes ³⁾	3'677	3'841	164
Types de lampes			
Fluorescent	223	211	-12
Iodures métalliques	445	438	-7
Sodium	1'230	1'196	-34
LED	1'779	1'996	217

- ¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
- ²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
- ³⁾ Sources lumineuses

Les lampes LED représentent 52 % de l'éclairage public de la Ville de La Chaux de Fonds.



Sur 14 ans, la réduction de la consommation électrique représente 59.4% et dépasse ainsi les objectifs fixés.

À noter qu'une diminution moyenne de 27 % de la consommation normale est observée sur l'ensemble de l'année 2023 fortement liée aux extinctions nocturnes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rétrospective de l'année 2023

Depuis deux ans maintenant, la Sécurité publique a modifié son approche et a changé aussi bien la nature de ses interventions que son image. Si l'application du droit et le souci de l'égalité de traitement restent au cœur de sa doctrine, une proportionnalité accrue est aujourd'hui appliquée dans ses missions quotidiennes. Aussi, la Sécurité publique soigne sa présentation, s'efforce d'être plus proche de la population et de ses besoins et propose ses services afin d'améliorer la communication entre autorités et habitant-e-s. Ces actions illustrent le développement plus soutenu d'un service de proximité à la population ; ces dernières semblent d'ailleurs être appréciées par les commerçant-e-s et les résident-e-s. Il peut être succinctement rappelé quelques-unes de ces démarches : action préventive auprès des acteur-trice-s d'un quartier à la suite d'un changement de régime de circulation/stationnement, points de contact réguliers avec les organisateur-trice-s de manifestations publiques afin de les épauler dans leurs démarches, distribution d'une information en mains propres aux commerçant-e-s impacté-e-s par la tenue d'une manifestation publique d'ampleur et organisation de divers stands d'information relatifs à la sécurité (présence à Capa'Cité 2023, sur la place du Marché, conjoints avec la Police neuchâteloise, journée de présentation des métiers en collaboration avec le SISMN et la Police neuchâteloise, etc.). Cet intense travail a également été enrichi par la diffusion, régulièrement, d'informations via les réseaux sociaux, permettant ainsi d'accompagner au mieux les utilisateur-trice-s dans l'événementiel de la Ville au travers d'une communication aussi inclusive et factuelle que possible.

Si l'année 2023 a été le théâtre d'une tempête qui a bouleversé la ville de La Chaux-de-Fonds, elle fût également une cuvée riche en événements culturels et sportifs nécessitant un engagement continu de la Sécurité publique. En particulier, la 48^e édition de la Braderie, organisée pour la première fois deux années consécutives, a été une réussite sur tous les plans grâce notamment à une météo exceptionnellement clémente. On peut également mentionner la 76^e édition du Tour de Romandie, qui s'est déroulée le 27 avril 2023 avec deux passages et une arrivée à La Chaux-de-Fonds. À relever également le succès de la Fête de Mai, du cortège des Promotions et de la Trotteuse-Tissot ainsi que de l'annulation regrettable du Festival de La Plage des Six Pompes et de la Fête nationale en raison des intempéries du 24 juillet 2023.

En extérieur, les chantiers ont également passablement occupé les effectifs de la Sécurité publique (convoi exceptionnel pour la mue du Grand-Pont, divers réaménagements urbains, etc.). A l'intérieur ou plutôt au cœur de la Sécurité publique, d'autres chantiers, d'ordre plus administratif ceux-là, ont été menés avec succès : mise en place de formation continue, à l'échelle cantonale, pour le personnel uniformé en étroite collaboration avec le Centre interrégional de formation de police (CIFPol) et la Sécurité publique de la ville de Neuchâtel, modernisation des infrastructures (achat d'un véhicule électrique, acquisition de casques-audio pour le personnel, rénovation de mobilier, etc.) et la dématérialisation importante de processus-métier générant près de CHF 12'000.00 d'économie d'échelle. En outre, la Sécurité publique poursuit aussi son effort de valorisation et de responsabilisation des collaborateur-trice-s afin de rendre le service davantage efficient.

Finalement, 2023 a été le fruit d'analyses multifactorielles et réflexives sur la politique de stationnement public débutées fin 2021 avec différents services communaux et partenaires externes. Le rapport finalisé du Conseil communal, a été approuvé par le législatif le 14 novembre 2023. Reste désormais à déterminer si celui-ci va faire l'objet d'un référendum et auquel cas, la décision qui sera rendue par les électeurs et électrices de la commune.

Articulation du service

Effectif du personnel de la Sécurité publique

L'effectif des postes au 31 décembre 2023 est le suivant :

Fonction	EPT	Nb de collaborateur-trice-s
Chef de service	1 EPT (100 %)	1
Adjoint au chef de service	1 EPT (100 %)	1
Responsable administratif	1 EPT (100 %)	1
Responsable du secteur des agent-e-s et de la planification	1 EPT (100 %)	1
Gestionnaires des agent-e-s	2 EPT (200 %)	2
Chargée chantiers	0.8 EPT (80 %)	1
Agent-e-s de Sécurité publique	17.9 EPT (1'790 %)	18
Assistant-e-s administratif-ve-s	1.9 EPT (190 %)	2
Réceptionnistes	2.8 EPT (280 %)	4
Apprentie	1 EPT (100 %)	1
Total	30.4 EPT	32 collaborateur-trice-s

Au 31 décembre 2023, la Sécurité publique totalise un effectif de 30.4 EPT (32 collaborateur-trice-s) contre 29 EPT (31 collaborateur-trice-s) au 31 décembre 2022.

La différence de +1.4 EPT s'explique par les mouvements suivants :

- Engagement d'un adjoint au chef de service au 1^{er} février 2023 (+ 1.0 EPT).
- Engagement d'un responsable administratif au 1^{er} janvier 2023 (+ 1.0 EPT).
- Augmentation de 20 % d'une réceptionniste (+ 0.2 EPT) en raison de l'élargissement des horaires d'ouverture du guichet de la Sécurité publique.
- Réduction de 0.8 EPT au sein du secteur administratif qui se traduit par les mouvements suivants (état au 31 décembre 2023) :
 - Nomination, à l'interne, d'un assistant administratif à 90 % au poste de responsable administratif à 100 %.
 - Non remplacement de ce même assistant administratif à 90 % (- 0.9 EPT).
 - Augmentation de 10 % d'un assistant administratif du pool (+ 0.1 EPT).

En conclusion, une économie de 0.6 EPT a été réalisée sur l'année 2023 considérant que les procédures d'engagement des deux premiers postes précités étaient déjà lancées au quatrième trimestre 2023. Cet effort a été rendu possible grâce à une digitalisation plus accrue des procédures ainsi qu'à une redistribution de certaines missions au sein du secteur administratif. Cette économie s'atténue toutefois quelque peu en raison de l'externalisation à une société de sécurité privée, pour CHF 50'000.00, des quelques 1'500 commandements de payer jusqu'alors encore délivrés par notre guichet. En définitive, il est plaisant de constater que le bilan de ces nombreuses opérations révèle néanmoins des économies substantielles sur d'autres colonnes de charge de la Sécurité publique (frais d'affranchissement, d'impression, etc.).

Effectif du personnel, à l'heure

Patrouilleur-euse-s scolaires

Cet effectif est géré par le secteur administratif et se compose de 41 patrouilleur-euse-s scolaires présent-e-s sur 27 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins fréquemment utilisés par les enfants se rendant à l'école.

Par rapport à l'année 2022, aucun changement n'est à constater.

Auxiliaires de circulation

24 auxiliaires de circulation, mobilisé-e-s à l'heure, font partie intégrante de l'effectif de la Sécurité publique.

En 2023, la mobilisation de ce personnel a généré 980 heures de travail pour des engagements d'envergure sur le territoire communal (Braderie, Trotteuse-Tissot, Tour de Romandie, etc.). La hausse constatée, par rapport à l'année 2022, est induite par la 76^e édition du Tour de Romandie, qui s'est déroulée le 27 avril 2023 avec deux passages et une arrivée à La Chaux-de-Fonds, nécessitant l'appui de ce personnel.

Formation du personnel et instruction à l'externe

La formation des collaborateur-trice-s uniformé-e-s est désormais assurée par l'Académie de police à Savatan ; le Centre interrégional de formation de police à Colombier (CIFPOL) ayant cessé d'offrir ce type de formation.

En 2023, un seul aspirant de la Sécurité publique a suivi l'école de police à Savatan.

Par ailleurs, il est également à noter que la Sécurité publique a dispensé près de 28 heures de formation relative à la régulation du trafic aux aspirant-e-s de la Police neuchâteloise.

Activités du service

Politique de stationnement

La gestion opérationnelle de la politique de stationnement, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2020 incombe à la Sécurité publique. Elle représente une charge stratégique importante pour le service. Cette mission comprend l'émission ainsi que le renouvellement des différents types de macarons de stationnement, la gestion des parcomètres (prélèvement monétaire, maintenance, gestion des canaux numériques, etc.) ainsi que le contrôle général du plan de stationnement sur le terrain.

Depuis 2022, près d'une année après sa mise en place et ce, malgré quelques erreurs de jeunesse, la politique de stationnement semble être mieux comprise par les usager-ère-s, tant par les habitant-e-s et les pendulaires que les visiteur-euse-s occasionnel-le-s de la Ville.

Toutefois, des réflexions ont été lancées fin de l'année 2021 pour améliorer certains aspects encore perfectibles à ce jour et qui n'étaient pas ambitionnés lors du premier modèle mis en place au 1^{er} novembre 2020.

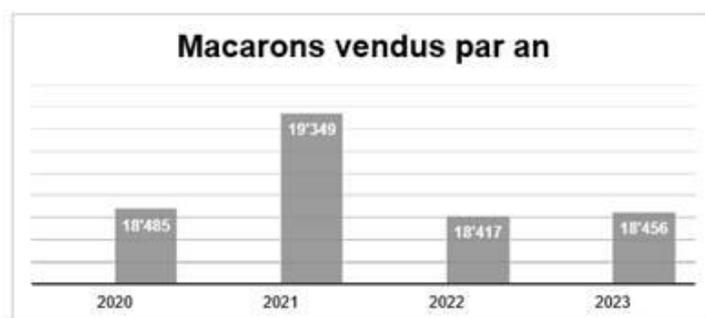
De concert avec une délégation du Conseil communal, du Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME), du Service technique et d'un bureau d'ingénierie privé, plusieurs comités de pilotage ont été organisés pour approfondir un scénario préférentiel.

En date du 14 novembre 2023, un rapport consolidé a été présenté au Conseil général prévoyant, dans les grandes lignes : l'instauration du paiement à l'heure (parcomètres) au centre-ville, un zonage bleu de la zone d'urbanisation (ZU actuelle), le réaménagement de certains parkings d'échange et la création de parkings de desserte permettant un quadrillage optimal de la ville pour répondre à d'autres besoins (visiteur-euse-s, stationnement de plusieurs heures, etc.).

Ce rapport étant soumis au délai référendaire jusqu'au début de l'année 2024, la suite qui lui sera réservée sera ainsi à apprécier en début d'année 2024.

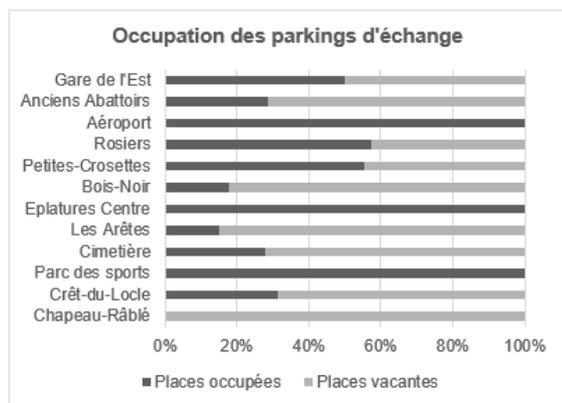
Statistique globale du nombre de macarons vendus en 2020-2021-2022-2023

Cette statistique comprend l'ensemble des macarons vendus sur les quatre dernières années.

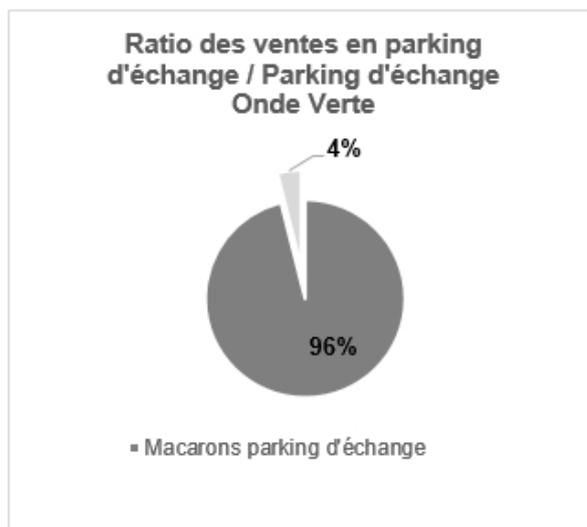


Statistique du nombre de macarons "parking d'échange" vendus en 2023

Les opérations de renouvellement des macarons étant quotidiennement en cours, les chiffres mentionnés ci-dessous évoluent de jour en jour mais représentent néanmoins une tendance des macarons en cours de circulation.

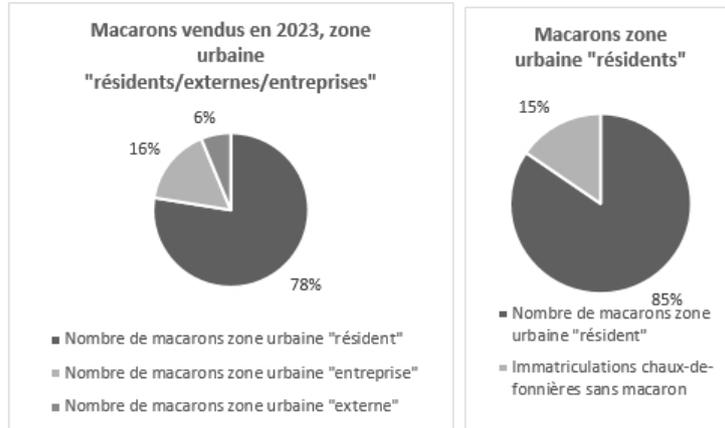


DONNEES - OCCUPATION DES PARKINGS D'ECHANGE au 22.12.2023			
Libellé	Places occupées	Places vacantes	Total
Chapeau-Râblé	0	15	15
Crêt-du-Loche	5	11	16
Parc des sports	16	0	16
Cimetière	5	13	18
Les Arêtes	3	17	20
Eplatures Centre	20	0	20
Bois-Noir	6	28	34
Petites-Crosettes	21	17	38
Rosiers	32	24	56
Aéroport	65	0	65
Anciens Abattoirs	28	70	98
Gare de l'Est	3	3	6
TOTAUX :	204	198	402



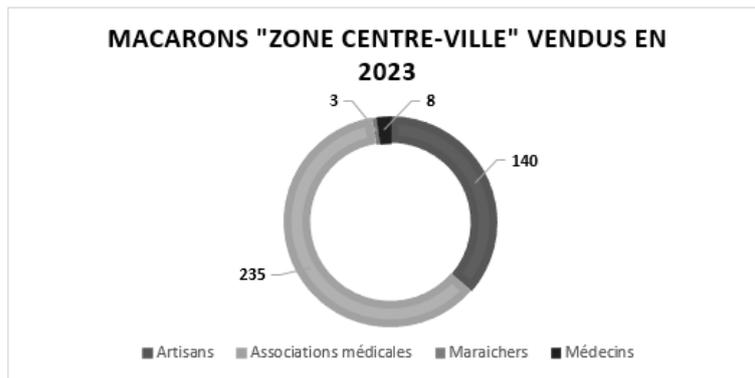
MACARONS PARKING D'ECHANGE VENDUS EN 2023 (annuels et mensuels cumulés)	
Libellé	Nombre
Macarons parking d'échange	443
Macarons parking d'échange - Onde Verte	18
TOTAL :	461

Statistique du nombre de macarons "zone urbaine" et "zone centre-ville" vendus en 2023

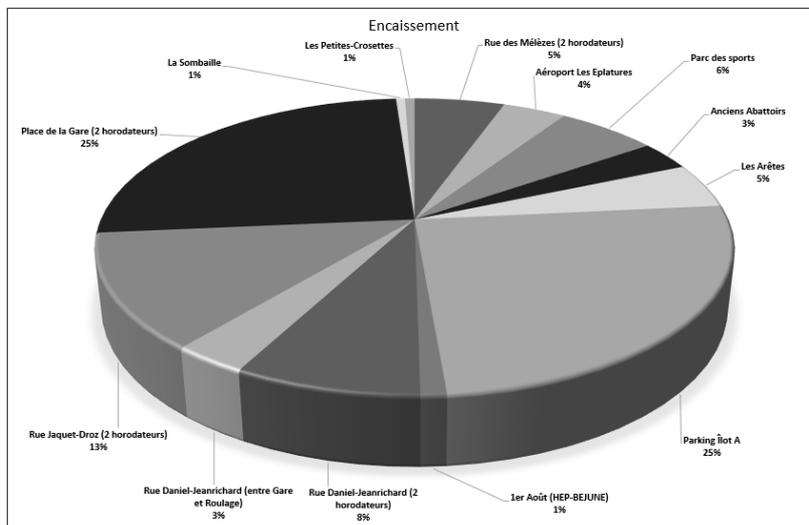


DONNEES - MACARONS "ZONE URBAINE" VENDUS en 2023	
Libellé	Nombre
Nombre d'immatriculations chauds-de-fonnières	18903
Nombre de macarons zone urbaine "résident"	13584
Immatriculations chauds-de-fonnières sans macaron	2473
Nombre de macarons zone urbaine "entreprise"	2846
Nombre de macarons zone urbaine "externe"	1085

*Etat au 22.12.2023



Statistique du pourcentage d'utilisation des parcomètres en 2023 par rapport aux encaissements



Dénonciations

En 2023, la Sécurité publique a traité les infractions suivantes :

- 28'615 amendes d'ordre (28'945 en 2022), soit une diminution de 1.14 % par rapport à l'exercice précédent. Malgré un nombre d'amendes très légèrement inférieur, il est constaté néanmoins une augmentation des recettes. Ce phénomène s'explique par la gravité accrue des infractions dénoncées, donc d'un montant plus élevé.
En d'autres termes, ce résultat démontre ainsi plusieurs indicateurs favorables : aucun excès de zèle n'est réalisé (le nombre d'amendes étant stable voire inférieur), la proportionnalité est appliquée dans la doctrine d'engagement de la Sécurité publique et l'action du service est orientée et performante.
- 85 (48) dénonciations simplifiées.
- 8 (22) rapports de police/mandats d'investigation. Ce point est très variable et dépend des sollicitations du Service cantonal de la population et de certaines contestations de dénonciations.

Gestion des manifestations publiques

L'année 2023 a été une année riche en événements tant sportifs que culturels. Les besoins en service d'ordre pour les manifestations publiques ont représenté 1'058 (863) heures.

Outre le travail effectué sur le terrain, la gestion des manifestations publiques et celle de la location du domaine public représentent une charge de travail conséquente pour le secteur administratif. Les préavis communaux rédigés à l'attention des services cantonaux compétents et les décisions d'usage accru du domaine public ont représenté 265 dossiers en 2023 (préavis communal au Service de la consommation et des affaires vétérinaires ou au Service de l'aménagement du territoire et décision d'utilisation accrue du domaine public délivrée aux organisateur-trice-s). À cela s'ajoute 85 manifestations qui n'ont pas nécessité d'autorisation formelle ou de préavis particulier de la Sécurité publique.

Gestion des restrictions de parcage durant l'hiver (mesures hivernales)

Durant la période hivernale, le parcage des véhicules sur la voie publique est soumis à des restrictions de stationnement applicables en fonction des conditions climatiques du 1^{er} novembre au 15 avril. Pour garantir le déneigement par les engins du Service des espaces publics (SEP), la Sécurité publique veille au respect de ce régime particulier.

L'hiver 2022-2023 a représenté un faible engagement de la Sécurité publique puisqu'il a nécessité 5 sorties (14 en 2021-2022, 21 en 2020-2021). 1'405 (3'799) amendes d'ordre ont été émises et aucune (0) mise en fourrière n'a été effectuée dans le cadre de cette mission.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, la distribution des commandements de payer (CP) a été externalisée à une entreprise privée.

Durant l'année 2023, 15'439 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'Office cantonal des poursuites (13'871/2022, 15'064/2021, 12'991/2020).

La distribution de près de 1'500 CP, jusqu'alors encore délivrés au guichet de la Sécurité publique, a été confiée à un prestataire externe en 2023. Cette externalisation a permis de réaliser une économie substantielle sur le plan de la dotation du personnel administratif et en frais d'affranchissement et d'impression.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la police (LPol), ces deux activités ont été remises à charge des communes.

Depuis 2017, les actes judiciaires sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 689 (636) actes judiciaires ont été transmis au service pour distribution.

Quant aux retraits de plaques ordonnés par le SCAN, ceux-ci sont au nombre de 106 (122).

Tempête du 24 juillet 2023

La tempête du 24 juillet 2023 a mobilisé près de 20 jours consécutifs d'engagement de la Sécurité publique, plus de 13 km de rubalise, près de 7'000 km parcourus en véhicules et environ 12 heures d'activité quotidienne par agent-e pour un effectif totalisant 30 personnes engagées, soit près de 600 heures dédiées exclusivement à la gestion de cette crise.

Lors de cet événement d'ampleur, les principales missions de la Sécurité publique se sont reposées sur trois axes opérationnels : prévenir largement la population chaux-de-fonnière sur les éléments instables et menaçants pouvant glisser des toitures, sécuriser sans délai les parcs et lieux d'intérêt public où les arbres demeuraient fragiles et ceinturer les lieux dangereusement frappés par la tempête.

Mandats de prestations

Depuis 2015, la Sécurité publique est active sur le territoire de La Sagne, des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz pour y assurer des missions de sécurité publique détaillées ci-après pour chaque commune.

Si les redevances des notifications d'actes administratifs et des retraits de plaques ainsi que le produit des amendes d'ordre émises par les agent-e-s de la Sécurité publique sont reversés entièrement aux communes mandataires, il est néanmoins constaté que cette prestation couvre totalement les charges induites par la mobilisation du personnel uniformé.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures annuelles dévolues aux contrôles de stationnement, aux notifications d'actes administratifs et à la gestion de manifestations sur le territoire communal. Cependant, pour l'année 2023, 55h20 ont été effectuées ; l'augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-trice-s du village.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat est constitué de contrôles de stationnement (comprenant également les restrictions de parcage durant la période hivernale), de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Aucun quota d'heures n'est signifié formellement dans le mandat. Généralement, environ une centaine d'heures est effectuée chaque année ; pour l'année 2023, elles se sont élevées à 77h10.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement, de notifications d'actes administratifs et de gestion de manifestations. Cependant, pour l'année 2023, 50h45 ont été effectuées ; l'augmentation se justifie par le nombre croissant de commandements de payer à notifier auprès de débiteur-trice-s du village.

Gestion relevant de la police administrative

La Sécurité publique délivre une quantité importante d'autorisations relevant de la police administrative, de diverses requêtes concernant le domaine public ou étroitement liées à des règlements communaux. À titre d'information, les chiffres de l'année 2022 figurent entre parenthèses.

Occupation du domaine public communal

Terrasses :	106 (106) terrasses représentant près de 4'037.17 (3'472.7) m ² alloués
Établissements publics :	250 (232) dont 29 (32) préavis par la Sécurité publique pour de nouveaux exploitants
Permissions tardives des établissements publics :	148 (146)
Panneaux mobiles/étalages :	96 (123)
Feux d'artifice autorisés :	1 (2)
Matchs au loto organisés :	8 (10) matchs prévus, dont 1 (2) annulé

Gestion du port de Maison-Monsieur

La Sécurité publique est en charge de l'amarrage et du dépôt de bateaux de plaisance au port de Maison-Monsieur.

Places à disposition :	53
Place vacante :	1 (0)
Liste d'attente :	4 (5) demandes en suspens
Résiliations :	4 (0) résiliations

Marché bihebdomadaire

L'organisation et la police du marché incombe à la Sécurité publique. Le service définit notamment les attributions des places, encaisse les taxes d'occupation du domaine public et organise les éventuels redimensionnements du marché lorsque des manifestations publiques ou travaux mobilisent la place du Marché.

97 marchés ont été organisés qui ont permis l'encaissement de CHF 37'125.00. Ce montant est inférieur à celui de l'année 2022 (CHF 42'755.00) en raison des reconfigurations, nécessaires en termes de sécurité, les semaines qui ont suivi la tempête du 24 juillet 2023.

Objets trouvés sur la voie publique

La Sécurité publique est compétente pour gérer toute chose trouvée sur la voie publique ou rapportée à son guichet. En 2023, 740 (701) objets trouvés ont été traités par le service.

Taxis

Chaque compagnie de taxis doit être au bénéfice d'une concession écrite délivrée par le Conseil communal pour exploiter un service de taxis sur le territoire de La Chaux-de-Fonds. Deux types de concessions sont actuellement existants : concession A (avec permis de stationnement sur les places de parc officielles réservées aux taxis), concession B (sans permis de stationner sur la voie publique).

Au 31 décembre 2023, il est fait état du recensement suivant :

Concessions A : 5 (5)

- Nombre de chauffeur-euse-s : 42 (40)
- Nombre d'immatriculations : 26 (27)

Concessions B : 5 (6)

- Nombre de chauffeur-euse-s : 11 (12)
- Nombre d'immatriculations : 8 (11)

Gestion des chantiers, des échafaudages et de la sanction des biens-fonds privés

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers et des échafaudages sur la voie publique. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre de réaménagements urbains réalisés sur le territoire communal.

Bennes, échafaudages et installations de chantiers : 152 (142)

Préavis pour des permis de fouille : 156 (206)

(Ne sont pas comptabilisées dans les permis de fouilles toutes les interventions de la société Cablex durant l'année 2023 concernant le raccordement de la fibre optique à de nombreux bâtiments)

Sanctions d'arrêté sur des bien-fonds privés : 8 (8)

Sanctions d'arrêté pour de la signalisation temporaire : 30 (24)

Sanction d'arrêté pour de la signalisation fixe : 1 (0)

À noter également le passage de 45 convois spéciaux, nécessitant des autorisations spéciales du SCAN, qui ont transité dans notre ville, dont 44 exclusivement pour le chantier du Grand-Pont. Pour la plupart de ces convois, une escorte particulière a été effectuée par la Sécurité publique.

Conclusion

De prime abord, l'année 2024 se profile comme une année plus calme en termes de manifestations sportives ou culturelles d'ampleur pour la Sécurité publique. Il conviendra néanmoins d'assurer le flux quotidien des missions opérationnelles.

Si la Sécurité publique évolue désormais avec une stratégie de gouvernance qui a fait ses preuves sur de multiples plans et un fonctionnement interne sain, de nombreux défis restent néanmoins à relever.

Il peut notamment être cité les échéances suivantes :

- Répondre aux enjeux urbanistiques de la Ville en poursuivant l'amélioration du lien social avec les acteur-trice-s de la Ville.
- Harmoniser toujours davantage les procédures internes propres aux Sécurités publiques du canton. Cette démarche va se réaliser par une prospection et le développement d'une synergie accrue entre les corps des villes.
- Développer toujours plus finement le partenariat avec les acteur-trice-s sécuritaires (Police neuchâteloise, etc.) pour veiller à la sécurité du territoire communal.
- Poursuivre avec attention le rapport consolidé, présenté au Conseil général, visant à améliorer le stationnement en ville.
- Garantir l'évolution constante de la fonction et impliquer les acteur-trice-s public-que-s et privé-e-s à ces changements.
- Digitaliser les outils métier du service et poursuivre l'entrée des procédures dans l'ère numérique.
- Accompagner dans les meilleures conditions possibles la nouvelle législature dès son entrée en fonction.

